WITHDRAWN FROM VICTORIA
UNIVERSITY LIBRARY

AP
20
M59
t. 1
no. 1
1895
c. 1
ROBA

LE MONDE MODERNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Janvier 1895

A. Quantin Éditeur
5, rue Saint-Benoit, PARIS

Sommaire du N° de Janvier 1895 (Numéro 1 — Volume I)

La Vénus de Milo. . . . . Frontispice.

Petite Cora, nouvelle, par Jules Claretie. - 5 compositions de Mucha et un portrait . . . . . *page* 7

Pour fonder une Revue. — 10 croquis. 20

L'Inquiétude, par Gustave Geffroy. 26

Le Vote des lois, par Eugène Pierre. — 14 croquis d'après nature, par Martin. 31

Le Mystère de sainte Wilgeforte, poème de Jean de Barralle, musique de Maurice Cottenet. — 8 compositions de G. Bussière 43

Des effets du feu d'infanterie, par le capitaine Danrit. — 7 compositions de Paul de Sémant. 53

Pourquoi avons-nous une marine, par un Officier de marine 62

Les Fouilles de Dahchour, par F. de Morgan. — 21 illustrations d'après nature. 67

La Production et le Commerce du blé, par F. Convert. — 5 graphiques. . 83

La Photographie des couleurs, par Alph. Berget. — 5 illustrations 91

Les Rapports médicaux du physique et du moral, par le Dr E. Monin. 98

La Locomotion future, par Octave Uzanne. — 15 compositions de Albert Robida. 103

La Lutte pour le Tchad, par L. Lanier. — 6 cartes. 115

La Société d'encouragement au bien, par Stéphen Liégeard. — 3 illustrations. 126

La Vie sportive, par Paul Meyan. — 7 illustrations d'après nature. 133

Sarah Bernhardt, par Mario Bertaux. — 3 portraits 141

Verdi. — Falstaff et Othello, par Julien Tiersot. — 5 illustrations et un fac-similé. 146

Notes d'architecture, par Brisson. — Plans par Béraud 154

La Mode du mois, par la comtesse Lise de Rose. — 8 compositions 156

Menus d'automne, par G. Garlin.

Revue des inventions, par Arthur Good. — 8 figures.

Bibliographie.

Tous ces articles sont **inédits**, ainsi que les illustrations. Ils sont la propriété du **Monde Moderne**. Les dépôts ont été faits, conformément aux lois internationales, pour en interdire la reproduction et la traduction dans tous pays.

Toutes les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à l'éditeur, M. A. Quantin, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Les manuscrits sont rendus.

PRIX DES **ABONNEMENTS** { **France, Algérie, Tunisie**, un an : **18** fr. — 6 mois : **9** fr.
Étranger, Union postale, — **21** fr. — — **10** fr. **50**

POUR S'ABONNER il suffit d'envoyer le montant de ces prix, en mandat-poste, chèque, coupons de rente, avec appoint en timbres français, etc., **à M. le Directeur du MONDE MODERNE, 5, rue Saint-Benoît, Paris.** — On peut aussi s'adresser à tous les libraires de France et de l'étranger. — On peut de même s'adresser à tous les bureaux de poste qui sont prévenus et qui ont le devoir de faire le nécessaire. — Plus simplement encore, se contenter d'envoyer son adresse, et la Revue se chargera du recouvrement.

— *Reliure en percaline pour contenir le numéro :* **1** fr. **50** —

En vente chez the International News Company, 83/85, Duane street, New-York
ET CHEZ TOUS SES CORRESPONDANTS
(Les prix doivent être augmentés pour les pays d'outre-mer.)

Maison de l'HIRONDELLE

APPAREILS POUR LA

PHOTOGRAPHIE

Très bonne qualité, sans luxe

Prix exceptionnels !

EXEMPLE :

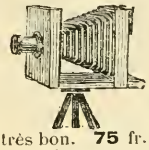

Matériel complet Chambre, objectif rectiligne, pied, obturateur, lanterne, sac, etc. Garanti très bon. **75** fr.

Détectives à main 12 plaques à escamoter. . **45** et **65** fr.

Appareils complets avec tous les accessoires, pour amateurs débutants, depuis. . . . . **7** fr. **50**

Trousse-Besicles pour photographies artistiques. Nouvelles combinaisons à 6 ou 8 foyers donnant des clichés depuis 13 × 18 jusqu'à 50 × 60. Adjonction d'écrans en verre coloré pour les clichés orthochromatiques. Prix . . . . . **20**, **25**, **30** et **35** fr.

L'Artistique Nouveau papier photographique blanc mat à grains de diverses grosseurs, donnant des épreuves imitation de fusains et d'aquarelles. Recommandé pour l'emploi de la Trousse-Besicles.

Boîte de peinture pour miniature photographique. . **20** fr.

A. DEHORS & A. DESLANDRES

FABRICANTS BREVETÉS S. G. D. G.

Médaille d'argent, Exposition internle de photographie

8, rue des Haudriettes, Paris

Demander le Catalogue nº 3

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

LA

Mode Illustrée

Journal de la Famille

Sous la direction de Mme Emmeline Raymond

PARAISSANT CHAQUE DIMANCHE

Avec un Supplément littéraire illustré

12 pages in-4º

Dessins de Modes les plus élégants,
Modèles de Travaux d'Aiguille, de Tapisserie, etc.
Beaux-Arts. — Nouvelles. — Chroniques.

ABONNEMENT

chez tous les libraires

	PREMIÈRE ÉDITION avec 24 pl. de patrons et 4 planches de lapisserie coloriées			QUATRIÈME ÉDITION avec 52 grav. coloriées, une chaque numéro		
	3 mois	6 mois	12 mois	3 mois	6 mois	12 mois
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Paris et département de la Seine.	3 »	6 »	12 »	6 75	13 »	24 »
Départements. . .	3 50	7 »	14 »	7 »	13 50	25 »

Rédaction et Administration, 56, rue Jacob, Paris

Librairie FIRMIN-DIDOT et Cie

N.-B. — Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le journal, en fera la demande par lettre affranchie.

MANUFACTURE DE PIANOS

FRANTZ & FILS

64, rue Lafayette, et 15. rue Cadet

(en face l'hotel du *Petit Journal*)

PARIS

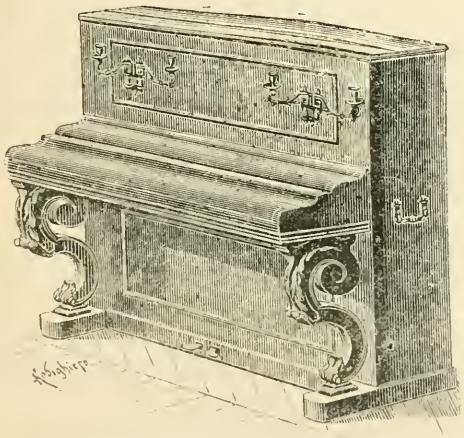

Fabrication Sérieuse et Garantie

VENTE ÷÷ LOCATION

Vente à Crédit de Pianos

ÉRARD ou PLEYEL

neufs ou d'occasion

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

Publication de la Librairie LEMALE et Cie

AU HAVRE

La Normandie Monumentale et Pittoresque

Édifices publics, Églises, Châteaux, Manoirs, etc.

Héliogravures de P. DUJARDIN

D'après les Photographies de E. LETELLIER et de Paul ROBERT

Texte par une Société d'Archéologues et de Littérateurs

Conditions de la Souscription

OUVRAGE COMPLET

L'ouvrage complet comprendra cinq volumes grand in-folio (50 cent. sur 38 1/2), et contiendra de 400 à 500 planches en héliogravure.

Il est publié en livraisons, au nombre de 200 environ, contenant chacune 2 ou 3 planches et 12 pages de texte.

Le prix de la livraison est fixé à **4** fr. **50**, pour les souscripteurs à l'ouvrage complet.

Il paraît environ une livraison par semaine.

Les livraisons qui dépasseront le nombre de 200 seront remises gratuitement aux souscripteurs.

Le nom de tout souscripteur qui en fera la demande sera imprimé sur son exemplaire en face du titre.

La liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Un délai de trois ou quatre années étant nécessaire pour la publication de *La Normandie monumentale*, la souscription à un exemplaire de l'édition complète de cet ouvrage n'entraînera pour les souscripteurs qu'une dépense annuelle d'environ **225** francs.

VOLUMES SÉPARÉS

Chacun des départements de l'ancienne province de Normandie (Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Orne et Manche) sera l'objet d'un volume séparé formant un tout complet.

Chaque volume comprendra de 80 à 100 planches en héliogravure et environ 500 pages de texte.

Il sera publié par livraisons, au nombre de 40 environ, contenant chacune 2 ou 3 planches et 12 pages de texte.

Le prix de la livraison est fixé à **5** francs pour les souscripteurs aux volumes séparés.

Les livraisons qui dépasseront le nombre de 40 seront remises gratuitement aux souscripteurs.

Le volume de la Seine-Inférieure, composé de 91 planches et de 476 pages de texte, est dès maintenant terminé. L'exemplaire, en feuilles réunies dans un carton : prix, **180** francs pour les souscripteurs à l'ouvrage complet et **200** francs pour les acheteurs de ce volume seul.

ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES

Il est publié deux éditions de *La Normandie monumentale*, spécialement destinées aux bibliophiles :

A) L'une est tirée, texte et planches, sur le papier de l'ouvrage, avec une deuxième suite de planches sur papier des manufactures impériales du Japon, grand format (57 centimètres sur 40).

Prix de la livraison de cette édition, **5** fr., plus **3** fr. par épreuve sur Japon.

Prix du volume de la Seine-Inférieure, **475** fr.

B) L'autre, rigoureusement limitée à 25 exemplaires numérotés de 1 à 25, est tirée, le texte sur papier de Chine fort, les planches sur papier des manufactures impériales du Japon, extra-fort, le tout grand format (57 sur 40). Épreuves d'artistes.

Prix de la livraison de cette édition, **15** fr.

Prix de chaque volume, **600** fr.

Les numéros 1 et suivants sont réservés aux souscripteurs de l'édition complète; les numéros 25, 24, 23, 22, etc., aux souscripteurs des volumes séparés.

MONOGRAPHIES SÉPARÉES

Les livraisons dont la réunion pourra former une monographie distincte seront vendues séparément au prix de **6** francs la livraison.

ÉPREUVES D'ARTISTES

Il sera tiré quelques épreuves des principales planches sur papier du Japon, grand format. Le prix de ces épreuves sera de **8** francs l'une.

De toutes les anciennes provinces de la France, la Normandie est certainement la plus riche en monuments de premier ordre, appartenant aux différentes époques de son histoire. Aussi, depuis un siècle, les plus habiles artistes se sont-ils ingéniés à reproduire par la gravure ces édifices qui, en dépit de destinations et de formes variées à l'infini, sont tous, à un degré peu différent, des manifestations de l'art le plus élevé.

Mais quelque habileté qu'ait déployée le burin des Pugin, des Le Reux, des Ruprich-Robert; quelque talent que révèlent les lithographies des collaborateurs de Ducarel et de Nodier, ou les eaux-fortes qui accompagnent les textes de Dawson-Turner et de Léon Palustre, ces reproductions paraissent aujourd'hui d'une exactitude bien insuffisante si on les met en parallèle avec celles que peut fournir la merveilleuse découverte de Niepce et de Daguerre.

La photographie a permis de restituer, dans sa teneur absolue, sans rien retrancher, sans rien ajouter, l'objet quel qu'il soit auquel elle s'applique, et l'héliogravure est venue compléter ces prodigieux résultats en leur donnant l'inaltérabilité qui leur manque, en révélant dans le clair-obscur les détails que l'intensité de l'ombre absorbe et laisse à peine soupçonner.

« Les jours poussent les jours et chacun d'eux nous amène à l'envi des théories nouvelles qui sont la base des transformations successives de nos mœurs. Au nombre de ces théories qu'enfante le progrès de la science, il nous faut tout spécialement compter avec la photogravure, qui transporte la nature de l'officine du photographe à l'atelier de l'imprimeur.

« Dans nos plus lointains souvenirs civilisés, la science archéologique n'avait d'autre interprète en imagerie que la pointe du graveur à l'eau-forte, et le *document* ne parvenait au lecteur qu'après cette double interprétation de l'excursionniste archéologue et du graveur. Or, malgré la conscience certaine de ces deux volontés souvent si dissemblables, l'image produite était imparfaite, perdant surtout le détail et le style particulier inhérent à chaque œuvre humaine.

« Mais ces ouvrages avaient, il est vrai, la qualité artistique propre à chacun des deux artistes qui y avaient collaboré, l'un en dessinant, l'autre en gravant, et leur classification dépendait de la valeur de ces deux artistes. Toutefois, cette classification, intéressante au point de vue bibliophile, ne l'est plus du tout au point de vue documentaire, et il nous faut reconnaître qu'il existait à ce point de vue une lacune considérable. Nous disons intentionnellement *considérable*, car, pour ceux d'entre nous dont les bibliothèques sont garnies avec la méthode qu'il nous faut appeler *ancienne*, il faudra reconstituer en double les livres de la méthode *nouvelle*. Prenons par exemple la Normandie, dont les innombrables monuments ont fourni la matière de tant de beaux ouvrages, comme le *Cotman* et le *Taylor*, mais dont l'interprétation archéologique était forcément incomplète, eu égard à la quantité de sculptures qui couvrent tous les édifices. On admirait la patience du dessinateur et aussi le talent du graveur; mais la vue de l'œuvre construite faisait ressortir les inexactitudes de l'interprétation.

« Et voici qu'un groupe d'artistes et d'écrivains viennent de s'atteler de nouveau à cette tâche formidable, en appelant à leur aide, cette fois, la photogravure : une quarantaine de livraisons viennent de paraître et nous devons avouer que le résultat obtenu est véritablement merveilleux.

« Dans une série de planches de grand format qui sortent des ateliers de la maison Dujardin et seront certainement un honneur pour elle, la Normandie défile sous les yeux émerveillés du lecteur sous forme de photographies héliogravées et rehaussées de retouches habiles qui suppriment le noir pour laisser venir en complète transparence tous les coins et recoins, d'habitude si sombres. Certaines de ces planches donnent parfois la sensation de gravures en aqualinta, où la puissance des colorations étonne et surprend d'autant mieux, qu'au milieu de leurs transparences ressortent des détails que l'habileté d'un dessinateur était impuissante jusqu'alors à faire valoir. Une loupe à la main, vous pourrez fouiller à plaisir la vieille science des architectes normands du temps passé, et je vous assure que ce sera là, pour vous, régal d'artiste. C'est vraiment ce que j'appelle de la nature en chambre, de celle qui se peut étudier les pieds sur les chenets...

« De l'extrait suivant que nous empruntons au texte de cet ouvrage, vous verrez quelle science a guidé le travail des auteurs de chacune des monographies qui accompagne les monuments publiés... »

J. Boussard.

(*Moniteur des Architectes*, juillet 1893.)

« Le premier volume de la somptueuse et éminemment artistique publication de MM. Lemale et C^ie^ est aujourd'hui terminé. Il est entièrement consacré au département de la Seine-Inférieure, et toutes les richesses architecturales de Rouen et de son arrondissement, et des arrondissements de Neufchâtel, de Dieppe, d'Yvetot et du Havre y sont passées en revue et profondément étudiées par des lettrés très érudits, par de très savants archéologues qui, tous, méritent d'être loués sans réserve, et pour leur talent et pour l'extrême conscience qu'ils ont apportée à l'accomplissement de leur tâche patriotique; ils contribuent puissamment à aider les éminents éditeurs à élever à la Normandie un monument sans rival.

« En mettant sous les yeux de nos lecteurs une autre des héliogravures si merveilleusement réussies par M. Dujardin pour l'illustration de cet admirable volume, nous tenons à reproduire le texte que M. Léon de Vesly a consacré au château de Martinville; il donne une excellente idée des monographies que les divers collaborateurs ont écrites pour *La Normandie monumentale et pittoresque*. »

Paul. Leroi. (*L'Art*, 1^er^ août 1893.)

La Machine à Écrire

Nous reproduisons des signes qui ont été tracés, découpés, grattés ou peints deux mille ans avant l'ère chrétienne dans une langue et dans une forme d'écriture qui ne nous sont pas familières.

Naturellement cela ne nous dit rien! Mais est-ce une grande exagération que de prétendre qu'ils sont à peu près aussi lisibles que beaucoup de l'affreuse calligraphie griffonnée à la hâte par ces temps de compétition et de "struggle for life"? L'écriture à la plume ne répond plus aux besoins et nécessités du jour.

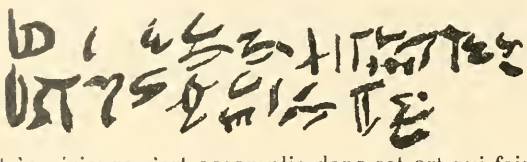

Une révolution pacifique mais très sérieuse s'est accomplie dans cet art qui faisait le bonheur de Mme de Sévigné. C'est à l'invention et à la fiévreuse activité des Américains que l'on doit de laisser de côté la plume d'oie ou de fer et de s'asseoir tranquillement devant une espèce de clavier pour communiquer au papier ses idées, claires comme l'imprimerie et avec trois fois la rapidité de l'ancien système calligraphique.

Faire l'historique de l'invention et celui des tâtonnements qui ont précédé les résultats actuels ne serait que faire la nomenclature des inventeurs et indiquer les dates des brevets.

Il est intéressant pourtant de constater qu'un des premiers essais fut celui d'un Français, M. Pierre Foucault, qui, aveugle lui-même, inventa et exposa à Londres, en 1851, une machine à écrire à l'usage des aveugles. Depuis dix ans l'usage de la machine à écrire est devenu presque universel en Amérique et dans la Grande-Bretagne et commence à se répandre en France parmi le haut commerce, quoiqu'il soit encore négligé par ces classes justement auxquelles la machine à écrire est de la plus grande utilité: les hommes de lettres, de sciences, etc., où les idées vont plus vite que la plume.

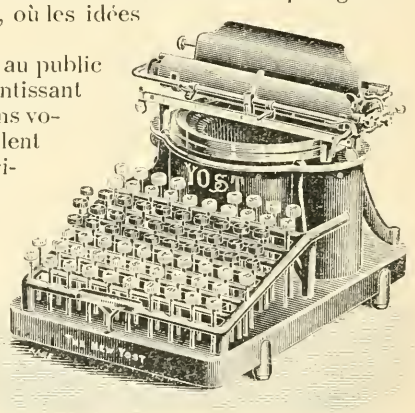

De toutes les machines à écrire présentées au public français, celle qui a eu le succès le plus retentissant c'est sans contredit la "YOST". Nous avouons volontiers qu'un ou deux autres systèmes l'égalent presque en modicité de prix et en rapidité d'écriture; mais elle leur est incomparablement supérieure en **ÉCONOMIE,** en **CLARTÉ** et en durée.

Elle est la seule dont les caractères frappent directement sur le papier au moyen d'un **TAMPON-ENCREUR** qui remplace le ruban-encreur salissant et très coûteux.

Elle est la seule qui, par le **GUIDE CENTRAL,** donne un alignement parfait qui ne se dérègle jamais.

Elle est la seule qui, au moyen de l'**INDEX,** indique immédiatement où la lettre doit être imprimée, ce qui évite une grande fatigue de tête et de la vue.

(Trois Brevets spéciaux et exclusifs à la "YOST")

La "YOST" a été adoptée par le Gouvernement français: les Ministères de l'Intérieur, des Finances, des Colonies, etc., et par les maisons les plus importantes du haut commerce.

Machines à l'essai gratis. S'adresser pour catalogues, renseignements et copies d'attestations à

La Cie de la Machine à écrire **"YOST"**

36, Boulevard des Italiens, PARIS

Spécimen des Affiches artistiques de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée

MM. les Voyageurs pourront se procurer tous les renseignements utiles sur les diverses combinaisons de voyages et les prix les **plus économiques** :

1° En s'adressant à toutes les **gares et bureaux de ville de la Compagnie P.-L.-M.**, ainsi qu'aux **Agences de voyages** ;

2° En consultant, soit le **Livret-Guide P.-L.-M.** (horaires et tarifs de voyageurs), soit **l'Indicateur des Chemins de fer,** qui sont vendus au prix de 0 fr. 50 dans les principales gares du réseau.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

COLLECTION PHOTOGRAPHIQUE

des

Monuments Historiques

de la

France

PAUL ROBERT, PHOTOGRAPHE

(Anciennement MIEUSEMENT)

Monuments mégalithiques — Monuments romains
Moyen âge — Art gothique — Renaissance — Temps modernes
Architecture civile, militaire et religieuse — Objets mobiliers
Musées des Thermes, de Cluny, de sculpture comparée du Trocadéro
Cathédrales — Trésors des églises

*

La Collection,
qui
s'enrichit chaque jour,
comprend
actuellement

12 000

GRANDS CLICHÉS

*

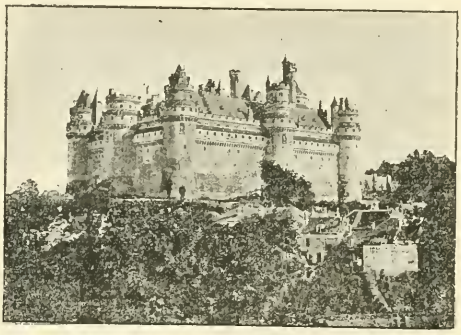

*

Prix
de chaque épreuve
format 30 × 40

1 fr. 50

NON MONTÉE

*

Cette Collection forme le plus magnifique inventaire d'art qu'il soit possible de réunir; presque toutes ces photographies ont été prises dans des conditions exceptionnelles qui ne se représenteront plus.

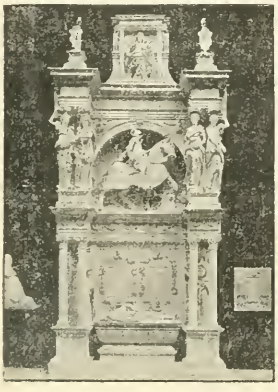

LE MONDE MODERNE

procurera
à ses lecteurs des épreuves
30 × 40
au prix de **1 fr. 50** FRANCO

Pour recevoir ces photographies, envoyer leur montant au directeur du MONDE MODERNE, *5, rue Saint-Benoit, Paris.*

Nous nous mettons à la disposition de nos lecteurs pour faciliter leur recherche des documents dont ils auraient besoin.

Extrait de la Collection des Monuments historiques

ILE DE FRANCE

		Siècles
Paris	Notre-Dame : façade.	
Saint-Germain	Château : façade cour.	XVI
Saint-Denis	Église abbatiale : abside.	XIII
Vincennes	Fort : porte nord.	
Versailles	Cathédrale : façade.	XVII
Longpont	Église : portail.	XIV
Bougival	— ensemble.	XII
Gonesse	— nef.	XIII
Montlhéry	Donjon.	XIV
Provins	Donjon.	XIII
Fontainebleau	Château : le fer à cheval.	XVI
Clermont	Hôtel de Ville.	XV
Noyon	Ancienne cathédrale.	XIII
Pierrefonds	Château : ensemble.	XIV

ARTOIS ET PICARDIE

Arras	Hôtel de Ville : beffroi.	XV
Saint-Omer	Saint-Bertin.	XIV
Aire	Maison de bailli.	
Amiens	Cathédrale : façade ouest.	XIII
Abbeville	Maison de François 1er.	XV
Tilloloy	Église : façade.	XVI
Rue	Chapelle du Saint-Esprit.	XV
Rambures	Château : côté de l'entrée.	XIV
Laon	Cathédrale : façade ouest.	XIII
Braisne	Église : façade sud.	XII

FLANDRE

Cambrai	Porte Notre-Dame.	XVII
Cassel	Hôtel de Ville.	XVII

NORMANDIE

Caen	Tour des Gens d'armes.	XVI
Lisieux	Maison.	XII
Bagneux	Cathédrale : nef et travées.	XII
Dives	Chalet.	
Thaon	Clocher de l'église.	XII
Vire	Beffroi.	XVI
Évreux	Palais épiscopal.	XVI
Bernay	Maison en bois.	XVI
Gaillon	Château : panneau sculpté.	XVI
Gisors	Église : façade ouest.	XVI
Lonviers	Maison.	
Andelys	Église : portail.	XVI
Mont-Saint-Michel	Extérieur du cloître.	
Rouen	Halle aux toiles.	XVI
Dieppe	Château : côté ouest.	XIV
Varangeville	Manoir Angot : façade nord.	

BRETAGNE

Rennes	Maison.	
Vitré	Château.	XIV
Fougères	Château : côté sud.	
Lamballe	Vieille maison.	
Pulmpol	Portail.	
Guimiliau	Calvaire à personnages.	XVI
Pen'Marck	Église : ensemble nord-est.	XV
Quimperlé	Église circulaire.	XII
Sizun	Arc de triomphe.	XVI
Vannes	Cathédrale : chapelle.	XVIII
Josselin	Château.	XV
Loc-Mariaker	Dolmen de marchand.	Meg.
Le Faouet	Église : façade ouest.	XV
Saint-Gildas	Château de Sucinio.	
Nantes	Château : puits.	XV
Clisson	— ensemble.	XIV

ANJOU ET VENDÉE

Angers	Monastère Saint-Aubin.	XII
Gennes	Dolmen de la Madeleine.	Meg.
Saumur	Château.	XIV
Montsoreau	Château : tourelle d'angle.	XVI
Avrillé	Menhir.	Meg.
Ile d'Yeu	Château : ensemble.	XII
Laval	Château.	XIII
Évron	Halle.	

MAINE ET PERCHE

Carrouge	Le Châtelet.	
Chartres	Cathédrale : portail.	XIII
Châteaudun	Château : ensemble sud.	
Gaillardon	Maison.	XVI
Anet	Château : portail.	XVI
Le Mans	Maison de Grabatoire.	XVI
Ferté-Bernard	Porte de ville.	XIV

TOURAINE

Tours	Enf. de Charles VIII : tombeau.	XVI
Amboise	Château : façade sur la Loire.	XV
Bléré	Chapelle funéraire.	XVI
Bueil	Baptistère en bois sculpté.	XVI
Chinon	Château : côté de la ville.	
L'Ile Bouchard	Chapelle Saint-Léonard.	XII
Loches	Château.	XVI
Truyes	Cloches de l'église.	XII
Ussé	Château : cour d'honneur.	XVI
Azay-le-Rideau	— arrivée.	XVI
Rochecorbon	Lanterne.	

PROVENCE

Aix	Cloître de la cathédrale.	XII
Arles	Les Arènes : intérieur.	Ant.
Saint-Rémy	Mausolée.	Ant.
Tarascon	Hôtel de Ville.	XVII
Avignon	Pont Saint-Benezet.	
Orange	Arc de triomphe.	Ant.
Vaison	Église : abside et clocher.	XII
Le Thoronet	Abbaye.	XII
Fréjus	Porte du Pujet.	XVII
Nice	Cathédrale.	XVIII

ORLÉANAIS ET BLÉSOIS

		Siècles
Orléans	Maison : place des Halles.	XVI
Beaugency	Hôtel de Ville.	XVI
Gien	Château : façade cour.	XV
Saint-Benoit	Église : abside.	XII
Blois	Château : galerie Louis XII.	XV
Talcy	Château.	
Chambord	Église : façade sud.	XVI
Cheverny	Château : façade sud.	XVI
Lassay	Château du moulin.	XV
Menneton	Porte de maison.	XII
Vendôme	Église de la Trinité.	XVI
Troô	Le puits qui parle.	XV

BOURBONNAIS ET BERRI

Bourges	Cathédrale : portail ouest.	XIII
Nevers	Porte du Croux.	XV
Clamecy	Église Saint-Martin.	XVI
Donzy	Prieuré du Pré.	XII
Varzy	Abside et clocher.	
Chatel Montagne	Église.	XII
Levroux	Maison en bois.	
Neuvy	Chapelle circulaire.	
Saint-Benoit	Beffroi et fortifications.	
Valençay	Château.	XVI

POITOU ET SAINTONGE

Niort	Hôtel de Ville.	
Airvault	Pont.	XII
Saint-Georges	Croix du cimetière.	
Bressuire	Château.	XIV
Thouars	Château et chapelle.	XVI
Chadenac	Église : portail ouest.	XII
Partenay	Porte Saint-Jacques.	
Angoulême	Cathédrale : façade.	XII
Aubeterre	Église : façade ouest.	XII
La Rochelle	Hôtel de Ville.	XVI
Aulnay	Église : ensemble sud.	XII
Echillais	— façade ouest.	XII
Pons	Porte de l'hôpital.	XII
Saintes	Arc de triomphe.	Ant.
Poitiers	Église Notre-Dame.	XII

GUYENNE ET GASCOGNE

Périgueux	Cathédrale : ensemble N.-E.	XII
Sauveterre	Vieux pont.	
Dax	Saint-Paul : abside.	XII
Saint-Macaire	Place publique.	
Bonaguil	Château.	XIV
Nérac	Maison de Henri IV.	XVI
Auch	Cathédrale : façade ouest.	XVII
orthez	Pont.	XIV
Pau	Château : côté de l'entrée.	XVI
Lourdes	Le Calvaire.	
Saint-Lizier	Maison.	
Mirepoix	Maison.	

LANGUEDOC

Nimes	Les Arènes : extérieur.	Ant.
Aigues-Mortes	Fortifications.	XIV
Saint-Gilles	Église : portail.	XII
Puissalicon	Tour.	XI
Carcassonne	La cité : fortifications.	XIV
Castell	Saint Martin du Canigou.	XI
Alby	Cathédrale : ensemble S.-O.	XV
Cahors	Maison.	
Moissac	Église : porte.	XII
Mende	Pont Notre-Dame.	
Rodez	Maison.	
Toulouse	Saint-Sernin.	XII

AUVERGNE ET LYONNAIS

Lyon	Cathédrale : manécanterie.	XII
Le Puy	Cloître.	XII
Tulle	Église : salle capitulaire.	XII
Clermont-Ferrand	Cathédrale.	
Limoges	Cathédrale : jubé.	XVI

DAUPHINÉ ET SAVOIE

Aix	Hôtel de Ville : escalier.	
Abondance	Église et monastère.	
Bourg	Chapelle de Brou : façade.	XV
Saint-Antoine	Monastère.	XVII
Valence	Maison Dupré-Latour.	XVI
Embrun	Église : côté nord.	XII
Ganagobie	Église : portail ouest.	XII

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

Autun	Porte d'Arroux.	Ant.
Paray-le-Monial	Église : abside.	XII
Auxerre	— Saint-Pierre.	XVI
Sens	Grille du chœur.	XVIII
Vezelay	Abbaye.	XII
Saint-Père	Église : porche.	XIII
Dijon	Cathédrale : façade ouest.	XIII
Beaune	Hôpital.	XV
Besançon	Hôtel de Ville.	XVI

CHAMPAGNE ET LORRAINE

Nancy	Palais ducal : galerie.	XVI
Avioth	Lanterne des morts.	XV
Saint-Mihiel	Saint-Etienne : sépulcre.	XVI
Verdun	Cloître de la cathédrale.	XV
Chaumont	Chapelle du lycée.	XVII
Langres	Cathédrale : bas côté sud.	XIII
Vignory	Église : nef.	XII
Reims	Cathédrale : portail nord.	XIII
Montierender	Église : chœur.	XIII
Mouzon	Église : nef.	XIII
Troyes	Saint-Urbain.	XV
Saint-Dié	Cathédrale : chaire extérieure.	XV

Médaille d'Or — Exposition Universelle — Paris 1889

LE POÊLE MUSGRAVE

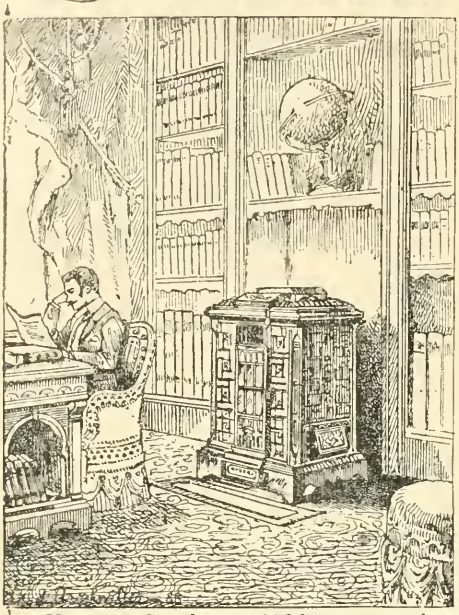

à feu continu, brûle nuit et jour

SANS DANGER NI ODEUR

Avec la commodité, la propreté et l'économie de combustible, le **Poêle Musgrave** offre tous les avantages d'une cheminée en faïence et brique réfractaire, **joli aspect, chaleur saine et agréable, et absence totale de danger.**

Une centaine de modèles à choisir, depuis un petit poêle à **36** fr. jusqu'aux caloriféres d'église.

⁂

JOLIS MODÈLES pour SALONS
à feu visible, nickelés, avec faïences artistiques

⁂

Plusieurs milliers en usage
30 ans de succès

Nouveau Catalogue 1894, avec nombreuses attestations, FRANCO sur demande

MUSGRAVE & Cie ✝ 240 Rue de Rivoli ✝ PARIS

Installation d'Écuries

Selleries, etc.

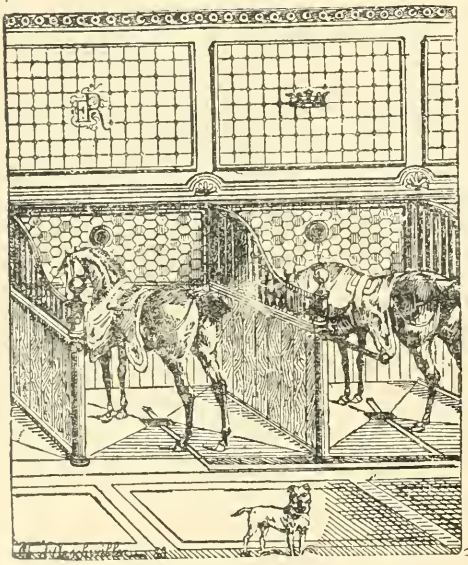

MUSGRAVE & Cie
(LIMITED)
FOURNISSEURS BREVETÉS
de S. M. LA REINE RÉGENTE D'ESPAGNE
S. A. LE KHÉDIVE D'ÉGYPTE
LL. AA. RR. LE PRINCE DE GALLES
le Duc d'Édimbourg & le Duc d'York

Fournisseurs de S. M. le feu roi des Pays-Bas, Mme la duchesse d'Uzès, M. le duc de Santo-Mauro, M. le vicomte Greffulhe, MM. les barons Adolphe et Edmond de Rothschild, M. le baron de Hirsch, M. le baron Van Zuylen de Nyevelt, la Société des Steeple-Chases de France, etc.

CATALOGUES & DEVIS FRANCO SUR DEMANDE

On peut voir nos modèles en grandeur d'exécution dans nos magasins d'exposition

240, rue de Rivoli, PARIS
(près de la place de la Concorde)

PORTRAIT de S.S. le Pape Léon XIII, par Chartran

Le célèbre portrait de S.S. le Pape Léon XIII restera le morceau le plus important peut-être de l'œuvre de Chartran. Sa Sainteté avait toujours refusé de laisser reproduire ses traits par la peinture. Cette grande faveur devait être accordée à notre compatriote dont le beau talent sut tirer un merveilleux parti de l'auguste modèle qui voulait bien poser devant lui. Les deux vers autographes, publiés au bas de chaque épreuve, garantissent son authenticité.

REPRODUCTIONS

Eau-forte. — Gravée par Courtry, un des maîtres de la gravure contemporaine. Magnifique estampe mesurant : 40 cent. de largeur sur 51 de hauteur et 70 × 95 avec marges . . . **30** fr.

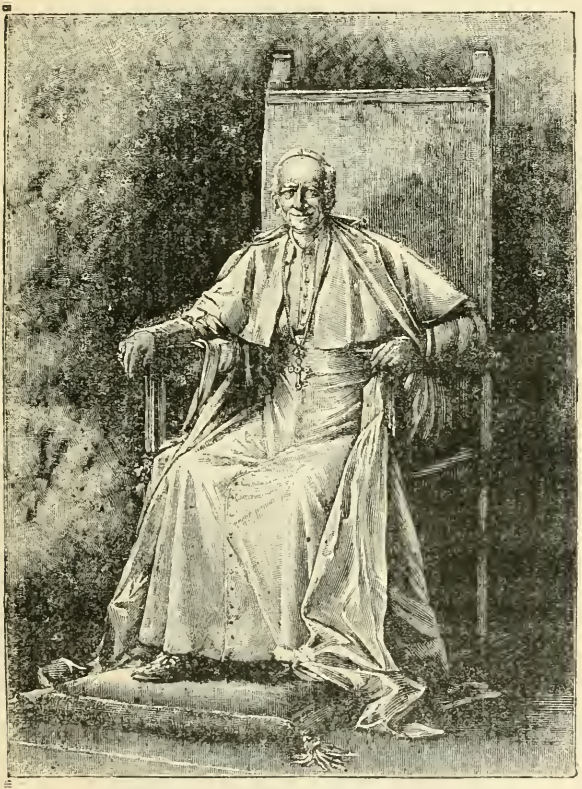

Effigiem sibi tectam oculis quis dicere falsam
Audeat? hunc similem vix jam pinxisset Apelles.

Leo P.P. XIII

Chromogravure. — Obtenue à l'aide du double procédé de la gravure directe et de la lithographie qui en font, par la vigueur des contours et la fraîcheur du coloris, un véritable tableau. Dimensions : partie gravée, 55 sur 71 ; avec marges 0,80 sur 1,08 . . . . . **20** fr.

Chromo-Carte. — Miniature coloriée, montée sur une carte forte à biseaux d'or. Dimensions : 14 sur 19 . . **5** fr.

Photochromie. — Sans aucune retouche. Les couleurs du tableau sont également obtenues directement. Planche de 30 sur 38 sur papier de format 50 sur 65 . . . . . **3 50**

Phototypie noire. 2 fr.

Chromotypographie. . . . . 0,50 c.

Taille-douce paroissien. . . . . 0,25 c.

IMAGES DE PROPAGANDE

Grand format à **10** fr. le cent
Petit — à **3** fr. le —

Ces portraits sont en couleur

*S'adresser au Directeur de l'*ÉDITION INTERNATIONALE*, 6, rue du Regard, à Paris*

EXPÉDITION FRANCO

Quinzième Année

ANNUAIRE de la Presse Française et du Monde Politique 1894

EN VENTE chez tous les Libraires

Ouvrage honoré de Souscriptions du Gouvernement.

Henri AVENEL
DIRECTEUR

Un vol. in-8 de 1,600 p., relié toile anglaise. Prix : **12** fr. — Envoi franco : **13** fr.

Le Livre d'or de la Presse française — Portraits de journalistes et d'hommes politiques
Renseignements officiels — Les Syndicats de la Presse en France — Le Monde politique — La Presse étrangère

Remanié et considérablement augmenté, l'ANNUAIRE pour 1894 contient :

Préface : *Le Journalisme et la Politique en 1894. — Mouvement des Journaux en 1893-94*

Statistique Électorale de la France

Aperçu historique des Élections depuis dix-huit ans. — Le Corps électoral : proportion et répartition des électeurs. — Les opérations électorales : les votants et les abstentions ; les voix représentées et non représentées.

Tableau général des Élections de 1893. — ***Répartition politique des Députés ayant pris part à la Législature*** 1889-93

Monographies des républicains modérés, des radicaux socialistes, des radicaux, des socialistes, des ralliés, des monarchistes, des revisionnistes. — Géographie des opinions exprimées par les électeurs depuis dix-huit ans. — Classification des députés par profession. — Ministères nommés pendant la législature 1889-1894. — Cartes, diagrammes et plans divers.

Nomenclature dévoilée des **Pseudonymes de Paris et des Départements**

Plans illustrés des Théâtres. — Bibliographie. — Sciences. — Industrie. — Agences de Publicité et Industries de la Presse.

Triple table par localité, par journal et par nom de journaliste **pour la France et pour l'Étranger.**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Rue de Richelieu, 89. PARIS

Propriétaire-Directeur :
Henri AVENEL

Office des Inventions Nouvelles

Brevets d'Invention

Directeur : A. GOOD

INGÉNIEUR DES ARTS ET MANUFACTURES

70, Rue de Rivoli, 70
(Place de l'Hôtel-de-Ville)
PARIS

Marques de fabrique • Dépôt de Modèles • Dessins industriels • Traductions techniques en toutes langues

Prix très modérés

Bibliothèque-Terquem

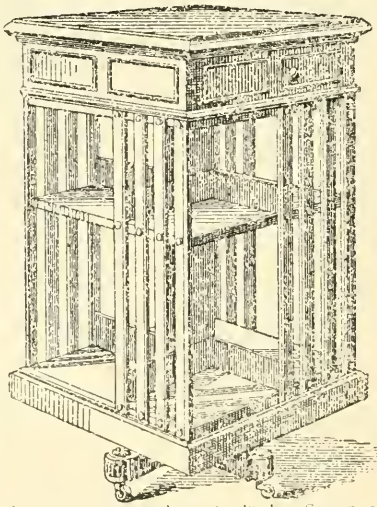

La **Bibliothèque tournante Terquem** est le complément indispensable du mobilier de l'homme de lettres, du bibliophile, de tous ceux enfin qui ont besoin d'avoir sous la main le livre de travail. Le meuble se prêtant à toutes les combinaisons de luxe, il n'est pas de salon élégant où la **Bibliothèque tournante Terquem** ne se trouve sous la forme de easier à musique, d'étagère, etc.

Nous sollicitons une visite aux magasins de vente, 19, rue Scribe, où l'on trouvera un choix des plus variés dans tous les genres et toutes les formes. — La maison ayant la spécialité des articles pour la manipulation du livre, l'amateur trouvera des *Appuis-Livres* en bois et métal, des *Porte-Dictionnaires*, des *Chevalets*, etc.

Em. TERQUEM
19, Rue Scribe — PARIS

Le

Monde Moderne

1re ANNÉE

REPRODUCTION INTERDITE
des articles et des illustrations.

DROITS DE TRADUCTION RÉSERVÉS
pour tous pays.

Le Monde Moderne

Tome I

Janvier - Juin 1895

PARIS

Albert QUANTIN, Éditeur

5, Rue Saint-Benoît, 5

... Il faut combattre le combat du Progrès, mais au-dessus des batailles, des douleurs et des joies, dominant la vie où tout est relatif, subsiste l'ART, consolateur immortel...

... Et la jeune Vénus, fille de Praxitèle,
Sourit encor, debout dans sa divinité,
Aux siècles impuissants qu'a vaincus sa beauté.

PETITE CORA

I

Le petit modèle, charmante sous le grand chapeau du Directoire, avec la jolie robe collante à rayures roses, les cheveux noirs un peu crêpus, ébouriffés, hochait la tête pendant que le peintre caressait sur la toile les contours de ce mince corps souple, ces lignes juvéniles apparaissant sous la transparence des étoffes d'autrefois.

— Oh! monsieur Georges, c'est joli, bien joli, ce costume; mais ce n'est pas comme ça que j'aurais voulu être peinte!

Elle disait *zoli,* avec un doux accent créole, un grasseyement léger, très

tendre, et de grands yeux noirs mélancoliques dans un visage d'enfant arabe, à la pâleur cuivrée.

— Ah! ce n'est pas comme ça! Et comment auriez-vous voulu être peinte, mademoiselle Cora?

Les prunelles tristes du petit modèle devinrent ardentes tout à coup, — avides devant un rêve évoqué, — et Cora répondit, la voix tremblante :

— Oh! ce que j'aurais voulu! C'est en sœur de charité que j'aurais voulu me voir!

— En sœur de charité?

— Oui; avec ces grandes ailes blanches qui battent des deux côtés de la figure. C'est si beau, cette coiffure, si beau! Et sœur de charité, c'est si bien d'être sœur de charité!... J'aurais voulu être, moi, sœur de charité, au lieu de...

Elle s'arrêta, et à ses yeux noirs montèrent de grosses larmes.

— Cora, si vous pleurez, ma petite Cora, vous n'aurez plus l'air d'une merveilleuse du Directoire!

C'était dans l'atelier de mon jeune ami Georges, à deux pas de l'église Saint-Vincent-de-Paul dont les deux tours apparaissaient par la grande baie vitrée, détachant leurs silhouettes grises sur un beau ciel bleu, un ciel de mai, léger, chargé de vie. Les yeux profonds de la petite Cora le regardaient, ce ciel de printemps, et regardaient aussi ces tours grises, nettement découpées, et cette horloge qui sonnait l'heure de l'église, et sous le chapeau rose du Directoire elle hochait toujours sa tête de petite Africaine, tandis que le peintre jetait dans un gai tableau représentant, sous une tonnelle fleurie, des muscadins et des merveilleuses attablés devant des sorbets, avec des chaises vertes, des étoffes rayées, un fouillis de couleurs claires, de cheveux blonds, de bas chinés, d'écharpes, d'éventails, de sourires, et, au fond, Paris, le grand Paris révolutionnaire vaguement entrevu à travers la brume et grondant sourdement aux pieds, aux petits pieds des muscadines riant là, du haut de la butte Montmartre ou de la colline de Belleville...

Le petit modèle était loin, très loin du tableau où elle figurait. Son regard, dont la mélancolie semblait toute pleine d'un infini désert, devenait fixe en s'arrêtant sur les tours de l'église.

— Sœur de charité!

Ses lèvres, d'un rouge anémié, ses grosses lèvres dont l'ourlet un peu renflé formait un dessin classiquement pur, ses lèvres les répétaient tout bas, ces mots qu'elle avait prononcés tout à l'heure très haut avec l'expression d'un ardent regret : *sœur de charité!*

— Et comment va la santé? demanda le peintre, tout en continuant son tableau, assis sur son tabouret, à la petite Cora debout à quelques pas de lui, dans la lumière.

— La santé, monsieur Georges? Eh bien, elle ne va pas mal, la santé!... Je crois que je m'en sortirai! Le médecin m'a donné une potion, avec de l'éther, qui me fait du bien. Je dors mieux...

Elle toussa un peu, ajoutant très vite comme pour se faire pardonner — ou s'illusionner elle-même :

— J'ai encore une toux, mais si mince!... Oh! ça va bien, monsieur Georges, ça va bien du côté de la santé... Ce qui ne va pas...

Elle s'arrêta, essayant de sourire et son visage enfantin, le nez tout petit, les oreilles mignonnes, son visage exotique exprima une tristesse navrante sous l'effort du rictus :

— Ce qui ne va pas, c'est la tête!...

— Ou le cœur. Vous pensez donc toujours à lui?

— Toujours, oui, toujours! Et toujours j'y penserai, répéta la petite créole, qui gentiment prononçait : *touzours.*

Ah! le roman de la petite Cora! Il y avait un roman, dans cette jolie tête pâle, dans ce cœur de femme-enfant il y avait un rêve, une souffrance, et la vie avait touché durement ce modèle au regard mélancolique! Le vent d'amour avait soufflé sur ces cheveux noirs, un peu crêpus, attristé ces lèvres charnues faites pour les baisers et le sourire...

Oui, il y avait de par le monde quel-

qu'un qui pour elle était *lui,* ce lui vers qui sa pensée allait et irait *touzours,* un *lui* qui l'avait oubliée, sans doute, qui ne se souciait plus d'elle, un *lui* dont elle ne savait que le petit nom, *Pierre,* un nom répété tant de fois, doux pour elle comme une caresse, adoré, ce nom, tout ce qui lui restait d'un passé qui n'était pas bien vieux, car, en vérité, quel âge avait-elle la petite Cora? Dix-huit ans!

— Mais, disait-elle tristement, on est vieille à dix-huit ans, chez nous! Surtout — et son rictus essayait encore de corriger ce que ses paroles avaient de navrant — surtout quand on n'a pas eu de chance!

II

— Ce qu'il était, *Monsieur* Pierre? (Elle l'appelait encore *Monsieur,* comme lorsqu'il lui avait adressé la parole la première fois, là-bas, à la Réunion.) Ce qu'il était! Lieutenant dans l'infanterie de marine! Et si gentil! Si bon! Petit comme moi, très blond, la moustache mince, relevée, et que j'avais plaisir à friser, du bout de mes doigts, quand il voulait bien. Nous nous étions aimés tout de suite, car les façons, pourquoi en ferait-on quand on est libre et qu'on sent bien qu'on se plaît? Plus de parents. Je restais là-bas chez une vieille tante qui voulait faire de moi une modiste. Ah! la bonne idée! Ils sont jolis, les chapeaux qu'on fait dans l'île!... Alors comme j'étais libre, je vous dis, je m'étais donnée à Pierre, ne me demandant pas et ne lui demandant pas s'il m'épouserait, je me disais seulement : « Puisqu'il m'aime, il fera bien de moi sa femme, je n'ai aimé que lui, je n'aimerai que lui, je suis une honnête fille comme il est un honnête homme! » Et je l'aimais, oh! de toutes mes forces, de tout mon cœur! Quand il m'avait à son bras, lui si gentil, quand je m'appuyais contre les galons d'or de sa tunique, je me sentais plus fière que si on m'avait nommée présidente de la République. Il y a de l'infanterie de marine casernée dans le faubourg Poissonnière. Quand je passe devant pour venir rue Lafayette, je m'arrête, monsieur Georges, et je les regarde, ces uniformes, ces épaulettes jaunes, et je me dis : « Je vais peut-être l'apercevoir, lui! » Quoiqu'il ne soit pas à Paris, j'espère toujours, et quand j'ai regardé un moment les petits *marsouins,* — vous savez, on les appelle comme ça, c'est lui qui me l'a dit, — je ne garde pas longtemps les yeux secs. Tout le passé me revient.

C'est vrai, je revois l'île, la mer, les bateaux de là-bas, notre ciel, nos arbres. Tout cela quand un fantassin passe. Ils n'ont pas, ici, l'uniforme blanc des tropiques. Mais ce sont eux, les *marsouins* de chez nous, ses soldats! Alors je rêve! Puis je me dis : « Tu es bête, ma pauvre Cora, tout cela est fini; tu n'es plus au pays, tu es à Paris, et c'est triste, Paris, et c'est dur d'y vivre! »

Ah! je regrette le temps où je lui servais d'interprète à lui, car j'ai fait campagne, j'ai fait colonne avec l'infanterie de marine, à Madagascar, et j'aimais ça, le danger, les fatigues; il avait sous ses ordres les volontaires de la Réunion, à Farafate, et j'ai marché contre les Hovas, oui, moi, et je n'avais pas peur, non, je vous jure. Ça m'amusait, la canonnade à Majunga, et aussi quand les fusiliers marins attaquèrent au bord du Bonnamary. Et il fallait entendre siffler les balles. Pss! Pss! Mais qu'est-ce que cela me faisait, les balles? J'étais avec *lui.*

Ses hommes l'adoraient comme moi. Le lieutenant! Oh! quand ils avaient dit le lieutenant, on aurait cru qu'ils avaient parlé du bon Dieu! Partout où il leur disait d'aller, ils allaient. Il les lançait dans la brousse et, les dépassant, il marchait le premier. Lui pas très grand, moi toute petite à côté de lui, nous disparaissions presque dans les herbes. Quelquefois, nous cachés là, je l'embrassais, pendant les coups de feu. J'avais un *gri gri* que m'avait donné un sorcier du pays. Cela nous a préservés de tout. Le capitaine, qui m'avait autorisée à suivre la colonne comme interprète, mourut du

tétanos, un soir. Il avait reçu une blessure dont il disait « : Ce ne sera rien » ; — et il marchait toujours. — Pierre le soignait mieux qu'un chirurgien. Le capitaine mourait en disant : « C'est affreux! affreux!... Crever là! Non, c'est face à l'Allemand que j'aurais voulu mourir!... Ah! ce pays! Chien de pays!... Lieutenant, je vous confie nos hommes. Ramenez-en le plus que vous pourrez en France, de ces braves garçons! » J'entends encore cette voix du capitaine, ce râle : « Crever là! crever là! » Et comme, tout bas, je lui disais, à Pierre : « C'est affreux, c'est vrai », il me répondait gravement, lui qui riait toujours : « Qu'est-ce que tu veux? C'est le devoir! »

Je pense encore à tout cela et je me dis : « Tout de même la fatigue, les balles, le manque d'eau, la brousse où se cachait la mort, les nuits où l'ennemi guettait, c'était le bon temps! Je voudrais revivre ces heures-là!... Elles sont si loin! »

Et, un beau jour, la colonne rentra à Tamatave.

On avait laissé le capitaine dans un trou, très loin, avec d'autres. Pierre était le chef et revenait tout joyeux, aussi noir que moi, par exemple, brûlé du soleil, et le gouverneur lui fit des compliments, ah! des compliments, comme dans les livres!... J'étais folle de joie, moi, de ce succès-là. Je lui disais : Ils vont te nommer au moins colonel! — Un lieutenant, y penses-tu! Tu es donc bête, ma petite Cora? — C'est vrai, j'étais bête; mais on l'aurait nommé général là, tout de suite, j'aurais trouvé cela juste!

Si je m'étais doutée que cette campagne allait me séparer de lui et qu'on le rappellerait en France, à Paris, sous prétexte d'avancement! C'est pourtant ce qui arriva. Il me l'annonça un matin, tout rayonnant, sans voir que je devenais triste... Il partait pour la France. Ça l'étonnait de me voir aux yeux des larmes. Probablement en arrivant il trouverait, disait-il, sa nomination pour la croix à l'*Officiel*. J'étais contente parce qu'il était content, mais j'étais désolée aussi, ah! oui, bien, bien désolée parce qu'il ne devinait pas toute la peine que j'avais malgré sa joie... à cause de sa joie, qui sait?

Il ne pouvait pas m'emmener, à ce qu'il paraît. Impossible. Un navire de l'État, ce n'est pas comme la brousse, on ne peut pas s'y cacher, non. Alors je me disais : « Où est la brousse, où est-elle avec le danger, les coups de fusil, les Hovas, le tétanos? C'était meilleur! » — Mais, au moins, s'il ne pouvait pas m'emmener, il m'écrirait. Oh! pour ça, oui! Il me le promettait. Est-ce qu'il oublierait Cora, petite Cora?

— Si j'avais du talent, tu serais ma Rarahu!

Il disait ça, je ne comprenais pas. J'ai compris depuis. Depuis que vous m'avez prêté le livre, si joli.

Il disait encore en m'embrassant :

— Tu es à encadrer avec ta frimousse si drôle et si... si...

Oui, il disait : Charmante!... A encadrer! J'étais destinée à être modèle, monsieur Georges, vous voyez! Oh! cela lui faisait gros cœur de me quitter, je le sentais bien! J'avais beau lui dire : — Cache-moi quelque part, emporte-moi, tu emportes bien tes bibelots? Elle se fera si petite, si petite, toute toute petite, ta petite Cora; on ne la verra pas! — Non. Toujours la même réponse : « Tu es bête! » ou : « Tu es folle! » Oui, c'est vrai, on est un peu tout ça quand on aime trop!

Et puis, voilà, le jour vint où le bateau l'emporta. Le départ, le dernier baiser, la dernière prière faite tout bas dans l'oreille : « Tu m'écriras! tu m'écriras! » La dernière caresse de sa moustache blonde sur ma bouche : « Oui, oui, petite Cora, oui, petite Cora, je t'écrirai! » Et puis cette barque qui l'emmène, son dernier geste de la main, ce bateau où il monte et où il disparaît comme si un gros requin l'avalait. Et puis encore le bateau qui s'en va, s'en va, devient tout petit, la vapeur qu'on ne voit plus, le bateau même qui est un point, un tout

petit point, qui rapetisse, rapetisse | seule dans le monde, sur cette terre

encore, et puis rien, plus rien! Plus de Pierre! Plus d'amour! Petite Cora toute | où je n'avais plus personne à aimer! D'abord, je me disais : « Il reviendra. »

Ou encore : « On oublie! Il paraît qu'on oublie!... » Mais les jours passaient et je n'oubliais pas, et il ne reviendrait jamais! Alors si vous saviez comme je devenais triste! Plus de goût à rien. Un ennui lourd, lourd comme un jour d'orage de chez nous, et des envies de mourir, des étouffements de tristesse. Mourir, oui, j'y ai songé plus d'une fois, allez, et sans poser, parce que j'étais trop malheureuse de vivre sans *lui*. Puis, dans ma tête, une idée entra, une idée folle, une idée fixe, le retrouver, aller en France puisqu'il était en France. Et sou par sou, travaillant comme je le pouvais à des chapeaux, me voilà économisant le passage sur le paquebot qui va à Marseille. Oh! la dernière classe! Avec les colis et les pauvres. Qu'est-ce que ça me faisait?

Vous allez rire, je me disais : « A Paris, l'infanterie de marine est à Paris! Je l'y retrouverai bien. » Et savez-vous comment je comptais retrouver Pierre? Sur la grand'place. Oui, ce Paris, je me le figurais comme un grand village où il y avait, ainsi que chez nous, une grande place où se tenait le marché, où l'on faisait de la musique, où l'on se rencontrait en se promenant.

Quand je répétais, sur le bateau : « Je vais chercher quelqu'un sur la grand'place, à Paris », on riait de moi, on croyait que je plaisantais. Mais je laissais rire. J'avais mon idée, je la voyais de loin, la grand'place, et Pierre s'y promenant, le sabre au côté, avec son joli casque de toile blanche.

Et c'est comme ça que je suis venue à Paris, ne restant même pas un jour à Marseille, arrivant ici tout de suite et demandant, dans le petit hôtel, près de Mazas, où j'étais descendue, mon pauvre mince bagage à la main :

— La grand'place, s'il vous plaît?... Où est-elle, la grand'place?

Vous devinez si la logeuse et ses garçons ouvraient des yeux. La grand'place? Mais il y en avait plusieurs. La place de la Concorde, la place Royale, la place de la Madeleine, la place de la République... Et d'autres. Tant de maisons, tant de places! Et toutes ces rues, tous ces boulevards! Il me faisait peur, à présent, Paris. Où étais-je venue, mon Dieu? Comment trouver Pierre dans ce village qui était un monde?

J'allais çà et là, je cherchais, j'interrogeais. Et je voyais bien qu'on me prenait pour une pas grand'chose. Au ministère, on me dit : « Avez-vous les noms, prénoms, état de services, de ce Pierre? » — Non, je n'avais rien. Je l'appelais Pierre, et je l'aimais, voilà tout ce que je savais. Je m'étais présentée dans les bureaux, à la caserne même, la *Nouvelle France* on l'appelle; mais j'y avais été si mal reçue, comme une rôdeuse, une on ne sait pas quoi, que je n'osais plus y retourner... Non, je n'y suis plus retournée... Les épaulettes jaunes, quand je voulais les interroger, dans la rue, riaient de moi ou voulaient rire avec moi, ce qui est pire... Alors je me dis : « Attendons, compte sur le hasard, ma pauvre Cora! » Ça a l'air bête et ça a l'air fou, n'est-ce pas? Eh bien, c'est vrai, j'étais venue me jeter à ce grand Paris sans savoir rien de plus et sans avoir autre chose en poche que soixante-cinq francs, qui filaient vite...

Ah! quand je rentrais, le soir, rue de Lyon, dans ma petite chambre, si triste avec son papier déchiré, je regrettais souvent la Réunion et même Tamatave. Et je pleurais. Mais voilà, essuyant mes yeux, je me disais : « N'importe, Cora, tu as bien fait de venir. Tu le retrouveras. Au milieu de tous ces gens qui passent, tu le retrouveras un jour ou l'autre. Du courage, ma fille! » Et j'en avais, du courage. Parmi tout ce monde où je ne connaissais personne, je me faisais l'effet d'un caillou tombé dans la mer. Puis, comment vivrais-je quand j'aurais dépensé mon dernier sou? Des chapeaux, je n'en savais pas faire d'aussi jolis que ceux qui m'attiraient quand je passais devant les boutiques. J'avais des peurs, quand j'y songeais! Et puis, ce quartier, le soir, où des rôdeurs, quand je rentrais, me disaient d'un ton si inquiétant, quand

je passais devant un bec de gaz : « Bonsoir, la moricaude! » ou : « Eh! grain de café! Gentille tout de même! »

Sans le retrouver, ni sur la grand'place, vous comprenez, ni ailleurs, j'arrivai comme ça à n'avoir plus de quoi payer ma chambre, à me demander comment je mangerais demain et si je ne me flanquerais pas à l'eau ce soir. C'est vrai, monsieur Georges, j'en étais là! Et je le dis à la logeuse, m'excusant de ne pas la solder, la priant d'attendre. Je me présenterais à toutes les modistes. Je trouverais bien de l'ouvrage. Après tout, j'étais adroite. Mais quant à m'en aller de Paris sans l'avoir revu, *lui,* non, je ne voulais pas, je ne voulais pas! Ah! à aucun prix, ça, par exemple!

C'était une brave femme, la logeuse. Elle me dit comme cela de compter sur elle. Elle verrait, tâcherait de me caser. Et, de fait, c'est elle qui m'a empêchée de mourir de faim, mais comment?..... Oui, voilà : il y avait parmi ses locataires un ancien directeur du théâtre de Cherchell, ou de Blidah, ou de Biskra, enfin, je ne sais quoi, une ville en Algérie. Il était venu à Paris avec toute une cargaison de costumes arabes, de robes de gaze, de foulards, de colliers de sequins, de babouches de pacotille, et deux grosses juives d'Alger, deux sœurs, je crois, qu'il traînait à Paris en leur disant qu'il voulait fonder un concert algérien à l'instar des *musicos* tunisiens de la rue du Caire... M. Castelbiel cherchait un local et une troupe... Le local, il l'avait trouvé, faubourg Saint-Martin. Une petite brasserie qui venait de faire de mauvaises affaires. On la décorerait d'étoffes algériennes, on draperait, au fond de la salle, quelques planches qui formeraient estrade. On mettrait sur la porte, en peignant des croissants dorés et des caractères

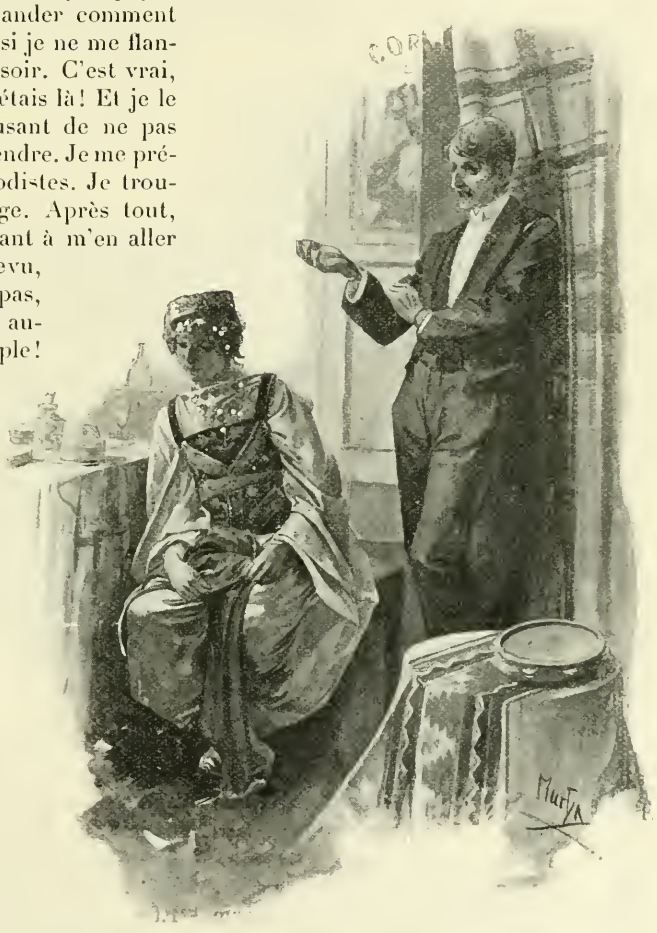

arabes : *Concert du Prophète. Boissons et danses de premier choix.* Et les deux juives, en costumes de leur pays, chanteraient des chansons algériennes...

Mais elles ne pouvaient pas danser, les deux grosses personnes massives. Ou elles danseraient mal. « Trop de ventre, disait M. Castelbiel lui-même. Avec elles, la danse du ventre serait la danse des grosses caisses! » C'est alors que le direc-

teur du *Concert du Prophète* songea à moi, qu'il avait vue passer, et en parla à Mme Souverain, la logeuse. Est-ce que je ne voudrais pas entrer avec lui dans la brasserie du faubourg Saint-Martin? Cent sous par jour, des costumes de choix, et pour cela il me suffisait de danser.

— Mais, madame, disais-je à Mme Souverain, qui m'en parlait, je ne sais pas danser, moi! Je n'ai jamais dansé! Jamais!

— M. Castelbiel prétend qu'il ne faut pas savoir danser pour danser la danse du ventre. Il déclare : il suffit de donner un torticolis à son corps.

— Mais, madame, la danse du ventre, pensez donc!...

— Oh! ma chère petite, répondait Mme Souverain, l'année de l'Exposition, c'était tellement à la mode que toutes les grandes dames du faubourg Saint-Germain la dansaient chez elles pour être agréables à leurs invités!

Elle me disait tout cela, qui m'étonnait un peu, et elle me troublait en me répétant, ce qui est vrai, qu'on ne trouve pas facilement cinq francs par jour. Et puis M. Castelbiel arriva là-dessus. Un Marseillais, tout feu, tout flamme, et parlant fort et parlant tout le temps!

« Savez-vous bien ce que je vous offre, mon enfant? Ce n'est pas seulement la vie assurée, c'est le premier échelon vers la gloire! A Paris on arrive à tout, pourvu qu'on débute. Vous êtes jolie, vous avez un type, — oui, un type; — qui sait si, en dansant au *Concert du Prophète,* vous ne faites point le premier pas vers les planches de l'Opéra? Marie Sasse — vous avez bien entendu parler de Marie Sasse — est sortie d'un concert du faubourg du Temple pour entrer à Académie impériale de musique! Qui sait si vous n'y entrerez pas de même, maintenant qu'elle est devenue nationale? (Oh! je me rappelle tout ce qu'il me disait.) Vous ne savez pas danser, assurez-vous? Erreur! toutes les femmes savent danser, comme tous les canards savent nager. La danse fait partie des charmes de la femme. Vous n'avez jamais dansé la danse du ventre? Eh bien, vous ferez semblant de la danser. Vous danserez des bras, vous danserez des épaules. Avec vous, ce sera toujours bien. Elles étaient moins agréables à voir que vous, les almées de la rue du Caire! Et puis vous aurez un si joli, si joli costume! De la gaze, une ceinture d'or, des pantoufles roses! Vous voulez retrouver à Paris quelqu'un qui vous est cher? Mais c'est un moyen de le retrouver, précisément. C'est même le meilleur moyen. Il doit aimer l'art, votre inconnu. Quand il verra annoncer l'ouverture du *Concert du Prophète,* qui nous dit qu'il ne viendra pas faubourg Saint-Martin? Et comment voulez-vous qu'il sache que vous êtes à Paris? Une aiguille dans une botte de foin! Tandis que s'il lit sur une affiche, en grosses lettres — la vedette, je vous promets la vedette : *Débuts de Mlle Cora Berthier, danseuse orientale;* je dis *orientale* pour ne pas tromper le public. Vous êtes *Orientale,* vous n'êtes pas *Algérienne.* Fatma et Medjé sont Algériennes... s'il lit cette affiche, parbleu, il accourt, il vous applaudit, il saute sur l'estrade, il vous embrasse et vous l'avez retrouvé! »

C'est vrai, j'ai dans l'oreille toutes ces paroles de M. Castelbiel comme si je les entendais encore! Ah! langue de miel! L'idée que je pouvais, en mettant mon nom sur une affiche, retrouver Pierre, attirer son attention, le revoir, emporta tout. Tant pis! Je danserais. Je me mettrais des sequins dans les cheveux et je montrerais mes bras nus, sous la gaze. Et je dansai. Il paraît que M. Castelbiel a raison : toutes les femmes dansent bien, puisque je ne dansais pas mal. La danse du ventre, dans la fumée de la petite brasserie, avec les applaudissements accompagnés de bruits de cuillers sur le verre des bocks. Et, tous les soirs, dans cet air chaud, sentant le tabac, qui me prenait à la gorge et me faisait déjà tousser; tous les soirs, regardant la foule, du haut de l'estrade, pour voir, à travers le brouillard, la poussière, s'il n'était pas venu, *lui,* attiré par la belle affiche où

figurait mon nom, écrit très gros, et si, parmi tous ces visages inconnus, je ne découvrirais pas le sien, celui de Pierre! Ah! bien oui! J'avais beau chercher, aller d'une figure à l'autre, jamais je ne l'ai vu, jamais. Et d'ailleurs, s'il était venu, s'il avait été là, je n'aurais pas eu à attendre pour l'apercevoir, je l'aurais deviné. Avec mon cœur, sinon avec mes yeux. Tout mon moi eût été à lui.

Non, la danse du ventre, les tambourins frappés par Fatma et Medjé, les chansons d'Alger accompagnant mes déhanchements, et voilà tout, pas de Pierre. Et je rentrais chaque minuit dans la petite chambre que j'avais louée faubourg Saint-Martin, plus triste qu'autrefois dans l'hôtel de la rue de Lyon où j'allais encore très souvent interroger Mme Souverain : par hasard, — n'était-il pas venu me demander là, — est-ce qu'on sait?

Je n'étais pas heureuse, pensez! Il m'ennuyait, ce métier de saltimbanque! Mais, que voulez-vous? il faut vivre. C'est ce que me disait un vieux comédien, M. Brichanteau, que M. Castelbiel avait engagé, et qui récitait des poésies entre deux de nos danses. M. Castelbiel appelait ça le *numéro classique*.

— Mais voilà le problème, me disait-il, M. Brichanteau. Durer, mon enfant, il faut durer. Quand on dure, on a sa revanche. Vous l'aurez, vous qui êtes jeune; je l'aurai, moi qui suis vieux! Pensez que j'ai joué la tragédie avec Rachel en Amérique, moi, — j'étais tout gamin, — que je suis élève et émule de Beauvallet, mon professeur jaloux de moi, et que cependant, vous le savez, je dis des vers dans un café-concert, fidèle à Corneille jusque dans un caboulot. Résignons-nous, mon enfant, patientons, croyons à l'art, nous avons l'avenir!

Et, comme je lui répondais que l'art, je ne m'en inquiétais pas, moi, et que la danse du ventre, ce n'était pas mon métier, ça, il répliquait — parce que je lui avais conté mon histoire avec Pierre :

— Eh bien, vous aurez votre re-

vanche, absolument comme moi! Vous à dix-huit ans, moi à soixante! J'aurai la gloire et vous aurez l'amour!

Pauvre M. Brichanteau, si bon, si paternel, me disant: « Vous valez mieux que ça... comme moi. Nous sommes les otages du destin! Vous ridiculisez votre beauté par des torsions, je verse à la muse, au lieu d'ambroisie, des bocks de bière! » Il me faisait sourire, — oh! je ne me moquais pas de lui! — il me consolait.

Et voilà : les jours passaient, les mois, des mois qui n'en finissaient pas, et ils passaient comme si j'avais rêvé. C'était si long et ça allait si vite! Le *Concert du Prophète* ne réussit pas. On ferma les portes. M. Castelbiel partit, allant on ne sait où, laissant sur le pavé les deux juives, sans compter M. Brichanteau. Lui, Brichanteau, se réfugia où il put, entra comme figurant à l'Ambigu, je crois. Et puis on nous offrit, à Medjé, à Fatma et à moi, de danser au Moulin Rouge, toujours la danse du ventre, dans l'intérieur d'un grand éléphant, d'un éléphant monstre, acheté à un établissement qui n'avait pas réussi pendant l'Exposition, *le Pays des Fées*. C'est là que vous m'avez vue, monsieur Georges, moi dansant toujours, — dans le ventre d'un éléphant, cette fois, — et toujours regardant s'il ne viendrait pas, si je ne le reconnaîtrais pas... Ah! je désespérais de tout quand vous m'avez rencontrée! Malade, d'ailleurs, avec une mauvaise toux prise là-bas, au *Concert du Prophète...* Puis, si ennuyée de danser éternellement au son du même tambourin des deux grosses juives accroupies là et si bêtes!... Aussi, quand vous m'avez proposé de poser pour vous, vous avez vu, oui, vous avez vu comme ça m'a fait plaisir. C'est vrai, ça me changeait. Je respirais un autre air. J'étouffais là-bas. Et puis j'ai mal là, dans la poitrine, ça me brûle. Je n'aime pas l'hiver, le brouillard de Paris; il me faut du soleil, à moi, vous comprenez. La chaleur de votre poêle, c'est bon, n'est-ce pas? Ça me réchauffe le dos, mais cela me cuit dans la gorge un peu. Je voudrais qu'il fût fini, l'hiver, pour aller prendre du soleil à la campagne, quoiqu'il soit bien pauvre, le soleil de France, à côté de celui de chez nous! Mais, du soleil, ah! du soleil, quel qu'il soit, j'en ai soif, j'en ai besoin!

Et, pendant qu'elle parlait, la petite Cora, ses yeux, — ces grands yeux noirs où de l'alanguissement navré traînait comme de la brume, — ses yeux s'animaient, s'allumaient. L'espoir de revoir du soleil les enflammait comme si l'idée même de ce soleil, de cette chaleur et de cette clarté fût liée à l'image de l'officier disparu, de ce Pierre cherché dans la *grand'place*, du cher et doux autrefois resté là-bas, si loin, au delà de la mer immense!

Puis, un sourire d'enfant, un désir d'enfant, venant tout à coup à cette petite tête de créole frêle et anémiée :

— Oh! et puis ce que je voudrais aussi, je vous le répète, oui, ce que je voudrais, ce que je voudrais tant et tant, c'est mon portrait en sœur de charité! Être sœur des pauvres, j'aurais aimé ça, moi!

— Votre portrait, petite Cora, avec la coiffe blanche, vous l'aurez!

— Vrai?

Elle frappait des mains, toute joyeuse, comme une toute petite à qui l'on eût promis un jouet.

— Oui, vous l'aurez!

— Tout de même, voyez, voyez comme on est drôle! dit-elle, tout à coup redevenue mélancolique. Pierre! oui, Pierre! Je ne le reverrai plus, je ne le retrouverai pas, c'est sûr! Eh bien, l'idée de me voir en sœur de charité, ça me console. Il y en avait, là-bas, des sœurs de charité, qui soignaient les soldats de France quand ils mouraient d'une insolation, d'une colique ou d'une balle. Il me semblera que c'est moi qui le soigne!

III

J'avais, de cette vision de la petite Cora, de ce petit corps grêle et exquis, de ces yeux profonds, si tristes, de cette douce voix zézayante, de cette fille d'Afrique costumée de la robe de soie d'une muscadine, emporté un souvenir touché, tant il y avait de charme tendre, de résignation fataliste dans cette jolie créature qui, pour retrouver l'ami perdu, s'était livrée aux hasards de la vie de Paris, comme un chien se fût jeté à la nage pour suivre son maître emporté par le bateau, — et qui, partant de là-bas, naïve, confiante, était tombée dans le brouhaha, le fourmillement, l'engrenage de ce monstre qu'est Paris, en disant :

— Connaissez-vous un gentil officier blond qui s'appelle Pierre, et où est la grand'place du village que je l'y retrouve?

Pauvre fille! de la sœur de charité, elle n'avait pas seulement l'appétit du costume, elle avait aussi la vocation et le cœur. Puis je l'avais à peu près oubliée, souriant parfois cependant, quand j'y songeais par hasard, de cette folie de confiance qui l'avait poussée à traverser les mers pour courir après l'amour. Un soir, à la Porte-Saint-Martin, dans *Cléopâtre,* parmi les esclaves groupées autour de la reine étendue sur sa terrasse, allongée comme un serpent au soleil, je crus reconnaître le petit modèle de l'atelier ami, et la regardant plus longuement à la lorgnette, je la retrouvai, en effet, la petite Cora, non plus sous le costume de soie rayée de la merveilleuse, mais entourée, caressée des plis transparents d'un vêtement de danseuse égyptienne, des ornements d'or au front, aux poignets, aux chevilles; et pendant que la reine alanguie suivait d'un œil morne, au fond du ciel bleu, comme un vol d'ibis, son insatiable rêve, la danseuse d'Égypte dansait, sur un air monotone et lent, cette danse de la rue du Caire, qu'elle avait mimée et dansée, pour vivre, dans le cabaret fumeux de Castelbiel.

Cora! la petite Cora! le petit modèle qui avait pour chimère de se voir peinte en sœur de charité! Elle m'apparaissait là, transformée, son teint brun éclairé par la rampe d'une lueur pâle, et les torsions de son mince corps de créole donnaient vraiment la sensation d'une almée d'Égypte à ce public accouru là, et qui ne se doutait guère du pauvre roman d'amour qui attristait cette pâle petite tête aux cheveux dénoués et faisait battre ce petit cœur enfantin sous les vêtements de gaze et les maillots du costumier.

Et je me disais:

— Bah! maintenant roulée par la vie de Paris, emportée, prise dans l'engrenage du théâtre, elle oubliera, la petite Cora! Et adieu donc à l'ami Pierre!

Elle n'était plus sans doute la petite ignorante débarquant dans le grand village pour retrouver le bien-aimé; elle était la danseuse applaudie de *Cléopâtre* et j'allais rencontrer, quelque jour, sa photographie à la vitrine des papetiers.

Puis encore des mois passèrent, et plus que des mois, et j'avais oublié la petite danseuse, lorsqu'une lettre vint me la rappeler, lettre touchante, poignante, écrite par elle sur un ton très doux de prière... Elle demandait une apostille pour une pétition qu'elle adressait au ministre de la marine.

Malade, poitrinaire, disait-elle, la mort à Paris lui faisait peur. Elle voulait retourner à la Réunion, revoir le pays, retrouver son ciel, le soleil d'autrefois, la vie. Elle en avait assez de ce Paris qui la tuait. Elle avait peur de la misère et de ce qu'elle traîne à ses jupes trouées, la maigre mégère. Partir! Elle mettait, la petite Cora, autant de fièvre à vouloir partir qu'elle en avait mis à venir ici chercher Pierre. Mais voilà, pour partir, il fallait de l'argent. Elle tremblait de se retrouver, avec cette toux qui la minait et « ce mal partout » qu'elle avait, dans l'entrepont étouffant du navire. Et elle sollicitait du ministre le rapatriement, avec la grâce de n'être pas mise

à la troisième classe, de pouvoir humer l'air libre de la mer et regarder, la nuit, les étoiles...

Le paquebot devait quitter Marseille le 3 avril. Cora demandait à partir dès les jours froids de janvier. Elle savait sans doute que c'est long à revenir, les réponses officielles. La demande de la pauvre fille ne regardait pas le ministère de la marine; mais — comme on lui répondait en style administratif — elle « rentrait, par son objet, dans les attributions de M. le sous-secrétaire d'État des colonies, à qui, par suite, elle était transmise... »

Et, toussant, dans quelque chambre triste, la petite Cora attendait, vivant des quelques sous économisés depuis les soirs de la Porte-Saint-Martin et se demandant si ses économies — et ses forces, pauvre fille — iraient jusqu'à ce mois d'avril, ce départ de printemps vers

le soleil. Elle n'avait même plus le goût de poser pour son portrait en coiffe blanche... Sœur de charité?

— Non.

Trop fatiguée. Et trop maigre. Je serais si laide! Non, non, disait-elle, je vous laisserai ma photographie du temps que je pouvais me croire jolie. Vous lui mettrez la coiffe blanche de la sœur et vous ferez le portrait de mémoire... Vous me l'enverrez *là-bas!*

C'est bien loin, là-bas!

Elle est partie, par ce mois d'avril, la petite Cora, partie pour le pays où est né son rêve. Ce fantôme d'amour qu'elle a poursuivi, elle le retrouvera encore *là-bas,* elle le retrouvera plus sûrement que dans les rues boueuses du *grand village.*

Et je pense souvent à elle, à cette fine tête d'enfant, à ces yeux rêveurs, à cette voix caressante de créole si douce, à cette supplication du petit modèle :

— Oh! monsieur Georges, en sœur de charité, c'est si *zoli!* C'est comme ça que j'aurais voulu être peinte!

Et je me dis aussi que, peut-être, sur l'oreiller blanc où la petite créole aura laissé tomber sa tête brune, quelque coiffe blanche de sœur de charité s'est déjà penchée, *là-bas,* — la grande coiffe qu'elle trouvait si jolie, la coiffe aux larges ailes de papillon blanc, — et qu'une voix de femme aussi douce que la sienne, une voix murmurante entre les ailes blanches aura dit tout bas au petit modèle, à la petite Cora si fatiguée, si fatiguée et fermant ses yeux pour toujours :

— Dormez, petite Cora, dormez bien!

Et elle se sera endormie ainsi, la petite Cora, sous l'aile de la *zolie* coiffe blanche, elle se sera endormie pour rêver du bon ami Pierre qu'elle cherchera encore sur la *grand'place* d'un plus grand village, de cet autre monde plus vaste encore et plus inquiétant que le nôtre : l'infini!

Rêvez toujours, petite Cora!

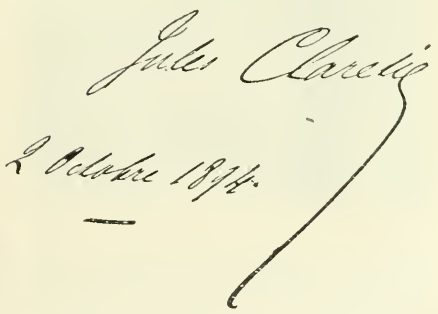

POUR

FONDER UNE REVUE

Il existait en France, au 1er mai 1894, 6,263 publications périodiques, tant à Paris que dans les départements. Dans le reste du monde, il y en a proportionnellement davantage. Pour fonder une nouvelle revue, la première condition requise est donc un peu de folie.

Ce don-quichottisme admis, encore convient-il, dans notre siècle utilitaire, d'avoir un objectif plus précis que des moulins à vent. Il faut une raison d'être, cette raison serait-elle illusoire. De tant de revues qui se publient, n'en est-il

Si l'on tient aux douceurs de la vie, au charme d'écouter pousser les feuilles du printemps, aux rêves dorlotés des longues nuits d'hiver, à tout ce qui constitue la sagesse, il faut avoir la cruelle philosophie d'y renoncer. Entrer dans le cycle infernal de la presse, oublié par Dante parce qu'elle ne sévissait pas de son temps, est le plus bel acte de Foi qui se puisse voir : évidemment, l'autre monde seul pourra récompenser des peines que l'on prendra dans celui-ci.

donc point qui rendent inutile toute tentative nouvelle ?

Pour étreindre une science aujourd'hui, on est obligé de se spécialiser dans ses spécialités mêmes. Un historien, un médecin, un agriculteur sont condamnés à des publications particulières et qui vaudront d'autant mieux qu'elles ne rechercheront pas d'autres agréments que leur utilité propre. Le domaine de la littérature et de l'art

exige, lui aussi, pour être bien connu, des études suivies, sans trop d'excursions sur les terrains étrangers. Les diverses industries demandent à être approfondies dans leurs détails.

Aucune revue ne saurait avoir la prétention de répondre à ces besoins multiples. Il lui faudrait des milliers de pages dont la plus grande partie serait incompréhensible à chaque catégorie de lecteurs qui ne trouverait son profit que dans quelques-unes.

Mais si les revues spéciales sont inéluctables, c'est un besoin impérieux de l'humanité de ne point s'isoler, et l'esprit veut être tenu au courant de la marche générale du progrès. *Il faut avoir des clartés de toutes choses.* Pas trop, car le temps manquerait; assez cependant pour comprendre des conversations, pour avoir la tranquillité de ne point garder des ignorances coupables, pour sentir enfin que l'on fait partie du *Monde moderne.*

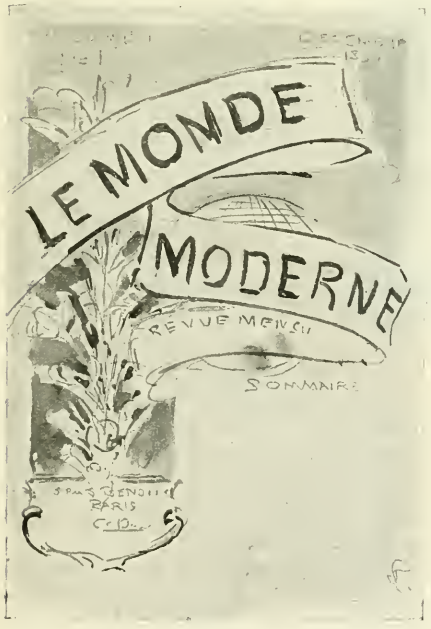

Voici un premier besoin; il en est un second. Le tourbillon quotidien précipite les événements et les idées avec une telle rapidité que la réflexion n'a

point le temps de naître. Les journaux du matin et du soir forcent votre pensée en même temps que votre attention : on ne s'appartient plus. Les publications hebdomadaires se disputent également l'actualité. Cela est bien, cela est volontiers nécessaire; mais se ressaisir est utile aussi. Revoir les choses à tête reposée est un salutaire délassement de l'esprit; il semble un instant qu'on jouisse du *suave mari magno...*

Aussi a-t-on déjà compris le programme arrêté et la périodicité choisie. La forme sera une conséquence logique de ces prémices. Pour passer en revue l'universalité des choses et pour les bien voir, l'illustration s'impose. La mémoire des yeux est plus durable que celle de l'entendement, et, d'ailleurs, la gravure est une obligation à l'exactitude; quand une carte précise accompagne une description géographique, le narrateur ne peut pas commettre d'erreur de route.

Son siège ainsi fait, l'éditeur n'a donc plus qu'à se mettre en campagne. Mon

Dieu! quand il vient demander à un auteur d'honorer de sa collaboration la Revue naissante, il est reçu poliment. S'il existe encore un reste de légende contre la gent littéraire et artiste, il faut avoir le courage de déchirer les derniers voiles. Ces messieurs sont bien élevés; ils ont rarement de grands cheveux; ils ne se livrent plus à des orgies condamnables. Les rapports sont donc courtois. Ils ne meurent plus de faim non plus; nombre de bouts de crayon ou de petites plumes valent de jolies fermes en Beauce. On est sur un terrain d'affaires. En somme, cela peut aller.

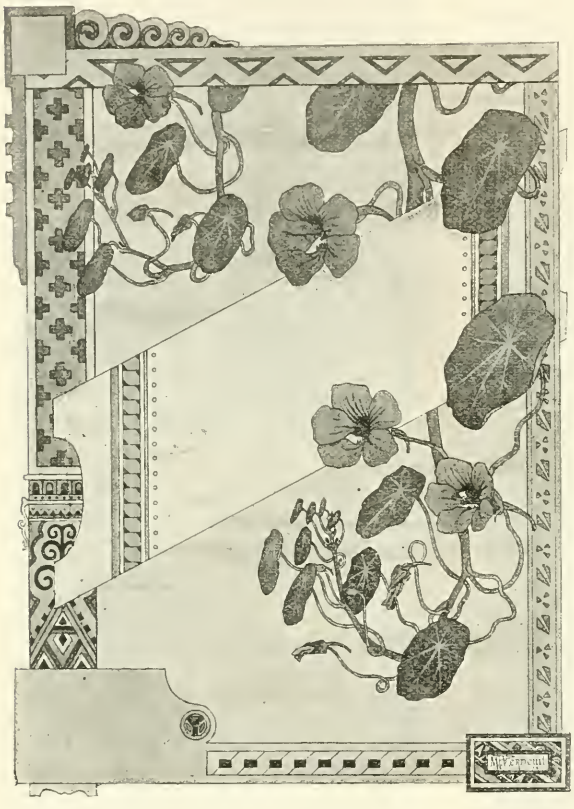

Sur ce point, tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il n'y avait pas la vie, cette diable de vie où l'homme ne fait que s'agiter et qui vient tout brouiller. « Je suis désolé, cher monsieur, je vous avais promis mon article pour aujourd'hui, *mais...* » et ce *mais,* c'est un rapport à lire à l'Académie, un enfant qui tombe malade, un voyage indispensable, un mariage où l'on est témoin ou un enterrement où l'on est orateur, un simple oubli déguisé, etc., etc. Peut-on raisonnablement se fâcher? Il y a aussi autre chose : huit pages promises, seize arrivent, ou l'inverse, et toute la mise en pages du numéro est bouleversée. Sur une question scientifique, l'auteur, très au courant (on ne s'adresse qu'à ceux-là), s'oublie et écrit comme s'il parlait à des savants comme lui; quelquefois même il tient à « épater » légèrement ses collègues ou ses futurs concurrents à l'Institut. C'est alors que l'éditeur boit le calice du métier!

Entrons dans le domaine de la fabrication matérielle. Quel format, tout d'abord? Ici, l'hésitation n'est pas grande : pour une Revue qui doit demeurer, il faut le format de bibliothèque. Le bel in-8° s'impose.

A deux colonnes ou à une seule? En France, l'œil est habitué à la colonne unique : mais ces longues lignes ne peuvent pas être composées en petits caractères. Il faut cependant, dans les 160 pages du numéro, faire entrer beaucoup de choses. C'est cette nécessité qui domine. On prendra un caractère très net, il sera imprimé avec soin. En somme, l'aspect restera coquet et lisible.

La couverture doit être fraîche, gaie, ni vulgaire ni prétentieuse. Ah! la couverture : c'est la robe d'une jeune fille pour la première entrevue. On en doit essayer plusieurs. Un peintre célèbre, des premiers du temps, en trouve une

charmante, qu'il a cherchée en ami. Mais une sourde rumeur, qui grandit, à l'étranger, se plaint qu'elle frise l'indécence. Quand les intentions sont pures, on ne prévoit pas le mal. Il ne faut cependant pas braver l'opinion, et, comme la femme de César, une revue ne doit pas même être soupçonnée.

La couleur vous en convient-elle? Je dois vous dire que l'on a exposé une douzaine de couleurs variées; au douzième avis, la consultation a été arrêtée : les douze avaient chacune recueilli un suffrage. Ici, le scepticisme est permis.

Et le papier, qui doit être blanc — pas trop, — solide — pas dur, — pas trop épais pour le poids de la poste, — pas transparent, et, suivant une charmante expression typographique, « amoureux de l'encre ». Ne nous étendons pas sur l'impression, le satinage, le brochage.

Croyez cependant que la mise en train des gravures dans le texte est difficile, très difficile, sans parler de la disposition des caractères et de l'ordonnance des pages. La typographie est un art multiple, plein de surprises et dont l'apprentissage est fort long.

Quelques chiffres, maintenant.

Laissons de côté les dépenses de publicité, non pas pour cause de quantité négligeable, mais parce qu'il est fort difficile de les évaluer. Il faut cependant bien se faire connaître! On dit : « Une Revue paraît tel jour. » Qu'est cela : paraître? Est-ce sortir des presses de l'imprimerie? Sans doute; mais cela ne veut point dire que le public se battra pour s'arracher les premiers exemplaires. Les libraires doivent les avoir en vitrines, les donner en communication, lancer des spécimens. Il faut des affiches; ou bien encore des annonces dans les journaux. Un prospectus est d'une rédaction malaisée; on en reçoit tant; beaucoup sont si trompeurs; le panier aux vieux papiers si tentant. Les nouveaux venus,

tout pleins de bonne volonté qu'ils soient, sont regardés d'un œil soupçonneux.

Cent mille francs sont vite partis pour ces préliminaires du vrai combat. C'est la première avance à fonds perdus.

Les dépenses régulières se divisent en deux parties bien distinctes.

L'une est en quelque sorte fixe, à peu près la même, quel que soit le chiffre du tirage. Elle se compose pour une revue du type de celle-ci :

1° De la *Rédaction*, qui représente, pour une année, au minimum . . . . . 60.000 fr.
2° De l'*Illustration*, qui atteint sensiblement. . . . . 80.000 »
Il faut prévoir, pour ces deux chapitres, des frais imprévus de rédaction payée hors moyenne, des informations coûteuses, des compositions artistiques et des gravures exceptionnelles. Soit au moins. . . . . 30.000 »
3° Les frais généraux de loyer, etc., et surtout d'une administration très compliquée, car les détails sont multiples et la correspondance très abondante . . . 50.000 »
4° La composition typographique et ses corrections, le clichage, la première mise en train. Ces frais sont exactement les mêmes pour 1 exemplaire que pour 100,000. C'est un premier établissement. . . . . 40.000 »
5° Les frais annuels nécessaires pour entretenir la publicité et l'intérêt des fonds engagés. Mais ne comptons pas ces dépenses : elles peuvent être balancées par les recettes des pages d'annonces de la Revue. Soyons optimiste. . . . . 00.000 »

Voici, pour la première partie fixe, un total d'environ. . . . 250.000 fr.

La seconde partie est exactement proportionnelle au tirage, c'est-à-dire qu'elle se multiplie par le nombre des exemplaires de la Revue.

Elle se compose :

Du tirage ;
Du papier ;
Du brochage ;
De la mise sous bande et des adresses ;
De l'affranchissement postal.

Cela représente, pour le type choisi pour le *Monde moderne*, à peu près 0 fr. 85 par numéro mensuel, soit de frais fixes. Vous concevez bien qu'il y a deux moyens. On peut prévoir un petit nombre d'abonnés et mettre l'abon-

10 francs pour les douze numéros de l'année.

Et alors se pose pour le malheureux éditeur le plus ardu de tous les problèmes.

Il s'agit de répartir les 250,000 francs nement à un prix élevé. Si l'abonnement est fixé à 60 francs, comme il y a 50 fr. de marge entre 10 francs et 60 francs, 5,000 abonnés suffiraient pour établir l'équilibre. C'est-à-dire pour rattraper

les 250,000 francs de frais fixes, sans parler des avances de publicité.

Mais si l'on fixe l'abonnement à 30 francs, il n'y a plus que 20 francs de marge, et 12,500 abonnés deviennent nécessaires.

Et qui dira d'une façon certaine s'il y a plus de chances de trouver 12,500 abonnés à 30 francs que seulement 5,000 à 60 francs?

car ce prix est, ce qu'on appelle en librairie, *le prix fort*. Il doit être diminué des remises aux commissionnaires et aux vendeurs, des frais de voyageurs, etc., etc. Cela est une constatation et non une plainte, car les libraires, intermédiaires naturels et souvent nécessaires entre l'éditeur et le public, se contentent, pour les publications périodiques, d'avantages plus mo-

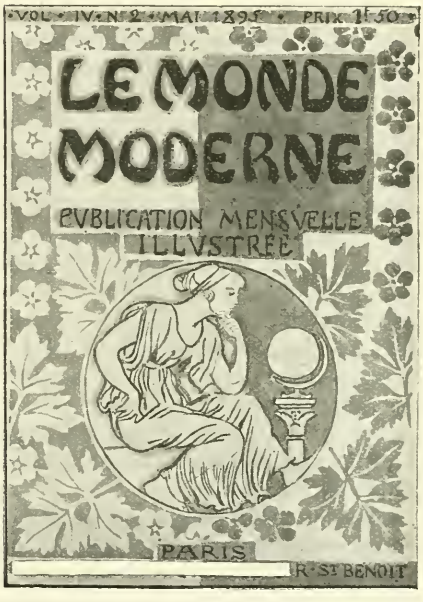

Cruelle énigme!

Dans le doute, prenons le parti le plus courageux. Il ne s'agit pas de plaire à un petit groupe de privilégiés : c'est le grand public qu'il faut atteindre. Tout faire pour mériter ses suffrages... et compter sur lui.

Et cette confiance est d'autant plus nécessaire ici que ce n'est point de 30 francs qu'il s'agit, mais de 18. C'est à beaucoup près le prix le plus bas qu'une revue française illustrée ait jamais atteint, toutes proportions de quantité gardées. Comptez combien d'abonnés sont nécessaires à ce prix...

Encore votre calcul sera-t-il inexact, destes que dans la plupart des transactions commerciales.

Bien que la formule sente le galon ou la cannelle plutôt que la littérature et la science, tous les calculs basés sur le *réel bon marché* sont rarement trompés. Quelle que soit la nature de sa consommation, quand une marchandise est bonne et à bon compte, elle est vite appréciée. L'audace n'est qu'apparente de faire fond sur le grand nombre, et c'est faire injure au public de douter de sa justice. Nous comptons sur la vôtre, ami lecteur.

L'Éditeur.

L'INQUIÉTUDE

I

Faut-il excuser, auprès des lecteurs de cette revue, l'inscription immédiate de ce mot d' « Inquiétude » comme enseigne à la première de ces causeries sociales? Je ne le crois pas. Ils admettront vite, après un examen rapide du milieu où ils vivent, et un sincère retour sur eux-mêmes, que le mot est en rapport avec les êtres, les choses, les idées du temps actuel. C'est ce bref examen que je voudrais faire avec eux. Examen forcément partiel, bien entendu. L'examen complet comporterait l'effort de tous les observateurs, psychologues, sociologues, etc., et je ne puis raisonnablement vouloir en donner ici que des parcelles. Que l'on considère ces pages brèves comme des résumés, des essais d'indications, nés de l'amas des événements, du heurt des idées.

Elles ne seront tout de même pas issues tout à fait de l'incident du jour, puisque leur publication espacée permet d'apercevoir une plus grande période, de prendre un sentiment plus vif de la durée. Chaque chapitre de ce genre, dans l'ordre de la pensée, peut autoriser une sorte de petit inventaire. La vie de l'homme n'est pas si longue. On en compte facilement les années. Chacune de ces années se trouve fragmentée, par la réalité, en quatre saisons, et ces quatre saisons subdivisées, au calendrier, en douze périodes qui fixent mieux les nuances et précisent les dates. Le mois, même sans événement d'exception qui consacre à jamais un jour, qui en fait un souvenir fameux, le mois est un petit monde de faits qui apporte sa vie, sa signification. A l'échéance, on peut faire un classement, un tri, remuer la cendre légère qui reste après tant de feux tout flammes, y chercher la menue lueur de l'or, le résidu à recueillir.

Cette étincelle de vie est toujours présente. Sans elle, l'humanité périrait. Même aux jours de décadence et de mort d'une société, elle est là qui gît sous la poussière, sous les ruines, sous la fange du marécage. Elle se ravivera, renaîtra, s'échappera comme un feu follet, parcourra la nuit de sa lueur subite, s'en ira allumer d'autres forces insoupçonnées qui gisent dans les ténèbres de l'inconscient.

Nous ne savons pas toujours distinguer ce presque rien qui est tout, cet atome lumineux, cette force vitale concentrée en un point, toute prête à disparaître, et qui contient pourtant en elle le principe à réchauffer, à embraser les mondes. Si nous ne distinguons rien, c'est que les moyens d'investigation et d'appréciation nous manquent, c'est que nous sommes impuissants à percevoir. La preuve, c'est que la vie est toujours là; c'est que, alors que nous pouvons croire tout fini, tout recommence; c'est que, malgré la ruine, le morne silence, l'espace désert, malgré tout un ensemble civilisé tombé au passé, au souvenir, au cimetière de l'Histoire, le renouveau sort des sépulcres. Tout s'apaise, s'endort, ici, tombe au repos. Tout recommence là-bas.

C'est ainsi depuis que nous pouvons calculer le temps, établir des étapes, depuis que nous avons pu sonder les grottes préhistoriques, mesurer les murs cyclopéens, méditer l'alignement des menhirs, relever les vestiges de Babylone, de Ninive, descendre aux cryptes d'Égypte, recueillir l'héritage de l'Inde, de la Grèce, de Rome, relier aujourd'hui

à hier. Jamais rien ne cesse, toujours tout persiste. Alors que tout s'en va, desséché ou pourri, à la décomposition ou à la vétusté, alors que tout semble à la fin de l'agonie, voici de nouvelles arrivées, tout un énorme flux de forces neuves, une inondation de barbarie qui régénère les vieilles terres et les fait refleurir.

II

Tous les moments de l'Histoire sont marqués par ces transformations.

La déliquescence du monde antique a dû paraître une épouvantable et irrémédiable catastrophe à ceux qui avaient les yeux clairs et le cerveau raisonneur, alors que Rome s'effondrait visiblement sur Athènes déjà affaissée. Pourtant toute une forte vie s'élaborait dans l'espace mystérieux, les foules descendues en ouragan sur le monde latin allaient fournir la plus riche matière à l'esprit chrétien, caché, tressaillant, enfoui aux catacombes.

Quinze siècles après, c'était encore l'épuisement, la nuit, la foule incertaine, chercheuse de bonheur, l'alternative forcée entre la définitive résignation, dont la vertu s'épuisait, ne pouvait plus fructifier qu'en germe de mort, et la vie ressaisie. L'instinct de l'humanité s'en va vers la vie, et c'est la Renaissance, la Vénus féconde du paganisme retrouvée dans le champ stérile, toute une reprise de sensation et d'activité de pensée, une proclamation de liberté humaine, de droit à l'existence, qui aboutit logiquement à la Révolution.

Là, encore, ceux qui ne voyaient que la fin du cycle monarchique avaient pu croire tout terminé aux dernières années du règne de Louis XIV, pendant le règne de Louis XV. Ils assistaient, en effet, à une décrépitude après un apogée, à l'usure sans remède d'un organisme. Il est certain qu'avec Louis XIV la royauté était montée à son plateau, qu'elle avait fait son œuvre de cohésion, d'unité. La déception, ensuite, devait être forcément grande pour ceux qui avaient admis cette royauté comme étant de droit divin, alors qu'elle n'était qu'un agent humain, dans l'impossibilité de survivre à son œuvre. La force obscure de la foule, qui avait mis cet agent en œuvre depuis le commencement de l'histoire de France, le brisa lorsqu'il lui fut devenu inutile, lorsque la foule elle-même fit son entrée en scène. Preuve nouvelle que la vie n'était pas, ne pouvait pas être terminée avec une période transitoire. L'irruption du peuple dans le Versailles d'alors, ce fut, sur un nouveau point, l'équivalent de l'irruption des barbares dans la Rome ancienne.

Les exemples ne manquent pas, pourraient fournir une énumération longue comme l'Histoire.

N'en est-il pas encore un qui se passe sous nos yeux, qui est gros sans doute de l'avenir du monde? L'exemple de l'Amérique, découverte, conviée à la vie planétaire par l'Europe, et que nous voyons depuis quatre siècles prendre son essor, assumer la civilisation future. La prévision, la certitude de ce grand rôle que jouera le nord du grand continent, c'est là un sentiment fait pour remplir sans doute de mélancolie l'esprit de l'Européen qui voit, dans le spectacle grandissant de l'autre côté de l'Atlantique, une annonce de la disparition de son Europe, le signe précurseur de sa mort.

Voilà l'inquiétude prise sur le fait, l'inquiétude avertie, douloureuse, la sensation pénible de vieux civilisé, en possession de notions exactes, très armé d'intelligence, mieux compréhensif de la beauté de l'action à mesure que le pouvoir de l'action semble l'abandonner, et disposé à s'hypnotiser sur les moindres symptômes de décadence, à faire servir ses facultés à l'analyse de l'état morbide qu'il constate autour de lui, en lui, par comparaison et par réflexion.

III

S'il oppose, en effet, cet état de pays vieux, qu'il reconnaît comme sien, à l'état du pays jeune qu'il voit apparaître comme une lumière d'aube au lointain de l'horizon, il prend un premier découragement à l'idée qu'il entre dans un crépuscule certain et que les siens, sûrement, verront la fin du jour que lui, l'homme d'aujourd'hui, prévoit. Il se voit, ayant dépassé le plateau, en route sur la pente descendante. Il trouve les raisons historiques et fatales de cette descente, de ce parcours, le même pour toutes les races.

Il veut plus, il cherche les raisons immédiates qui peuvent accélérer le mouvement inverse dans lequel il est entré, et il les trouve, ici, chez lui, comme partout ailleurs, dans l'usure de la machine dirigeante. Il se dit que les formules épuisent de plus en plus vite leur force bienfaisante, que le génie destructeur se grise lui-même de ses conquêtes à rebours, que cent ans sont à peine écoulés depuis qu'une forte classe, riche d'une admirable réserve de talent, de bon sens, a pris, dans un pays comme la France, la suite des affaires de la royauté. Et voilà que ce phénomène historique a trouvé à peine le temps de se manifester qu'il est déjà en dislocation, contesté, amoindri! Quel vertige pousse donc l'humanité vers les catastrophes, vers les abîmes d'oubli où tout se perd? L'intelligence effarée de celui qui scrute ces signes, qui déchiffre ces mauvaises promesses, parcourt en avance les champs de l'avenir, croit deviner, aux ébranlements, aux attaques, aux scepticismes de l'heure présente, les démolitions de l'heure future. Partout il n'y a que menace ou indifférence. Toutes les puissances qui soutiennent encore en apparence l'édifice social craquent sous les poussées adverses. On peut presque fixer le temps où rien des institutions du passé ne sera épargné. Et même ce temps n'est-il pas déjà venu?

C'est ainsi que vont raisonnant des esprits qui ne manquent pas de lucidité et qui sont aussi pourvus de quelque prudence. Ils se sont habitués à une certaine manière de sécurité, réglée par des lois qui ont été consenties par tous; par ceux d'abord qui profitaient les premiers et tout naturellement des dispositions établies par eux-mêmes, et aussi par le plus grand nombre, par ceux qui trouvaient un profit moindre, mais enfin un profit à la suite du profit des premiers, par ceux qui n'avaient même pas l'idée d'une protestation contre le sort, la masse des hommes qui acceptent l'au jour le jour de l'existence, qui continuent la vie dans une résignation inconsciente.

Comment cet équilibre de direction et d'acceptation s'est trouvé rompu, les attristés de la décadence peuvent s'en rendre compte, et parmi eux certains n'y manquent pas. Ils voient, ce qui est une vision juste, que l'inquiétude qui est en eux-mêmes est également un peu partout, qu'il y a dans toutes les régions, à tous les échelons, des fatigues, des sursauts, un désir de nouveau, on ne sait pas de quoi. C'est ce désir vague qui effraye ceux qui se contenteraient volontiers prudemment, et peut-être égoïstement, du train ordinaire dont semblaient aller les choses.

Ils oublient trop que les choses ne vont jamais, ou ne vont pas longtemps, ce qui revient au même, d'un train ordinaire. Ils oublient qu'il ne saurait y avoir rien de fixe. Leur erreur, précisément, a été, est encore de croire qu'ils auraient pu, eux, fixer la manière d'être de l'humanité, ou régler à leur guise de longues, longues étapes d'un cheminement lent.

C'est une conception antihistorique au premier chef. La classe qui a pris la direction des affaires, dans notre pays, en 1789, ne pouvait, ne devait jouer qu'un rôle d'agent, exactement comme le pouvoir royal qu'elle a renversé. A elle de faire son examen de conscience, de se demander si elle a joué ce rôle comme elle devait le faire, si elle a mé-

rité de durer davantage. En tout cas, la bourgeoisie ne pouvait pas avoir la même solide implantation que le pouvoir monarchique, lentement formé, renforcé par toutes les faiblesses qui avaient besoin de son abri pour vivre et attendre. Ces faiblesses se changeaient, à cet abri, en forces, comme des organismes viables, mais exposés au danger, trouvent une protection par l'agglomération, qui équivaut à la création d'un autre organisme, plus puissant, résistant et offensif.

Il est visible que le pouvoir de la royauté en France s'est confondu avec l'histoire même de la France, sans qu'il y ait à extraire de cette vérité la théorie paradoxale des théoriciens de la royauté. C'est le peuple qui se créait son abri, qui donnait la naissance et l'accroissement à une force centrale destinée à lutter contre les forces éparses des féodaux. Le roi de France, qui n'était que l'un de ces féodaux, devint le noyau d'une cohésion populaire, l'aimant qui attira toutes les énergies souffrantes. Mais, en accroissant l'autorité qui lui était ainsi concédée, la royauté allait logiquement vers sa fin. Après que Richelieu eut abattu les derniers féodaux, on pouvait augurer un bref apogée, un règne éclatant, qui serait le dernier, et ce fut la montée d'astre de Louis XIV. Ce n'est pas du tout légèrement que certains apologistes de la Révolution française ont pu inscrire parmi ses précurseurs Louis XI et Richelieu.

Le reste de l'histoire nationale est d'hier. Si les féodaux n'existaient plus, la noblesse existait, et aussi le clergé, et l'immobilisation des biens. La bourgeoisie éclairée d'alors, armée d'idées et luttant pour des intérêts, se chargea d'accomplir la mission nécessaire, et dans une certaine mesure libéra le paysan. Ce qu'elle ne pouvait pas prévoir, c'est l'ère de civilisation industrielle qui a suivi, qui a fait surgir ce que l'on a nommé le quatrième État, et qui va jusqu'à remettre en question le sort du paysan.

IV

Voilà, pour commencer par le commencement, c'est-à-dire par un exposé de notre état social considéré non en polémiste, mais en narrateur, voilà le premier, grand et important sujet de l'inquiétude d'aujourd'hui : la classe en possession du pouvoir dirigeant qui se demande comment elle va pouvoir réparer les rouages de l'immense machine qui va se détraquant ; la classe qui lutte pour obtenir des droits nouveaux embarrassée, elle aussi, pour formuler l'application de son programme vital. Et cela, c'est ce que l'on voit dans les discussions de tribunes, de journaux, dans les documents électoraux, dans les livres des philosophes, des dialecticiens, des sociologues de tous les partis.

Ce que l'on ne voit pas, c'est le sentiment de la foule qui pousse tout cela. On ne le voit pas, mais il est : la foule veut vivre, et c'est la conviction de cette persistance, de cette ténacité, qu'il faut offrir comme le rassurant remède à ceux qui sont en proie au mal de l'inquiétude.

La France actuelle n'a pas plus de raison que l'Europe pour refuser de croire à la longueur et à la bienfaisance de son rôle.

La France alléguera l'ivresse nouvelle, mal définie, qui monte d'elle-même. L'Europe vieillissante, ayant déjà fourni une longue course, se découragera par la vision de l'Amérique, qui grandit au large.

C'est peut-être trop tenir compte des apparences, ne pas assez explorer les profondeurs. Le décor de l'Europe est évidemment un vieux décor, impérial et féodal pour une grande partie, mais il s'agite quelque chose derrière, qui va surgir sur la scène et donner à voir, peut-être, un extraordinaire et beau spectacle. La culture de l'Allemagne n'est-elle pas en avance étonnamment sur sa forme politique? La Russie n'a-t-elle pas donné à observer des prodromes mystérieux? Il y a un foyer sous

tout ce froid du Nord, un foyer capable d'une création de chaleur en Europe. S'il y a des parties du monde latin très décrépites, — elles ont vécu d'une telle intensité de vie, se sont consumées si violemment! — il en est d'autres qui ont gardé l'ardeur. Ainsi la France, si mêlée, si équilibrée par les éléments divers qui ont formé l'esprit français, la France, on peut le prévoir, restera un centre de civilisation où s'amalgameront les forces.

De tout cela, de ces forces agissantes en pleine lumière, et de ces forces cachées que connaîtra l'avenir, n'est-il rien passé en Amérique? Ce serait folie que de le nier, après les appuis offerts et acceptés, et après l'émigration de tant de volontés farouches, là-bas rajeunies. Et ne nous en reviendra-t-il rien? L'échange même ne se refait-il pas déjà? Ne va-t-on pas à une entente planétaire? Si c'est un rêve que de le croire et de l'exprimer dès à présent, c'est à coup sûr un rêve fécond, et qui tiendra le monde longtemps en haleine.

Si longtemps même, que ce rêve ne se réalisera et ne s'achèvera qu'à des confins de temps que la pensée ne peut désigner. Le sort de cette merveilleuse pensée humaine, qui nous occupe tant, n'est-il pas indissolublement lié à la destinée de la planète? N'a-t-elle pas eu ses bégayements après que le chaos s'est ordonné? N'a-t-elle pas grandi en même temps que s'affirmaient les lois de la vie? N'aura-t-elle pas son apogée en même temps que la Terre parviendra à son plus haut point d'existence harmonieuse, et sa décrépitude ne suivra-t-elle pas les mêmes degrés que la décrépitude terrestre et l'insuffisance solaire? Les hommes de l'avenir, s'ils ont la perception de la fin de leur race, ressentiront sans doute cette même inquiétude que ressentent les hommes d'aujourd'hui à l'idée de la fin possible d'une société, de la fin possible du rôle d'un continent. A moins encore qu'ils ne s'approprient la belle pensée de Renan, sa croyance qu'un autre univers continuera l'œuvre commencée.

V

Cela est probable. De sorte que l'inquiétude est un terme qui peut être banni tant qu'il y a vie, espoir ou prescience de vie. Si le sentiment de la durée de l'existence n'existait plus un jour chez les pauvres hommes, nos descendants, ce serait d'ailleurs que le pouvoir de la sensation et la force des idées auraient diminué chez eux, et qu'ils auraient véritablement commencé le retour descendant vers l'uniformité des choses. Il est à croire que leur impuissance se soucieraient peu alors du lendemain et qu'ils ne ressentiraient pas l'inquiétude. Ils n'auraient plus que le souci instinctif de défendre leur vie, comme les premiers hommes avaient pour souci de conquérir la leur, puisque tout devra finir comme tout a commencé, avec la même incertitude des combinaisons futures et la même inconscience de la vie...

Mais n'avons-nous pas en nous la sensation que ces mots de commencement et de fin ne peuvent pas avoir de signification précise? Cette vie, qui semble s'affaiblir, qui paraît mourir en un point de l'espace, ne rejaillit-elle pas sans cesse ailleurs, partout, éternellement renouvelée, éternellement jeune?

Gustave Geffroy.

LE

VOTE DES LOIS

DOCUMENTS INÉDITS

Sceau de la Chambre des Députés.

De Paris, 3 *Janvier.*

Au Ministre de la Justice à Caen.

Conseil extraordinaire convoqué pour après-demain, dimanche. Ministre des Finances soumettra son projet au Conseil. Il y a urgence. Il est essentiel que vous soyez présent. — *Le Président du Conseil,* Duperron.

De Caen, 3 *Janvier.*

Au Président du Conseil à Paris.

Impossible rentrer dimanche. Dois présider banquet déjà remis deux fois. Nouveau prétexte mécontenterait toute la région. Comprends pas urgence. Bureau de la Chambre pas nommé. Votes commenceront mardi. Pouvons rien présenter avant que Chambre soit constituée. — *Le Ministre de la Justice,* Chauvel (du Calvados).

De Paris, 4 *Janvier.*

Au Ministre de la Justice à Caen.

Interpellation peut être apportée immédiatement après installation du Président. Devons être prêts à faire notre dépôt. Opérations du vote pour nomination du Bureau seront pas longues. Tous groupes déjà d'accord. Conseil hésitant sur projet Ministre Finances. Si vous n'êtes pas là, ajournement probable. Crise possible. Ministre Finances qui travaille depuis six mois acceptera pas initiative parlementaire. — *Le Président du Conseil,* Duperron.

Paris, 7 *Janvier,* 8 *heures soir.*

Le Président du Conseil au Président de la Chambre des Députés.

Monsieur le Président et cher collègue, je vous renouvelle mes sincères félicitations pour votre brillant succès. Tantôt, en vous serrant la main dans les couloirs, je n'ai pu vous dire assez combien le Gouvernement est heureux de votre élection. Nous comptons comme nôtres les voix qui viennent de vous porter au fauteuil. Elles prouvent que la majorité de la Chambre est décidée à suivre la politique que vous et moi nous avons toujours défendue.

Vous savez que, dans le Conseil de dimanche, le Président de la République a signé un décret chargeant le Ministre des Finances de présenter à la Chambre le projet auquel il travaille depuis six mois. Dès que vous aurez pris possession du fauteuil, notre collègue vous demandera la parole pour opérer son dépôt. C'est là que votre protection nous sera nécessaire; on réclamera certainement la lecture, car, en dehors du Conseil, vous êtes seul avec le Président du Sénat à connaître notre système. Nous ne craignons pas les effets de la lecture;

nous tenons, au contraire, à ce que la Chambre et le pays nous jugent le plus promptement possible. Mais le Ministre a la voix très faible tant qu'il n'est pas échauffé par un débat. On en profitera pour le cribler d'interruptions si vous ne le soutenez pas, et, le lendemain, on dira que notre projet a été mal accueilli. Agréez, etc. — Dupernon.

Vendredi, 10 *Janvier*.

A M. Hubert, député, rue de l'Arcade, 105.

Vous avez tort, mon cher collègue, de me reprocher de n'avoir pas déposé immédiatement après le Ministre la proposition que vous avez signée avec moi. J'ai fait de la bonne tactique parlementaire. Il nous suffisait, pour hier, d'avoir acte du dépôt de nos pétitions, et nous l'avons : la liste occupe ce matin deux colonnes de l'*Officiel*.

Quant à notre proposition, nous ne pouvions raisonnablement pas penser à l'urgence hier, puisque le Gouvernement ne la réclamait pas pour lui-même. Que serait-il donc arrivé si j'avais déposé ? Que nous aurions été tout droit à la Commission d'initiative ; il nous aurait fallu un rapport sommaire, une inscription à l'ordre du jour, un vote sur la prise en considération avant de passer en Commission. Tout cela était trop long et trop compliqué.

Fiez-vous à moi. Dès qu'une Commission aura été nommée pour examiner le projet du Gouvernement, je remettrai notre proposition au Président, en le priant d'en faire prononcer le renvoi à la même Commission. La Chambre ne refuse jamais ces renvois. Nous aurons ainsi, en quelques minutes, ce qu'il nous aurait peut-être fallu attendre plusieurs mois. A vous. — Loutrelle, député.

10 *Janvier*.

A M. Hano, député, rue de La Trémoïlle, 54.

Mon cher collègue, le Ministre des Finances a lu hier son projet à la Chambre. Je regrette vivement que vous n'ayez pas pu venir. Avec votre grande expérience, vous auriez dégagé tout de suite l'impression de la Chambre. Moi, qui suis un nouveau venu, je me perds dans les mouvements de séance et les bruits de couloirs. Le début a été assez houleux. Le Président a cassé quelques couteaux à papier et infligé plusieurs rappels à l'ordre. Chaque fois que le Ministre ouvrait la bouche, on criait sans savoir ce qu'il allait dire. Il a fini, néanmoins, par se faire entendre, et je crois que la lecture a produit bon effet.

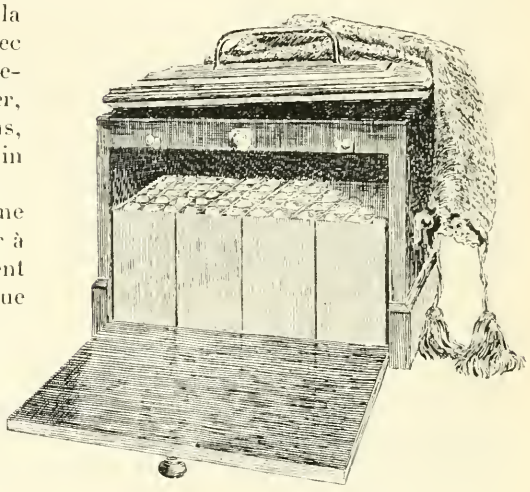

BOITE SERVANT AU TIRAGE DES BUREAUX

Je voudrais être de la Commission. On tire les bureaux demain. Les boules sur lesquelles nos noms sont inscrits vont rouler au hasard dans des trous numérotés.

Ma boule ira probablement se joindre à celles de collègues que je connais peu ou pas du tout. Vous qui êtes un vieux parlementaire, faites-moi donc l'amitié de venir demain ; étudiez de suite la liste des membres de mon bureau, et dites-moi si je peux songer sérieusement à me présenter. Merci d'avance. Votre tout dévoué. — Lemaire, député.

Paris, 11 *Janvier.*

A M. Lemaire, député, avenue de La Tour-Maubourg, 175.

Mon cher collègue, le tirage des bureaux a été très long à afficher aujourd'hui. Une boule s'était égarée, m'a-t-on dit, et il a fallu collationner deux fois la liste. Lorsque les résultats de l'opération ont été connus, vous étiez déjà parti. Je vous écris donc ce que je voulais vous dire.

Vous pouvez vous présenter. Il y a certainement dans votre bureau trois membres qui connaissent la question aussi bien que vous, sinon mieux ; mais il existe entre eux de vieux conflits mal effacés, et leur rivalité vous donne les plus grandes chances de passer.

Préparez un bon discours, pas trop long. Déclarez nettement que vous acceptez le principe de la loi ; les amis du Cabinet seront obligés de voter pour vous. Ajoutez que vous ne vous refusez pas à introduire des amendements ; vous gagnerez des voix parmi les adversaires du projet. Tâchez de parler le dernier pour apparaître comme un arbitre entre les opinions extrêmes.

Je regrette de ne pas faire partie de votre bureau ; mais, d'ici jeudi, je parlerai pour vous à tous mes amis. Bon succès. — Hano, député.

Palais-Bourbon, 16 *Janvier,* 7 *heures soir.*

A M. Hano, député, rue de La Trémoïlle, 54.

Je suis nommé, mon cher collègue. En sortant de mon bureau, j'ai couru après vous pour vous remercier de vos excellents conseils et du coup d'épaule que vous m'avez donné. Mais deux journalistes me guettaient jusque dans la Salle des Quatre Colonnes ; ils m'ont entraîné dans le Salon de la Paix ; là j'ai dû répéter mon discours, raconter tous les incidents du bureau, et, quand on m'a lâché, je ne vous ai plus retrouvé.

Les choses se sont passées comme vous l'aviez prévu. Férand, Lacoste et Martiny se sont d'abord présentés tous les trois. Ils ont admirablement analysé le projet ; mais on voyait qu'aucun d'eux ne voulait laisser passer l'autre. Dès que j'ai eu posé ma candidature, ils se sont retirés tous les trois. Lacoste poussait même le dévouement jusqu'à vouloir me faire nommer par acclamation. C'était une manière d'empêcher de compter le chiffre de mes voix. Le Président a déclaré que ce ne serait pas d'une bonne procédure ; l'urne a circulé, et j'ai eu 38 voix sur 47 votants et 50 présents.

C'est un beau succès. Je regrette seulement qu'il ait fallu trois tours pour désigner le second commissaire. Guibert a été nommé à la majorité relative ; il avait assez vivement attaqué le projet. Cela nous gênera l'un et l'autre à la première séance de la Commission, pour exposer l'opinion de notre bureau.

Le Président de la Chambre nous convoque pour demain. Je ne sais vraiment pas qui nous allons nommer président. Il faut que j'étudie les comptes rendus des journaux pour voir un peu le caractère de la Commission. Votre bien cordialement dévoué. — Lemaire, député.

De Paris, 16 *Janvier,* 8 *heures soir.*

Aux Agences des Journaux du Midi.

Commission nommée aujourd'hui pour projet Finances. Sur 22 membres, 7 favorables, 4 douteux, 11 hostiles. Enterrement certain de la loi. — Treyeran, publiciste parlementaire.

De Paris, 16 *Janvier,* 8 *heures soir.*

Aux Agences des Journaux du Nord.

Commission nommée aujourd'hui pour projet Finances. Sur 22 membres, 10 favorables, 3 douteux, 9 hostiles. Vote de la loi assuré. — Thiébault, publiciste parlementaire.

Paris, 17 *Janvier,* 6 *heures soir.*

A M. Lebargy, Ministre des Finances.

Monsieur le Ministre et cher Collègue, je suis heureux de vous faire connaître que je viens d'être nommé Président de la Commission chargée d'examiner votre

projet. La lutte a été très chaude. Les deux premiers tours de scrutin n'ont pas donné de résultat; au troisième tour, je n'ai eu que deux voix de majorité. C'est vous dire quelles difficultés nous allons rencontrer.

Tâchez de m'envoyer demain matin un dossier très complet. Je connais l'énorme travail que ce projet vous a coûté. Je sais quelle masse de statistiques vos bureaux vous ont dressées, combien de documents étrangers nos ambassades vous ont fournis. Donnez-moi tout, afin que la Commission voie le fond des choses. Si vous avez des notes fortifiant votre exposé des motifs, ne craignez pas de me les communiquer. Pour n'être pas battus nous devons nous montrer solidement armés.

La Chambre vient de nous renvoyer la proposition de M. Loutrelle et de ses collègues. Nous n'en sortirons pas sans peine. Agréez, etc. — *Le Président de la Commission,* Bloisel.

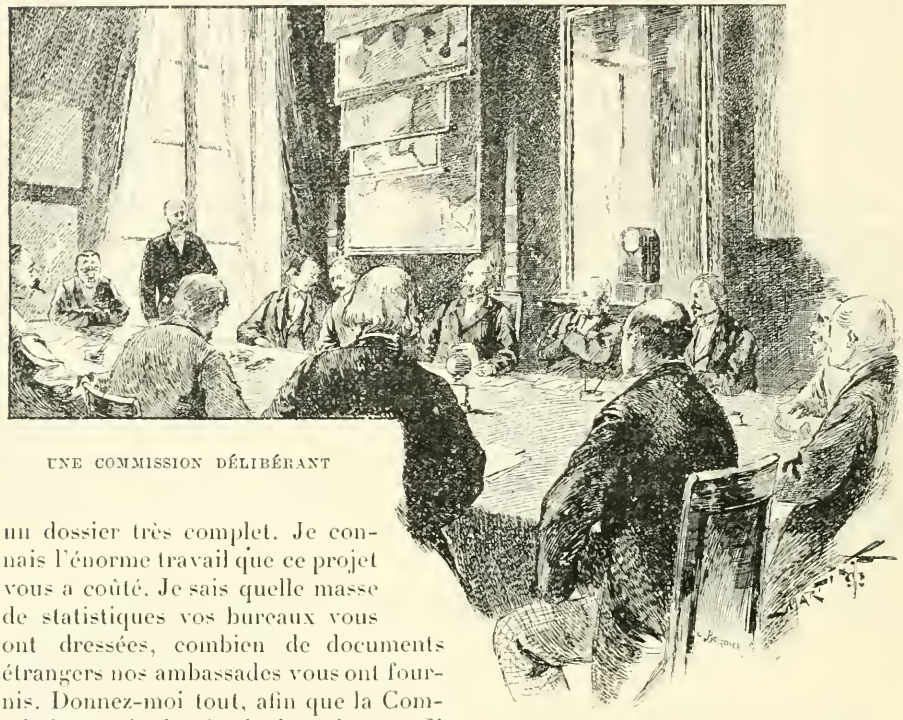

UNE COMMISSION DÉLIBÉRANT

2 *Février.*

Du même au même.

Monsieur le Ministre et cher Collègue, ce que je redoutais est arrivé. La majorité qui m'avait élu, qui nous avait soutenus jusqu'ici pour écarter tous les contre-projets, vient de se déplacer brusquement par suite de l'absence d'un membre. En quelques heures votre projet a été bousculé. On a repoussé l'article 1er. De l'article 4, on a fait l'article 1er. On a cousu à l'article 2 une disposition qui est en contradiction absolue avec le principe de la loi. Il n'y a plus moyen de marcher. La Commission va enterrer l'affaire si le Gouvernement ne tente pas un suprême effort. Voulez-vous être entendu par elle? Ses résolutions sont provisoires comme celles de toutes les Commissions; votre autorité peut la décider à revenir sur ses votes. Agréez, etc. — Bloisel.

P. S. — J'avais d'autant plus raison en vous priant de venir que je reçois à l'instant une lettre de M. Loutrelle qui demande à être entendu. Il a déjà usé de son droit de défendre sa proposition devant nous; mais comme le règlement

ne contient, à cet égard, aucune interdiction, je suis certain que la Commission l'appellera de nouveau. C'est très dangereux. Il va nous dire qu'on a eu tort de rejeter sa proposition, qu'elle seule était viable, que nos votes le démontrent, qu'il faut y revenir si l'on veut faire quelque chose. — B.

réussi, mais rien n'est définitif tant que votre rapport n'est pas approuvé. Il suffit qu'un de nos amis soit absent pour qu'on suscite des chicanes sur votre rédaction. Vous pouvez être dépossédé. Alors nous aurons un rapporteur hostile qui se bornera à exposer les arguments pour et contre, sans conclure. Nous

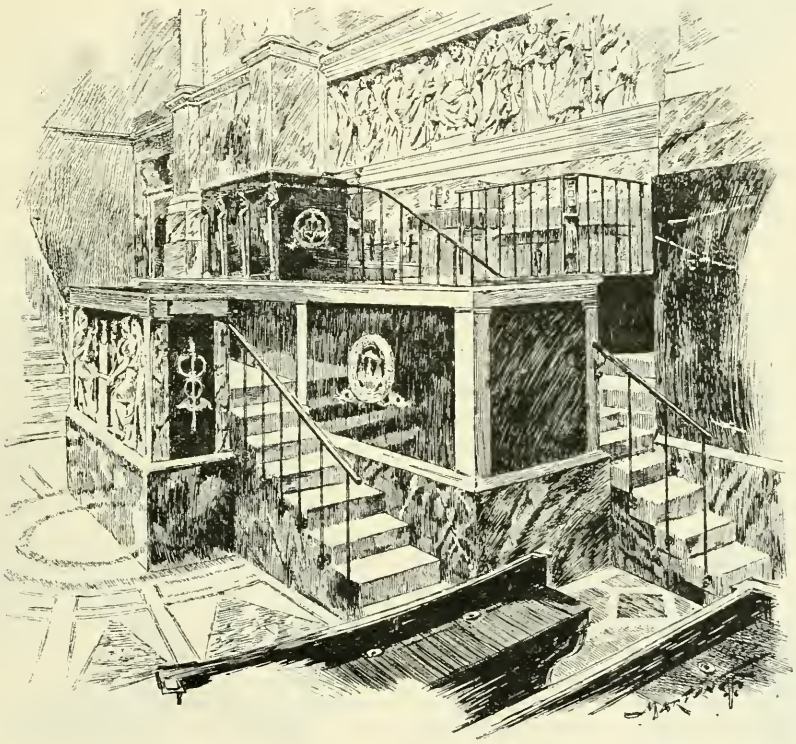

BUREAU DU PRÉSIDENT ET TRIBUNE DES ORATEURS

15 *Février.*

Le Ministre des Finances à M. Marcelin, député, rue de Ponthieu, 18.

Mon cher Collègue, il y a huit jours que vous avez été nommé rapporteur, et votre rapport n'est pas encore lu à la Commission. Je vous supplie instamment de vous hâter. Vous savez avec quelles difficultés notre projet a été accepté par la Commission. Vous vous rappelez combien de fois j'ai été appelé devant elle, comment j'ai été obligé de lui demander de se déjuger. Nous avons courrons de bien gros risques devant la Chambre. De grâce, pressez-vous. Mille amitiés. — Lebargy.

Lundi, 17 *Février.*

A M. Lebargy, Ministre des Finances.

Monsieur le Ministre et cher collègue, mon rapport a été approuvé aujourd'hui à une heure et demie. A deux heures il était déposé sur le bureau du Président. On l'imprimera cette nuit, on le distribuera demain, et nous réclamerons la mise en tête de l'ordre du jour de jeudi

prochain. Il était impossible d'aller plus vite. La Chambre ne siège par le mercredi, et, d'ailleurs, nous n'aurions que juste le délai réglementaire entre la distribution et l'ouverture du débat.

J'aurai besoin de vous voir avant la discussion générale. Il y a déjà quinze orateurs inscrits. On s'est précipité sur les secrétaires dès qu'on m'a vu me diriger vers la tribune pour faire le dépôt. Des propos très vifs ont même été échangés entre certains collègues qui se prétendaient tous arrivés les premiers. Cela nous présage une discussion générale assez longue. Mon avis est de ne rien faire pour hâter la clôture : nous mécontenterions sans profit ceux qui ont des discours prêts.

Mais je voudrais savoir à quel moment vous désirez que j'intervienne. Le règlement nous donne à tous deux le droit de parler quand il nous plaît. C'est un droit dont j'estime qu'il faut user avec beaucoup de mesure. Si vous êtes de mon avis, nous interviendrons le plus tard possible, et moi avant vous. Je me bornerai à exposer le mécanisme du projet ; vous en développerez le caractère politique, et, comme on peut toujours répondre au Ministre, mais qu'on n'a pas le même privilège après le rapporteur, je répliquerai, si vous le voulez, à l'orateur qui vous aura succédé. On sera libre ensuite de prononcer la clôture. L'important me paraît être de laisser la Chambre sous l'impression d'un orateur favorable au moment du vote sur le passage aux articles.

Nous règlerons tout cela, jeudi matin, si vous êtes libre. Agréez, etc. — Marcelin.

Paris, 19 *Février*.

A M. Bertini, député,
avenue des Champs-Élysées, 170.

Mon cher collègue, la discussion générale du projet déposé par le Ministre des Finances, commencera demain jeudi Je suis le dixième inscrit. Par conséquent, je ne pourrai pas parler. Je suis sûr de mon affaire. La Chambre me bouclera avec la clôture. Vous, vous êtes inscrit au second rang. Vous seriez bien aimable de me céder votre tour. Vous ne risquez rien. Avec votre nom et votre talent on n'osera jamais vous opposer la clôture. Et puis n'avez-vous pas intérêt à parler tard pour obliger le Ministre à passer avant vous? Votre bien dévoué. — Racinet, député.

Paris, 21 *Février*.

A M. Racinet, député, rue de Bellechasse, 75.

Ou vous avez voulu me flatter, mon cher collègue, ou vous vous méprenez singulièrement sur l'influence dont je jouis dans la Chambre. Si vous saviez au contraire combien il y a de collègues furieux quand je monte à la tribune ! Néanmoins, Je vous cède volontiers mon tour ; mais ne le dites pas ; on croirait que je recule. Vous ne me devez aucun remerciement. je ne suis pas encore décidé à intervenir dans la discussion générale ; je n'imagine pas qu'il soit possible d'amener la Chambre à refuser le passage aux articles. Dans tous les cas, je suis de votre avis : il faut que le Ministre parle avant moi et nous livre ses arguments. Mais c'est un malin ; il ne s'y prêtera pas. A tout hasard, faites-moi donc inscrire sur l'article 1er. Amitiés. — Bertini, député.

Vendredi, 1er *Mars*.

A M. Mathieu, conseiller général des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Mon cher conseiller, vous me prévenez que mon comité demande que j'aille lui rendre compte de mon mandat dimanche soir. Dites-lui que c'est matériellement impossible ; je ne serais pas rentré pour la séance de lundi, qui débutera par deux votes très importants : l'urgence et le passage aux articles. Ajoutez même que je ne saurais quitter Paris, tant que la loi en cours n'aura pas été définitivement adoptée.

Je viens de consulter le Président ; chaque article est criblé d'amendements ; il y en a de très sérieux, de fortement appuyés. Comment voulez-vous que

j'abandonne mon siège? Nous aurons, tous les jours, au moins cinq ou six votes.

Vous me direz que, pour une fois, je peux bien laisser un collègue voter à ma place. D'abord, dans les votes par assis et levé, c'est impossible, et la tâche des secrétaires est déjà bien assez compliquée pour que nous ne la rendions pas plus difficile par nos absences. Les adversaires de la loi sont disséminés un peu partout. Quand ils se lèvent au milieu de nous, cela trouble le Bureau, et nous ne pouvons éviter les surprises qu'en demeurant à notre poste.

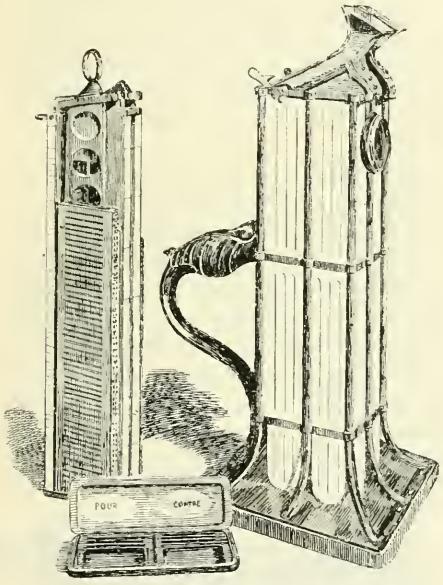

URNE DE 1850
AVEC BULLETINS MÉTALLIQUES

Et puis, même dans les scrutins publics, il est imprudent de ne pas voter soi-même. Machinalement, en causant, le collègue qui vote pour moi peut déposer deux bulletins à son nom et oublier le mien; alors, je suis porté absent.

Enfin, il y a le risque du scrutin à la tribune, si quarante membres le réclament. Les huissiers ne viennent plus nous présenter les urnes à notre place. Il faut défiler devant le Bureau et déposer son bulletin soi-même. Non, voyez-vous, le devoir me commande de rester ici. Mais j'irai vous voir pendant qu'on discutera la loi au Sénat. Amitiés. — Lamothe, député.

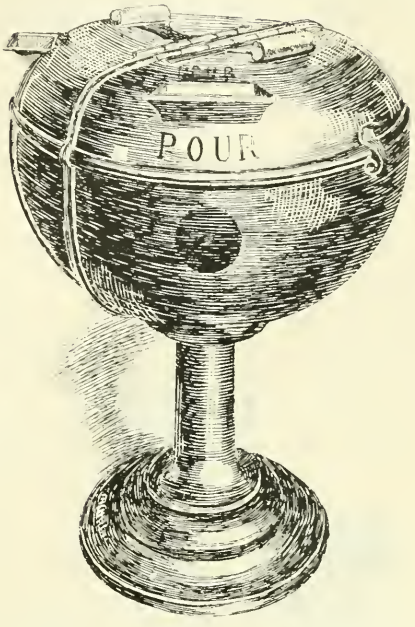

URNE AVEC BULLETINS MÉTALLIQUES
PROPOSÉE EN 1884
PAR LE PRÉSIDENT CARNOT

Paris, 10 *Mars.*

A M. Hubert, député, rue de l'Arcade, 105.

Mon cher collègue, je ne vois pas du tout pourquoi nous abandonnerions la lutte. Le rejet de notre contre-projet ne signifie rien. A cet égard, je ne m'étais jamais fait d'illusion. Peut-être

URNE ACTUELLE

aurions-nous eu quelque chance si l'on avait pu mettre notre contre-projet aux voix en bloc. C'est à quoi je songeais

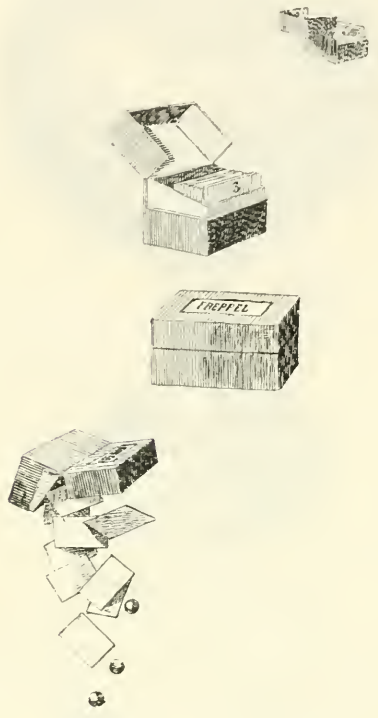

BULLETINS DE VOTE ACTUELS

quand j'ai dit que je me contentais d'un simple renvoi à la Commission. Mais la Commission a vu le danger. Elle a déclaré qu'elle connaissait l'amendement; qu'elle en avait délibéré. Il fallait bien accepter la bataille telle que le règlement nous l'imposait, c'est-à-dire sur notre article 1er. Dès lors, comment vouliez-vous que cet article qui est la négation du principe posé par la loi du Gouvernement, qui n'a son sens et sa valeur que par les articles suivants, pût réunir une majorité, étant isolé?

Déjà, nous avons obtenu une belle minorité, et cela me donne confiance pour la suite. Nous allons maintenant défendre pied à pied chaque amendement.

Si aucun amendement ne passe, tout ne sera pas dit. J'attends nos adversaires au dernier article. Je leur tiens en réserve une disposition que nous ne ferons pas imprimer pour ne pas éveiller les défiances. Elle surprendra tout le monde et on la votera. On verra alors qu'il faut remanier complètement la loi, et l'on ne pourra plus en sortir qu'en retirant l'urgence si imprudemment votée. Bon courage et cordialement à vous. — Loutrelle, député.

Paris, 21 *mars*.

Le Président de la Chambre des Députés à M. Duperron, Président du Conseil.

Mon cher Président, je comprends très bien la mauvaise humeur du Gouvernement après la proclamation du scrutin. Mais était-il juste de tourner cette mauvaise humeur contre le Président, comme nos meilleurs amis l'ont constaté?

Que vouliez-vous donc que fît le Président? Il était lié par le règlement. Vous êtes persuadé, me dit-on, que, si la question avait été posée autrement, votre loi n'aurait pas subi un pareil échec? C'est possible; mais il ne dépendait pas de moi que la question fût posée autrement. J'avais entre les mains un amendement; la priorité lui appartenait de plein droit. Je devais le mettre aux voix avant votre texte.

La Chambre l'a voté dans toutes les

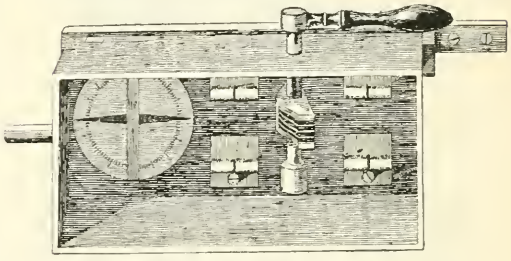

AVERTISSEUR ÉLECTRIQUE DE LA SALLE DES SÉANCES

formes; elle l'a pris en considération; le rapporteur a déclaré que la Commission s'inclinait devant la décision de la Chambre; personne n'a demandé la

parole ; le Gouvernement n'est pas intervenu ; on a statué au fond. C'est fâcheux, je le reconnais, car l'amendement est en contradiction avec tous les articles adoptés. Et il n'y a plus à revenir en arrière. Les votes sont définitifs en cas d'urgence déclarée.

Je ne vois plus qu'une ressource ; c'est pour vous la ménager que j'ai levé brusquement la séance. Conseillez à vos amis de laisser passer les deux paragraphes additionnels qui n'ont pas encore été mis aux voix ; un vote d'ensemble deviendra nécessaire : ou je me trompe fort, ou le texte ainsi complété ne retrouvera plus la majorité qui a ébranlé le Ministère. Le terrain sera déblayé. Nous reviendrons à votre article, et il faudra bien qu'on l'accepte, puisqu'il restera tout seul. Votre dévoué. — Delsaint.

22 *Mars, midi.*

Le Président du Conseil au Président de la Chambre des Députés.

Mon cher Président, je vous remercie de vos conseils et nous en profiterons. Mais je vous prie de croire que nos amis ont bien mal interprété la pensée du Gouvernement, s'ils ont vu dans nos paroles une critique de la manière dont vous dirigez les débats. Nous connaissons tous votre haute expérience, et vos adversaires eux-mêmes rendent hommage à votre impartialité. Rien de ce que nous avons pu dire en quittant la salle ne s'adressait à vous. Si l'on nous a trouvés trop nerveux, nous répondrons que nous étions bien excusables. Se figure-t-on la fatigue des membres du Cabinet condamnés, depuis deux mois que dure la lutte, à suivre toutes les séances, à se montrer toujours au grand complet pour affirmer leur solidarité, ayant cependant d'autres devoirs à remplir, prenant sur leurs nuits le temps que la Chambre leur enlève, criblés pour unique récompense d'épigrammes tellement discrètes que vous ne sauriez les réprimer, tellement cruelles qu'elles nous atteignent jusqu'au fond de notre foyer. Et quand nous croyons enfin que c'est fini, que nos efforts ont abouti, un vote arrive qui jette la loi par terre.

Vous ne connaissez encore, mon cher Président, que l'éclair des tempêtes qui ne montent pas jusqu'au fauteuil ; lorsque votre tour sera venu de traverser le pouvoir sous les vents et dans la pluie, vous verrez qu'il n'est pas facile d'y vivre constamment en philosophe.

Le Conseil vient de délibérer sur la situation qui nous est faite par le vote d'hier. Il est d'avis de manœuvrer comme vous l'indiquez. Si nous ne réussissons pas, nous retirerons la loi tout entière. C'est notre droit ; nous voulons en user plutôt que de porter au Sénat une œuvre informe et ridicule. Tout à vous. — Duperron.

Paris, 24 *Mars.*

Le Président de la Chambre des Députés au Président du Conseil.

Mon cher Président, vous voyez qu'en politique il ne faut jamais se décourager. Vous l'avez, votre loi. Elle n'est ni informe ni ridicule. Les rares amendements qu'on y a introduits n'y font pas mauvaise figure. Vous pouvez hardiment la porter au Sénat. Vous en trouverez ci-joint le texte authentique ; les secrétaires l'ont signée, je l'ai signée moi-même ; elle est scellée ; il ne lui manque aucun sacrement. Elle vous a coûté assez de peine pour que je ne vous l'envoie pas avec une lettre officielle, mais avec ce billet cordial de votre bien dévoué. — Delsaint.

P. S. Nous approchons de Pâques. La Chambre voudra prendre un peu de repos. Dites-moi si vous croyez que le Sénat modifiera notre texte. Dans ce cas, je m'arrangerais pour faire reculer la date de notre départ.

25 *Mars.*

Le Président du Conseil au Président de la Chambre des Députés.

Mon cher Président, je vous remercie affectueusement et de votre envoi et des paroles aimables qui l'accompagnent. J'ai fait immédiatement recopier le texte, afin

Assemblée Nationale.

Session 1871.

L'Assemblée Nationale a adopté la Résolution suivante :

L'Assemblée Nationale, dépositaire de l'autorité souveraine, considérant qu'il importe, en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France, de pourvoir immédiatement aux nécessités du Gouvernement et à la conduite des négociations,

Décrète :

M. Thiers est nommé Chef du Pouvoir Exécutif de la République Française ; il exercera ses fonctions, sous l'autorité de l'Assemblée Nationale, avec le concours des Ministres qu'il aura choisis et qu'il présidera.

Délibéré en séance publique, à Bordeaux, le dix sept février mil huit cent soixante et onze.

Le Président
de l'Assemblée Nationale,

Jules Grévy

Les Secrétaires,

Comte de Rémusat

FAC-SIMILÉ DE LA PREMIÈRE LOI VOTÉE EN 1871

que le Président de la République puisse signer le décret de présentation destiné au Sénat. J'ai le sentiment que le Sénat votera très vite et ne retardera pas les vacances. Son Président m'assure qu'on renverra le projet à une Commission déjà formée. Nous éviterons ainsi la procédure des bureaux et nous gagnerons au moins deux jours. Je pense que le texte de la Chambre sera voté sans changements. Je vous tiendrai au courant dès que le débat sera commencé. Votre bien dévoué. — Dupuron.

Paris, 30 *Mars.*

Le Ministre des Finances à M. Baudoin, Président du Sénat.

Mon cher Président, je suis informé que la Commission du Sénat vient de rejeter deux des amendements votés par la Chambre et de rétablir le texte primitif du Gouvernement. Si nous ne consultions que notre amour-propre d'auteurs, nous serions enchantés. Mais nous croyons qu'il y a un grand intérêt politique à ne pas retourner devant la Chambre. Comment poserez-vous la question au Sénat? Si vous mettez d'abord aux voix le texte de la Commission, il a toutes chances de passer et la Chambre devra être consultée à nouveau. Ne pourriez-vous pas donner au texte de la Chambre le bénéfice de la priorité? Tout à vous. — Lebargy.

Paris, 1er *Avril.*

Le Président du Sénat au Ministre des Finances.

Mon cher Ministre, en principe je suis obligé de mettre aux voix d'abord le texte de la Commission du Sénat, puisqu'il constitue un amendement au texte de la Chambre qui forme le fond du débat. Mais, dans l'espèce, notre Commission s'est bornée à reprendre les deux articles du Gouvernement; ce n'est pas tout à fait un amendement. La question de priorité peut donc être posée au Sénat et tranchée par lui. Voyez si vous y avez intérêt. On se fait souvent de grandes illusions sur les avantages de priorité. Votre bien dévoué. — Baudouin.

3 *avril,* 4 *heures soir.*

Le Ministre des Finances au Président de la Chambre des Députés (par fil télégraphique spécial du Luxembourg).

Sénat vient de rejeter deux des amendements adoptés par Chambre. Votera probablement ensemble vers six heures. Prions Chambre nous attendre jusque-là. Nous apporterons immédiatement projet modifié.

De Paris, 4 *Avril,* 8 *heures matin.*

A M. Vanmeerbeeck, à Anvers.

Loi définitive. Sera certainement promulguée très vite. Achetez tout stock disponible, et faites passer frontière. — Boucheron, négociant, rue du Marais.

Paris, 4 *Avril,* 10 *heures matin.*

Le Ministre des Finances au Président de la République.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accorder audience à mon chef de cabinet que j'ai chargé de soumettre à votre signature le décret de promulgation de la loi définitivement adoptée cette nuit. Je vous prie de m'excuser si je ne me rends pas moi-même auprès de vous. Je suis épuisé de fatigue.

Il est indispensable que la loi soit promulguée demain matin. Elle touche, vous le savez, à une partie essentielle de nos droits de douanes, et je redoute les spéculations maintenant que la volonté des Chambres est connue. Veuillez agréer, etc. — Lebargy.

De Paris, 5 *Avril,* 8 *heures matin.*

A M. Vanmeerbeeck, à Anvers.

Annulez ordre donné hier. *Officiel* promulgue loi ce matin. Arrivera frontière avant marchandises. — Boucheron, négociant, rue du Marais.

Paris, 12 *Avril.*

Le Ministre de la Justice au Ministre des Finances.

Monsieur le Ministre et cher collègue, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir, le plus tôt possible, les deux expéditions authentiques du Sénat et de la Chambre qui vous ont servi pour la promulgation au *Journal Officiel*. Elles me sont nécessaires pour opérer l'insertion au *Bulletin des lois,* et je ne voudrais pas tarder. Le règlement d'administration publique prévu par l'article 15 étant prêt, je tiens à le publier dans le même fascicule que la loi. Agréez, etc. — Chauvel (du Calvados).

Pour copie conforme :

Eugène Pierre.

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

PREMIER
ET SECOND EMPIRE

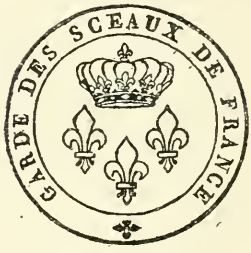

RESTAURATION

MONARCHIE
DE JUILLET

SCEAU DE LA RÉPUBLIQUE
EN 1848 ET DEPUIS 1870

SCEAUX DU BULLETIN DES LOIS SOUS LES DIVERS RÉGIMES

LE MYSTÈRE DE SAINTE WILGEFORTE

PRÉLUDE

Océan, tandis que tu dors au clair de lune,
Assoupi sous la caresse du vent d'été,
La voix tranquille de ton flot monte à la dune,
Et l'on devine au bout des sables ta clarté.

Assoupi sous la caresse du vent d'été,
Tu comptes des secrets à voix basse à la grève,
Et l'on devine, au bout des sables, ta clarté
Très loin, et douce ainsi que la fin d'un long rêve.

Tu comptes des secrets à voix basse à la grève :
Qui saura la chanson que tu viens chuchoter
Très loin et douce, ainsi que la fin d'un long rêve ?
Oh ! qui saura jamais ce que tu peux chanter ?

Qui saura la chanson que tu viens chuchoter
Pour bercer le sommeil des herbes dans la dune ?
Oh ! qui saura jamais ce que tu peux chanter,
Océan, tandis que tu dors au clair de lune !

Et pourtant, vois ma folie,
Je veux ta chanson jolie,
Douce de mélancolie,

Le soir, quand la nuit est grise :
Je veux ta chanson qui grise
Lorsque ta vague s'irise,

Sous le baiser de l'aurore :
Je veux la chanson encore
Plus belle du flot que dore

Le chaud soleil qui décline,
Celle que tu dis, câline,
A la barque qui s'incline

Dans l'or pâli d'une vague,
Et vers l'horizon zigzague
S'effaçant et presque vague.

Je la veux ! Elle est tentante
La chanson que dit chantante
La voix de la mer montante :

Dans le calme des soirées,
Des plaintes désespérées,
Des phrases énamourées

S'envolent parmi la brise :
Je veux ta chanson qui grise,
O Mer, quand la nuit est grise.

Gaston Bussière

L. Bordier Sc.

Et la Mer qui le soir pleure des cantilènes,
A chanté pour mon rêve,
En montant sur la grève,
Cette légende errante au gré de ses haleines.

LES FOSSÉS DU CHATEAU

LE CHEVALIER SIEGFRIED, *au pied de la tour.*

Les primes fleurs des bois dorment sous la brise inclinées,
Leurs corolles ainsi que des paupières demi-closes ;
Comme pour mieux rêver, sous le ciel aux teintes de roses,
Les marguerites vont se cacher dans les graminées.

Dormez toute la nuit, anémones et pâquerettes.
Dans la moiteur de la rosée en perles qui ruisselle
Demain, je vous prendrai : plus fraîches vous irez vers Elle,
Lui dire mon amour caché parmi vos collerettes.

Ses mains vous toucheront, douces ainsi que vos corolles :
Peut-être serez-vous sur sa lèvre aimante pressées ;
Peut-être entendrez-vous passer ses légères pensées
Silencieuses comme au soir le sont vos barcarolles.

Les primes fleurs des bois dorment sous la brise inclinées,
Leurs corolles ainsi que des paupières demi-closes ;
Comme pour mieux rêver, sous le ciel aux teintes de roses,
Les marguerites vont se cacher dans les graminées.

WILGEFORTE, *à la fenêtre de la tour.*

O mon Siegfried, j'entends ton chant d'amour ! Je t'adore et Dieu sait si je dis vrai ! Mais il faut oublier Wilgeforte, ta bien-aimée, dans cette tour à jamais enfermée !

Oublie-la, comme le vent passant sur les trèfles des prairies oublie les parfums de la bruyère enivrante et le chant des perdrix rouges, pour ouïr le cri des cigales emmi les avènes.

Oublie, car les temps sont changés ! Oublie celle qui toujours aura ton image en sa pensée ! Oublie !... mais souviens-toi, que le vent d'automne passant dans les feuilles tombantes des bois berce ta douleur du chant des souvenirs !

Mais non ! Oublie-moi, oublie-moi ! Ne suis-je pas la fille d'un renégat ! Quand le vent chantera dans les branches au printemps prochain, puisse sa chanson te donner l'oubli et t'apporter de nouveaux rêves.

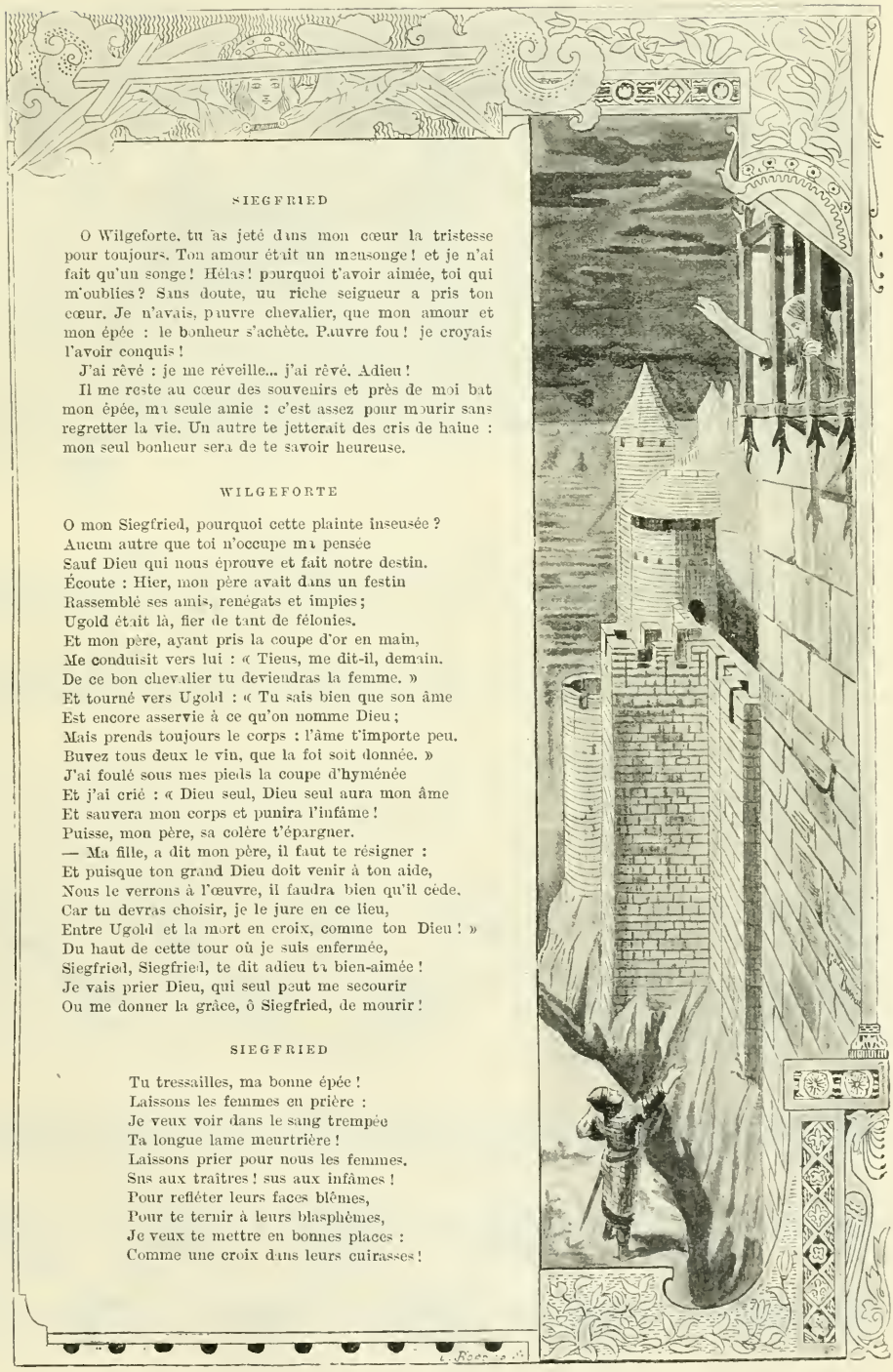

SIEGFRIED

O Wilgeforte, tu as jeté dans mon cœur la tristesse pour toujours. Ton amour était un mensonge ! et je n'ai fait qu'un songe ! Hélas ! pourquoi t'avoir aimée, toi qui m'oublies ? Sans doute, un riche seigneur a pris ton cœur. Je n'avais, pauvre chevalier, que mon amour et mon épée : le bonheur s'achète. Pauvre fou ! je croyais l'avoir conquis !

J'ai rêvé : je me réveille... j'ai rêvé. Adieu !

Il me reste au cœur des souvenirs et près de moi bat mon épée, ma seule amie : c'est assez pour mourir sans regretter la vie. Un autre te jetterait des cris de haine : mon seul bonheur sera de te savoir heureuse.

WILGEFORTE

O mon Siegfried, pourquoi cette plainte inseusée ?
Aucun autre que toi n'occupe ma pensée
Sauf Dieu qui nous éprouve et fait notre destin.
Écoute : Hier, mon père avait dans un festin
Rassemblé ses amis, renégats et impies ;
Ugold était là, fier de tant de félonies.
Et mon père, ayant pris la coupe d'or en main,
Me conduisit vers lui : « Tiens, me dit-il, demain.
De ce bon chevalier tu deviendras la femme. »
Et tourné vers Ugold : « Tu sais bien que son âme
Est encore asservie à ce qu'on nomme Dieu ;
Mais prends toujours le corps : l'âme t'importe peu.
Buvez tous deux le vin, que la foi soit donnée. »
J'ai foulé sous mes pieds la coupe d'hyménée
Et j'ai crié : « Dieu seul, Dieu seul aura mon âme
Et sauvera mon corps et punira l'infâme !
Puisse, mon père, sa colère t'épargner.
— Ma fille, a dit mon père, il faut te résigner :
Et puisque ton grand Dieu doit venir à ton aide,
Nous le verrons à l'œuvre, il faudra bien qu'il cède.
Car tu devras choisir, je le jure en ce lieu,
Entre Ugold et la mort en croix, comme ton Dieu ! »
Du haut de cette tour où je suis enfermée,
Siegfried, Siegfried, te dit adieu ta bien-aimée !
Je vais prier Dieu, qui seul peut me secourir
Ou me donner la grâce, ô Siegfried, de mourir !

SIEGFRIED

Tu tressailles, ma bonne épée !
Laissons les femmes en prière :
Je veux voir dans le sang trempée
Ta longue lame meurtrière !
Laissons prier pour nous les femmes.
Sus aux traîtres ! sus aux infâmes !
Pour refléter leurs faces blêmes,
Pour te ternir à leurs blasphèmes,
Je veux te mettre en bonnes places :
Comme une croix dans leurs cuirasses !

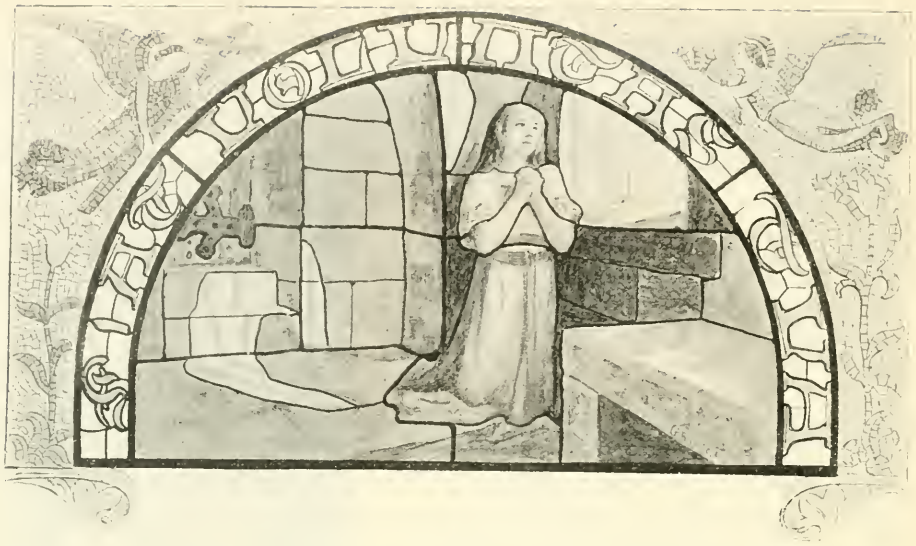

Andante

PIANO

mf *p*

O grand Dieu dont la voix com _ mande Aux

flots de la mer dé_chaî_né _ _ e Verse à mon

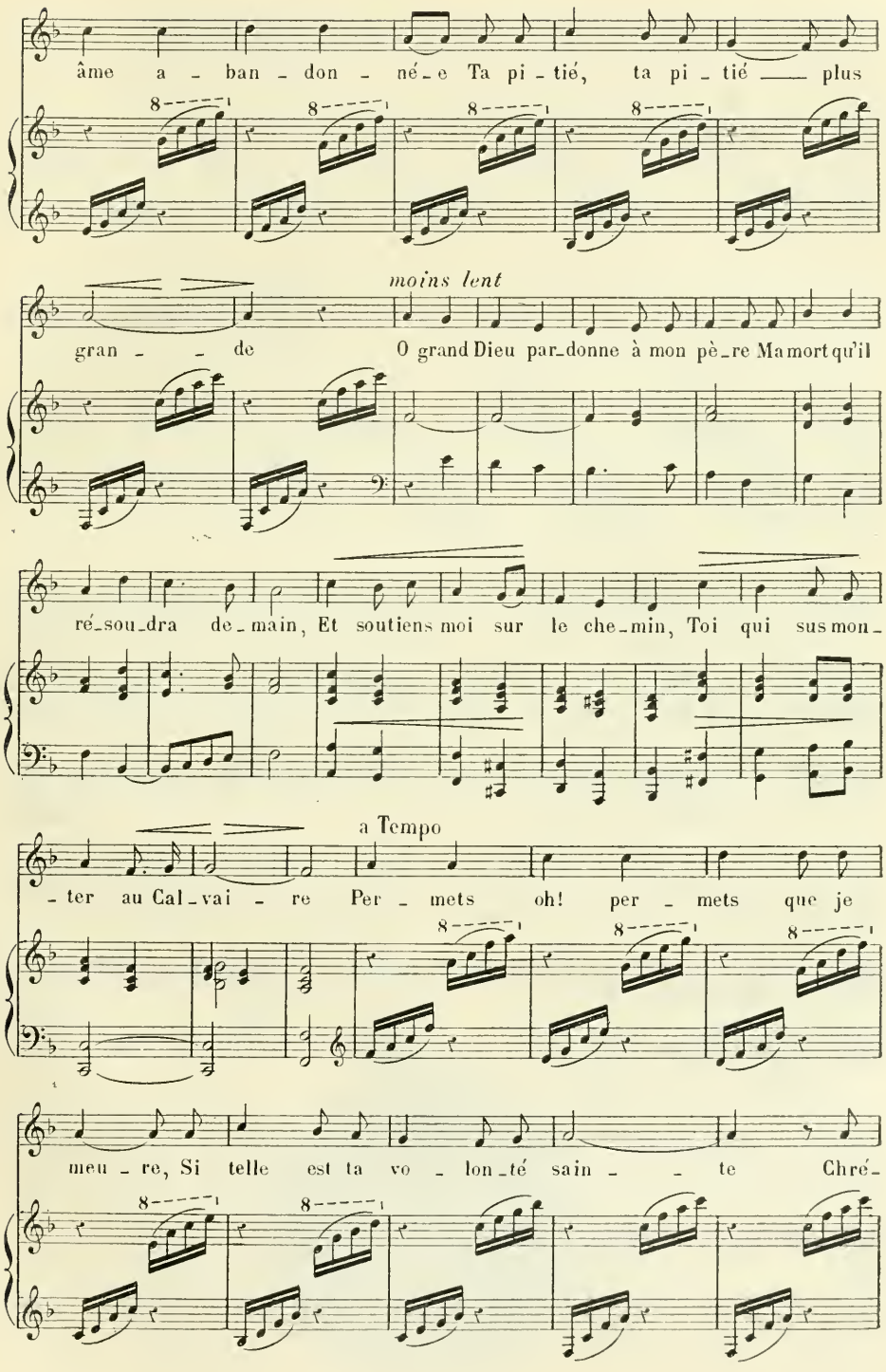
âme a - ban - don - né - e Ta pi - tié, ta pi - tié — plus
moins lent
gran - - de O grand Dieu par-donne à mon pè-re Ma mort qu'il
ré-sou-dra de-main, Et soutiens moi sur le che-min, Toi qui sus mon-
a Tempo
-ter au Cal-vai - re Per - mets oh! per - mets que je
meu - re, Si telle est ta vo - lon-té sain - - te Chré-

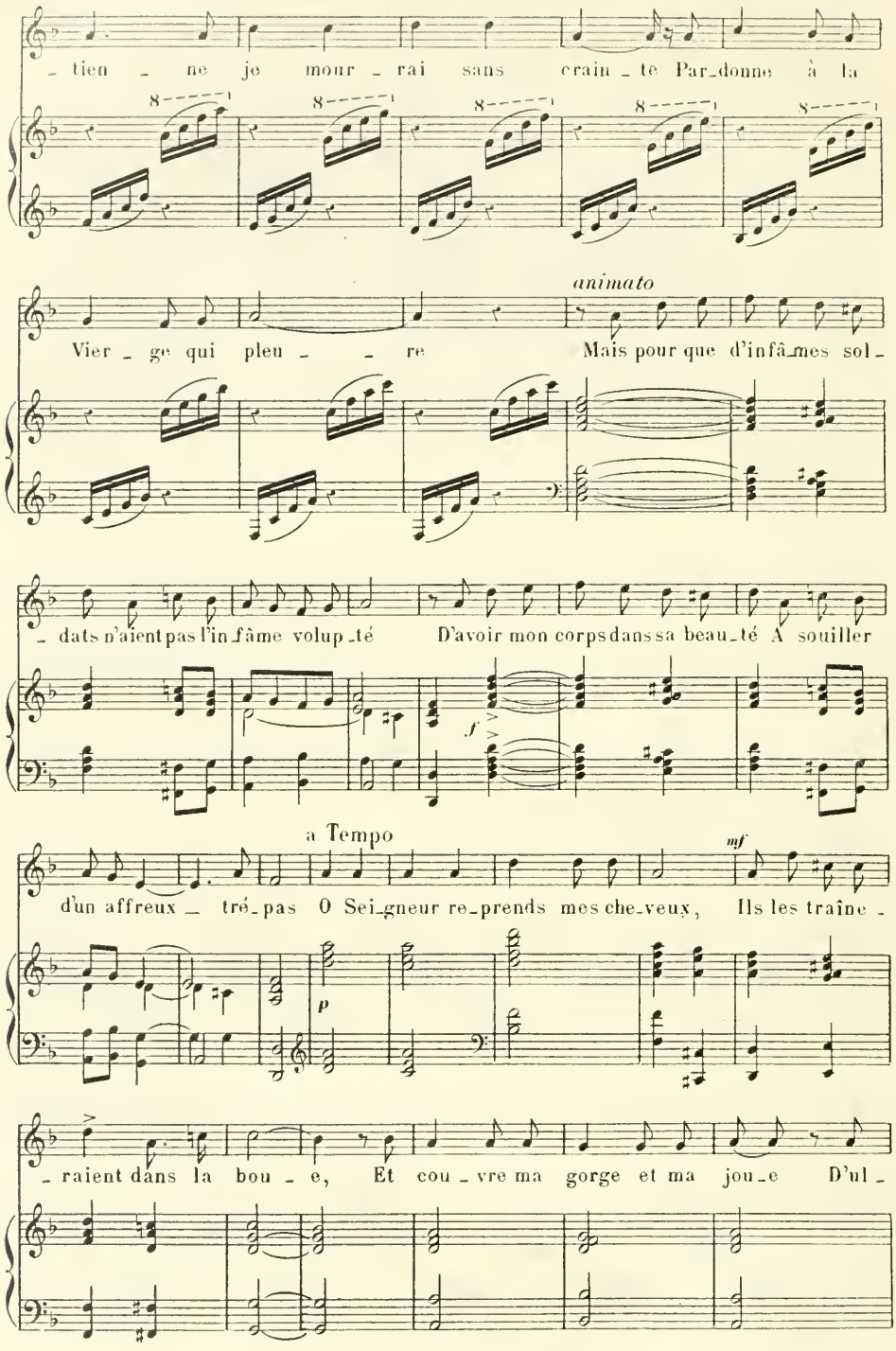
tien ne je mour rai sans crain te Par donne à la
8
animato
Vier ge qui pleu re Mais pour que d'infâmes sol
dats n'aient pas l'infâme volup té D'avoir mon corps dans sa beau té A souiller
f
a Tempo
mf
d'un affreux tré pas O Sei gneur re prends mes che veux, Ils les traîne
p
raient dans la bou e, Et cou vre ma gorge et ma jou e D'ul

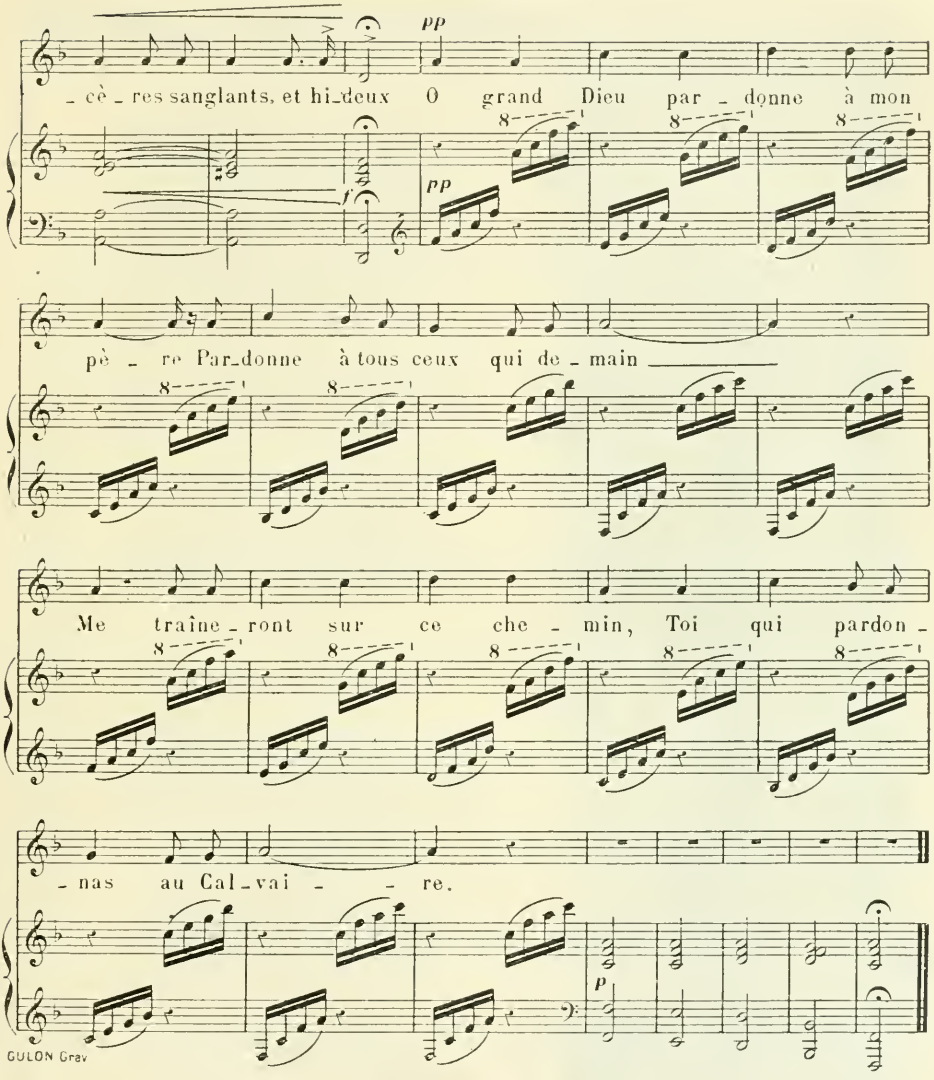
pp
cè - res sanglants, et hi-deux O grand Dieu par - donne à mon
pp
pè - re Par-donne à tous ceux qui de - main
Me traîne - ront sur ce che - min, Toi qui pardon -
- nas au Cal-vai - - re.
p
GULON Grav

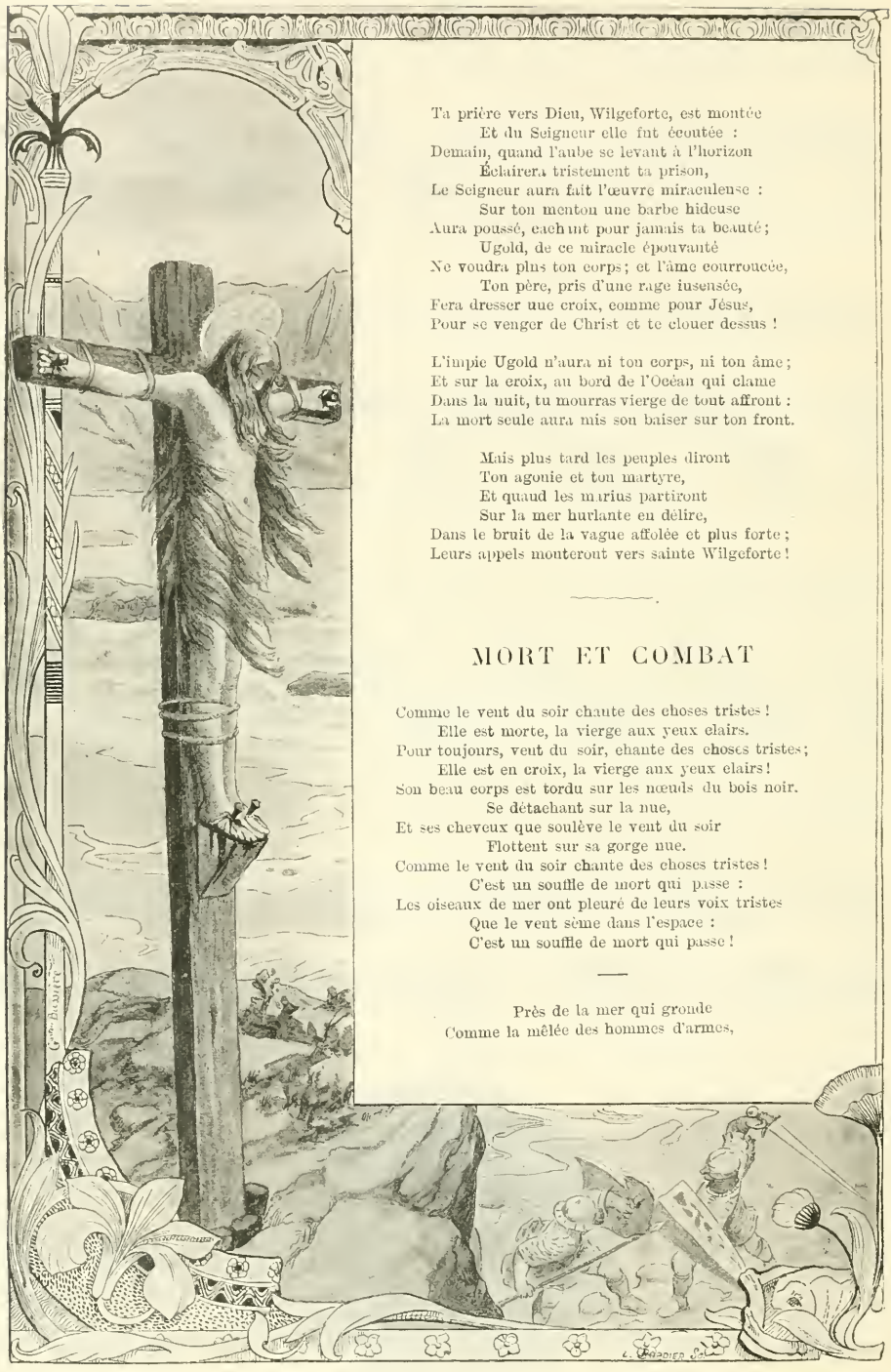

Ta prière vers Dieu, Wilgeforte, est montée
Et du Seigneur elle fut écoutée :
Demain, quand l'aube se levant à l'horizon
Éclairera tristement ta prison,
Le Seigneur aura fait l'œuvre miraculeuse :
Sur ton menton une barbe hideuse
Aura poussé, cachant pour jamais ta beauté ;
Ugold, de ce miracle épouvanté
Ne voudra plus ton corps ; et l'âme courroucée,
Ton père, pris d'une rage insensée,
Fera dresser une croix, comme pour Jésus,
Pour se venger de Christ et te clouer dessus !

L'impie Ugold n'aura ni ton corps, ni ton âme ;
Et sur la croix, au bord de l'Océan qui clame
Dans la nuit, tu mourras vierge de tout affront :
La mort seule aura mis son baiser sur ton front.

Mais plus tard les peuples diront
Ton agonie et ton martyre,
Et quand les marins partiront
Sur la mer hurlante en délire,
Dans le bruit de la vague affolée et plus forte ;
Leurs appels monteront vers sainte Wilgeforte !

MORT ET COMBAT

Comme le vent du soir chante des choses tristes !
Elle est morte, la vierge aux yeux clairs.
Pour toujours, vent du soir, chante des choses tristes ;
Elle est en croix, la vierge aux yeux clairs !
Son beau corps est tordu sur les nœuds du bois noir.
Se détachant sur la nue,
Et ses cheveux que soulève le vent du soir
Flottent sur sa gorge nue.
Comme le vent du soir chante des choses tristes !
C'est un souffle de mort qui passe :
Les oiseaux de mer ont pleuré de leurs voix tristes
Que le vent sème dans l'espace :
C'est un souffle de mort qui passe !

Près de la mer qui gronde
Comme la mêlée des hommes d'armes,

Siegfried a rencontré Ugold
Et leurs fers se sont croisés.
La rafale apporte le bruit du combat
Et le choc lourd des épées sur les armures.
La grande voix du noble Siegfried
Est plus forte que l'ouragan ;
Le vent la sème dans l'espace.

C'est un souffle de mort qui passe !

SIEGFRIED

BALLADE DE L'ÉPÉE

O mon épée, ô mon amie,
Viens m'aider à venger l'affront !
Dans mon gant de fer affermie,
Frappe dur au cœur, frappe au front !
Des vagues de sang couvriront
Ta longue poignée estampée :
A l'approche des escadrons,
Tu tressailles, ma bonne épée !

Tu ne t'es jamais endormie
Accrochée à mon ceinturon.
Tue ! à mort ! sus à l'infamie !
Ton fourreau bat mon éperon,
Sonnant gloire à son forgeron.
Je te veux dans le sang trempée
Et ton cliquetis pour clairon !
Tu tressailles, ma bonne épée !

Regarde sa face blêmie !
Écoute, il te lance un jurou :
Sa dernière haleine est vomie ;
Que tu fais bien dans ce larron !
On croirait voir un liseron
Monter depuis sa main crispée
Tout rouge, vers ton pommeau roud !
Tu tressailles, ma bonne épée !

A moi !... à moi !... sur mon plastron,'
La place rouge... bien frappée !
Mets ta garde... en croix... sur mon front...
Tu tressailles... ma... bonne... épée !

FINALE

O sainte Wilgeforte, ô toi que l'on vénère !
O toi qui sus souffrir et mourir sur la croix !
Patronne des marins de la côte d'Artois,
Sauve les matelots des vagues en colère !

Et si pendant l'hiver la tempête lacère
Leurs voiles, leurs bateaux et leurs corps à la fois,
Pour consoler la veuve en ces tristes émois
Oh ! rends au moins le mousse aux baisers de sa mère.

Pour ces humbles héros, fais les flots plus câlins,
Et que le vent, chantant sa chanson aux grelins,
Fasse toujours rentrer au port la voile blanche,

Qui, tout là-bas, mouette au vol audacieux,
Semble hésiter longtemps et, bord sur bord, se penche
Entre la mer immense et l'infini des cieux.

Et pour moi, je te fais, ô sainte, une prière :
J'ai conté ton martyre et pleuré ton trépas ;
Pour la vie où j'essaye à peine quelques pas,
Donne-moi de Siegfried l'âme pieuse et fière.

Donne-moi son courage et la valeur guerrière
Des anciens preux mourant debout, jamais à bas ;
Et si, vaincu peut-être en de rudes combats,
Je laisse, loin de moi, l'espérance en arrière.

Si trop tôt abattu, je sens mon cœur lassé
Fléchir, oiseau blessé, dans mon corps terrassé,
Oh ! fais qu'auprès de moi, grave, une jeune femme,

Berçant de son amour mes rêves envolés,
Chasse à jamais les noirs soucis de ma pauvre âme,
En posant sur mon front ses longs doigts fuselés !

JEHAN DE BARALLE.

Musique de MAURICE COTTENET. — *Composition de* G. BUSSIÈRE.

DES EFFETS

DU FEU D'INFANTERIE

Il y a quarante ans, le fusil d'infanterie au calibre de 18 millimètres lançait une balle de 27 grammes avec une charge de poudre de 9 grammes. Sa portée utile était de 200 mètres. A 300 mètres, sa justesse était moindre qu'elle ne l'est à 1,800 mètres avec le fusil 1886; son projectile ne traversait le corps d'un homme qu'à courte distance; un soldat instruit arrivait à tirer trois coups en deux minutes et une provision de trente cartouches par homme suffisait pour une bataille d'une journée.

Aujourd'hui, le fusil à répétition de 8 millimètres de calibre tire une balle de 14 à 15 grammes avec 2^{g},5 de poudre sans fumée. Sa portée utile est de 2,000 mètres; maxima sous l'angle de 32°, elle est de 3,500 mètres; son projectile traverse à 300 mètres quatre hommes l'un derrière l'autre et rend illusoire la protection d'une tranchée-abri de 60 centimètres d'épaisseur; un soldat ordinaire tire sans peine 12 à 15 coups à la minute et on a dû prévoir pour lui, dans le corps d'armée, un approvisionnement de 300 cartouches.

En un mot, mis en regard du fusil modèle 1853, le fusil modèle 1886 « porte six fois plus loin, tire dix fois plus vite et frappe cinq fois plus fort ».

Et pourtant, un demi-siècle avant cet antique modèle 1853, Napoléon I^{er} disait du fusil de l'an IX, édition corrigée de celui de 1777, « qu'il était la plus puissante machine de guerre dont l'homme se fût jamais servi ».

Les progrès s'arrêteront-ils là? Non.

L'armement français, œuvre de l'École normale de tir et de son chef regretté, le colonel Lebel, œuvre du colonel Bonnet qui le munit d'un de ses principaux organes, et de l'ingénieur Vieille qui le dota de la poudre sans fumée, cet armement est aujourd'hui égalé par ceux de toutes les puissances européennes.

Égalé, mais non surpassé.

De 1886 à 1892, toutes les armées ont été munies du fusil à petit calibre variant de 7 à 8 millimètres, tirant une balle à enveloppe de nickel, de maillechort ou de cuivre, avec une vitesse initiale moyenne de 650 mètres à la seconde — toutes les hausses sont graduées jusqu'à 2,000 mètres; tous les fusils sont à répétition. — Toutes les trajectoires sont également tendues et suffisamment rasantes pour abattre un homme debout, sur un parcours de 600 mètres, à partir de l'origine du tir.

En un mot, si, demain, l'étincelle qui jaillit tantôt au Maroc, tantôt dans les Balkans, tantôt en Afrique ou dans l'Inde, mettait le feu à la vieille Europe, l'œuvre de destruction accomplie par le fusil du fantassin serait partout également terrifiante.

Et pourtant un nouveau fusil peut surgir d'un moment à l'autre.

Que dis-je? Il a surgi déjà; il existe des modèles d'armes d'un calibre plus réduit encore, 6 millimètres environ, car, dès qu'un type est adopté, on se met immédiatement à l'étude du suivant.

Et celui-là, donnant à son projectile 800 mètres de vitesse initiale, permettra des tirs collectifs à la distance de 3 kilomètres et atteindra des portées extrêmes extraordinaires.

On ne l'adoptera pas pourtant : d'abord parce que les puissances, déjà très épuisées par un effort continu de vingt-cinq ans, n'ont pas toujours 200 ou 300 millions à jeter en pâture au minotaure de la « paix armée » pour la transformation de leur armement, ensuite parce qu'on trouvera mieux, n'en doutez pas.

Et alors quand on aura trouvé « mieux », qu'adviendra-t-il?

Comment s'exécutera l'attaque d'une position? Quel sort attend la troupe qui, *poitrine découverte*, parcourra ce que déjà, en 1878, les Russes appelaient à Plewna « la zone de mort »? Arrivera-t-elle avec les procédés actuels?

Se figure-t-on qu'en préparant la voie aux colonnes d'assaut par de minces rideaux de tirailleurs appelés à disparaître, qu'en sacrifiant une ou plusieurs lignes, on parviendra jusqu'à l'ennemi embusqué et couvrant de balles un glacis découvert? Nullement.

Quels que soient son moral et sa trempe, quelle que soit la valeur de ses chefs, la troupe de choc, de même que la ligne de combat, tourbillonnera, s'abattra et s'évanouira sous l'ouragan formé de ces milliers de flèches d'acier.

Ce n'est plus à l'aide de dispositifs plus ou moins ingénieux, en masquant des poitrines humaines par d'autres poitrines humaines, qu'on viendra à bout de la force brutale enfantée par la science moderne.

La tactique sera impuissante lorsque les troupes fondront sous le feu comme des balles de plomb dans un creuset chauffé à blanc.

Il faudra donc trouver autre chose...

Disons mieux, *il faut, dès à présent,* trouver autre chose.

Pourquoi, en effet, ces réflexions viseraient-elles l'avenir alors qu'elles peuvent s'appliquer au présent?

La vérité est qu'aujourd'hui les effets du feu sont tels déjà que le souci de protéger le soldat hante un peu partout ceux qu'inquiètent ces graves problèmes.

La vérité est que, dès maintenant, il faut se préoccuper de cuirasser l'assaillant si on veut qu'il arrive.

Prenons la situation telle que la crée l'armement européen à l'heure où je parle : voyons les résultats donnés par le Lebel français, le Mannlicher allemand et autrichien, le Lee-Medfort anglais, le Vitali italien, le Schmidt suisse, le Krog danois et le Modèle 91 russe?

Tous ces résultats se valent.

Constatons-les dans la seule manifestation que nous permette, hélas! cette période de paix trop prolongée : dans les tirs de polygone.

On nous objectera que les effets obtenus sur les champs de tir sont bien différents de ceux que donnera le champ de bataille : d'accord.

Nous tiendrons compte de cette différence évidente et les résultats diminués seront encore probants, soyez-en sûrs.

Avez-vous assisté déjà à ce que l'on appelle dans l'infanterie les *tirs de combat* ou encore « les feux de guerre »?

C'est tout ce qu'il y a de plus intéressant, de plus suggestif, surtout.

C'est le couronnement de l'instruction du tir pour la « reine des batailles », pour l'arme à pied dont la toute-puissance réside dans les feux.

L'homme a d'abord été instruit individuellement dans des *tirs d'instruction*. Il a touché du doigt le degré de justesse de son fusil en atteignant les différentes zones d'une cible circulaire à 200, 300, 400, 500 et 600 mètres.

Dans les *tirs d'application* qui ont suivi, on a accoutumé son œil aux apparences qu'aura l'ennemi, couché, à genoux, debout, en mouvement; on lui a donné, toujours dans les limites du tir individuel (de 0 à 600 mètres), des *silhouettes* comme objectifs et on l'a familiarisé avec le feu à répétition.

Puis sont venus les *tirs collectifs* qui l'ont mis dans la main de ses chefs; on a réuni des hommes par groupes de 12, de 25 et de 50 pour leur faire exécuter à commandement des « feux de salve » et des « feux rapides » sur des silhouettes groupées, aux distances connues de 800 et de 1,000 mètres.

Enfin, la difficulté augmentant avec les *tirs de réglage,* on a placé les objectifs à distance inconnue, distance variant de 600 à 1,200 mètres; les chefs ont dû apprécier la hausse en observant la poussière produite par les gerbes de projectiles, et fournir un certain nombre de feux de salve, en un temps donné, sur des groupes ennemis n'apparaissant qu'un instant.

Arrivés à la fin de cette progression, chefs et soldats sont familiarisés avec le tir sous toutes ses formes. Il ne reste plus, pour parfaire l'instruction des hommes et des cadres, qu'à réunir dans une manœuvre tous les cas particuliers étudiés isolément et à appliquer dans un but nettement défini les principes de la conduite des feux.

Alors, dans un de ces vastes terrains dont le camp de Châlons est le type, terrain assez étendu en tous sens pour que balles et obus puissent s'y promener sans inconvénients pour les populations, s'exécute le *tir de combat* de la compagnie, puis celui du bataillon.

Voulez-vous que nous suivions, dans une de ces manœuvres, une compagnie de saint-cyriens? Justement ils ont exécuté, en 1894, la série complète des *feux de guerre* et les chiffres qui en traduiront le résultat sont des plus récents.

Un beau matin donc, deux ou trois compagnies fondues en une seule pour atteindre l'effectif de guerre de 210 à 220 fusils quittent le camp. Le capitaine qui commande cette compagnie de guerre a reçu au départ un thème bien défini : « L'ennemi est en marche dans telle direction; ayant à préserver son flanc d'une surprise, il a envoyé une compagnie pour prendre position quelque part; c'est cette compagnie *de silhouettes* qu'il faut découvrir, reconnaître et aborder. »

Les élèves ont reçu avant le départ chacun 32 cartouches à balle; à la guerre, le soldat en aurait 185, sans tenir compte des approvisionnements que tiennent à sa disposition les « sections de munitions », de l'artillerie du corps d'armée.

Si donc, tout à l'heure, vous trouvez les résultats trop beaux, dites-vous qu'à la guerre le combattant, ayant *six* fois plus de munitions, pourrait s'en rapprocher en tirant davantage.

Les voilà partis en formation de marche, très gais, très intéressés aussi par cette nouveauté; ils ont déjà fait bien des manœuvres à blanc dans le courant de l'année et ne prenaient pas grandes précautions; cette fois il faudra « ouvrir l'œil » et, dans la chaleur de l'action, ne pas « coller » une balle dans le dos de son voisin.

En avant et sur les flancs se disper-

sent les patrouilleurs chargés de découvrir l'ennemi. Ils courent, se glissent dans les petits bois de sapins, s'embusquent à la lisière, observent et repartent en jetant un coup d'œil sur les camarades avec lesquels il faut rester en liaison.

Quelques kilomètres sont ainsi parcourus, puis un saint-cyrien accourt essoufflé vers le capitaine :

— L'ennemi est en vue !

Pour un peu il croirait que *c'est arrivé*. Ne riez pas : ce qu'ils ont de beau et de bon, tous ces vaillants jeunes gens, c'est justement de croire que *c'est arrivé*, c'est d'avoir, et pour longtemps encore, les illusions du beau temps, l'amour de la gloire et le cœur chaud.

A Saint-Cyr on vibre; où vibre-t-on encore aujourd'hui, sinon pour la cote de Matchbox et les liquidations de Bourse ?

— Montrez-moi sa position sur la carte.

— Voilà, mon capitaine.

— Bien; et, maintenant, à quelle distance le supposez-vous ?

Ici, une hésitation, car s'il est relativement simple d'apprécier à vue une distance en deçà de mille mètres, on s'expose à des erreurs sérieuses au delà.

— 1,800, 2,000 mètres, peut-être, mon capitaine; mais je ne suis pas sûr.

Chemin faisant, le capitaine a rejoint sa pointe d'avant-garde, descend de cheval et observe à son tour.

Voilà bien la ligne des silhouettes noires installée là-haut sur une crête dans une merveilleuse position. En avant d'elles un glacis doux, découvert, favorable aux ricochets.

Heureusement, les silhouettes ne riposteront pas; mais, avec un peu d'imagination, on sent bien qu'on n'arriverait pas si « c'était pour de bon ».

— 1,800 mètres! s'écrie le capitaine, mais vous vous trompez grossièrement : il y en a 1,300, pas davantage!

Comment l'officier a-t-il pu rectifier à coup sûr cette erreur, qui eût exposé sa troupe à un tir inefficace et à une consommation inutile de munitions?

Il a « apprécié » la distance à l'aide d'un instrument tout récemment adopté comme « télémètre » par l'infanterie, et qui, du nom de son inventeur, un des capitaines les plus distingués de l'École normale de tir, s'appelle la *lunette Souchier*.

Un mot sur elle, car elle est devenue le complément indispensable du fusil.

Que sert-il, en effet, d'avoir une hausse graduée jusqu'à 2,000 mètres si on suppose l'ennemi plus près ou plus loin qu'il n'est réellement, et si la nappe de balles qu'on lui destine va tomber au delà ou en deçà de sa position?

La « lunette Souchier » est d'abord une jumelle puissante : quand elle est au point, on interpose d'un simple coup de doigt entre l'œil et l'objectif deux « spaths d'Islande » à propriétés réfringentes, et dès lors ce n'est plus une, mais deux images d'un même objet qu'on aperçoit.

L'une d'elles est l'image réelle de tout à l'heure; l'autre est une image virtuelle créée par le spath, facilement reconnaissable à sa teinte estompée, et *d'autant plus surélevée* au-dessus *de l'image réelle que la distance est plus éloignée.*

Tout le principe de ce nouveau télémètre repose sur cette dernière donnée.

L'image qui sert de base à la construction de l'instrument est l'homme de taille moyenne debout ou à cheval.

La tête de l'image réelle arrive-t-elle à hauteur des épaules de l'image virtuelle? la distance est de 300 mètres; à la ceinture? de 600 mètres; aux genoux? de 1,000 mètres.

Les deux images se superposent-elles, les pieds de l'une sur la tête de l'autre? il y a *exactement* 1,400 mètres.

Se séparent-elles? la distance est supérieure à ce dernier chiffre et n'est plus appréciée que par à peu près.

Mais quel joli résultat déjà que de pouvoir, sans mesure de base, sans déplacement en avant ou en arrière, comme dans le Labbez et le Goulier, apprécier une distance dans la limite des portées réellement efficaces!

Cependant, cheminant à travers bois, la compagnie a rejoint l'avant-garde et s'est massée silencieusement un peu en arrière de la lisière.

Un coup de sifflet, suivi d'un signal du capitaine, et manœuvrant « à la muette », la voilà déployée sous le couvert, les sections à dix pas d'intervalle.

— Feu de salve par section, de la droite à la gauche, sur la ligne ennemie qui couronne la crête.

A 1,300 mètres !...

Ces indications sont données d'une voix tranquille ; il s'agit de ne pas énerver les tireurs, et le calme du

chef y contribue plus que tout le reste.

Les officiers chefs de section répètent les commandements, un roulement de leviers qu'on arme et qu'on rabat court le long de la ligne, un silence, puis le commandement de : — Joue! fait tranquillement par le commandant de la section de droite. Un nouveau silence : on entendrait bruire une mouche.

— Feu!

Cette fois, le commandement est bref, brutal, jeté comme un coup de fouet cinglant, emportant l'exécution.

Et cinquante coups de feu partent comme un seul.

Les cinquante balles qui tournent à raison de 2,500 tours à la seconde déchirent l'air de leur gerbe sifflante, et s'abattent là-bas sur le sol où elles couvrent une ellipse de 300 à 400 mètres de profondeur.

— Un peu court, dit le capitaine, qui n'a pas quitté sa lorgnette.

En effet, trop de poussière en avant du but, pas assez derrière, l'objectif n'est pas au centre du *noyau* de la partie dense de la gerbe.

— Deuxième section, commande-t-il, à 1,350 mètres!

Cette fois, le résultat est bon, le tir est réglé, le feu continue sans interruption de la droite à la gauche.

Et l'on a bien l'impression qu'un capitaine d'infanterie est devenu aujourd'hui le commandant d'une batterie de quatre mitrailleuses, ses quatre sections, réglant son tir et donnant sa hausse comme le fait un capitaine d'artillerie aux six pièces de 90, les déplaçant, les masquant avec une facilité que n'obtiendra jamais le commandant d'une batterie montée.

— Cessez le feu! sonnent les clairons.

La première période du combat, celle des feux de salve à grande distance, est terminée.

Allons constater les résultats.

Au galop de leurs chevaux, les officiers courent aux cibles ; à mesure qu'on se rapproche, les silhouettes ennemies se détachent sur le ciel.

Il y a là l'équivalent de trois sections de 56 hommes chacune : celle du centre est formée de silhouettes debout, celles des ailes de silhouettes à genoux.

Derrière chaque section est figuré son chef reconnaissable à une raie blanche formant col.

A vingt mètres en arrière du centre, un groupe de silhouettes debout représente fidèlement : d'abord le capitaine, commandant cette compagnie stoïque et immobile, puis, derrière lui, son adjudant, son fourrier et deux soldats pour porter les ordres.

Voyons d'abord ce groupe : il est déjà bien malade, l'adjudant, le fourrier et un soldat se partagent cinq balles à eux trois.

Deux chefs de sections sont touchés; on compte les silhouettes atteintes, il y en a seize.

Au total, vingt et un hommes par terre à 1,300 mètres, sur 176.

Et ce n'est que le commencement.

Des soldats, amenés sur des prolonges qui sortent d'un bois à gauche, bouchent rapidement les trous; puis les voitures repartent au galop se mettre à l'abri, la sonnerie de « commencez le feu » retentit et le feu de salve reprend.

Cette fois il est exécuté en avançant, la hausse étant modifiée à chaque bond, et il ne cesse qu'après 700 ou 800 mètres de marche, lorsque la compagnie n'est plus qu'à 600 mètres de l'ennemi.

De nouveau, les résultats sont recueillis après cette deuxième phase ; ils commencent à être inquiétants.

Sur 176 silhouettes : 62 sont touchées, plusieurs ont deux ou trois balles dans le ventre, le capitaine cette fois « n'y a pas coupé », pour employer une expression de saint-cyrien : il a deux balles dans la cuisse; des auxiliaires qui l'entourent, un seul s'en tire indemne.

En revanche, détail à noter, les silhouettes des ailes sont intactes : le feu a été instinctivement concentré sur le centre.

A partir de 600 mètres, il est inutile d'espérer pouvoir continuer les feux de salve; dans la réalité, le soldat énervé

n'obéirait plus au commandement : mieux vaut le laisser tirer à sa guise.

— Feu à volonté ! à 600 mètres ! sur la ligne ennemie, répartissez le feu !

Cette dernière recommandation évitera la constatation de tout à l'heure : ailes et centre seront également visés.

On marche, on fait halte, on tire, le feu crépite, s'arrête, reprend ; les hommes n'ont pas le but caché par la fumée, car l'ensemble de leurs coups répand à peine dans l'air une légère buée bleuâtre. Ils visent et lâchent leur coup sans se presser.

Résultats du feu à volonté de 600 à 400 mètres, chaque homme ayant tiré quatre coups : 96 silhouettes atteintes.

Nous sommes à 400 mètres, distance typique.

A partir de là, l'effort doit redoubler de puissance : il faut accabler l'ennemi sous une nappe de balles et lui en imposer par la menace de l'assaut qui se prépare ; la ligne de silhouettes a d'ailleurs été renforcée, une quatrième section a été promptement disposée à sa gauche par les hommes de corvée.

— Feu rapide !

Les baïonnettes sortent des fourreaux, scintillent, sont rapidement fixées au bout des canons ; puis la fusillade reprend, cette fois ardente et terrible.

Devant les malheureuses silhouettes, la poussière jaillit, les mottes de gazon sautent en l'air. — En avant !

Et la baïonnette haute, la ligne s'avance au pas de charge, s'arrête, exécute un nouveau feu rapide d'une demi-minute.

Dix cartouches par homme ont été brûlées.

Cette fois le résultat est terrible : sur 234 silhouettes, 174 sont atteintes.

Chacune d'elles porte en moyenne trois empreintes de balle.

Le groupe du capitaine est anéanti : à lui seul le commandant de la compagnie présente neuf trous dont deux dans la tête. Pas un chef de section qui n'ait reçu au moins *huit* balles.

Et soudain notre attention est attirée sur l'un d'eux, celui de la troisième section ; les hommes de corvée se montrent les trous dont il est criblé.

A lui seul il en présente **27**. Ce n'est plus une silhouette, c'est une écumoire.

On cherche l'explication de cet acharnement contre ce malheureux gradé ; on l'a bien vite trouvée.

Il est *debout* derrière sa section *à genoux*, et instinctivement la majorité de la section opposée l'a pris pour cible.

Avis aux officiers qui, dans la prochaine guerre, voudront, pour donner confiance à leurs hommes et montrer de la crânerie, éviter de se terrer comme eux.

C'était bon à Sébastopol ces petites satisfactions-là ! Dans la guerre de demain elles se payeraient trop cher.

Pas de bravoure inutile, mes chers camarades ; notre grand mérite, notre

devoir même sera de nous conserver à nos hommes, car ils auront besoin de nous à ce moment-là. Nous trouverons assez souvent l'occasion de les entraîner par l'exemple, sans nous exhiber comme plastron au milieu d'un feu rapide.

Revenons aux tireurs. Leur magasin contient toujours les huit cartouches intactes, car le magasin ne doit être entamé que *sur l'ordre des officiers*.

Le moment d'ailleurs en est venu; on n'est plus qu'à 150 mètres de l'ennemi; c'est la minute suprême, celle de l'assaut; il faut le préparer par un feu écrasant.

— Feu à répétition !

Rien ne peut donner une idée des quarante secondes qui s'écoulent alors. Les hommes tirent à toute vitesse, se bornant à épauler et à placer l'arme horizontale.

C'est un instant inoubliable.

Non, aucune troupe ne peut tenir devant ce fauchage si elle n'est abritée.

Mais voilà la charge.

Derrière la compagnie les clairons réunis sonnent de toute la force de leurs poumons; l'allure s'accélère, les sons se précipitent : un commandement du capitaine domine le bruit.

— En avant à la baïonnette !

Alors ce sont des hurlements sans nom, c'est à qui courra le plus vite, baïonnette en avant, les officiers, le sabre haut, sont devant les sections, répétant : En avant, en avant ! C'est un délire de quelques secondes pendant lequel on sent passer un frémissement, car il vous donne la sensation rapide de ce que sera le grand choc final plus tard.

Soudain, tout se calme; la ligne est arrivée sur les silhouettes qui n'en peuvent mais. Les rires, les exclamations remplacent les cris; la curiosité dilate les yeux; les saint-cyriens comptent les trous, se montrent les carcasses de fer des silhouettes transformées en dents de scie par les projectiles, le sol fouillé, rayé par les projectiles comme par une herse aux mille dents.

Le malheureux chef de section signalé tout à l'heure a reçu treize nouvelles balles : au total, 47 balles à lui seul pendant le combat. Le capitaine et son entourage sont criblés.

Total pour cette cinquième et dernière phase : 203 silhouettes touchées sur 234.

Enfin, récapitulation pour l'ensemble de la manœuvre :

6,500 balles ont été tirées :
1,897 — ont porté.

Admettons qu'à la guerre un dixième seulement de ce résultat ait été atteint : ce n'est pas exagéré, étant donnés la rasance des trajectoires et le nombre de coups dont dispose le combattant :

C'est une perte de 189 *hommes sur* 250.

Maintenant, prenez la peine de franchir la crête et de pousser 500 mètres plus loin sur le revers opposé.

Avant l'action, les officiers de tir ont fait disposer là en colonne ou en ligne plusieurs rangées de panneaux figurant des réserves abritées, attendant leur tour pour prendre part à la lutte.

Abritées !

Oui, elles étaient bien abritées des vues, car la troupe assaillante ne les a pas soupçonnées; mais elles ne l'étaient pas des coups, car les ricochets trop courts épargnant la ligne de combat ont sauté sur elles par-dessus la crête, et les trajectoires trop longues, rasant le sol et épousant la forme du terrain dans la convexité de leurs branches descendantes, sont venues les atteindre derrière leur abri.

Et en comptant les empreintes laissées par les projectiles sur cette deuxième ligne, on en trouve encore plus de 300.

Combien d'autres balles aujourd'hui perdues, balles folles parties aux extrémités de la portée de l'arme, rencontreraient sur un champ de bataille des objectifs vivants, infanterie massée, artillerie en position, cavalerie en mouvement ! Et ceci n'est qu'un tout petit coin du grand tableau, un brandon dans la fournaise.

Quand les projectiles de l'artillerie menacèrent les vaisseaux d'un naufrage immédiat, on cuirassa les vaisseaux.

Quand la mélinite apparut, boulever-

sant comme capucins de cartes des parapets de huit mètres d'épaisseur et trouant les magasins à poudre enterrés au plus profond de la fortification, on bétonna parapets et magasins.

Quand le tir plongeant jeta sur les canonniers et leurs pièces des monceaux de fonte en dépit des masques et des traverses, on abrita les canons sous des coupoles d'acier.

La petite balle tue maintenant quatre hommes l'un derrière l'autre. Qu'a-t-on fait pour couvrir le premier et préserver les trois autres? Rien.

L'homme n'est pas plus couvert aujourd'hui qu'il ne l'était à Fontenoy ou à Leipzig.

Pourquoi ? Est-ce impossible ?

Non, puisque le Danemark, dans un projet de budget de 1893, a prévu une somme de 100,000 couronnes pour la fabrication de *boucliers portatifs* destinés aux troupes d'infanterie.

Dira-t-on que ce vaillant petit peuple doit se préoccuper plus que nous de la question parce que, le nombre de ses soldats étant plus restreint, il doit en être moins prodigue?

Donner un bouclier au fantassin ! Cette idée va prêter à rire, et Caran d'Ache va trouver dans son inépuisable répertoire le type amusant du légionnaire futur, casqué à la romaine, s'abritant derrière un bouclier invraisemblable d'épaisseur et faisant feu de la seule main qui lui reste.

On y viendra pourtant.

Capitaine Danrit.

POURQUOI AVONS-NOUS UNE MARINE

Antonio Perez, conseiller de Castille et secrétaire d'État, ayant été disgracié par Philippe III, se rendit en France où Henri IV le reçut avec honneur. Pour reconnaître les bienfaits de ce monarque, il lui dit un jour que le secret de la puissance était dans ces trois mots : *Roma, consejo y mar.*

« Ayez de l'autorité à Rome, un bon conseil à Paris et de fortes escadres à la mer. »

Le *testament politique* du cardinal de Richelieu, le vrai fondateur de la marine française, n'est que le commentaire — admirable à la vérité — de ce précieux avis. Laissons aux hommes d'État le soin de méditer sur les deux premiers points, dont l'examen n'a certainement rien perdu de son intérêt, et parcourons le chapitre que le grand politique a intitulé *De la puissance sur la mer.*

« ..... Jamais un grand État, dit-il, ne doit être au hasard de recevoir une injure sans pouvoir en prendre revanche. Et partant, l'Angleterre étant située comme elle est, si la France n'était puissante en vaisseaux, elle pourrait entreprendre à son préjudice ce que bon lui semblerait, sans crainte de retour. Elle pourrait empêcher nos pêches, troubler notre commerce et faire, en gardant les embouchures de nos grandes rivières, payer tel droit que bon lui semblerait à nos marchands. Elle pourrait descendre impunément dans nos îles, et même sur nos côtes. Enfin, la situation du pays natal de cette nation orgueilleuse lui ôte tout lieu de craindre les plus grandes puissances de la terre; et l'ancienne envie qu'elle a contre ce royaume lui donnerait apparemment lieu de tout oser, alors que notre faiblesse nous ôterait tout moyen de rien entreprendre à son préjudice. »

Quelle netteté de vues! Quelle justesse d'expression!... Et aussi quel à-propos! Vraiment ceci date-t-il bien d'il y a deux cent cinquante ans?... Et qui nous met en garde contre « l'ancienne envie que nourrit contre la France une nation orgueilleuse » ne semble-t-il pas écrire à côté de nous? Aujourd'hui comme au XVII^e^ siècle nous avons à redouter de la part de cette nation, non seulement la ruine de nos grandes pêches et des tristes restes de notre commerce maritime, mais encore de sérieuses entreprises contre notre littoral; et ces entreprises seraient d'autant plus dangereuses qu'elles se produiraient dans le temps où nos armées seraient tout entières engagées dans l'Est, contre un puissant ennemi.

Il faut que l'on sache bien que le plan général d'invasion de la France élaboré par l'ancien chef d'état-major de l'armée prussienne, Clausewitz, comportait la descente d'un corps anglais sur les côtes de la Manche. Ce plan, en partie suivi dans la campagne de 1870, bien loin d'avoir perdu de sa valeur, en emprunte une nouvelle à la création d'une marine allemande déjà puissante et au développement de la flotte de paquebots à grande vitesse de Hambourg et de Brême.

Ne nous laissons ni payer de phrases sonores ni leurrer de vaines promesses. Quoi que l'on fasse, un littoral ne saurait être par lui-même invulnérable. Aux nouveaux moyens d'action de nos adversaires nous n'opposerons une résistance efficace qu'avec de solides escadres : c'est sur mer qu'il faut couvrir la frontière maritime.

Richelieu ne considérait tout à l'heure que la nécessité de se défendre. Voici qu'il montre maintenant à son souverain l'intérêt qu'il peut y avoir à prendre l'offensive sur mer.

« ..... L'utilité que les Espagnols, qui

font gloire d'être nos ennemis présents, tirent des Indes, les obligeant d'être forts à la mer Océane, la raison d'une bonne politique ne nous permet pas d'y être faibles; mais elle veut que nous soyons en état de nous opposer aux desseins qu'ils pourraient avoir contre nous et de traverser leurs entreprises. Si Votre Majesté est puissante à la mer, la juste appréhension qu'aura l'Espagne de voir attaquer ses flottes, unique source de sa subsistance, qu'on ne descende dans ses côtes, qui ont plus de six cents lieues d'étendue, qu'on ne surprenne quelques-unes de ses places maritimes, toutes faibles et qui sont en grand nombre; cette appréhension, dis-je, l'obligera à être si puissante sur la mer et à tenir ses garnisons si fortes que la plus grande partie du revenu des Indes se consumera en frais pour conserver le tout; et si ce qui lui restera suffit pour conserver ses États, au moins aura-t-on cet avantage qu'il ne lui donnera plus moyen de troubler ceux de ses voisins comme elle a fait jusqu'à présent. »

Menacer à notre tour le littoral de l'adversaire, contrarier ses entreprises extérieures, intercepter les convois de bâtiments d'une nation qui tire sa subsistance des pays d'outre-mer, retenons bien ces avantages!... le dernier surtout, qui détermine si bien la méthode de guerre maritime que les Anglais redoutent par-dessus tout.

Pour courir sus aux riches galions d'Espagne, Richelieu faisait construire dans tous les ports de l'Océan de légères frégates et créait pour la Méditerranée un type de galère à la fois fin et robuste. Le succès couronna ses efforts; il couronnera les nôtres si nous savons, comme le grand ministre, adapter l'engin au but nettement aperçu, énergiquement poursuivi.

Au moment où le cardinal, arrivé à la fin de sa glorieuse carrière, écrivait pour Louis XIII son testament politique, la France grandissait en face de l'Espagne déclinante. Richelieu ne pouvait prévoir la pesée sur nos flancs de deux grands États nouveaux dont il eût passionnément combattu la formation, bien loin de la favoriser. Il ne pressentait ni les profonds bouleversements du siècle suivant, ni l'excès de grandeur militaire, ni l'abaissement déplorable que nous avons connus dans celui-ci.

L'état actuel de nos affaires, en face de groupements hostiles, cimentés par des haines qui ne désarment guère, nous impose impérieusement de faire appel à toutes les ressources que la nature nous a données, et il nous sera facile de montrer le grand rôle que jouerait notre marine dans le formidable conflit qui nous menace.

Le grand rôle, disons-nous, et nous ne serons taxés d'exagération que par les stratégistes de cabinet qui s'imaginent qu'une seule bataille sur les Vosges décidera du sort de trois nations. Rien n'autorise une telle hypothèse. Au contraire, la perfection de l'organisme militaire moderne et la solidité des appuis que les armées trouveront sur un sol parfaitement préparé pour la défensive, autant que la persistance, l'exaspération même des antipathies de race, nous donnent la certitude que la guerre sera de longue durée et que le terrain, de l'un ou de l'autre côté de la frontière, sera disputé avec acharnement.

Mais l'entretien de ces immenses armées épuisera bientôt les réserves de vivres, de charbon, de denrées de toute sorte, d'effets d'équipement, d'armes même et de chevaux que l'on aura pu accumuler dans les magasins ou rassembler dans les dépôts du temps de paix; et les ressources tariront d'autant plus vite que la vie industrielle des nations belligérantes sera suspendue par l'appel sous les drapeaux du plus grand nombre des travailleurs. Les grains surtout ne tarderont pas à manquer à des pays qui sont obligés d'ordinaire de recourir aux expéditions de l'étranger pour suppléer à l'insuffisance de leurs récoltes.

Or quelle route suivent ces grains, si ce n'est la route maritime, et quel plus grand intérêt par conséquent que celui

de la tenir libre pour nous, fermée pour nos adversaires?

On se rappelle sans doute la vive impression que produisit, à la fin de la guerre de 1870, l'incident du croiseur allemand *Augusta*. C'était au moment où l'on attendait avec le plus d'impatience les arrivages des pays neutres que cette frégate vint capturer, à l'embouchure de la Gironde, deux navires de commerce et un bâtiment de servitude du port militaire de Rochefort. Quelques jours plus tard, l'*Augusta*, activement poursuivie par deux cuirassés et un aviso, était bloquée à Vigo jusqu'à la fin des hostilités. Mais il n'en avait pas fallu davantage pour faire monter le taux des assurances et compromettre un moment le ravitaillement de nos armées. Cette leçon vaut de n'être point oubliée.

N'est-ce point d'ailleurs un fait bien remarquable qu'à cent ans de distance et en dépit de tant de progrès dans la culture du sol, dans la distribution des richesses et dans les communications intérieures, nous nous retrouvions en présence des difficultés matérielles qui entravaient l'énergie de la Convention? Peut-être nos escadres seront-elles appelées à jouer un rôle analogue à celui que remplit avec tant d'héroïsme la flotte de Villaret-Joyeuse, en 1794. Singulière conséquence de la grandeur des conflits modernes et de la nécessité où l'on est, pour les résoudre, de faire appel à l'universalité des citoyens valides!

Nous maintenir dans la possession indiscutée du « grand chemin des nations », c'est beaucoup sans doute; mais ce n'est pas tout ce que nous pouvons demander à notre flotte. Elle peut, elle doit avoir une influence directe sur les opérations de la grande guerre. Se représente-t-on les suites d'une victoire navale dans le bassin occidental de la Méditerranée? N'est-il pas évident que l'Italie, menacée dès lors d'une descente sur un point inconnu de son littoral, si étendu, si vulnérable, verrait paralysée son offensive sur les Alpes et se replierait sur elle-même pour faire face au danger nouveau?

Contestera-t-on que l'appui d'une escadre victorieuse doublerait la puissance d'une armée française qui marcherait sur Gênes par la route de la Corniche, ou bien encore qui descendrait du col de Tende dans les plaines du Piémont, assurée de n'avoir rien à craindre pour son flanc droit?

L'Allemagne, à son tour, n'est pas à l'abri des coups que peut frapper une flotte maîtresse de la mer. Sans doute les rives de la mer du Nord sont d'un accès plus difficile que celles de la mer Tyrrhénienne. Pourtant il s'en faut bien qu'elles méritent la réputation d'invulnérabilité que leur a donnée l'inaction de notre flotte en 1870. Cette inaction n'était due qu'à l'absence de bâtiments spéciaux à faible tirant d'eau. « La marine de la France, dit l'historien maritime Chabaud-Arnault, n'était pas mieux préparée que son armée de terre à soutenir une guerre que tout faisait prévoir depuis plusieurs années. »

Les côtes de la Baltique, en tout cas, sont beaucoup plus saines, et une entreprise de ce côté aurait d'autant plus de chances de succès que nos forces trouveraient dans ces parages un précieux concours et de solides appuis.

Mais la tâche de menacer à la fois la coalition dans le Nord et dans le Midi ne serait-elle pas trop lourde pour notre marine? — Nous ne le pensons pas, à condition toutefois de nous attacher à la multiplication de types de navires de combat moins coûteux que les grands cuirassés modernes, à condition aussi qu'une habile stratégie oppose *successivement* des forces supérieures à chacun de nos adversaires.

Nous serions plus certains du succès, ou du moins nous nous assurerions d'une manière plus complète les bénéfices de la *position centrale* si nous nous décidions à ouvrir à nos vaisseaux une voie de communication directe entre la Méditerranée et l'Océan. Faisons des vœux pour qu'une prompte solution des

difficultés de toute sorte qui entravent depuis trop longtemps déjà la réalisation du canal des deux mers vienne montrer que l'esprit d'initiative et la clairvoyance patriotique de notre nation n'ont pas irrémédiablement sombré dans une catastrophe récente.

*
* *

Portons maintenant nos yeux hors d'Europe. Depuis quelques années, victime de l'excès du progrès industriel qui a rompu l'équilibre entre la production et la consommation, poussé par l'instinct puissant qui oblige les peuples arrivés à leur maturité à essaimer au dehors, peut-être aussi obéissant à une loi mystérieuse qui impose au siège de la civilisation une sorte de mouvement rythmique et de déplacement alternatif, notre vieux monde se sent repris, comme il y a trois cents ans, d'une ardente fièvre d'expansion coloniale. Le partage de l'Afrique, et peut-être de l'Asie, entre les puissances européennes ne va-t-il pas donner lieu aux mêmes conflits que celui du nouveau monde au XVI^e^ siècle? Sans être trop pessimiste, il est permis de prévoir que la paix pourrait être un jour sérieusement compromise entre les copartageants.

Que l'on ne pense pas, en tout cas, que le sort des colonies se décidera nécessairement sur les champs de bataille de l'Europe. Outre que tout conflit de ce genre avec l'Angleterre, par exemple, ne saurait avoir de solution que par une lutte maritime, nous pourrions citer telle guerre où les deux partis, fatigués, ont traité sur la base de l'*uti possidetis,* et où celui qui s'était emparé des colonies de l'autre en est resté le maître définitif. Le plus sûr est donc de les garder jalousement; et comment les garder sans la marine, qui les relie à la mère patrie, leur fait passer des secours, ravitaille les troupes et empêche les débarquements de l'ennemi? L'Ile de France qui, à elle seule, avait tenu en échec la puissance anglaise dans la mer des Indes, n'a succombé qu'après la disparition successive des vaillantes frégates qu'avaient illustrées les combats d'août et de septembre 1810.

Mais l'acquisition même des colonies, la conquête et l'agrandissement de ces territoires où nous préparons pour nos descendants de riches domaines, d'immenses débouchés, des bases d'influence et de domination morale, ne se peuvent passer du concours de la marine. C'est elle qui transporte ou convoie les troupes, qui prépare et soutient leur descente, force les premiers obstacles, remonte les grands fleuves, flanque les colonnes qui en suivent les digues étroites, et assure leur subsistance aussi bien que le rapprovisionnement de leurs armes. La France n'oubliera pas qu'elle doit en grande partie à sa marine, — sans parler des îles éparses sur les mers, précieux jalons pour nos escadres, — et son bel empire africain, qui s'étend déjà d'Alger à Tombouctou, du cap Bon de la Tunisie au cap Vert du Sénégal; et cette riche part du Congo que « l'envieuse » Angleterre essayait tout à l'heure de rogner; et cette admirable Indo-Chine, qui n'attend qu'une administration habile, vigoureuse surtout, pour développer toutes ses richesses et nous consoler de la perte de l'Inde, consommée au siècle dernier.

Comment s'effaceraient de notre mémoire des hommes comme les Courbet, les La Grandière, les Rigault, les Mage, les Doudart de Lagrée, les Henri Rivière, dont les services, certes, ne pâlissent pas devant ceux de leurs énergiques successeurs, Brazza, Mizon, Réveillère, Fésigny, Caron, Boiteux? Honneur à ces braves, à ces habiles, à ces persévérants, qui ont porté, qui portent encore si loin le drapeau de la nation civilisatrice par excellence! Honneur surtout à celui que nous avons nommé le premier, au grand Courbet, véritable homme de guerre, dont les talents exceptionnels auraient mérité de s'exercer sinon sur un plus vaste théâtre, du moins dans une lutte plus décisive pour l'avenir de notre pays!

C'est une extrémité fâcheuse que de

résoudre par la force des armes nos fréquentes querelles avec des peuples barbares; on recule longtemps, sous l'empire des plus légitimes préoccupations : souci de ménager nos finances; désir d'épargner des existences précieuses et de ne pas engager hors d'Europe des forces qui pourraient devenir tout d'un coup nécessaires pour la défense du pays. Prévenir les difficultés par une démonstration énergique faite au moment opportun serait bien préférable, et, à cet égard, la marine militaire, auxiliaire immédiate de la diplomatie, nous offre des ressources variées, soit qu'elle se borne à donner, comme au Maroc, un appui moral aux négociateurs; soit qu'entrant dans la voie de la coercition, elle interdise aux récalcitrants tout commerce maritime (blocus de la Chine, du Siam, bientôt peut-être de Madagascar ; soit qu'elle se saisisse d'un gage, d'une île, d'un port de mer, comme à Formose et aux Pescadores; soit enfin qu'elle force à coups de canon, comme à Thuan-An, en 1883, et à Pak-Nam, en 1893, l'entrée d'une capitale asiatique.

On sent ici l'avantage, la nécessité même d'avoir dans les mers lointaines des bâtiments capables de porter dignement le pavillon et de présenter une force réelle, une force sérieuse. Insistons sur ce point, car, malheureusement, les exigences grandissent de jour en jour. Sans doute, quand il ne s'agit que de châtier quelque roitelet africain, le vieux matériel colonial peut encore suffire; mais telle puissance orientale ou américaine à qui les canons de nos croiseurs en bois donnaient à réfléchir, il y a quelques années encore, a su réunir à coups de millions une escadre de cuirassés et de croiseurs modernes descendus des meilleurs chantiers européens.

Que ce beau matériel, aussi compliqué que puissant, ne puisse guère produire tout son effet utile entre les mains d'un personnel improvisé, sans cohésion, sans traditions, souvent sans discipline, c'est ce que nous contesterons moins que personne. Il ne faut pourtant plus se faire d'illusion, et ce qui s'est passé dans les eaux de la Corée ne laisse aucun doute sur la valeur des éléments défensifs contre lequels nous pourrions nous heurter si nous n'y prenions garde.

Quelle que soit la solution que l'on adopte, construction de navires spéciaux, ou, ce qui serait plus économique peut-être, adaptation au service des mers exotiques des types déjà un peu démodés en Europe, il ne faut plus hésiter à fournir à nos chefs de division des instruments qui leur permettent de se mesurer sans trop de témérité contre ces nouveaux venus dans la carrière, dont l'orgueil ignorant serait exalté par le plus léger succès.

Au demeurant, si un gouvernement sage doit prendre ses mesures pour que la puissance effective de ses moyens d'action réponde à la vigueur qu'il est en droit de demander à ses agents, il ne faudrait pas que ceux-ci se crussent autorisés à quelque faiblesse par l'insuffisance accidentelle des forces mises à leur disposition à l'origine d'un différend. Il ne faudrait pas surtout qu'un capitaine pût oublier que la France est derrière lui et supporter la moindre injure qui s'adresserait au pavillon déployé à la poupe de son navire. A cet égard, nous pouvons nous reposer sur le sentiment si vif que nos officiers ont tous de la dignité nationale. Ils se souviennent et ils s'inspireront toujours des admirables instructions que Richelieu donnait en 1638 aux chefs de nos escadres : « Si l'armée navale anglaise voulait contraindre celle du roi au salut, Sa Majesté vous commande *de tout hasarder* plutôt que de faire ce préjudice à l'honneur de la France. »

L'honneur de la France!... Il est resté intact au milieu de nos malheurs et malgré tant de désastres. Ce n'est pas à sa marine, en tout cas, pas plus qu'à son armée, que la nation pourra jamais reprocher de l'avoir compromis.

***

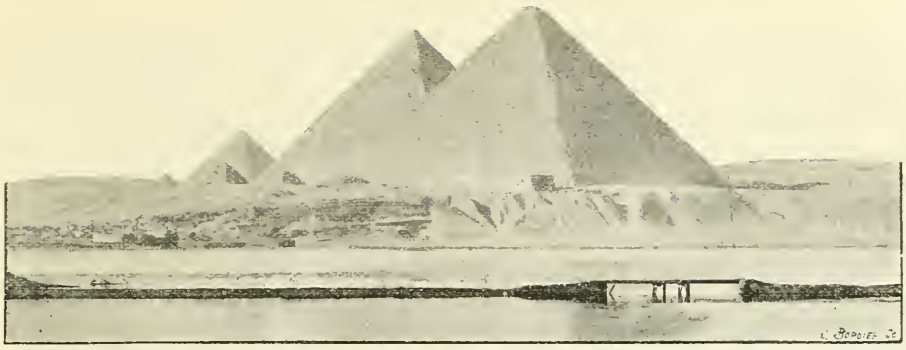

LES FOUILLES DE DAHCHOUR

(FÉVRIER-JUIN 1894)

Au sud-ouest du Caire, près des monticules de Mit-Rahineh, derniers vestiges de l'antique Memphis, s'étend, dans le désert libyque, la nécropole la plus importante de l'Égypte. C'est là que, pendant cinquante siècles, les Pharaons et leur peuple ont construit les demeures éternelles dont aujourd'hui encore nous admirons les ruines colossales.

Ce champ des morts s'étend du nord au sud, depuis le petit village d'Abou-Roach jusqu'à celui de Menchiyeh, sur une longueur de 30 kilomètres environ. Il se divise naturellement en groupes distincts, suivant que les facilités des lieux ou le caprice des maîtres de l'Égypte ont contraint les habitants à fréquenter plus spécialement une partie de ce vaste plateau plutôt qu'une autre.

Au nord nous rencontrons Abou-Roach, dont les pyramides détruites ne nous ont point laissé le nom de leurs fondateurs; plus au sud est Gizeh, avec les monuments funéraires de Chéops, de Chéphren et de Mycerinus, les Mastabas et le sphinx; puis vient le district de Zaouiet-el-Arïan, dont la pyramide n'a pas encore été ouverte; Abou-Sir et ses trois tombes royales, dont celle de Sahou-Ra, de la Ve dynastie; Saqqarah, où les rois Teti, Ounas, Pépi Ier et Pépi II, de Merenra et des souverains encore inconnus ont fait déposer leurs restes et où le Sérapéum renfermait les dépouilles des bœufs Apis; Dahchour et Menchiyeh, avec leurs pyramides de pierres encore anonymes, s'élèvent au fond du désert, tandis que leurs sœurs de briques sont plus voisines de la vallée. Il n'y a pas encore six mois, ces pyramides étaient toujours aussi mystérieuses qu'à l'époque où Hérodote les visita.

Cette longue suite de tombeaux est loin de présenter la même homogénéité sur toute l'étendue du plateau. Les sommets des pyramides signalent au loin les points où s'est effectuée la concentration des tombes; mais il n'est pas de terrain qui n'ait eu ses tombeaux, car si les riches accompagnaient leurs souverains au champ des morts, les pauvres qui, eux aussi, avaient droit à la vie éternelle, remplissaient les terrains négligés par les grands et formaient ainsi le trait d'union entre les divers quartiers de cette immense ville des momies.

Depuis les temps les plus reculés, même sous la puissance égyptienne, les tombeaux ont été en butte à tous les viols. Ils contenaient de l'or et des matières précieuses qui les vouaient à la spoliation. Plus tard, au moyen âge, les mo-

mies elles-mêmes furent exploitées pour la fabrication des médicaments et des couleurs. L'Égypte en exportait des quantités considérables, et comme de juste, ce sont les hypogées memphites qui, presque toujours, alimentaient le marché. Les fellahs vivaient du produit de leurs fouilles et rien n'est plus curieux que de lire le récit que fait Pietro della Valle de son excursion à Saqqarah vers le milieu du XVII^e^ siècle.

DAHCHOUR. — LA PYRAMIDE DE BRIQUES SEPTENTRIONALE.

On conçoit aisément qu'après une exploitation séculaire des tombeaux, les recherches scientifiques soient bien souvent arrêtées par le désordre laissé par les anciens fouilleurs. Cependant, on rencontre encore bien des documents importants, des œuvres d'art d'un grand mérite et parfois même, mais plus rarement, de véritables trésors oubliés par les spoliateurs.

Les ressources dont disposaient les fellahs pour exécuter leurs travaux dévastateurs étaient petites, mais inépuisables; les générations se succédèrent, chacun faisant l'œuvre de la fourmi, et la destruction marcha lente, mais continue, jusqu'au jour où notre compatriote, l'illustre Mariette, fit cesser les spoliations en fondant le Service de la conservation des monuments de l'Égypte.

Mariette affectionnait tout spécialement la nécropole memphite; c'est là qu'il avait ouvert le Sérapéum, là qu'il s'était fait son nom. Il y avait construit sa maison au milieu des sables et vivait de ces joies que connaît seul le fouilleur, entouré de ses enfants, de ses ouvriers et de ses animaux.

Ses découvertes sont incomparables. Six cents mastabas sortirent de terre sous la pioche de ses fellahs, mais il concentra ses efforts plus spécialement sur le district de Saqqarah, dont la prodigieuse richesse en documents absorba tous ses instants.

C'est à peine s'il fouilla dans les environs d'Abou-Sir et de Dahchour, loca-

lités trop éloignées de sa demeure pour qu'il y pût exercer une surveillance personnelle suffisante.

Mariette avait sur les pyramides des idées particulières. Toutes celles qui de son temps étaient ouvertes n'avaient pas fourni de textes : il en avait conclu que toutes étaient muettes. Cependant, peu de jours avant sa mort, alors que de poussées, il restait encore, en 1892, un certain nombre de pyramides qui n'avaient pas livré leur secret, entre autres les deux colosses de briques crues dont les cimes noires dominent au loin le plateau de Dahchour, au milieu des sables dorés du désert.

Ces pyramides avaient autrefois une centaine de mètres de côté et 72 à

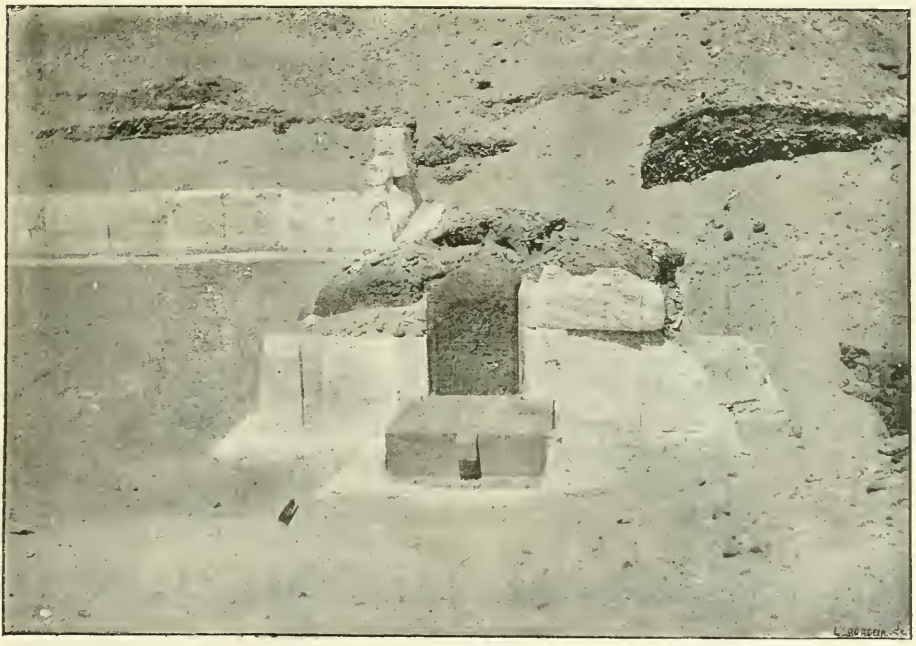

LE TOMBEAU N° XI

son lit il surveillait de Boulaq les recherches de ses aides, un incident fortuit vint lui apprendre la vérité sur les monuments royaux. Un chef de fouille, en poursuivant un renard, pénétra dans les cryptes du tombeau du roi Pépi et trouva leurs parois couvertes d'inscriptions. Dès lors, le mystère des pyramides était dévoilé, et M. Maspero, succédant à Mariette dans la direction générale du service des antiquités, commença cette belle campagne de fouilles dans laquelle les plus anciens textes religieux furent découverts.

Malgré ces recherches si activement

75 mètres de hauteur; elles étaient revêtues d'une épaisse couche d'un calcaire blanc extrait des carrières de Tourah, où, sous les premières dynasties comme de nos jours encore, un peuple d'ouvriers travaillait à l'extraction des matériaux de construction.

Les briques crues, dont ces deux pyramides sont construites, étaient faites du limon du Nil pris au pied du coteau; chacun des monuments était entouré d'une muraille de briques limitant le long rectangle des terrains réservés à la famille royale.

Autour de cette enceinte régnait une

large avenue laissée vide par respect pour le terrain où reposaient les descendants des dieux. Puis s'élevaient les tombeaux des hauts dignitaires de la couronne, des ministres, des époux des princesses du sang royal. Les monuments des particuliers se composaient d'un massif rectangulaire de maçonnerie revêtu de calcaire blanc. Sur les parois se trouvaient les stèles, les bas-reliefs, les inscriptions relatant les titres du défunt.

UNE STÈLE D'OUSERTESEN III

Au pied des stèles étaient les tables destinées aux offrandes.

Au nord du mausolée s'ouvre un puits profond d'une douzaine de mètres et donnant accès dans la chambre funéraire, située elle-même sous l'aplomb du monument extérieur.

Le nombre de ces tombeaux est très considérable; il répond à celui des serviteurs particuliers du roi. Tous sont construits sur le même plan et diffèrent de ceux découverts depuis un demi-siècle à Gizeh, Abou-Sir, Saqqarah et Meidoum. Ils appartiennent d'ailleurs à une autre époque.

Les inscriptions qui recouvrent les mastabas situés près de la pyramide du nord nous apprennent que ce peuple de morts est celui des serviteurs du roi Ousertesen III de la XII^e^ dynastie, tandis que celles voisines de la pyramide du sud fournissent le cartouche d'Amenemhat III. Nous sommes donc en droit de penser que ces deux monuments royaux sont ceux de ces souverains.

C'est dans l'intérieur de l'enceinte de la pyramide du nord qu'ont été découverts les puits qui donnent accès dans la galerie des princesses. Les souterrains ne sont pas situés sous la pyramide, mais bien au nord du monument principal. Ils sont creusés dans le rocher à 12 mètres environ de profondeur, isolés des salles funéraires royales, mais cependant situés dans l'enceinte.

L'usage d'ensevelir les femmes en dehors des tombeaux des hommes n'est pas spécial au moyen empire, car nous voyons à Thèbes, sous les Ramessides, les rois creuser leur tombeau dans la vallée de Deïr-el-Bahari, tandis que les reines sont enterrées à Deïr-el-Médinet.

La galerie des princesses de Dahchour présente une longueur de 110 mètres. Quatre tombeaux principaux s'ouvrent sur le couloir, tandis que huit sarcophages de princesses sont déposés dans des caveaux de moindre importance, situés à un étage inférieur, mais en communication avec les tombes des reines.

Ces douze sarcophages avaient été violés dans l'antiquité, les couvercles en étaient soulevés, et les moindres poussières avaient été balayées et emportées avec le plus grand soin. Cette violation a été opérée systématiquement, les voleurs ne se sont pas hâtés, se saisissant de tous les objets.

Heureusement, les Égyptiens eux-mêmes avaient pris des précautions contre les spoliations et déposé les bijoux de plusieurs princesses dans de simples cavités pratiquées dans le sol même de la galerie. C'est grâce à ce stratagème que les plus anciens et les plus précieux bijoux de l'Égypte antique ont pu être retrouvés, les 7 et 8 mars de cette année, et qu'ils font aujourd'hui l'un des plus beaux ornements du musée de Gizeh.

Primitivement, ces joyaux avaient été

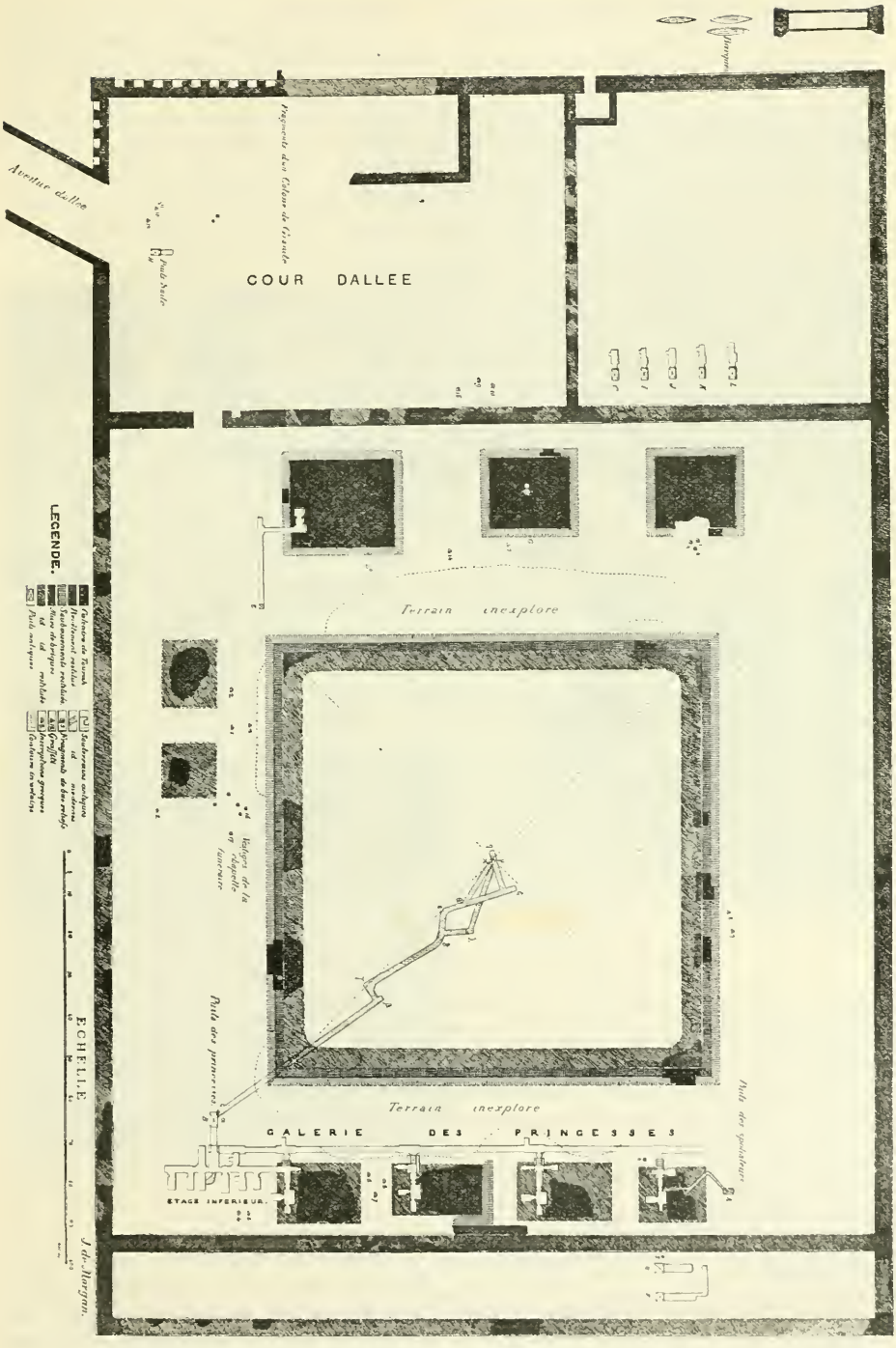

ÉTAT DES TRAVAUX A LA PYRAMIDE SEPTENTRIONALE (15 JUIN 1894)

serrés dans de petits coffrets de bois incrustés d'or et d'argent, mais le temps avait détruit cette fragile enveloppe et tous les bijoux reposaient en désordre au fond des cavités, sous le sable : les fils d'or et d'argent, dont les coffrets étaient ornés, gisaient affaissés au-dessus des trésors.

Par le nombre des objets, par la perfection du travail et aussi par la richesse des matières employées, ces trésors sont au-dessus de tout ce qu'on pouvait penser des Égyptiens d'il y a cinq mille ans. Non seulement l'exécution de ces joyaux est parfaite, mais aussi la pensée artistique qui présida à leur composition est si remarquable, qu'elle laisse bien loin derrière elle tout ce que nous possédions jusqu'à ce jour de la joaillerie égyptienne.

Les pièces les plus intéressantes sont trois pectoraux d'or massif enrichis de pierreries.

L'un d'eux, le premier trouvé, porte au centre le cartouche d'Ousertesen II, accolé de deux éperviers coiffés de la couronne de la haute et de la basse Égypte. Les signes du cartouche sont faits de cornaline, de lapis-lazuli et de turquoise enchâssés dans le métal. Les mêmes pierres précieuses servent aussi à l'ornementation de toute la face extérieure du bijou, tandis que le revers reproduit les mêmes ornements ciselés avec une rare perfection. Ce joyau est le plus ancien bijou connu.

UNE DESCENTE DANS LE PUITS DES PRINCESSES

La seconde trouvaille renfermait deux pectoraux d'or en forme de naos ; le plus grand mesure 104 millimètres de longueur sur 88 millimètres de largeur ; son poids est de 135 grammes.

Un vautour, les ailes éployées, tenant dans ses serres les symboles de la vie éternelle et de la stabilité, plane au-dessus de deux combattants représentant le roi ; d'une main chacun de ces

personnages saisit la chevelure d'un captif asiatique, tandis que de l'autre, il les frappe de sa massue. Au milieu, entre les deux personnages, est le double cartouche du roi Amenemhat III, *le dieu bon, le maître des deux pays qui étreint toutes les nations et massacre les Menti et les Sati* (peuples du Sinaï et de l'Arabie). A droite et à gauche deux bras sortent de l'emblème de la vie et tiennent le flabellum.

Le second pectoral ne pèse que 63 grammes; il représente un vautour, les ailes éployées, planant au-dessus du cartouche d'Ouserte-sen III. A droite et à gauche sont des sphinx à tête d'épervier ornée des plumes d'Ammon, foulant aux pieds un captif nègre pendant qu'un prisonnier asiatique implore.

Ces deux bijoux sont en or massif.

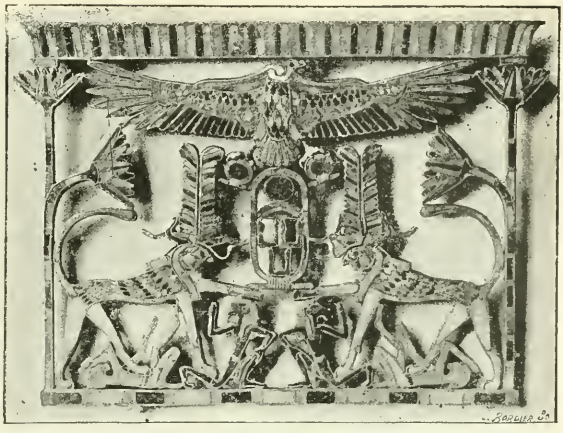

PECTORAL D'OUSERTESEN III

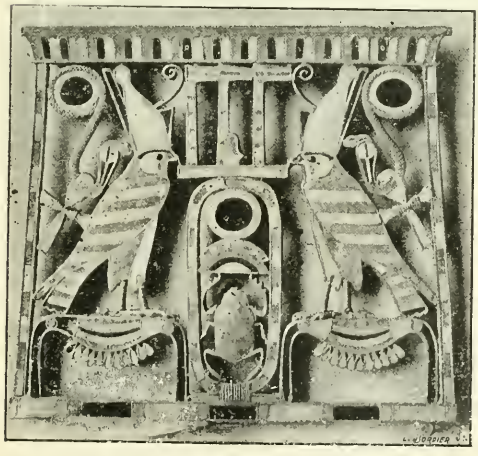

PECTORAL D'OUSERTESEN II (7 MARS 1894)

Les ornements sont figurés à l'aide de pierres précieuses enchâssées; ce sont des cornalines, des lapis, des émeraudes égyptiennes, des feldspaths et des obsidiennes noires. Non seulement les gemmes ont été coupées aux dimensions des vides qu'elles devaient occuper, mais aussi leur surface finement ciselée représente en relief les détails des personnages; les têtes des captifs, des rois et des sphinx sont particulièrement remarquables. Ces pièces ne sont pas les seules couvertes d'incrustations; il en est une foule d'autres de moindre importance, mais d'un travail tout aussi soigné.

Je citerai plus particulièrement : un fermoir de collier formé de deux fleurs de lotus, un autre représentant un cœur, des bracelets au cartouche royal, comme faisant partie de la première trouvaille.

Dans la seconde, qui était de beaucoup la plus importante, il est intéressant de signaler une grande coquille bivalve en or incrustée de pierres précieuses, des bracelets dont les fermoirs en or portent l'inscription : *Le dieu bon, le maître des deux pays* (la haute et la basse Égypte). *Amenemhat III vivant à toujours;* un épervier, divers signes hiéroglyphiques, de nombreux fermoirs de collier également incrustés.

Vingt-deux scarabées, en or, en améthyste, en émeraude d'Égypte, faisaient

partie des deux trouvailles; ils portent, comme les autres bijoux, les noms des

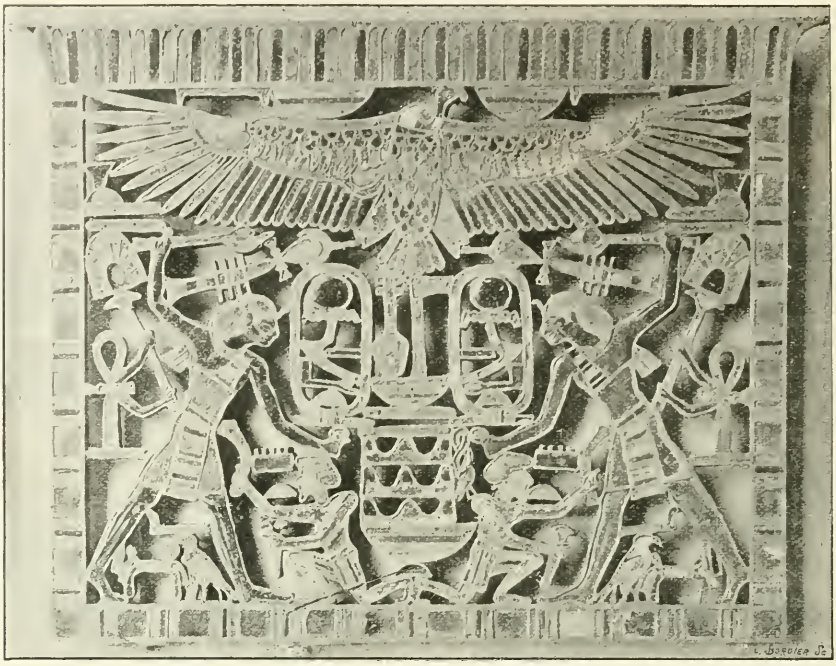

PECTORAL D'AMENEMHAT III (8 MARS 1894)

souverains et ceux des princesses leurs parentes.

Puis, ce sont des colliers d'or formés

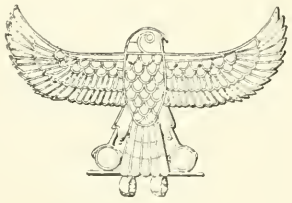

ÉPERVIER

de têtes de lion ou de coquilles imitées en métal, des bracelets, des pendeloques, des vases pour les parfums et les onguents, des miroirs en argent montés en or, des coquilles d'or, des griffes de lion, des lions couchés en or ciselé avec la plus grande finesse, et une foule d'autres objets d'une exécution toujours très soignée.

Notons ici la qualité extraordinaire des améthystes, qui, d'une couleur très foncée, sont toutes de la même teinte et d'une fort belle eau. Un seul collier renferme deux cent quarante perles de cette pierre précieuse, et, de l'avis des spécialistes, il serait bien difficile de réunir aujourd'hui semblable collection.

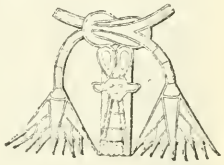

FERMOIR

Ces trésors étaient ceux de deux des princesses seulement, et encore ces parentes du roi n'étaient-elles pas épouses royales. Qu'on juge par cette découverte des richesses que devait renfermer jadis cette galerie. On comprend aisément pourquoi les spoliateurs ont de tout temps fouillé les tombes royales avec un

tel acharnement et pourquoi aussi les bijoux égyptiens sont si rares dans les musées et dans les collections particulières.

Les deux trouvailles forment un ensemble de cent quarante-huit objets, non compris les perles et les pendeloques d'une importance secondaire. Tous ces bijoux ont été faits à la même époque, aussi

Après la découverte des trésors, les fouilles se continuèrent avec activité jusqu'au milieu du mois de juin; les chaleurs obligèrent alors à suspendre les travaux. Dix hectares environ de terrain furent sondés autour de la pyramide du nord; un grand nombre de puits furent ouverts, mais ne donnèrent que des résultats de moindre importance.

UN CHANTIER DE FOUILLES (10 JUIN 1894)

ne doit-on pas être surpris de la grande unité qui règne dans leur technique.

Si nous comparons ces joyaux à ceux qui avant cette découverte, étaient connus, c'est-à-dire aux bijoux de l'époque des Ramessides, nous voyons que les travaux les plus anciens sont de beaucoup les plus beaux, les plus fins et les plus soigneusement exécutés. Il en est donc des bijoux comme de tous les arts en Égypte; le plus grand développement artistique semble avoir eu lieu aux âges les plus reculés, et les productions des temps postérieurs n'ont été que de mauvaises copies des œuvres plus anciennes.

Vers la fin des travaux, les ouvriers mirent à jour cinq grandes barques, longues chacune de 10 mètres et encore garnies des gouvernails à palettes dont les Égyptiens avaient coutume de faire usage. Ces barques avaient été soigneusement enterrées, probablement lors des funérailles royales, quand les cercueils qu'elles avaient servi à transporter eurent été déposés dans les caveaux.

Les appartements royaux sont encore à découvrir. Leur entrée est si bien cachée que quatre mois de recherches n'ont pas permis de les rencontrer.

La pyramide du sud est le monument royal le plus méridional de la nécropole memphite. Elle s'élève sur un plateau peu élevé, situé à l'ouest du village de Menchiyeh. Son revêtement et tous les monuments de calcaire qui l'entouraient ont jadis été l'objet d'une exploitation très active, de telle sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui que les massifs de

LA PYRAMIDE DE BRIQUES MÉRIDIONALE

briques crues et les soubassements des constructions de pierre.

L'ascension de cette pyramide est non seulement d'un grand intérêt artistique, car la vue s'étend sur toute la vallée du Nil, depuis le Caire jusqu'à Wastah, mais elle est aussi fort instructive.

Au nord, les pyramides de Gizeh, d'Abou-Sir et de Saqqarah dressent leur pointe au-dessus de l'horizon. A l'ouest, les deux colosses de pierre de Dahchour s'élèvent au milieu des sables du plateau; au nord, la pyramide de briques septentrionale au pied de laquelle a été construite la maison du Service des antiquités, tandis que vers le sud s'étendent à perte de vue le désert et les collines qui séparent le Fayoum de la vallée du Nil.

Autour de la pyramide, on voit encore la trace laissée par son enceinte de briques; puis à l'est, les débris des mastabas et, au milieu de cette nécropole, une large avenue qui, jadis, conduisait de la vallée au temple funéraire de la pyramide, édifice aujourd'hui détruit et dont les colonnes de granit rose ont été retrouvées en fragments dans les fouilles.

Avant les travaux, cet ensemble de ruines n'était pour ainsi dire pas visible, et la pyramide s'élevait au milieu d'un terrain plat et uni. Personne depuis l'antiquité n'était venu troubler le repos de cette solitude, dont les aigles qui nichent sur la pyramide étaient, avec les chacals, les seuls habitants.

Aujourd'hui le terrain a changé d'aspect, le sol est labouré en tous sens de tranchées profondes, d'énormes monceaux de décombres s'élèvent au nord et

à l'est du monument, dont les terrains réservés ont été examinés mètre par mètre.

C'est en procédant ainsi méthodiquement à l'examen du sol que les ouvriers découvrirent une rangée de douze puits qui va s'allongeant d'est en ouest ; elle occupe, par rapport à la pyramide

LA MAISON DE DAHCHOUR

de Menchiyeh, la même position que la galerie des princesses par rapport au monument du nord. Il semble que la même pensée ait présidé à la construction de ces deux groupes ; mais alors que le sous-sol du nord composé de grès permettait la création de souterrains importants, celui du sud, formé d'argiles croulantes, n'admettait que des travaux de peu d'étendue ; aussi la galerie des princesses est-elle remplacée au sud par une série de puits.

De tous ces tombeaux, deux seuls renfermaient des momies ; les autres avaient été laissés vides, soit que les personnages qui devaient y être enterrés fussent morts loin de Memphis, soit que les architectes égyptiens aient cherché à dérouter les spoliateurs, en les obligeant à des travaux inutiles. Deux tombes seulement furent découvertes au nord de la pyramide Menchiyeh ; mais leur intérêt suppléait amplement à leur petit nombre. L'une renfermait un roi, *Ra-Fou-Ab*[1], dont le souvenir s'était perdu ; l'autre contenait une princesse-reine, *Noub-Hotep*, dont la sépulture n'avait jamais été violée.

La tombe du roi était creusée dans l'argile ; un puits donnait accès dans les souterrains qui, construits de larges dalles de calcaire, avaient résisté aux ravages du temps.

Des spoliateurs s'étaient introduits dans cette tombe, avaient ouvert le sarcophage de pierre, soulevé le couvercle du cercueil de bois et laissé la momie royale à découvert.

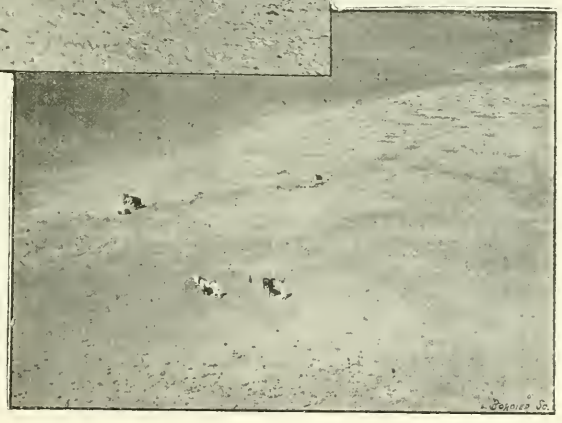

UN CHAMP DE FOUILLES INEXPLORÉ (8 AVRIL 1894)
(Vue prise du haut de la pyramide sud)

Bien que les voleurs se soient emparés de tous les bijoux que renfermait ce tombeau, ils avaient négligé une grande quantité d'objets de grand prix ; soit qu'ils aient été interrompus dans leur travail, soit que le temps leur ait

1. Quelques égyptologues lisent Aou-Ab-Ra ou Ra-Aou-Ab.

manqué, ils se sont retirés laissant derrière eux un grand désordre, mais abandonnant aux archéologues du XIXe siècle tous les documents écrits qui avaient été déposés dans le tombeau.

Le cercueil de *Ra-Fou-Ab* était couvert de longues bandes d'or chargées d'inscriptions où se reproduisent sans cesse les noms et les titres du roi. Sa momie, jadis enveloppée d'une feuille d'or, portait encore le klaft ou coiffure royale; près d'elle étaient les sceptres, tous les insignes de la royauté et le flagellum, emblème de la puissance souveraine. Ra-Fou-Ab est qualifié d'Horus, de roi de la haute et de la basse Égypte, maître des deux terres.

Au pied du sarcophage se trouvait une caisse de grès renfermant le coffre de bois qui contenait les canopes, vases où étaient déposés les viscères du défunt. Tout était au nom et aux titres de Hor-Ra-Fou-Ab et, fait curieux, ce coffre, n'ayant pas été violé, portait encore le cachet du roi Amenemhat III de la XIIe dynastie. Ce souverain avait donc présidé aux funérailles de son prédécesseur ou de son corégent Hor-Ra-Fou-Ab.

Près de la salle du sarcophage se trouvait une petite chambre remplie de vases brisés, de stèles d'albâtre, de débris de caisses; dans un angle se trouvait un grand naos (tabernacle) de bois où reposait la statue du *double* du défunt.

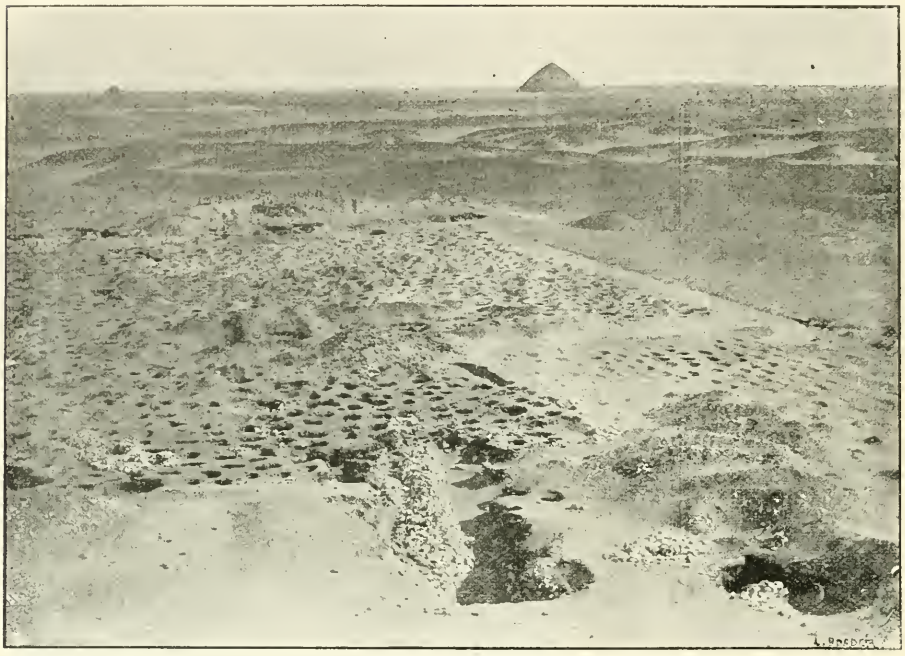

UN TERRAIN APRÈS LES FOUILLES (JUIN 1894)

Ra-Fou-Ab ne porte plus alors les insignes de la royauté, mais sa tête était jadis couverte du signe Ka, composé de deux bras levés et désignant que le personnage est entré dans sa seconde vie.

Les Égyptiens connaissaient le *double* de l'homme, l'être immatériel que nos savants modernes ne font qu'entrevoir aujourd'hui. Ils lui accordaient une vie spéciale, tenant à la fois de l'esprit et

du spectre. Mais le Ka ne possédait plus rien de l'existence souveraine du défunt.

Cette statue de Ra-Fou-Ab, haute de 1m,30, *peinte en gris*, représente le *double* du roi sous les traits d'un jeune homme de quinze à seize ans ; elle est faite d'un bois très dur, presque noir, et d'une exécution admirable. L'anatomie de tout ce corps nu décèle une science profonde de la part du sculpteur ; chaque muscle, chaque veine sont figurés à leur place exacte et les spécialistes qui ont examiné cette statue sont tous d'accord sur la

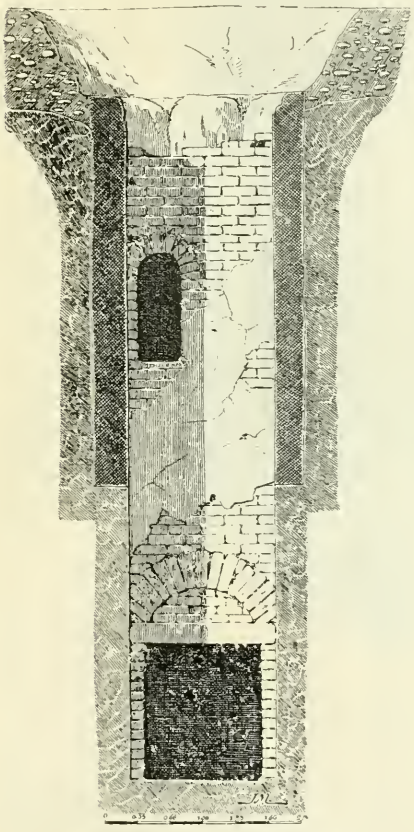

PUITS DU TOMBEAU ROYAL
(15 avril 1894)

perfection absolue de l'ensemble comme de celle des détails.

Nous avons vu, au sujet des bijoux des princesses, combien l'art de la joaillerie était développé sous les rois de la XIIe dynastie : voici que maintenant la statuaire s'offre à nous dans toute sa perfection. Elle ne se montre pas inférieure, et cet ensemble de faits nous donne une bien haute idée de ce qu'étaient les Égyptiens du moyen empire.

MASQUE DE LA MOMIE ROYALE
(16 avril 1894)

Quatre chefs-d'œuvre de la sculpture égyptienne sont parvenus jusqu'à nous ; ce sont : le cheik El-Beled, le scribe du Louvre, le scribe de Gizeh, tous trois de l'ancien empire, et le roi Ra-Fou-Ab de la XIIe dynastie. Les autres statues, bien que fort nombreuses, sont œuvres d'artistes de second ordre et présentent en même temps que de grandes habiletés de très graves défauts ; seuls ces quatre morceaux sont sortis du ciseau des maîtres. Rien ne peut leur être comparé dans l'art égyptien.

Quelques savants ont cherché à retrouver dans les statuaires des diverses époques les caractères d'écoles spéciales et, dégageant les œuvres des règles voulues par l'art égyptien, ont espéré retrouver le souffle du génie des principaux artistes. Ces conclusions sont, à

coup sûr, prématurées, car nous ne possédons que fort peu des œuvres principales, et mieux vaut laisser aux savants de l'avenir le soin de retrouver les écoles quand nous leur aurons fourni les éléments de comparaison.

Le tombeau du roi avait été partiellement spolié : celui de la princesse-reine Noub-Hotep était demeuré intact, fait bien singulier dans une nécropole où les spoliations ont été si nombreuses.

A peine connaît-on, dans les annales

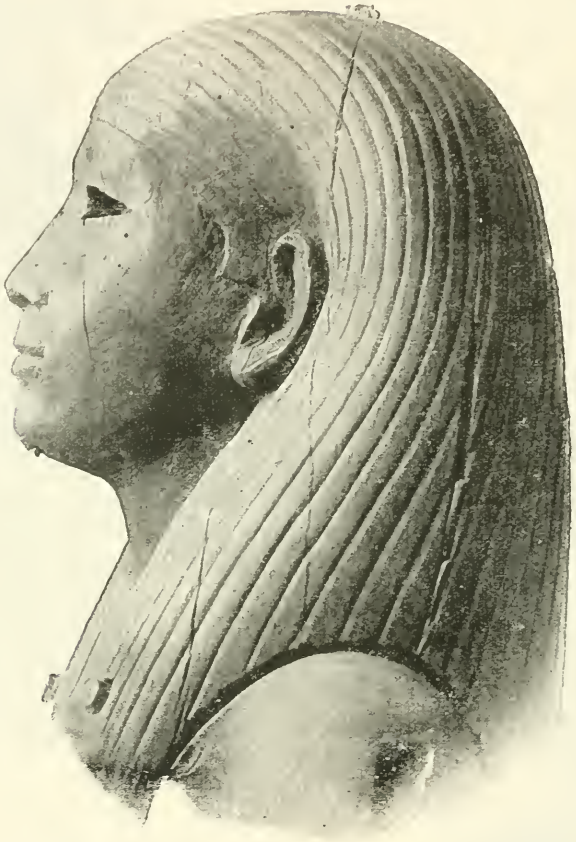

HOR-RA-FOU-AB (16 AVRIL 1894)

des fouilles en Égypte, quatre ou cinq tombeaux importants qui aient été découverts encore vierges ; celui de Noub-Hotep est la seule tombe de princesse royale trouvée dans ces conditions.

Le naos dans lequel était enfermée la statue de Ra-Fou-Ab était renversé sur le dos; ses portes avaient été brisées, mais sa façade portait encore de longues bandes d'or aux nom et titres du roi. Les hiéroglyphes sont peints en vert et l'or a été posé sur une pâte blanche analogue à celle que les doreurs emploient encore de nos jours et qu'ils ont coutume de nommer « assiette ».

Le puits, profond d'une dizaine de mètres, donnait accès dans un long couloir voûté en briques, qui se terminait par une muraille en pierre calcaire.

Ce mur n'était autre que la porte du

tombeau, telle qu'elle avait été fermée lors des cérémonies funéraires. A peine fut-il abattu qu'une chambre fut découverte ; elle était entièrement construite en calcaire blanc ; à terre, sur les dalles, reposaient des vases de terre jadis remplis d'eau, des plats contenant des offrandes, des pièces de viande embaumées et deux caisses : l'une, longue d'environ deux mètres; l'autre, plus petite et scellée d'un cachet d'argile.

La grande caisse renfermait des sceptres, des cannes, des flèches, un miroir, une massue. La petite contenait neuf petits vases d'albâtre soigneusement rangés et renfermant les onguents et les parfums destinés au mort. Chaque vase portait en caractères hiératiques le nom de la substance qu'il renfermait.

Ainsi cette première chambre ne contenait que les objets nécessaires au défunt pour sa nourriture et sa toilette; aucune inscription ne venait renseigner sur la qualité du propriétaire du tombeau, aucun indice même ne faisait prévoir ce qu'il avait été.

Dès que ces objets furent enlevés, il fut procédé à l'ouverture du dallage, et bientôt un cercueil de bois lamé d'or fut mis à jour. Il portait des textes abondants où se trouvaient sans cesse répétés les noms et les titres de la princesse, fille royale, Noub-Hotep.

De quel roi Noub-Hotep fut-elle l'épouse? Les textes ne le disent pas, comme d'ailleurs il est coutume chaque fois qu'il s'agit d'une princesse ayant régné ; cependant, son mari fut probablement Ra-Fou-Ab, car les deux tombeaux sont placés à côté l'un de l'autre, et le style des monuments qu'ils renfermaient est le même.

La momie, prise dans un lit de bitume et fort maltraitée par le temps, gisait au milieu du cercueil. A sa droite étaient les sceptres et le flagellum monté en or; à son cou, ses colliers retenus par deux têtes d'épervier en or massif; sa tête était couverte d'un diadème d'argent incrusté de plaquettes d'émail; aux poignets et aux chevilles on rencontra des

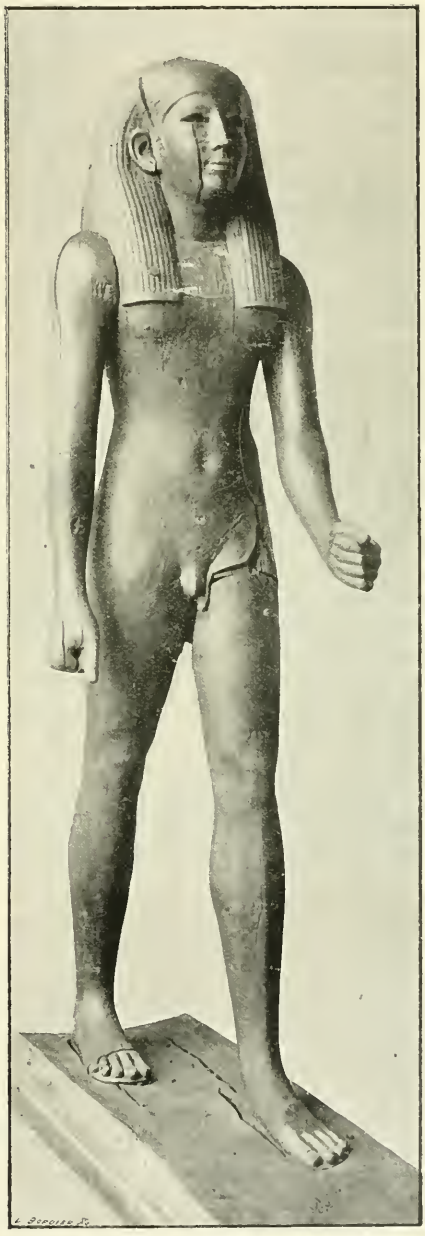

L'OMBRE DU ROI HOR-RA-FOU-AB
(16 avril 1894)

bracelets d'or et de perles ; près de la tête des vases d'albâtre, vers le mi-

lieu du corps un poignard à lame d'or, une tête de vautour et un urœus d'or.

Le mobilier funéraire de Noub-Hotep fut rencontré dans l'état où il avait été déposé, et pour la première fois depuis un siècle de fouilles en Égypte, ces particularités purent être notées.

Les bijoux de la reine Noub-Hotep sont loin d'atteindre la perfection artistique de ceux de la galerie des princesses.

Ils sont, il est vrai, fort massifs; mais, sauf deux ou trois pièces, ils n'ont aucun des caractères de grand art que présentent ceux des découvertes du 7 et du 8 mars. Le 15 juin, les travaux durent être suspendus à cause des chaleurs excessives qui commencaient à sévir; mais la campagne de fouilles recommencera dès le retour de la belle saison, c'est-à-dire en novembre prochain. Jusqu'à ce jour, les tombeaux principaux, ceux qui sont situés sous les pyramides, n'ont pas encore été ouverts, et les mastabas de l'est de la pyramide de Menchiyeh n'ont pas été touchés. Plusieurs années de travaux seront nécessaires pour examiner les diverses parties de la nécropole de Dahchour, qui, si l'on en croit les indices extérieurs, ne le cédera en rien, comme richesse en documents, à celle de Saqqarah, rendue si célèbre par les travaux de Mariette.

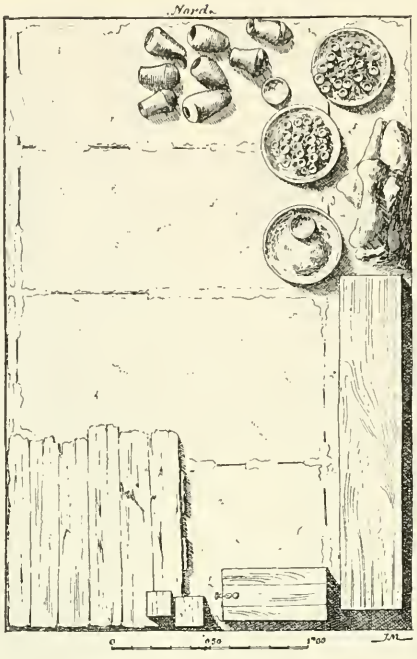

TOMBEAU DE NOUB-HOTEP
AU MOMENT DE LA DÉCOUVERTE
(19 avril 1894)

J. DE MORGAN.

URÆUS D'OR

LA
PRODUCTION ET LE COMMERCE DU BLÉ
DANS LE MONDE

Le blé constitue, chez nous, la base de l'alimentation publique, c'est le principal produit de notre agriculture. De là l'intérêt qui s'attache à tout ce qui se rapporte à son étude. La question du blé est une question complexe, on peut l'envisager sous les aspects les plus différents tant au point de vue social qu'au point de vue agricole. Suivant les circonstances elle se représente d'ailleurs de temps en temps sous des formes diverses et s'impose à l'attention générale; on ne peut se dispenser d'y revenir fréquemment. Pour sommeiller quelquefois, elle n'est pas moins toujours d'actualité.

D'après une opinion assez répandue, le blé, ou plutôt le pain qui en provient formerait un aliment complet et parfait. Il y a, dans cette manière de voir, une exagération manifeste. Le blé a d'ailleurs assez de mérites pour qu'il ne soit nullement nécessaire d'ajouter à ses qualités. Aliment complet, il semble l'être. Dans son remarquable *Traité d'agriculture,* le comte de Gasparin a cité des travailleurs du Midi, qui, de son temps, vivaient uniquement de pain; ils en mangeaient deux kilogrammes par jour. On trouverait maintenant encore certains paysans qui se contentent de la même ration. Il n'est donc guère contestable que le pain ne puisse suffire à lui seul aux exigences de l'existence, même pour des ouvriers assujettis à un assez rude labeur. Toutefois, pour être un aliment complet, il n'est pas nécessairement un aliment parfait. Sa supériorité absolue est plus que discutable. Sans doute, dans l'état de nos connaissances actuelles, il est difficile de se prononcer avec certitude sur la valeur nutritive des diverses denrées alimentaires. D'une manière générale cependant, on est d'accord pour estimer qu'elle dépend essentiellement de la proportion dans laquelle se rencontrent, dans leur composition, d'un côté les matières protéiques, et d'un autre les matières grasses, amylacées et sucrées.

Or, dans le blé, les premières ne sont pas en quantité suffisante par rapport aux secondes, et ce sont précisément celles qu'il est le plus difficile de se procurer qui font le plus défaut. Cela est si vrai qu'on cherche partout à adjoindre au pain de froment d'autres produits plus riches en principes azotés, des haricots ou des pois chiches comme dans le Midi, du fromage comme dans le Centre et le Nord, de la viande enfin quand on le peut. La nourriture exclusive au pain exige, en d'autres termes, une masse de substances à ingérer, qu'il y a profit à réduire.

Le blé n'est donc pas le type idéal des aliments; il est bien préférable cependant à plusieurs autres produits qui tiennent une large place encore dans le régime des habitants de certaines régions. Le seigle, l'orge, le maïs, le sarrasin, la pomme de terre, la châtaigne ne le valent certainement pas. Ce sont des substances moins nourrissantes à poids égal, des substances qui ont un plus grand besoin de compléments pour remédier aux défauts de leur composition. Si donc il y a des produits alimentaires préférables au blé, ou du moins des produits qui, ajoutés au blé, augmentent ses propriétés nutritives, il y en a d'autres qui lui sont inférieurs. Aussi, quand les populations ne sont pas encore au régime du blé, son adoption marque un progrès sérieux dans l'alimentation; mais il vient un moment où l'amélioration continue du régime conduit à la réduction du rôle du

blé au profit d'autres substances plus nutritives et aussi plus délicates. Dans les conditions normales, avec le développement du bien-être général, la consommation du blé va donc en croissant pendant un certain temps, pour s'arrêter à un moment donné, et quelquefois même décroître. Jusqu'ici, elle n'a fait dans le cours de ce siècle que s'élever en France.

Sous l'influence d'une demande toujours plus active, la culture du blé n'a

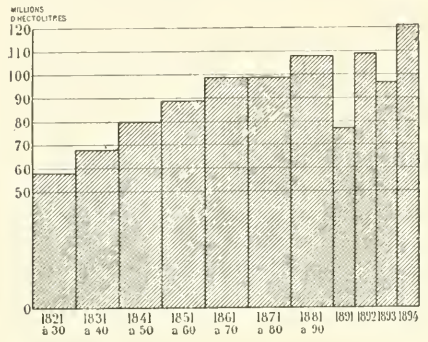

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE DU BLÉ EN FRANCE DE 1821 A 1894

cessé, depuis 1820, de se développer graduellement chez nous. De 5 millions d'hectares qu'elle occupait vers 1825, elle s'est élevée à près de 7 millions avant 1870, et si, depuis cette époque, elle est restée à peu près stationnaire, si même elle semble maintenant tendre à diminuer plutôt qu'à augmenter, la production n'a cessé de s'accroître, grâce à l'élévation du chiffre des rendements moyens.

De 1821 à 1830, la récolte n'était, pour l'ensemble de notre territoire, que de 12 hectolitres par hectare; d'après la statistique officielle, elle a atteint 15 hectolitres 43 pendant la période décennale 1883-1892, avec des extrêmes de 16 hectolitres 55, pour l'année 1890, et de 13 hectolitres 41 seulement en 1891, deux années consécutives.

Nous récoltions, en 1830, 60 millions d'hectolitres de blé, ou 50 millions, déduction faite des semences; nous en récoltons maintenant 108 millions, année moyenne, ou 94 millions, semences mises à part. En soixante ans, notre production a presque doublé.

La surface ensemencée, qui peut changer avec le temps, ne varie guère d'une année à une autre; elle représente 13 à 14 pour 100 de l'étendue totale de notre territoire, mais il ne faudrait pas croire qu'elle soit régulièrement répartie dans tout le pays, ni qu'elle soit partout également productive. Quand on compare une carte de la production du blé à une carte hypsométrique, on voit que le blé est une culture des pays de plaine, des centres où la charrue fonctionne facilement. Si on fait une comparaison avec une carte géologique, on s'assure rapidement que le blé se plaît surtout dans les terres franches des formations tertiaires. Le manque de calcaire dans le sol s'oppose à son extension sur les terrains anciens; son excès a les mêmes résultats avec divers étages du crétacé. Dans les terrains argileux ou marneux, comme ceux qui correspondent au lias, il recule devant les herbages. Sous le climat sec du Sud-Est, il cède aux vignes des champs qu'il pourrait occuper. En fait, si on fait du blé dans tous nos départements, c'est la région du Nord-Ouest, de la Loire à la frontière belge, qui en cultive les plus grandes surfaces. Viennent ensuite le Nord-Est et le Sud-Ouest; en dernier lieu enfin le Sud-Est.

Ce ne sont pas, du reste, seulement les surfaces cultivées qui varient avec les régions; les rendements ne sont pas moins différents. Et ce sont, en général, les contrées qui cultivent le plus de blé, qui en obtiennent les récoltes les plus abondantes. Dans beaucoup d'exploitations on compte maintenant sur des rendements moyens de 35 à 38 hectolitres à l'hectare; il en est d'autres, moins bien situées, où l'on se contente de 6 à 8 hectolitres. En 1892, qui a été une année ordinaire, la production moyenne a été de 27 hectolitres pour le département du Nord, de 26 hectolitres pour la Seine-Inférieure, de 25 hectolitres 50 pour

Seine-et-Marne, de 22 hectolitres 50 pour Seine-et-Oise, et seulement de 8 hectolitres à 8 hectolitres 50 pour l'Aveyron, la Lozère, le Tarn-et-Garonne et le Var. Certes, les conditions culturales ne sont pas égales sur tous les points de notre territoire, mais des situations inférieures aux situations supérieures les distances sont manifestement trop grandes. La culture du blé a beaucoup gagné en France, elle peut gagner encore.

Nos rendements moyens semblent d'autant plus susceptibles d'élévation qu'ils sont de beaucoup inférieurs à ceux qu'on obtient dans d'autres pays. Pendant que nous restons à des productions moyennes de 15 à 16 hectolitres à l'hectare, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande, qui, il est vrai, ne cultive le blé que sur ses meilleures terres, obtient des rendements courants de 27 à 28 hectolitres; la Belgique, de 25 hectolitres; la Hongrie même, de 17 à 18 hectolitres. Nous sommes à peu près au niveau de l'Allemagne, beaucoup au-dessus de celui de l'Italie; mais ce n'est pas sur les nations qui restent au-dessous de nous que nous avons à prendre modèle, et nos efforts doivent tendre à faire toujours mieux.

Sans produire beaucoup à l'hectare, malgré l'accroissement de ses rendements, la France est cependant de tous les pays producteurs de blé de l'Europe occidentale le plus important, celui qui récolte le plus et qui dispose de la plus grande quantité par individu. Notre rendement moyen représente, avons-nous dit, cent huit millions d'hectolitres, dont quatre-vingt-quatorze sont disponibles pour la consommation. L'Angleterre ne peut utiliser, sur ses 920,000 hectares de culture, que 23 à 24 millions; la Belgique, sur ses 275,000 hectares ensemencés annuellement, 5 à 6 millions; la Norvège et la Suède, un million; l'Italie, 35 millions; l'Allemagne, 30 millions, etc. Cela nous fait près de deux hectolitres et demi par tête et par an, alors que la Belgique n'en a guère qu'un, et l'Angleterre 0,75 seulement. L'Allemagne ne semble pas mieux dotée que ce dernier pays; mais, à côté du blé, le seigle et la pomme de terre occupent de vastes étendues de son territoire et suppléent en partie au froment.

Si, depuis 1830, la production du blé n'a cessé de faire des progrès en France, sa consommation a cependant marché plus vite encore. Nos anciennes récoltes de 50 à 60 millions d'hectolitres suffisaient autrefois pour répondre à tous les besoins, et l'appoint qu'y apportait l'excédent de nos importations sur nos exportations était négligeable. De 1850 à 1860 même, nous avions vendu et livré

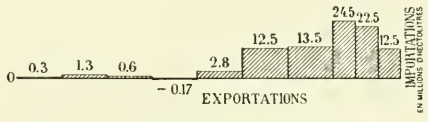

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS MOYENNES ANNUELLES DE BLÉ EN FRANCE DE 1821 A 1893

à l'étranger plus de blé que nous n'en avions reçu. Nous produisions moins et nous consommions moins. Les choses ont bien changé depuis cette époque.

Nos récoltes, supérieures de près de moitié à celles des périodes antérieures, ne nous suffisent plus, et nos importations annuelles semblent devoir osciller maintenant de 13 à 15 millions d'hectolitres, représentant ainsi de 13 à 15 pour 100 de notre approvisionnement total. Aux 2 hectolitres 40 que la culture met à la disposition de chaque consommateur, se joignent 40 litres environ de blés étrangers, ce qui porte la ration individuelle à 2 hectolitres 80 ou 90, correspondant à 240 kilogrammes de blé ou autant de pain, par tête de tout âge et de tout sexe et par an, plus de 600 grammes par jour.

Nulle part la consommation du pain de froment n'atteint un chiffre aussi élevé que chez nous. Et cependant nous sommes dépassés comme pays importateur de blé par l'Angleterre. Nos voisins d'outre-Manche mangent indivi-

duellement un peu plus de viande et un peu moins de blé que nous; mais comme la culture des céréales est très restreinte chez eux, ce sont les pays étrangers qui suppléent au déficit de plus en plus considérable de leurs récoltes. L'excédent de leurs importations sur les exportations a été de 41 millions d'hectolitres en 1890, de 51 millions en 1891, de 59 millions en 1892.

Nous demandons à l'étranger un simple complément à notre production; l'Angleterre y a recours pour des quantités doubles de celles que lui donne son agriculture. La Suisse est peut-être encore dans une dépendance plus étroite des autres pays. Sans acheter proportionnellement d'aussi fortes quantités au dehors, la Belgique et la Hollande en tirent autant qu'elles en produisent elles-mêmes. On estime que l'Italie fait venir chaque année 9 millions environ d'hectolitres de l'étranger, et l'Allemagne, 7 millions. L'Espagne, le Portugal, la Suède et la Norvège ne suffisent pas non plus à leur consommation. Ce sont les principaux pays importateurs du globe. Ils forment un groupe géographique bien délimité, et, fait à remarquer, tous sont des pays anciens relativement riches, à population dense, à culture avancée. On estime que leur déficit, qui n'a cessé d'aller en croissant, doit atteindre maintenant de 85 à 95 millions d'hectolitres par an.

Dans la première moitié de ce siècle, quand l'insuffisance des récoltes de froment ne représentait que des quantités insignifiantes à côté de celles qui manquent aujourd'hui à l'approvisionnement des populations de l'Europe occidentale, c'était la Russie surtout qui subvenait à la pénurie de leurs récoltes. Si elle n'exportait que de faibles quantités, ses facultés de production semblaient cependant illimitées. Nulle part, croyait-on, ne pouvaient se rencontrer de conditions plus favorables à la production des céréales. Ses terres noires, qui forment le *tchernozième,* passaient pour être inépuisables. La couche d'humus qui en constitue le sol superficiel atteint en divers points l'épaisseur de plusieurs mètres. Dans leur ensemble, de la vallée du Pruth à l'Oural, de Toula à la mer Noire, leur surface totale peut être évaluée à 95 millions d'hectares. Au commencement de ce siècle, de semblables ressources présageaient, surtout pour des esprits inquiets, une concurrence contre laquelle la résistance paraissait impossible. Comment, en effet, se disaient alors les cultivateurs, lutter sur des terres fatiguées par une longue série de cultures, d'une valeur élevée, avec une main-d'œuvre de plus en plus exigeante, contre des producteurs qui ont à leur disposition des espaces sans fin, d'une fertilité inouïe, en même temps que d'un bon marché extrême, et des travailleurs qui se contentent de la plus modeste rémunération?

S'il y avait beaucoup d'exagération et souvent même de fausses appréciations dans la manière d'envisager la situation de l'agriculture en Russie et son avenir, on ne peut méconnaître que les vieilles appréhensions de nos cultivateurs n'étaient pas sans quelque fondement. L'exportation des blés russes s'est accrue si lentement, qu'après avoir été longtemps considérée comme un épouvantail on avait fini par ne plus y attacher, après 1860, une grande importance. La Russie n'a marché pendant longtemps qu'à petits pas dans la voie du progrès; elle semble toutefois s'y avancer plus résolument depuis dix à quinze ans. Les efforts qui ont été faits en vue d'accroître sa prospérité commencent à porter leurs fruits. La production des céréales, longtemps à peu près stationnaire, s'y développe maintenant régulièrement. Ses récoltes annuelles de blé atteignent, Pologne non comprise, de 60 à 70 millions d'hectolitres, et ses exportations pour l'Europe, qui ont triplé de 1880 à 1890, s'élèvent à une moyenne de 30 millions d'hectolitres environ. — La Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie ont, à côté d'elle, un excédent disponible de 12 à 13 millions d'hectolitres.

Sur les 90 à 95 millions d'hectolitres de blé qui manquent aux pays occidentaux d'Europe, les pays orientaux en fournissent près de moitié; le reste leur vient, pour la plus grande partie, des États-Unis, du Canada, des Indes, de l'Australie, de la République Argentine et de l'Algérie.

Le développement de la culture du blé aux États-Unis tient du prodige, comme d'ailleurs la plupart des manifestations de l'activité économique dans cet étonnant pays. Jusqu'en 1850, et même en 1860, il semble avoir suivi les besoins croissants d'une population qui augmentait avec une grande rapidité, et ce n'était pas un médiocre résultat. Mais quand de l'Est la civilisation s'est franchement avancée vers l'Ouest, les progrès de la culture, favorisés par des circonstances exceptionnelles de sol et de climat, sont rapidement arrivés à dépasser celui des existences, de manière à laisser les excédents de plus en plus considérables pour l'exportation. De culture obligée, imposée par les nécessités de la situation, le blé est ainsi devenu l'objet d'une culture de spéculation, destinée à former un élément essentiel du commerce avec l'étranger. L'Américain fait du blé comme nous fabriquons des lainages et des soieries; c'est un de ses grands produits d'exportation. Quelques chiffres permettent de suivre la marche de ses opérations agricoles. L'étendue ensemencée en froment aux États-Unis n'était guère, en 1850, que de 3 millions d'hectares; dix ans plus tard, en 1860, elle s'élevait à 6 millions, et vingt ans après, en 1870, à 9 millions, augmentant ainsi assez régulièrement de 3 millions d'hectares par période décennale. De 1870 à 1880, elle a fait plus cependant en s'élevant dans un même espace de temps, non plus de 3 millions d'hectares, mais de près de 6 millions, pour atteindre à cette dernière date 15 millions d'hectares. Sur ce grand effort, son extension s'est à peu près arrêtée, et c'est à ce chiffre qu'elle semble se tenir depuis ce moment, avec de légères oscillations en plus ou en moins. La production s'est naturellement élevée en raison des surfaces emblavées, sans toutefois s'améliorer par unité de superficie. De 36 millions d'hectolitres en 1850, elle est successivement arrivée à 60 millions en 1860, à 90 millions en 1870, à 150 millions en 1880, pour rester enfin autour de ce dernier chiffre. La meilleure récolte des dix dernières années, celle de 1891, la plus considérable qu'on ait jamais relevée chez aucun peuple du monde, a dépassé 215 millions d'hectolitres; la moins bonne, celle de 1886, n'a été que de 125 millions. Avant 1867, les quantités exportées étaient négligeables; de 1870 à 1880, elles ont passé de 20 millions à 60 millions d'hectolitres par an, pour redescendre ensuite à 30 et 40 millions en moyenne, exceptionnellement 80 millions en 1891. C'est autant qu'on récoltait dans tout le pays quarante ans avant.

La culture du blé n'a cessé de s'étendre jusqu'en 1880 au moins; elle s'est en même temps localisée, gagnant de plus en plus de terrain dans les régions de plaine favorables à son extension, et se réduisant ailleurs. Ce sont maintenant les États du Kansas, du Minnesota, de l'Indiana, de la Californie, de l'Ohio, des deux Dakota et de l'Illinois qui forment les principaux centres de production; ils fournissent à eux seuls les trois cinquièmes de la récolte totale.

Le succès de la culture du blé aux États-Unis ne tient pas aux facilités de la main-d'œuvre. Nulle part, peut-être, les ouvriers agricoles ne sont mieux payés. Il est dû aux excellentes terres de certaines parties de l'Union, et au génie avec lequel les habitants ont su en tirer parti en facilitant l'écoulement et la vente de leurs produits, par la création de moyens de transport économiques et d'élévateurs pour les recevoir et les conserver en attendant leur placement; il a été favorisé par la diminution constante des frets sur l'Europe et, pendant longtemps enfin, par l'élévation des prix,

qui est, de tous les stimulants de l'industrie, le plus énergique.

A l'époque pendant laquelle la production du blé s'élevait d'année en année avec une rapidité surprenante aux États-Unis, cette même production prenait un essor non moins remarquable dans les Indes anglaises et en Australie.

Suivant M. H. Sagnier, qui a fait une étude spéciale de l'agriculture dans les Indes, la culture du blé n'occupait en

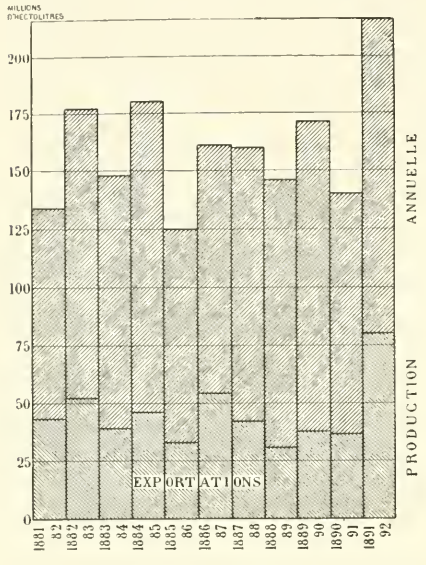

PRODUCTION ET EXPORTATION DE BLÉ AUX ÉTATS-UNIS DE 1881 A 1892

1876, dans tout ce vaste pays, qu'un million d'hectares. Et si elle était si restreinte, c'est que les débouchés lui manquaient. Sous l'influence de l'ouverture de nouvelles voies ferrées, dont le réseau mesurait, en 1886, 30,000 kilomètres, elle a augmenté dans des proportions surprenantes, pour s'élever, à cette dernière date, à 12 millions d'hectares, chiffre auquel elle reste actuellement, tout en ayant certaines difficultés à s'y maintenir. Ainsi, en dix ans, de 1876 à 1886, la production du blé aurait plus que décuplé aux Indes, elle aurait doublé de 1883 à 1886. Sa culture est particulièrement développée maintenant dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Oude, arrosées par le Gange et ses affluents, et dans le Pendjab, sur le cours de l'Indus et des rivières qui lui apportent leurs eaux; elle a une grande importance encore dans les provinces du Centre et de Bombay, ainsi que dans quelques États indigènes. Les Indes ont, comme la Russie et les États-Unis, des terres fertiles et bon marché; elles ont de plus que les États-Unis une main-d'œuvre, qui n'est certainement pas très active, mais qui est si peu exigeante, que ses services ne coûtent en définitive que très peu. On estime qu'elles produisent 100 millions d'hectolitres environ, dont 8 à 10 millions disponibles pour l'exportation, qui a principalement lieu par les ports de Bombay, Calcutta et de Kurrachee.

Les progrès de l'Australie dans ces vingt dernières années ne le cèdent en rien à ceux des autres milieux. C'est de tous les pays civilisés celui qui est le moins peuplé. Sur un territoire qui n'est pas beaucoup inférieur à celui de l'Europe entière, on n'y compte que 4 millions d'habitants. Sans doute, la plus grande partie de l'intérieur de l'île n'est pour ainsi dire qu'un désert aride et pierreux qui n'offre guère de ressources à exploiter; mais les terres favorables à la culture ne manquent cependant pas. Elles abondent dans le Sud-Est surtout, et elles se prêtent dans les meilleures conditions aux opérations agricoles. C'est la découverte de l'or qui avait attiré, il y a quarante ans, les premiers colons d'Australie; c'est l'élevage des troupeaux qui constitue maintenant sa principale source de richesses. La culture du blé a aidé aussi à sa prospérité. D'après l'auteur de notre statistique décennale, de 622,000 hectares qu'elle occupait en 1874, elle aurait passé à 1,484,000 hectares en 1884, pendant que sa production se serait élevée de 8 à 14 millions d'hectolitres. Suivant les documents les plus récents, ceux que donne le *Statistical Register* publié par les soins du gouvernement colonial, ces chiffres n'auraient pas sensiblement varié et resteraient vrais pour 1893. Les

surfaces ensemencées auraient augmenté dans les colonies de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria, mais elles auraient

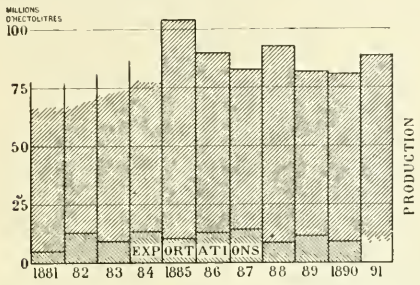

PRODUCTION ET EXPORTATION DU BLÉ DANS LES INDES ANGLAISES DE 1881 A 1891

diminué ailleurs. Quant à l'excédent de production disponible pour l'exportation, il irait en s'amoindrissant, après avoir augmenté, et ne serait plus que de trois millions d'hectolitres par an.

Jusqu'à présent, on n'a guère compté comme grands pays exportateurs de blé que sur la Russie et les États voisins de la mer Noire, en Europe; les États-Unis en Amérique, et l'Australie en Océanie; mais d'autres régions semblent devoir prendre, à côté de celles-là, une place importante. On ne sait ce que nous réserve l'Amérique du Sud, mais déjà la République Argentine a commencé à envoyer en Angleterre et en France des quantités notables de céréales. Et quand on réfléchit aux espaces à peu près inoccupés qui restent sur le globe, et aux facilités qu'ils semblent présenter à la culture du blé, on peut se demander où et quand elle s'arrêtera.

La culture du blé présente ce caractère particulier de s'accommoder des modes d'exploitation les plus différents. C'est une bonne culture pour les pays riches, où la terre a acquis une valeur élevée et qui visent à des rendements maxima; c'est une bonne culture aussi pour les pays nouveaux où de grands espaces restent inoccupés, et qui se contentent de faibles rendements.

Dans les premiers on dépense largement, mais on retrouve ses avances par les quantités obtenues; dans les autres, on réduit les frais au strict nécessaire, et tout en récoltant peu, on réalise de bonnes opérations. La lutte entre la culture intensive et la culture extensive a inspiré des inquiétudes, toutes deux se sont soutenues et ont conservé leurs positions respectives. Nos vieux pays d'Europe sont cependant ceux qui ont demandé des approvisionnements de plus en plus considérables à l'étranger. Ce sont les contrées les moins favorisées par l'élévation des rendements moyens qui ont subvenu à leurs exigences. Les importations moyennes annuelles de la France, pour ne parler que de celles-là, ont atteint dans ces dernières années 14 millions de quintaux métriques.

La puissance productive des États-Unis et des Indes, sans être indéfinie, serait-elle loin encore d'être arrivée à son complet développement? On l'a

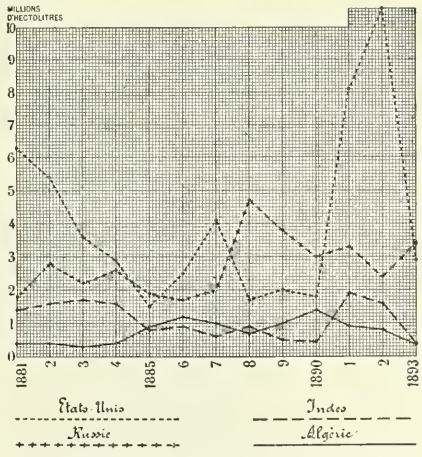

IMPORTATIONS DU BLÉ DES ÉTATS-UNIS, DE LA RUSSIE, DES INDES ET DE L'ALGÉRIE EN FRANCE DE 1881 A 1893

contesté, et s'il fallait croire certains écrivains, la production du blé aurait atteint un chiffre qu'elle n'a plus de chance de dépasser, pendant que tout annonce que la population ne cessera de s'accroître avant longtemps. La période de concurrence entre les pays importateurs et les pays exportateurs appro-

cherait de son terme. M. Grandeau voit déjà les cultivateurs des États-Unis, aux prises avec le manque de terres, obligés de suffire sur place à une demande de plus en plus active, contraints de s'occuper plus de leur propre approvisionnement et moins de celui des autres. La progression des emblavures est d'ailleurs arrêtée; elles diminuent plutôt qu'elles n'augmentent, et le pourcentage des exportations va en s'abaissant. N'est-ce pas un signe de changements plus ou moins prochains dans la situation du marché du blé dans le monde? Que dans un avenir que rien ne permet de prévoir, les choses s'arrangent ainsi, c'est possible. Rien maintenant n'autorise à formuler des pronostics aussi précis. S'appuyant sur des documents pris aux meilleures sources, M. de Monicault a pu montrer que ce ne sont pas les terres propres à la culture du blé qui menacent de manquer dans l'Amérique du Nord; les Américains étudient d'ailleurs des entreprises considérables d'endiguement, de drainage et d'irrigation sur lesquelles ils comptent pour gagner des millions d'hectares. On ne semble pas moins confiant aux États-Unis. Suivant M. Dodge, l'habile statisticien, il serait facile d'augmenter les rendements actuels; ce n'est qu'une question d'améliorations et de fumures. Avec une culture plus soignée, les États-Unis n'auraient pas de peine à nourrir une population de cent millions d'existences et de la mieux nourrir qu'elle ne le fait pour les soixante millions d'habitants actuels.

Mêmes divergences dans l'appréciation de l'avenir de la culture du blé aux Indes. La production du blé ne peut pas se développer aussi rapidement que dans l'Amérique du Nord, écrivait, il y a quelques années, M. E. Risler, car les terres incultes sont surtout des jungles, des maquis impénétrables, où l'on ne pourra faire du blé qu'après avoir dépensé beaucoup de travail et de capitaux. Tout autre est l'opinion de M. H. Sagnier. Pour lui, la culture du blé n'a plus de progrès sérieux à faire dans les provinces du Nord-Ouest, de l'Oude et du Pendjab, où on lui consacre déjà 13 à 14 pour 100 de la surface totale. Mais dans l'Inde centrale, la présidence de Bombay et le Bengale, où cette culture, plus récente, ne couvre que 1 pour 100 du territoire, elle pourra s'étendre facilement, et il ne serait pas étonnant que l'Inde n'ait prochainement vingt-cinq millions d'hectares en blé, le double de ce qu'elle a aujourd'hui, quatre fois autant que n'en cultive la France.

Entre des opinions si diverses, il est bien difficile de se prononcer. Si vraiment il n'y avait qu'à faire du blé sans aucune préoccupation d'ordre économique, nous serions disposé, pour nous, à croire que l'on est très loin encore d'avoir obtenu tout ce que l'on peut obtenir, même sans consentir à des sacrifices énormes. Mais la production du blé n'est pas seulement limitée par l'étendue des terrains propres à sa culture, elle l'est par son prix. Sous l'influence de l'augmentation constante de l'offre, les cours s'affaiblissent de plus en plus, si bien que nous ne sommes probablement pas éloignés du moment, si même nous n'y sommes arrivés, où la culture du blé sera devenue, par suite de la concurrence des cultivateurs, moins rémunératrice que les industries ordinaires; elle se restreindra alors d'elle-même. Ce qui l'arrête en ce moment, c'est moins la difficulté de l'étendre que celle de trouver un placement suffisamment rémunérateur de ses produits. Dans l'espoir de bénéfices probables, peut-être s'est-on trop engagé et cherchera-t-on, même au prix de certains sacrifices, à recouvrer sa liberté d'action. C'est ce que nous saurons plus tard. Il ne semble pas en tout cas qu'il y ait lieu avant longtemps de compter sur les cours d'autrefois, la culture étant prête à prendre de l'extension, dès que les prix se relèveront. Il reste une question du blé, il n'y a plus de question d'approvisionnement ni de disette.

F. Convert.

LA

PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

De toutes les découvertes qui auront marqué notre fin de siècle, celle-ci est certainement une des plus prodigieuses, aussi bien par ses résultats que par son étonnante genèse scientifique. Elle est aussi remarquable par sa conception que par ses applications.

Et d'abord, quel était le problème à résoudre, et qu'avait-on fait jusqu'ici pour essayer de le résoudre?

Aujourd'hui, où tout le monde est plus ou moins photographe, il est peu de personnes qui n'aient mis la tête sous le voile noir d'un amateur de ce sport très répandu, et qui n'aient pu ainsi voir par elles-mêmes, en vérifiant la *mise au point* de l'opération, quelle est l'image que doit fixer la plaque sensible. Grâce à la lentille, à l'*objectif* placé en avant de la chambre noire, on voit une image renversée, merveilleuse de finesse, où tous les objets placés devant l'appareil photographique sont peints la tête en bas, avec une scrupuleuse exactitude. C'est cette image que le photographe fixe quand il met dans l'appareil une plaque sensible, dont il fait, après quelques opérations, ce que nous appelons une épreuve photographique ou une *photographie*.

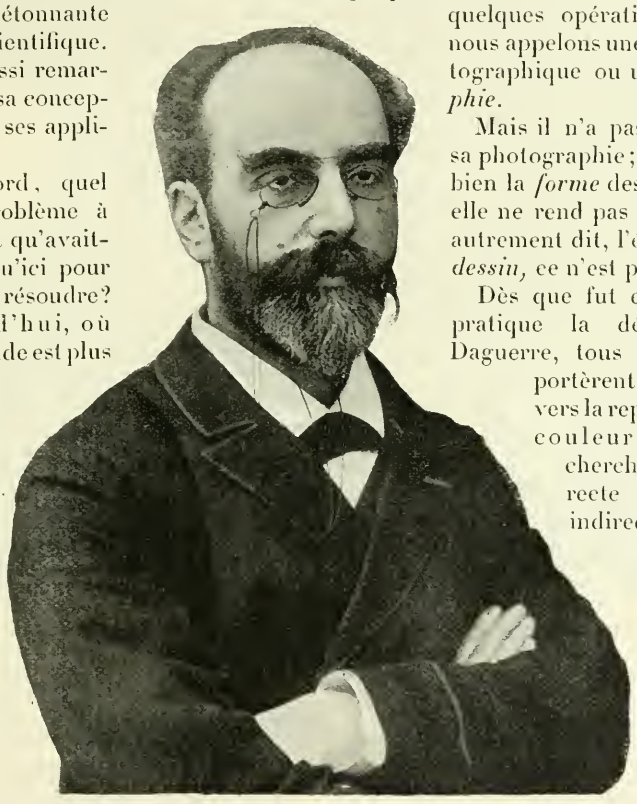

LE PROFESSEUR GABRIEL LIPPMANN
de l'Académie des sciences

Mais il n'a pas tout fixé sur sa photographie; elle nous rend bien la *forme* des objets, mais elle ne rend pas leur *couleur :* autrement dit, l'épreuve est un *dessin,* ce n'est pas un *tableau.*

Dès que fut entrée dans la pratique la découverte de Daguerre, tous les efforts se portèrent naturellement vers la reproduction des couleurs, que l'on chercha par voie directe ou par voie indirecte. Les plus illustres noms sont attachés à ces recherches, et il faut citer entre tous ceux de Seebeck, d'Herschell, et surtout d'un éminent savant français : Edmond Becquerel.

Tous ces chercheurs n'avaient qu'un but : trouver une substance chimique, qui s'impressionne différemment sous l'influence des différentes couleurs. Leurs recherches furent infructueuses. Cependant Becquerel, en exposant dans la

chambre noire une plaque d'argent recouverte d'une couche de sous-chlorure violet, put constater que l'image d'un spectre solaire était bien rendue avec ses couleurs ; malheureusement, cette image colorée était fugitive : elle s'effaçait dès qu'on l'exposait de nouveau à la lumière ; en un mot, elle n'était pas *fixée ;* aussi, malgré la haute valeur scientifique de Becquerel, malgré l'habileté de *Niepce de Saint-Victor,* qui fit des recherches dans la même voie, et de *Poitevin,* qui essaya d'obtenir sur papier ce que Becquerel avait obtenu sur argent, fallut-il abandonner les recherches en vue d'obtenir *directement* la reproduction photographique des couleurs.

*
* *

Les recherches par la voie indirecte donnèrent de meilleurs résultats. Il y a quelques années, un poète connu pour ses monologues amusants, doublé d'un inventeur à l'imagination féconde, *Charles Cros,* désespérant de reproduire directement les couleurs sur l'épreuve photographique, proposa une méthode indirecte très ingénieuse pour arriver au même résultat.

Les couleurs complexes, quel que soit leur degré de complexité, peuvent, disait-il, se ramener à trois couleurs simples fondamentales : le *rouge,* le *jaune* et le *bleu ;* en d'autres termes, il est possible, en mélangeant dans des proportions convenables ces trois couleurs composantes, d'obtenir une couleur composée quelconque.

Et, partant de cette idée, Cros prenait trois verres de couleur, l'un rouge, l'autre jaune, le troisième bleu ; il plaçait successivement ces trois verres devant l'objectif d'une chambre noire et faisait ainsi trois épreuves de l'objet à reproduire : la première ne donnait de cet objet que les parties rouges ou contenant du rouge, dans la proportion où elles en contenaient ; la seconde ne donnera que les parties jaunes, la troisième, rien que les parties bleues. Tirons maintenant trois positifs de ces trois épreuves, et tirons ces positifs en les teintant, le premier en rouge, le second en jaune et le troisième en bleu : si nous les superposons, les trois couleurs composantes fondamentales se trouvent superposées, *dans la proportion où elles interviennent* pour former la couleur à reproduire, et nous aurons *sensiblement* la couleur de l'objet photographié.

Je dis *sensiblement* et non *exactement :* en effet, pour que la reproduction fût exacte, il faudrait que les pigments qui servent à tirer les trois positifs monochromes eussent rigoureusement les mêmes teintes que les trois verres de couleur qui ont servi à faire les trois négatifs, et cette condition est impossible à réaliser rigoureusement, aussi n'obtient-on de la sorte qu'un *à peu près* des couleurs de l'objet.

Cette méthode, néanmoins, est très élégante, en tant que solution indirecte de la question ; mais on voit combien elle est indirecte et ce qu'elle contient d'arbitraire, tant dans le choix des verres colorés que dans le choix des trois encres de couleur qui servent à tirer l'épreuve positive.

*
* *

Les choses en étaient là quand, dans la séance du 2 février 1891, M. Gabriel Lippmann, membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne, présenta à ses collègues de l'Académie des sciences une photographie du spectre solaire, obtenue *en une seule pose, sur une seule plaque, fixée d'une manière inaltérable,* et reproduisant d'une façon merveilleuse les couleurs simples que l'on observe dans la lumière décomposée par un prisme.

Cette fois le problème était résolu, la vraie solution était donnée.

Qu'avait donc fait le savant académicien ? à quelle branche des sciences avait-il demandé le principe de sa belle expérience ? A la physique mathématique.

Voici quel était le mode opératoire employé par M. Lippmann.

Une glace photographique, sensible à la lumière, est préparée à la manière ordinaire, à la condition d'être *transparente*

et *sans grains;* cette glace est exposée au foyer de la chambre noire, la couche sensible tournée du côté opposé à l'objectif, et cette couche sensible est adossée à un miroir. On fait l'exposition sans autre artifice, on développe, on lave, on fixe comme à l'ordinaire, et quand la glace est sèche, on voit apparaître, avec un

aujourd'hui sur la constitution de la lumière.

***

On sait maintenant, à n'en plus douter, grâce aux immortels travaux d'un savant français, Augustin Fresnel, que la lu-

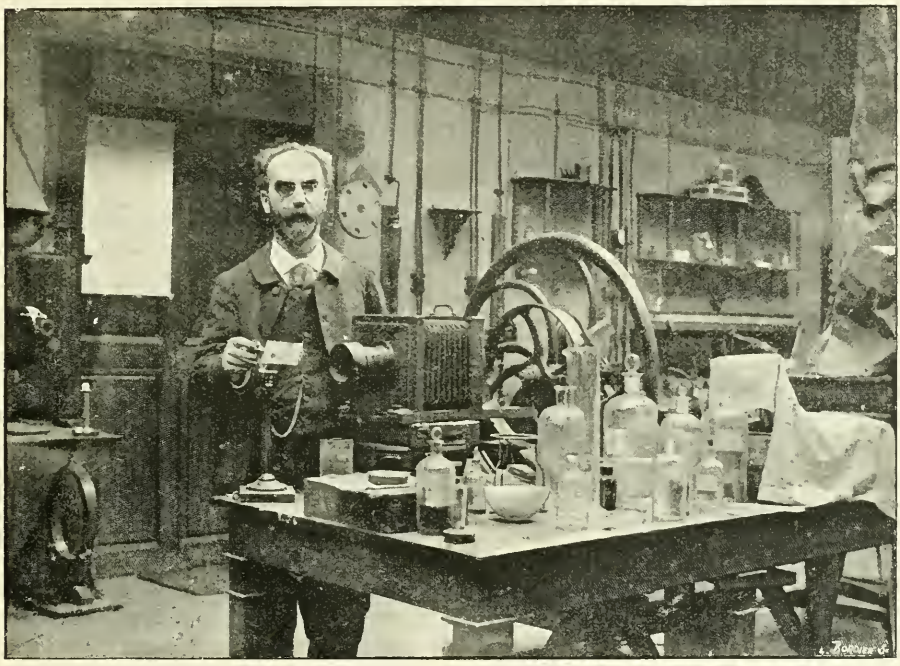

M. LE PROFESSEUR LIPPMANN DANS SON LABORATOIRE DE L'ANCIENNE SORBONNE

éclat indescriptible, les couleurs de l'objet que l'on voulait photographier.

Que s'est-il donc passé? Comment ce miroir adossé à la plaque a-t-il suffi, sans qu'on employât aucune substance chimique spéciale, à modifier les propriétés de cette plaque et à la rendre capable de restituer les couleurs?

C'est ce que je vais essayer d'expliquer dans ces lignes; mais, pour cela, il est nécessaire de reprendre quelques notions, familières à beaucoup, mais que l'on oublie vite, une fois ses études faites : ce sont les notions fondamentales de l'optique moderne, les idées admises

mière, tout comme le son, est le résultat d'un mouvement vibratoire. Ainsi, de même que le son, pour se transmettre à distance, exige la participation de l'air au mouvement vibratoire du corps sonore, de même la lumière exige l'interposition d'un milieu vibrant auquel on a donné le nom d'*éther*. Cet *éther* remplit même les intervalles interplanétaires; il remplit aussi les corps transparents à travers lesquels se transmet la lumière; il y a analogie complète entre la vibration *sonore* et la vibration lumineuse : la seule différence est dans leur vitesse de propagation respective; car, tandis que le son

parcourt modestement trois cent trente mètres par seconde, la lumière se propage avec la vitesse effrayante de *trois cent mille kilomètres* pendant le même temps. Retenons cette donnée qui nous sera utile tout à l'heure.

Cela posé, qu'est-ce qu'un mouvement vibratoire? Nous en avons un exemple très net dans les *ondes* circulaires qui prennent naissance sur l'eau d'un bassin dans lequel on a jeté un caillou : le point où la pierre est tombée devient le centre d'une série de cercles où l'eau est alternativement soulevée et abaissée, et dont les diamètres vont en grandissant. Ces cercles ont l'air de se transporter du centre du bassin à son bord, mais ce n'est là qu'une apparence. Jetez, en effet, une allumette sur l'eau : vous la verrez se soulever et s'abaisser alternativement au passage des ondes qui la rencontrent, mais elle reste en place et n'est pas transportée du centre vers les bords. L'espace dans lequel se transmet le mouvement pendant une seconde s'appelle *la vitesse* du mouvement vibratoire; l'intervalle entre deux ondes, entre deux cercles consécutifs, s'appelle la *longueur d'onde* de ce mouvement.

La propagation de la lumière est tout à fait analogue à la propagation des ondes sur un bassin, à cette seule différence que la lumière parcourt trois cent mille kilomètres par seconde, au lieu de quelques décimètres que parcourt une onde à la surface de l'eau, et que, inversement, la distance entre deux ondes consécutives, la *longueur d'onde lumineuse,* pour l'appeler par son nom, est extrêmement petite : *cinq dix millièmes de millimètre* pour la couleur jaune.

J'ai dit *pour la lumière jaune :* c'est que, en effet, la longueur d'onde n'est pas la même pour les couleurs différentes, et c'est précisément cela qui les différencie; elles se propagent bien toutes avec la même vitesse énorme; mais, tandis que le violet a une longueur d'onde de *quatre dix millièmes* de millimètre, celle du jaune est de *cinq dix millièmes,* celle du rouge est de *six.* Ces couleurs correspondent aussi à des nombres de vibration différents : la molécule vibrante d'éther qui donne naissance à du rouge exécute *quatre cent quatre-vingt-dix-sept trillions de vibrations en une seconde;* le violet en effectue *sept cent vingt-huit trillions* pendant le même temps.

Les couleurs simples constituent donc une *gamme* de couleurs, comme les notes musicales constituent une *gamme* de sons; chacune correspond à un nombre de vibrations spécial et est plus ou moins aiguë, suivant que ce nombre est plus ou moins grand.

Voilà, dans ses grands traits, la théorie que Fresnel a donnée des phénomènes lumineux, *la théorie ondulatoire de la lumière.* Voyons quelles en sont les conséquences.

Considérons un mouvement vibratoire quelconque, causé par le mouvement d'un point vibrant dans un milieu élastique, par exemple les ondes dont nous parlions tout à l'heure et qui prennent naissance quand on ébranle, par un choc, un point de la surface d'une eau tranquille : si le bassin est extrêmement vaste, les ondes se transmettent jusqu'à l'infini, toujours suivant la même loi et avec la même vitesse de propagation; mais qu'arrive-t-il si ces ondes viennent rencontrer un obstacle fixe, un mur par exemple?

Elles sont renvoyées sur leurs pas avec une vitesse égale et contraire à celle qu'elles possédaient en arrivant à l'obstacle, et nous aurons un second système d'ondes, des ondes *réfléchies,* qui parcourent maintenant la surface du bassin, cheminant en sens inverse des ondes *directes* qui continuent à se propager comme auparavant.

Si, en un point de la surface liquide, deux ondes, l'une directe, l'autre réfléchie, viennent à se rencontrer, la molécule liquide située en ce point va se trouver sollicitée par deux vitesses égales et contraires : elle ne bougera donc pas et restera en repos; ce qui se passe dans le cas des ondes liquides arrive également dans le cas des ondes sonores par

un mur ou des ondes lumineuses réfléchies par un miroir. Nous arrivons donc à cette conclusion qui peut, de prime abord, surprendre l'esprit : c'est que du son ajouté à du son peut produire du silence, et que de la lumière ajoutée à de la lumière peut produire de l'obscurité.

C'est ce qu'on désigne sous le nom de *phénomène des interférences.*

***

Or ce phénomène des interférences, à son tour trouve, une application merveilleuse dans ce qu'on appelle les *couleurs des lames minces.*

Tout le monde connaît les admirables couleurs des ailes de papillon, de la nacre, des bulles de savon, elles sont dues à des phénomènes d'interférences, et nous allons en expliquer la formation.

Considérons une lame transparente et mince, dont les deux faces soient parallèles (fig. 1), une lame de verre AA, par exemple, et supposons qu'un rayon lumineux SI vienne frapper cette lame en un point I : à ce point il se partage en deux parties; l'une IR se réfléchit sur la face supérieure de la lame fonctionnant comme un miroir; l'autre IJ pénètre dans la lame en changeant de direction, en subissant, comme disent les physiciens, une *réfraction.* Mais ce rayon réfracté rencontre à son tour la seconde face de la lame; il s'y réfléchit suivant JK, et, arrivé en K, sort suivant la direction KR′ parallèle à IR. Le rayon primitif SI a donc donné naissance à *deux* rayons réfléchis parallèles, IR et KR′, qui pourront être reçus dans l'œil de l'observateur.

Mais ces deux rayons n'ont pas parcouru rigoureusement le même chemin : tandis que le premier a parcouru la route SIR, le second a fait en outre le trajet IJK dans l'intérieur de la lame transparente; ils ont, en un mot, une *différence de marche* IJK. Or le calcul montre que si cette différence de marche est égale à *une demi-longueur d'onde* de la lumière incidente, ces deux rayons sont dans les conditions nécessaires pour interférer, c'est-à-dire pour se détruire l'un par l'autre, pour produire de l'obscurité; l'œil ne verra donc rien dans de pareilles conditions.

Si, au lieu d'une lumière simple, c'est la lumière blanche qui constitue le rayon SI, le phénomène se produit encore, et l'œil recevra alors, comme le montre le calcul, l'impression même de la couleur dont IJK est la demi-longueur d'onde; on voit donc que si la lame est plus ou moins épaisse, la couleur vue par l'œil changera; c'est pour cela que la nacre, les bulles de savon qui sont constituées par des lames minces, mais d'épaisseurs variables, présentent à l'œil une succession

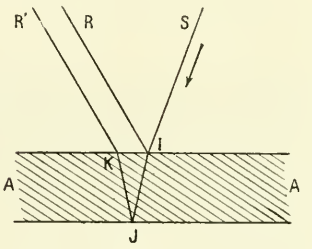

FIG. 1.

RÉFLEXIONS SUR LES DEUX FACES D'UNE LAME MINCE TRANSPARENTE

de couleurs qui varient avec l'épaisseur. On voit donc aussi que la couleur est indépendante de la nature du corps réfléchissant : la nacre et une coquille d'œuf sont toutes deux, au point de vue chimique, du carbonate de chaux; mais l'une d'elles a une structure grenue : c'est la coquille d'œuf qui nous paraît blanche, tandis que la nacre a une structure feuillatée qui se prête à la production des interférences: de là son apparence irisée.

***

Nous en savons assez maintenant, pour comprendre la méthode de M. Lippmann.

Considérons une couche sensible AA, (fig. 2), très fine et transparente, adossée à un miroir MM : supposons que de la

lumière, jaune par exemple, vienne tomber sur cette glace : l'onde directe traverse la couche, puisque nous l'avons supposée transparente, et arrive au miroir où elle se réfléchit, en donnant naissance à une onde réfléchie qui revient sur ses

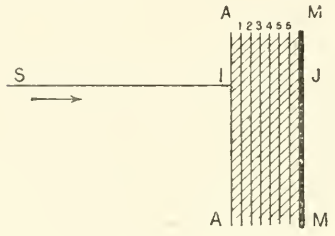

FIG. 2.

PRODUCTION DES INTERFÉRENCES

pas en rencontrant l'onde directe, avec laquelle elle va produire des *interférences*. En tous les points où il y a interférence, la lumière sera éteinte : nous aurons donc, en avant du miroir, et dans l'épaisseur même de la couche sensible une série de plans parallèles, 1, 2, 3, 4, 5, 6, dans lesquels il n'y aura pas de lumière ; ils sont séparés les uns des autres par un intervalle égal à une demi-longueur d'onde de la lumière jaune, tandis que, dans leurs intervalles, sont des couches parallèles, dans lesquelles la lumière persiste et impressionne la couche sensible.

Si maintenant nous développons cette dernière par les procédés ordinaires de la photographie, que va-t-il arriver? La liqueur développatrice ne fera apparaître le dépôt d'argent que là où la lumière a agi, et sera sans action en tous les points où il y avait obscurité ; c'est-à-dire qu'après développement et fixage, l'épaisseur de la lame sera partagée en tranches parallèles par des feuillets d'argent métallique, distants l'un de l'autre de 1/5000e de millimètre : il y en aura cinq cents dans l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette. Si maintenant nous regardons cette lame à la lumière blanche, deux lames d'argent consécutives, séparées par un intervalle d'une demi-longueur d'onde, constituent justement une tranche mince dans les conditions requises pour reproduire du jaune : nous verrons donc en jaune la plaque photographique, c'est-à-dire que nous aurons la sensation de la couleur même de l'objet reproduit.

Comment faire pratiquement un miroir parfait adossé à la couche sensible?

M. Lippmann, après avoir essayé sans succès l'argent et le platine, a fini par employer le mercure. Ce métal, à la fois liquide et brillant, est coulé dans une petite cuve (fig. 3) à bords de caoutchouc, dont la glace sensible forme la face antérieure ; glace et cuve sont serrées l'une contre l'autre par de petites pinces en cuivre, comme le montre la figure. Dans ces conditions, la couche sensible et transparente, tournée vers l'intérieur de la cuve, se trouve adossée à un véritable miroir métallique constitué par le mercure ; quand la pose est terminée, on vide la cuve, on enlève les pinces, et, la glace

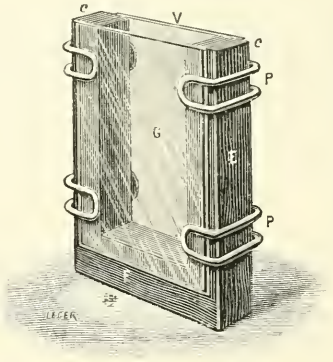

FIG. 3.

CUVE A MERCURE
POUR LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

étant redevenue libre, on peut la développer, la fixer, la laver et la sécher par les méthodes ordinaires.

Tel est le mode opératoire nécessaire pour l'obtention d'une photographie en couleurs.

*
* *

Ici se place une objection que toutes les personnes ayant photographié une fois dans leur vie ne manqueront pas de faire :

On sait que certaines couleurs sont plus *actives* que d'autres, c'est-à-dire impressionnent plus rapidement la glace photographique : le violet, par exemple, est la couleur photogénique par excellence, tandis que le rouge est une couleur inactive ; il en résulte même que la photographie ordinaire n'est pas tout à fait propre à donner l'impression exacte de la réalité, en ce sens que les objets violets, qui sont foncés, viennent en blanc sur les clichés, tandis que les objets rouges ou jaunes, qui, de fait, sont clairs, viennent en noir.

On obvie à cet inconvénient en rendant la glace sensible *isochromatique*. Un chimiste français, M. Attout-Tailfer, a découvert qu'en immergeant une plaque sensible dans certaines solutions colorantes comme l'éosine, et beaucoup d'autres, la glace, une fois séchée, devenait plus sensible au rouge. On emploie ce procédé pour la photographie des couleurs. On immerge la glace, après sa préparation, dans une solution étendue de cyanine, et elle devient, dans ces conditions, également sensible à toutes les couleurs du spectre solaire.

Les résultats obtenus sont merveilleux. Dès que la méthode fut publiée dans tous ses détails par M. Lippmann qui, avec un désintéressement tout scientifique, a absolument refusé de couvrir par des brevets la découverte qu'il venait de faire, plusieurs personnes se sont mises à l'œuvre. MM. Aug. et Louis Lumière, deux habiles chimistes de Lyon, M. Vallot, photographe de la Banque de France, et plusieurs autres ont essayé le procédé avec succès et ont obtenu des épreuves magnifiques, des paysages d'après nature et même des portraits.

*
* *

Quel est donc l'état actuel de la question? Nous allons le résumer en deux mots.

Actuellement la photographie en couleurs par la méthode interférentielle de M. Lippmann est une méthode absolument *complète*. Elle permet d'obtenir *en une seule pose, sur la même plaque,* une épreuve représentant l'objet photographié *avec toutes ses couleurs*. Cette épreuve sur verre est unique, comme l'ancien daguerréotype, et demande à être regardée *par réflexion*. Elle exige une pose de trois à quatre minutes *en plein soleil*.

C'est encore long, direz-vous? oui, mais songez qu'il y a deux ans, au début de la découverte, *quatre heures* de pose étaient nécessaires pour photographier un spectre. Les progrès, en deux ans, ont donc été rapides, et tout nous fait espérer qu'ils seront plus rapides encore dans l'avenir.

J'ai exposé, dans ces quelques lignes, trop courtes pour entrer dans de longs détails, le point de départ, le développement et le point d'arrivée de cette belle découverte ; deux choses me réjouissent : elle est française, et à ce titre tous s'en réjouiront également ; elle est, en outre, essentiellement *scientifique :* ce n'est pas un empirique servi par le hasard, c'est un savant qui en a l'honneur ; elle montre bien l'utilité de ces travaux de science pure, de ces recherches de laboratoire que la plupart ignorent, que beaucoup tournent en ridicule, que ceux mêmes qui les connaissent traitent souvent de spéculations stériles. Stériles ! elles ne le sont pas ; elles ont produit l'électricité, les machines d'induction, les matières colorantes ; elles viennent d'affirmer une fois de plus leur fécondité par la voix de M. Lippmann, en conduisant de la théorie ondulatoire de la lumière à la photographie des couleurs.

Alphonse Berget.

LES

RAPPORTS MÉDICAUX

DU PHYSIQUE ET DU MORAL

Ce n'est pas une étude dogmatique que je veux présenter ici à mes lecteurs. C'est une simple causerie sans prétention, faite un peu à bâtons rompus, avec une série d'exemples propres à faire réfléchir sur l'importance de cette question, éternelle comme la philosophie et vieille comme la médecine : les rapports du physique et du moral.

Le moral est la cause de nombreux états morbides. On conçoit aisément qu'une excitation nerveuse habituelle, par l'irritation chronique des centres nerveux, vienne, à la longue, modifier la sensibilité générale. Or le système nerveux tient véritablement les rênes de l'organisme. Si l'on songe qu'une terreur excessive, une soudaine angoisse, sont capables d'arrêter le cœur, de suspendre la respiration, de causer même la canitie immédiate de la chevelure; lorsqu'on voit le chagrin et la tristesse faire leur lit au cancer et aux affections du cœur; la frayeur causée par la vue d'un cadavre, provoquer cette terrible névrose, l'épilepsie; les déboires et le découragement, engendrer les maladies lentes et consomptives; les passions vives, agir sur l'économie à la façon d'un poison corrosif; on comprend pourquoi il est difficile d'isoler, en médecine, ces deux éléments de l'*homo duplex*, si étroitement unis par la nature, le physique et le moral.

Personne ne conteste le rôle pathologique joué par une épine passionnelle, enfoncée dans le cerveau, pour la production des plus graves maladies du système nerveux, les névroses, la folie. Tout le monde connaît, au moins de nom, les folies religieuses qui désolèrent le moyen âge, « ce long passé morbide, mille ans d'inhumanité » (Michelet). On se souvient encore de la terrible manie de suicide qui sévit épidémiquement, en Allemagne, après l'apparition du *Werther* de Gœthe. Les hypocondriaques ne meurent guère que d'une chose : la peur de mourir.

Et, propter vitam, vivendi perdere causas.

John Hunter succomba à une angine de poitrine, causée par la crainte de devenir hydrophobe. Il est certain que la peur joue un rôle incontestable dans l'explosion des accidents rabiques. L'hystérie succède fréquemment à un amour contrarié; la chorée ou danse de Saint-Guy, à une émotion vive et soudaine.

Tous ces faits s'expliquent fort bien par l'action brutale et traumatique sur les éléments nerveux. Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la modification des humeurs elles-mêmes, sous l'influence des causes morales. L'ictère émotif en est une preuve : on a vu la jaunisse apparaître, en quelques minutes, chez des criminels écoutant la lecture de leur arrêt de mort; chez des financiers perdant subitement leur fortune; chez des ambitieux, déçus, à l'improviste, dans leurs espérances. Qui ne sait que la tristesse et les passions dépressives amènent l'anémie? J'ai parlé tout à l'heure des cheveux qui blanchissent, en quelques heures, par une violente peine morale ; de ces canities soudaines, on trouvera quelques curieux exemples dans mon *Hygiène de la beauté*. La colère cause la fièvre et *chauffe le sang*, comme le dit très justement le vulgaire: elle peut tarir le lait des nourrices et troubler l'écoulement menstruel, aux

grands péril et détriment de la santé générale.

Bien que le cœur soit aujourd'hui entièrement dépossédé de son titre ancien de *centre affectif*, cet organe subit évidemment le contre-coup des sentiments, gais ou tristes, violents ou tendres. Il gonfle pendant l'angoisse, bondit par la joie, frémit dans l'espérance. De là à admettre l'action des causes morales pour la genèse des affections du cœur physique, il n'y a qu'un pas, et la clinique l'a, dès longtemps, franchi. Le choc moral n'engendre d'abord qu'un état nerveux, se traduisant par des palpitations. Mais celles-ci peuvent dégénérer (cela est prouvé) en hypertrophie et en maladies caractérisées de l'organe. Toutes les émotions retentissent sur le système circulatoire. Un violent chagrin est un *crève-cœur*, dit le langage des proverbes. La tristesse vive, comme la joie soudaine (la joie fait peur!), amène une douleur précordiale, capable, parfois, d'aller jusqu'à l'hémorragie ou jusqu'à la syncope. Toutes les grandes passions se traduisent par de l'oppression et des battements cardiaques (vie politique, jeu, plaisirs, etc.).

Corvisart, le grand spécialiste du cœur, faisait jouer aux bouleversements sociaux un rôle immense dans la pathologie de cet organe; c'est aux émotions terribles de la période révolutionnaire qu'il rapportait la majeure partie de sa nombreuse clientèle de cardiaques. La vie politique, ses querelles, ses inquiétudes, ses soubresauts de tous les instants ont une action néfaste sur le cœur, surtout si le politicien est naturellement congestif ou arthritique. Il serait aisé de dresser la liste lugubre des hommes d'État qui, même dans ces dernières années, succombèrent à l'angine de poitrine ou à des lésions cardiopathiques.

La profession médicale, émotive au premier chef, fournirait aussi, dans cet ordre d'idées, un certain nombre de victimes. Les anévrismes sont fréquents chez les acteurs : on en voit plusieurs exemples au musée anatomo-pathologique de Londres. Le cœur de Talma, conservé au musée Dupuytren, présente un remarquable cas de dilatation. Tout le monde, enfin, sait que notre Molière succomba, presque sur la scène, à une hémoptysie foudroyante, causée par une affection cardiaque.

Je n'insisterai pas longuement sur les influences morales, considérées comme causes de troubles digestifs. Le simple souvenir d'une chose dégoûtante suffit parfois pour provoquer des vomissements. Le vertige stomacal est fréquemment lié aux efforts abusifs de l'attention, aux préoccupations intellectuelles de tout ordre, au travail cérébral soutenu et prolongé. La dyspepsie est comme l'apanage des classes éclairées; le mauvais estomac, disait Amatus Lusitanus, suit l'homme d'études comme l'ombre suit le corps. Les lettrés ne détournent-ils pas constamment, au profit de l'énergie méditative, l'incitation vitale nécessaire et destinée à leur tube digestif? Les plus grands ennemis d'une bonne digestion sont : la contention d'esprit et l'émoi permanent des centres affectifs.

Il serait puéril de nier l'action déterminante, sur le foie, des causes morales et notamment des perturbations dépressives, des tracas habituels, des vives émotions... La production des coliques hépatiques, surtout, est intimement subordonnée à des actions morales; la science moderne explique cette liaison par la plus grande abondance de *cholestérine* (substance des calculs biliaires) produite par la désassimilation du tissu nerveux. L'expression « se faire de la bile » est donc vraie, médicalement parlant, et les expériences d'Austin Flint n'ont fait que corroborer la vieille théorie galénique de l'*atrabile*.

Le moral agit aussi sur l'intestin : il est des *diarrhées nerveuses*, survenant par action réflexe, à la suite d'émotions morales. Voltaire a spirituellement décrit la diarrhée « des combattants » et élucidé, avec un suprême bon sens, « les

rapports entre un boulet de canon et une selle ». Tous les éducateurs de la jeunesse connaissent les flux de ventre qui tracassent les jeunes gens au milieu des concours et examens : diarrhées nerveuses, *paralytiques*, débâcles des concurrents, s'expliquant comme celles des combattants. Remarquons aussi que les affections dysentériques s'attaquent plus volontiers aux armées vaincues qu'aux armées victorieuses : la victoire donne du cœur au ventre, tandis que la défaite déprime les forces vitales, met la nutrition en état d'*inhibition*, c'est-à-dire lui fait perdre toute force de résistance aux causes morbides.

C'est aussi par le vice nutritif que l'on explique l'action, bien connue, des chagrins prolongés, des passions tristes et concentrantes, sur l'évolution du cancer, cette expression quintessenciée de la perturbation nutritive. L'exemple historique le plus probant est celui de Napoléon, qui succomba, à Sainte-Hélène, aux suites d'un cancer de l'estomac et du foie...

Il n'est pas jusqu'à la peau, qui ne reflète, comme un miroir, les influences nerveuses et morales : combien de poussées d'eczémas, dues à la colère! Que de psoriasis causés par des émotions morales prolongées! L'herpès et le zona sont aussi, fréquemment, dus à la tristesse. Les émotions vives provoquent l'acné, la couperose, l'urticaire, les érythèmes.

L'influence de l'habitude sur les états physiques est encore une bonne preuve des liaisons étroites du moral et du physique. Je ne parle pas de l'assuétude aux médicaments (opium, morphine, arsenic), qui est un fait purement physique : *le mithridatisme est une vaccination*. Il en est de même de l'accoutumance aux climats ou au milieu : les vidangeurs et les égoutiers fournissant à la fièvre typhoïde et au choléra le *minimum* de victimes, etc., etc.

Mais voyez l'influence de l'habitude sur le repos et le sommeil, ainsi que sur le mouvement : voyez la gymnastique guérir cette folie des muscles qu'on nomme la chorée; l'habitude de se présenter, à heure fixe, à la garde-robe, triompher de la constipation la plus opiniâtre! Voyez combien les sens se suppléent; comment, par exemple, le toucher et l'ouïe se perfectionnent chez les aveugles! Il n'est pas jusqu'aux habitudes morbides qui n'aient leur empire sérieux sur l'organisme et même leur profonde utilité; ce n'est pas sans dangers que l'on supprime les ulcères et les exutoires anciens, les transpirations abondantes et autres sécrétions morbides habituelles...

*
* *

Puissante pour provoquer certaines situations morbides, l'action morale ne l'est pas moins pour la suppression de la douleur et l'amendement de divers états pathologiques. L'influence anesthésique d'une vive passion est hors de doute : Mucius Scævola brûle sa main dans un brasier, pour la punir d'avoir manqué Porsenna; les martyrs chrétiens se laissent déchirer, sans plaintes, par les fauves du Colisée. On ne saurait croire combien la vanité féminine est capable d'engendrer de courage, lorsque, par la douleur, la femme espère consolider ses appâts compromis, ou restaurer sa beauté chancelante. Mayor (de Lausanne) cite le fait d'une jeune femme qui eut le courage de maintenir, nuit et jour, pendant trois semaines, avec ses doigts, les deux fragments coaptés d'une fracture claviculaire, afin de pouvoir, dans la suite, se décolleter sans offrir de déformation osseuse d'aucune sorte. Le chirurgien avait dit à cette dame qu'il n'existait aucun appareil capable d'obvier sûrement à la défectuosité du *cal;* il lui avait conseillé de maintenir ou de *faire maintenir* à l'aide des doigts les deux fragments, et elle ne s'était fiée qu'à elle-même en cette occurrence!

Je pourrais citer des cas analogues; des opérations graves affrontées pour

une simple raison d'orgueil ou d'esthétisme. Chacun sait aussi qu'une forte contention d'esprit, une insatiable curiosité annihilent très bien la douleur. Ne voyons-nous pas souvent la culture intellectuelle augmenter, jusqu'à un certain point, la vitalité organique? Pour moi, l'état moral déplorable des malades des hôpitaux explique, en grande partie, la grande mortalité qui caractérise ces asiles de la misère et de la mort. L'influence du moral sur les blessures graves, sur la propagation des épidémies, est absolument évidente. La frayeur de mourir a causé bien des morts, pendant les épidémies dernières de choléra et d'influenza. Au contraire, les joyeux guérissent toujours : espérer guérir, c'est travailler implicitement à sa guérison. La joie, dit Galien, donne de l'efficacité aux médicaments : « Observez les médecins qui guérissent le plus, a dit Cabanis; vous verrez que ce sont des hommes habiles à manier, à tourner, en quelque sorte, à leur gré l'âme humaine. »

La littérature et l'art ont immortalisé le courage de Bonaparte et de Desgenettes, arrêtant, à Jaffa, les progrès de la peste, à force d'énergique suggestion mentale sur leurs soldats. Tout homme craint de mourir, a dit Rousseau : « C'est la grande loi des êtres sensibles, sans laquelle toute espèce serait bientôt détruite. » C'est cette crainte qu'il faut s'attacher à combattre dans les maladies, à force d'habileté et de présence d'esprit. Antoine Petit raconte, dans ses *Mémoires de chirurgie*, que, pratiquant, un jour, la taille, sur l'un de ses intimes amis, il vit, soudain, se déclarer une hémorragie fort inquiétante, que rien ne pouvait arrêter : « C'est fait de moi, dit l'opéré, tout mon sang fuit; je suis perdu! — Si peu perdu, répliqua Petit, avec un imperturbable sang-froid, que je serai sans doute obligé de vous saigner largement encore, ce soir ou demain matin. » C'était un pieux mensonge, dont l'action suffit à contre-balancer un choc moral funeste. L'hémorragie s'arrêta chez l'opéré exsangue (le combat finissant, dans ces cas, faute de combattants) et la guérison survint peu après, absolue...

Voici une autre anecdote, choisie exprès d'un genre différent. Le prince de Saxe-Weimar éprouvait, tous les jours, à midi précis, les symptômes d'une fièvre intermittente, rebelle au quinquina comme à toutes autres médications. Un jour, Hufeland, son médecin (l'illustre auteur de la *Macrobiotique*), s'avisa d'avancer de deux heures l'horloge princière : le client, ne ressentant point son accès, se crut guéri, et si puissante fut l'influence de l'imagination que les accès ne reparurent plus. De nos jours, Charcot a fait cesser, par le moyen de simples pilules de mie de pain, solennellement baptisées « pilules fulminantes », de nombreux cas de spasmes, de contractures, de convulsions, d'une origine nettement névropathique. Qui n'a lu l'histoire du fils de Crésus, muet de naissance, retrouvant subitement la voix, pour empêcher un meurtrier de frapper son père? On sait aussi que des paralytiques anciens se lèvent parfois et fuient devant un incendie.

Avant la découverte du chloroforme, lorsqu'on avait à lutter contre la douleur ou contre l'action musculaire, on avait fréquemment recours à la distraction, à l'étonnement, pour tromper l'attention du sujet. Dupuytren, désireux de réduire une luxation de l'épaule, chez une jeune et jolie dame, qui se raidissait inopportunément, lui dit, avec sévérité, devant toute sa famille : « Vous faites la sainte-nitouche, madame; mais, n'importe, je sais fort bien que vous n'êtes qu'une vieille soularde! » Les bras tombèrent littéralement du corps à la pauvre femme et la tête de l'humérus put ainsi reprendre sa place normale, guidée par le chirurgien. J'ai vu, au Val-de-Grâce, un médecin militaire faire parler un soldat qui, *depuis deux ans*, simulait la surdi-mutité, en l'accusant inopinément de lui avoir *chipé* sa montre

laissée, à dessein, par lui sur la tablette de son lit, et adroitement subtilisée par un infirmier qui en avait reçu l'ordre secret.

L'action morale est puissante sur la force musculaire. Si la crainte abat les muscles, on sait que l'espérance les décuple, que la colère les centuple. La guérison instantanée par la foi est mise hors de doute, dans l'histoire contemporaine de la thaumaturgie, depuis le fameux diacre Pâris jusqu'aux miracles de Notre-Dame de Lourdes. L'influence de l'esprit sur le corps est surtout marquée chez les hystériques : ne voit-on pas les crises les plus graves cesser, parfois, dans cette maladie, par la simple application du thermomètre médical, à la condition, bien entendu, que la malade ignore les propriétés dévolues à cet inoffensif, mais insolite instrument?

« Voulez-vous faire des miracles? a dit Virey; dominez l'imagination! » *Pars sanitatis velle sanari fuit.* Il est certain que la foi du malade est un grand moteur de sa guérison. L'espoir est souvent un remède décisif, très supérieur à ceux que la pharmacie fait concasser ou dissoudre; quel malheur que l'on n'ait pas encore réussi à le mettre en potions ou en pilules! Quel malheur, surtout, que la médecine d'aujourd'hui prenne plaisir à méconnaître la puissante influence d'un bon moral sur l'issue des maladies! Distraire le malade et réveiller en lui la joie de vivre, c'est travailler énergiquement à sa guérison. « Les joyeulx guarissent tousjours », dit un profond observateur, Ambroise Paré. Avant lui, Galien avait déclaré déjà que la joie donne de l'efficacité aux médicaments. Assurément, l'influence du moral sur les blessures graves, les grandes opérations, l'état puerpéral, etc., vaut souvent celle des pansements...

Voilà ce qu'il faudrait savoir reconnaître. Assurément, tout le monde n'a pas les moyens, en présence d'un malade rendu hypocondriaque par des pertes d'argent, de libeller l'ordonnance célèbre de notre grand confrère d'un autre siècle, Bouvard : « Bon pour 30,000 livres à prendre chez mon notaire... » Mais il faut au malade, à défaut d'un médecin ami, une science médicale qui ne soit pas la ruine infernale de toute espérance. C'est pourquoi, j'ai toujours protesté, pour ma part, contre la diffusion, inutile et hâtive, de ces doctrines microbiennes, qui ne voient partout que contagion et contagieux.

Elles exercent une influence absolument déplorable sur l'esprit des populations. C'est ainsi que le phtisique, considéré aujourd'hui presque comme un pestiféré, meurt, maintenant, le désespoir au cœur. Sevré de ces soins affectueux et tendres dont l'entourait naguère sa famille, insouciante de la contagion; dépouillé cruellement de cette *animi consolatio*, moins illusoire peut-être que toutes les médications de sa maladie, le pauvre poitrinaire forfait maintenant à ses vieilles traditions, si poétiques, d'espérance et d'euphorie. Sa courte existence se trouve empoisonnée et *raccourcie encore* par la brutalité d'une doctrine à laquelle on pardonnerait peut-être, si son action curative, ou seulement préventive, pouvait compenser la disparition du « docteur au regard salutaire », dont parle, quelque part, Saint-Evremond!...

Dr E. Monin.

PERSPECTIVES D'AVENIR

LA LOCOMOTION FUTURE

Illustrations D'ALBERT ROBIDA

L'ÉCRIVAIN qui s'aviserait de nous doter d'une *Histoire de la Locomotion au* XIX^e^ *siècle* et qui étudierait cette monographie avec toute la passion des recherches qu'elle comporte devrait s'attendre à un véritable succès, tant en France qu'à l'étranger, car il donnerait carrière à un livre à la fois instructif, pittoresque et amusant, rempli d'images documentaires, d'épisodes caractéristiques, d'anecdotes oubliées, de détails ignorés et piquants. Ce serait une œuvre typique, l'une des plus curieuses qui se puissent produire à cette époque où s'imposent les divers tableaux récapitulatifs des multiples progrès accomplis dans toutes les artères de notre vie sociale, durant cette extraordinaire période des cent dernières années.

Les récentes Expositions internationales, tant à Paris qu'à Chicago, ont ouvert à la locomotion rétrospective et contemporaine de vastes sections, sinon des palais spéciaux comme il en exista

en 1893 sur les bords du lac Michigan, et il ne faut pas douter que les directeurs de notre futur Congrès de 1900 accorderont également un vaste emplacement aux divers véhicules et moyens de transports présents et passés qui ont si profondément transformé — depuis cinquante ans surtout — les relations internationales et le goût du déplacement dans une population naguère trop stagnante.

Le Temps, ce vieux marcheur intrépide, qui pourrait être symbolisé aujourd'hui sous l'effigie d'un gentleman affairé et positif monocyclant sans trêve sur le cadran des heures, ou bicyclant sur le disque des pièces de cent sous, le Temps qui semble avoir gagné de valeur et de vitesse depuis que la lutte pour la vie, devenue plus âpre, donne à chacun le sentiment de son souverain pouvoir, ce terrible Temps mythologique dont la faux n'est plus qu'un rasoir menaçant, a eu vite fait de reléguer dans le magasin des accessoires du passé les antiques diligences de nos précurseurs, les berlines, les carrosses, les cabriolets et tous les autres instruments de torture que nos pères, insoucieux et ironiques, nommaient déjà des *incommodes* ou des *désobligeantes*.

Les locomotives et les wagons ont été presque aussi vite démodés. C'est à la vue des différents types inventés de 1814 à 1894 — et combien nombreux sont-ils! — que l'on conçoit la véritable philosophie du progrès qui, en toutes choses, n'est jamais que relatif.

Certes, le XIX^e^ siècle nous semble extravagant et démesurément bondé, d'autant mieux que nous apportons tous, à quelque milieu social que nous appartenions, un vague amour-propre inconscient d'y être combattant et d'avoir consacré le faible instrument de notre personnalité agissante à l'impulsion générale, à la force commune. Mais sommes-nous vraiment assurés de l'admiration, de l'étonnement, de la stupeur ou même de la simple considération des générations à venir, comme nous nous plaisons ingénument à le croire et à nous en convaincre dans nos paroles et nos écrits? — Serons-nous les hommes *épatants* que nous pensons être, les grands remueurs de choses et d'idées, les titans fameux que nous imaginons et qui doivent déconcerter l'Opinion de demain?

A vrai dire, dût notre vanité en souffrir, nous ne le pensons pas.

Le XIX^e^ siècle n'aura été, en toutes choses, qu'un initiateur, un *tâtonnier*, un chercheur fiévreux, un semeur d'idées et de projets que le XX^e^ siècle, plus positif, plus scientifique, plus pondéré et

FAMILY-CAR A VAPEUR

moins idéaliste et sentimental, réalisera.

Les hommes du XX^e^ siècle ne comprendront rien à nos angoisses, à nos complexités, à nos inquiétudes, à nos mesquineries, à notre chauvinisme, à nos guerres civiles et internationales; en dépit des documents que nous nous sommes plu à accumuler à leur intention, ils ne pénétreront pas notre psychologie, nos états d'âme; ils sentiront le ridicule de regarder en arrière, et, méprisant nos livres, nos monuments, notre art, nos tentatives vers le Beau, ils auront de nous une idée assez pauvre de bonnes gens un peu fallots, faisant montre de scrupules et d'honnêtetés invraisemblables; nous serons, en un mot, à leurs yeux, quelque chose d'analogue à ce que nos pères de 1830 sont aux nôtres, des bourgeois façon du père

Poirier, d'un esprit méticuleux, vaniteux et borné, des rêveurs d'utopies, ne comprenant rien à l'action instantanée.

Pour ne considérer que l'horizon déjà lisible et précis de la locomotion prochaine dans ses transformations à la veille de s'accomplir, il nous est permis, en nous basant sur des probabilités, d'établir, sans prétendre en préciser scientifiquement les détails, le tableau de la vie de voyage ou de transport par terre, si longtemps victimes de notre indolence et de notre tyrannie, une revanche méritée, une retraite bien gagnée.

Tandis que le cheval-vapeur se développera à l'avant de toutes les voitures publiques ou privées et que fonctionneront les chaudières, les bielles, les condensateurs et tous les nouveaux propulseurs susceptibles d'être adoptés pour nos diligences de campagne et de montagne, nos charrettes, tombereaux, far-

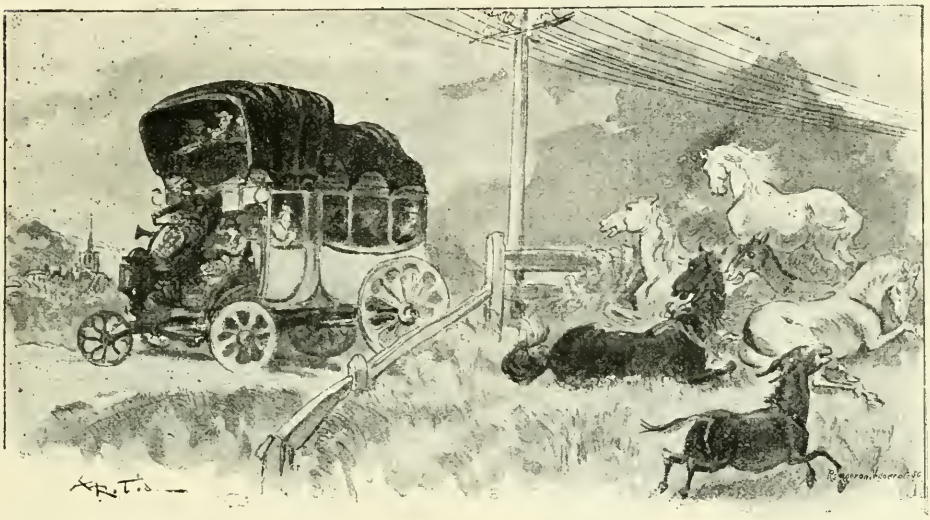

LA DILIGENCE A VAPEUR

par eau et par air, d'ici quelque trente ou quarante années.

*
* *

Trois principes de traction semblent dominer à l'heure présente pour nous transporter au loin, vite, confortablement et économiquement : la vapeur, l'électricité et le cyclisme ou automotion encore à ses débuts.

Tous trois offrent sur le cheval, la plus noble conquête de l'homme, des avantages trop réels et trop appréciables pour ne pas, à brève échéance, réduire le rôle de nos coursiers à celui de bête de luxe et de représentation. Ce sera pour ces intelligents et malheureux animaux, depuis diers et instruments aratoires, les cavales enfin rendues à l'indépendance, aux gras pâturages — et ajoutons peut-être à l'hippophagie — auront droit aux mêmes loisirs que l'espèce bovine et contempleront, à travers barrières ou haies, d'un œil inconscient et vague, les voitures sans attelage, sans brancards et sans fouet, qui, à peine mugissantes et enfumées, défileront sur les routes où jadis elles meurtrissaient leurs sabots.

Nous n'entendrons plus, sur les chemins, le rythme si agréable des trots et des galops, les joyeux hennissements déchirant l'air, les clairs grelots, ni le souffle oppressé des percherons aux dures montées; seuls, de lourds cahote-

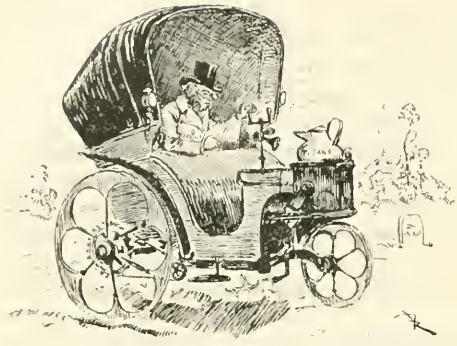

LA VOITURE DU MÉDECIN DE CAMPAGNE

ments de roues, des halètements de machines, des bruits de sirènes avertisseuses troubleront la paix des champs.

Partout des voitures à vapeur ou électriques, partout des entrepôts de charbon, de pétrole ou d'accumulateurs, partout des prises d'eau pour les chaudières, des restaurants pour les voyageurs, des forges pour réparer les avaries des moteurs; les villages transformés, les paysans, encore si casaniers et routiniers, métamorphosés, toutes les chaussées départementales envahies par des cars automatiques et surtout par des voltigeurs de la bicyclette fuyant légers comme des oiseaux dans l'air!

Tous ces véhicules ne seront point sans caractère et prêteront encore à la physiologie. On remarquera la large voiture de promenade ou *family-car* propre à tous usages et surtout aux repas en plein air, car la chaudière, utilisée comme cuisinière bourgeoise pendant les arrêts favorables sous l'ombrage, facilitera la confection des succulents ragoûts, des petits pâtés chauds et du café brûlant. Le médecin de campagne adoptera une *pétroleuse* confortable, munie de coffres à médicaments, avec chauffeur tempéré permettant de maintenir à une bonne température les tisanes sudorifiques, les potions antiseptiques et les injecteurs et vaporisateurs prophylactiques.

La châtelaine possédera une *baladeuse* en osier, à trois roues, tout au plus large comme un vaste fauteuil indien, qu'elle conduira seule dans les sous bois et même sur les venelles les plus étroites. On verra également des *Arachnéennes* électriques dont les deux roues principales, légères et finement tissées de menus fils de laiton, auront un diamètre dépassant en élévation le dôme même de la capote, tandis que la roue directrice, plus solide, sera réduite des deux tiers afin d'assurer les évolutions des tournants. Les *Arachnéennes* seront des voitures de voyage et de grande vitesse. Elles atteindront de 25 à 35 kilomètres à l'heure.

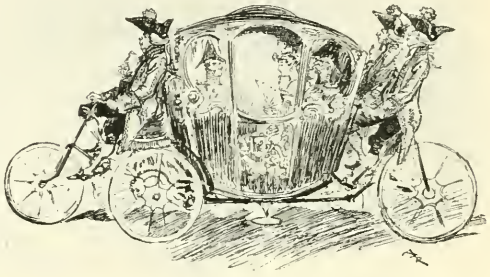

CARROSSE DE GALA AVEC LAQUAIS PÉDALIERS

LE FARDIER A VAPEUR

Les commis voyageurs rouleront dans des *magasinières* aux couleurs très voyantes, s'ouvrant sur les côtés comme des armoires normandes, et exposant sous vitrines les amorces de la coquetterie rustique ou les conserves alimentaires de toutes marques; beaucoup exploiteront le genre voiture-réclame et conduiront d'étranges pièces de carrosserie en forme de bouteilles, de pots, de brocs, de futailles, selon les spécialités représentées.

La voiture deviendra un luxe intéressé, une enseigne, une démonstration, une affiche. Il y aura des voitures-tribune, pour les candidats à la députation en tournée électorale ; des voitures blanches mystérieuses et tabernaculaires, à sonneries automatiques, pour les prêtres portant au loin le saint sacrement ; des voitures de notaires en corvée d'adjudications, avec des *feux* électriques s'allumant et s'éteignant à volonté pendant les enchères ; sans compter les roulottes des forains, véritables maisons ambulantes pourvues de tout le confortable du siècle et qui porteront dans les plus petites bourgades la connaissance des jeux olympiques, des clowneries savantes et des parades burlesques.

*
* *

Les rues des villes, de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin ou de Bruxelles, ne ressembleront plus à la calme cohue des temps modernes, et les poètes qui, à la façon de Boileau, voudront exprimer les embarras de la cité, devront avoir recours à l'harmonie imitative diabolique des forges du Creusot en plein labeur ; les injures, les quolibets, les plaisantes attrapades des cochers, ne pourront plus dominer, tant sera intense et prodigieux le vacarme des roues

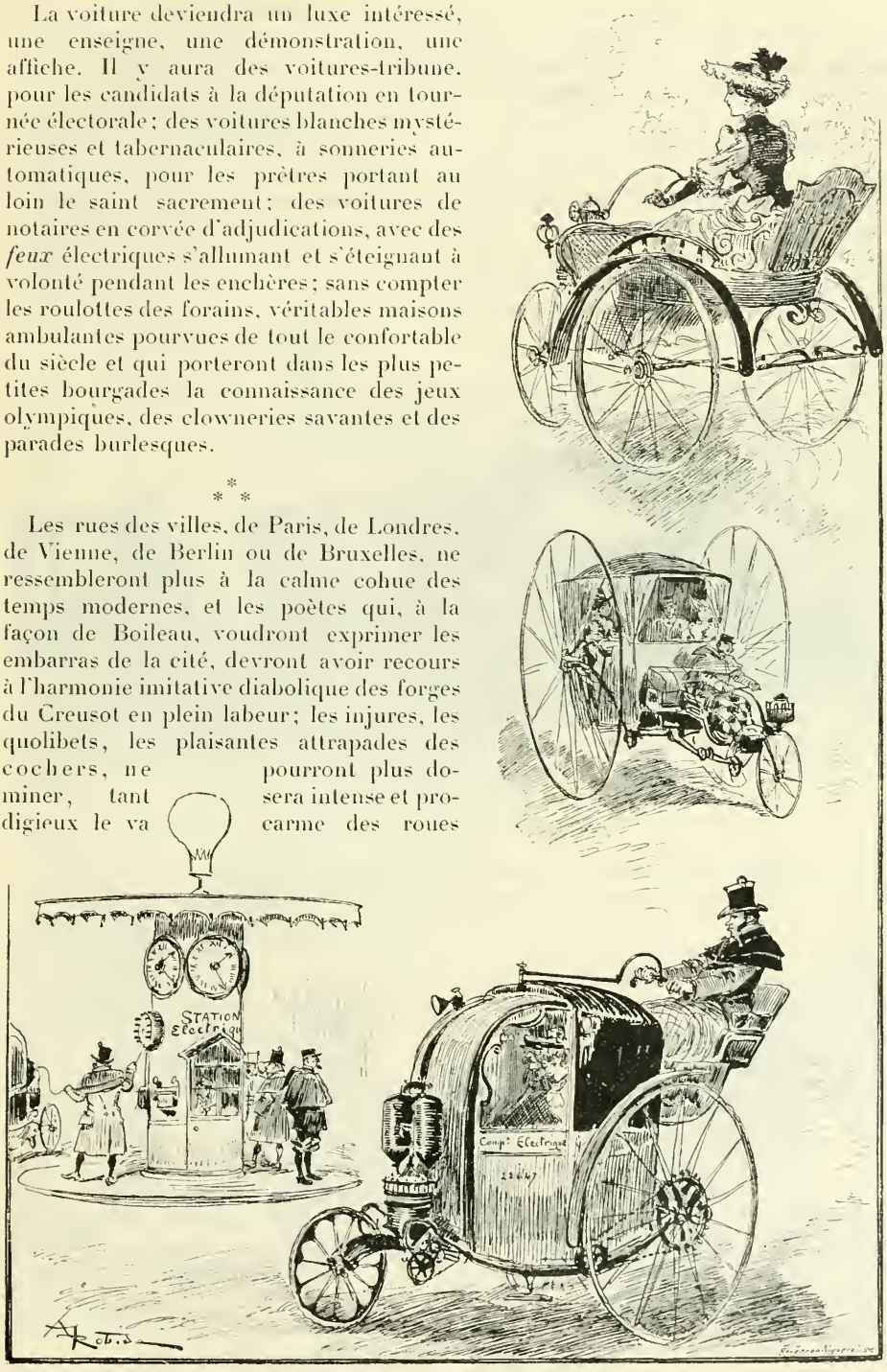

grinçantes, des chaudières de tôle bossuées, des sifflets, des cloches, des sirènes, des freins d'arrêt s'agrippant aux essieux et des vapeurs subitement renversées dans un rauquement d'agonie.

Ici encore, le spectacle sera pittoresque, bien que dangereux pour le flâneur; dans la grande coulée vivante des avenues, défilant pressées les unes derrière les autres, au milieu de l'assourdissante clameur des trompes d'avertissement, les *Cabs* de la *Nouvelle compagnie électrique*, à l'avant cintré et blindé, aux roues caoutchoutées, s'emboîteront dans un long ruban ascendant et descendant, entremêlés parfois de lourds fardiers ou de camions à vapeur chargés jusqu'à la hauteur d'un premier étage, avec la grue mécanique prête à décharger la marchandise sur les trottoirs. De tous ces véhicules surchauffés, se dégagera comme une fade odeur de graillon et de sulfure, faite d'huile tournée au cambouis, de coke en combustion grésillant dans l'eau et de suie volatilisée dans l'air.

Pour ne pas empuantir les quartiers riches et élégants, les allées des bois et les promenades de la société dorée, les classes qui donneront le ton proscriront à la fois la vapeur et l'électricité comme ne convenant qu'à la foule des gens peu délicats et affairés. Ce qu'ils mettront à la mode, ce seront de riches carrosses aux panneaux coquettement enrichis de peintures, et montés sur d'admirables ressorts avec une livrée de pédaliers, deux valets à l'arrière, en tenue de gala, actionnant à grand renfort de jambes le disque des roues, tandis qu'à l'avant, le conducteur, habile veloceman, donnera à l'équipage une allure preste, ondoyante et distinguée.

Plus de chevaux nulle part, hormis dans quelques allées cavalières des parcs suburbains; les anciens hippodromes de Longchamps, d'Auteuil ou de Saint-Ouen, convertis en vélodromes par des sociétés industrielles offrant des prix considérables pour l'amélioration des bicyclettes; chaque dimanche et chaque jeudi, le pari mutuel entraînant au jeu les cinq sixièmes de la population, sans que le gouvernement puisse, sous peine de révolution, mettre un terme à cette folie de la cote. Telle sera la notation de l'observateur de demain; les convois funèbres électriques, qui ne contenaient jadis qu'un char isolé, seront formés désormais de véritables trains encombrés de corps enfin rendus au repos et que des *Rapides* nommés *P. P. C. Express* emporteront à la vitesse de cent kilomètres à l'heure vers les *usines incinératrices* établies aux confins de la mer du Nord.

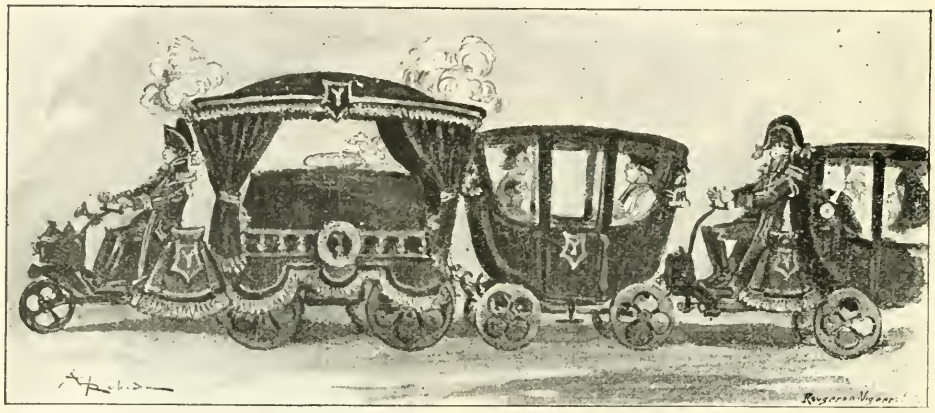

CONVOI FUNÈBRE ÉLECTRIQUE

*
* *

Ces progrès, en effet, ne seront-ils pas complets, presque définitifs, d'ici moins d'un siècle, et les initiatives déjà en éveil ne parviendront-elles pas à conquérir tour à tour les derniers éléments contre lesquels nous luttons encore? La terre, avant que la génération naissante soit octogénaire, sera couverte d'un réseau de voies ferrées, comparable au filet en lacis de cordes qui enveloppent un ballon; les océans seront sillonnés de bâtiments dominateurs qui subjugueront les flots, et le problème de la navigation aérienne pourra, il est hors de doute, se trouver en partie résolu. Les peuples, selon Hugo, auront fouillé les flancs de la nuit et opéré, au profit de tous, une immense extraction de clarté. Imaginons, afin d'abandonner l'odieuse répétition de ce verbe futur, que le chroniqueur, qui esquisse cette causerie familière, soit devenu tout à coup, par anticipation, non pas un visionnaire en avant, mais un contemplateur des faits accomplis et qu'il se voit placé sur le terrain de l'an de grâce 1994; admettons qu'il soit alors optimiste à la façon

UN RELAIS D'ÉLECTRIC-CAR EN VOYAGE

d'un ministre des travaux publics et que, pour fêter le centenaire de la création du *Monde moderne,* il puisse évoquer à vos yeux, en un discours substantiel et satisfait, le pas de géant — cliché

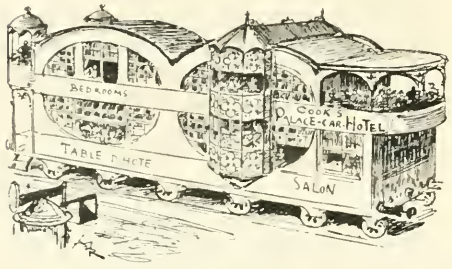

UN WAGON-HOTEL DE L'AVENIR

connu — marqué en un siècle par le génie humain. Écoutez-le, la bouche arrondie, le geste vainqueur, développant ses conclusions historiques dans des phrases d'une éloquence officielle.

***

« Eh! oui, messieurs, il y a un siècle encore, nos pères, ces fils vaniteux de leur Révolution, sceptiques et naïfs à la fois, n'auraient point osé affirmer la réalisation de tant de projets alors à l'étude; plus théoriciens que praticiens, nos excellents aïeux n'apportaient que trop d'indécision dans la mise en œuvre; ils doutaient de tout et s'étonnaient de rien, avec cette sorte de sentimentalisme suranné dont les féroces obligations de la vie et la connaissance plus précise des choses ont su enfin nous délivrer.

« Sur la fin du XIX[e] siècle, à cette heure où la Paix, cette déesse à huit mamelles, encore inquiète, troublée et inconfortablement assise au milieu de notre nation, conviait le monde à l'Exposition de 1900, médiocre conception établie au centre de la capitale, sans moyens de transport et sans aperçu grandiose, que voyons-nous?

« Un Paris encore emprovincialisé, bourgeoisement habité, lamentablement éclairé, à peine percé de quelques belles avenues, tandis que, des bords de la Seine à Montmartre, nous ne remarquons qu'un fouillis de petites rues maussades, mal pavées, bordées de vieilles maisons inélégantes et peu hygiéniques, comme, seules, certaines petites villes d'Espagne ou d'Italie pourraient encore nous en fournir l'exemple.

« Cette cité que nos complaisants aînés osaient nommer sans rire la *Ville Lumière,* alors qu'un gaz noir fuligineux sans puissance vacillait dans quelques pauvres lanternes espacées le long de la chaussée, cette cité, où l'on constatait une émeute encore imprécise des intelligences vers l'aurore, était dépourvue de tout souci de bien-être et de locomotion, et les neuf dixièmes de nos concitoyens, en ces temps sombres, ignoraient l'étranger, ignoraient l'Europe, ignoraient le Monde. — Il fallait alors quinze heures pour se rendre à Marseille, sept à huit pour gagner Londres, plus de deux jours pour atteindre Pétersbourg et Constantinople et nos musées rétrospectifs vous ont montré dans quelles pitoyables voitures, à l'aide de quelles lentes et

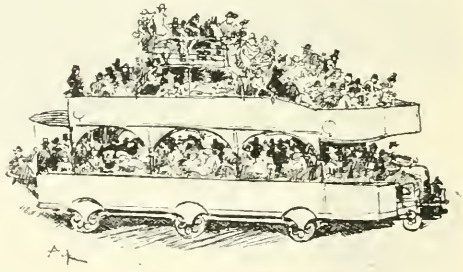

L'OMNIBUS ÉLECTRIQUE

lourdes machines de traction ces trajets accablants s'accomplissaient. — Combien loin de nous tout cela, mes amis!

« Regardons notre Paris moderne, messieurs, le Paris sorti des limbes où il végétait sous la barbarie ou l'incurie de nos prédécesseurs, et bénissons la destinée qui nous a fait naître en un temps où tant de progrès accomplis ont sinon amorti nos peines morales, du moins décuplé les plaisirs de notre indolence native. Admirons les efforts qui nous ont

permis de couvrir notre grande ville de voies de communication innombrables, voies aériennes, souterraines et terrestres; admirons nos chemins de fer élevés sur des architectures de fer qui ajoutent plutôt qu'ils ne retirent à l'élégance générale et qui donnent raison à ce mot d'un de nos poètes de *l'École praticienne :* « Le temps a perdu ses mesures, « ses règles, sa notation, ses divisions, sa « tyrannie; la société moderne lui a volé « sa faux et son cendrier ; l'heure contem- « poraine vaut une année d'autrefois! »

tivement dans nos mœurs ». L'*Électrocable aéronef* qui, en moins de deux heures, parcourt le pays des rives de la Manche à celles de la Méditerranée, le *London-Wien-Teheran-Kaschmir-Pékin aérophage Limited* qui rejoint, en trois petites journées, le Royaume-Uni au Céleste Empire, ne semblent pas devoir être dépassés en vitesse, en sécurité, en confortable ; je ne parle pas de nos *Aéro-cycles*, dont l'usage est si développé dans la population actuelle que le firmament compte aujourd'hui plus

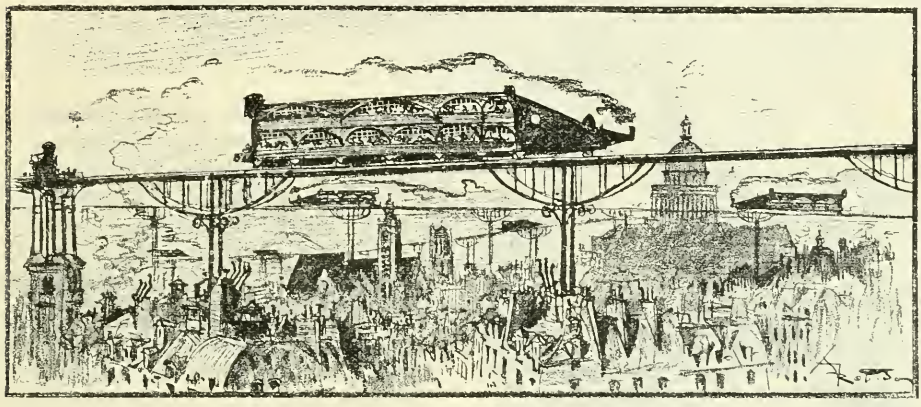

PANORAMA DES « CHEMINS DE FER ÉLEVÉS » A PARIS

Ne pensez-vous pas, mes chers co-progressistes, que nous avons atteint dans la pratique de nos besoins matériels les colonnes d'Hercule des ambitions humaines? Que nous reste-t-il à réaliser des problèmes qui nous ont été légués par nos pères? Nous avons assoupli, domestiqué à nos moindres usages les forces électriques à un tel point de perfection que, chez le riche ou le pauvre, notre devise éclate également : *Nihil in obscuro.* Rien qui ne soit lumineux!

« L'aérostation, qui si longtemps tortura le cerveau des chercheurs et qui sembla, en tant que direction méthodique, une utopie absolue, est devenue pour nous de la plus élémentaire application et, pour employer une vieille locution de naguère, « est entrée définid'hommes gravitant sur le zénith qu'il n'y avait d'oiseaux aux temps préhistoriques.

« Ces conquêtes, messieurs, ont, de plus, assuré la salubrité morale et physique des habitants de notre planète; les maladies, les guerres, les révolutions qui désolèrent durant tant de siècles notre pauvre humanité, sont enfin rayées du registre de nos misères. On peut dire que tant de calamités, tant de désastres, n'eurent qu'une cause : la stagnation des êtres, l'égoïsme des peuples, l'ignorance d'autrui ; pour tout dire, l'impossibilité de se mouvoir et de regarder au delà.

« Il y a plus de soixante ans, messieurs, que les gouvernements internationaux, désireux d'échapper aux folies du socialisme et de l'anarchie, l'ont compris ; un

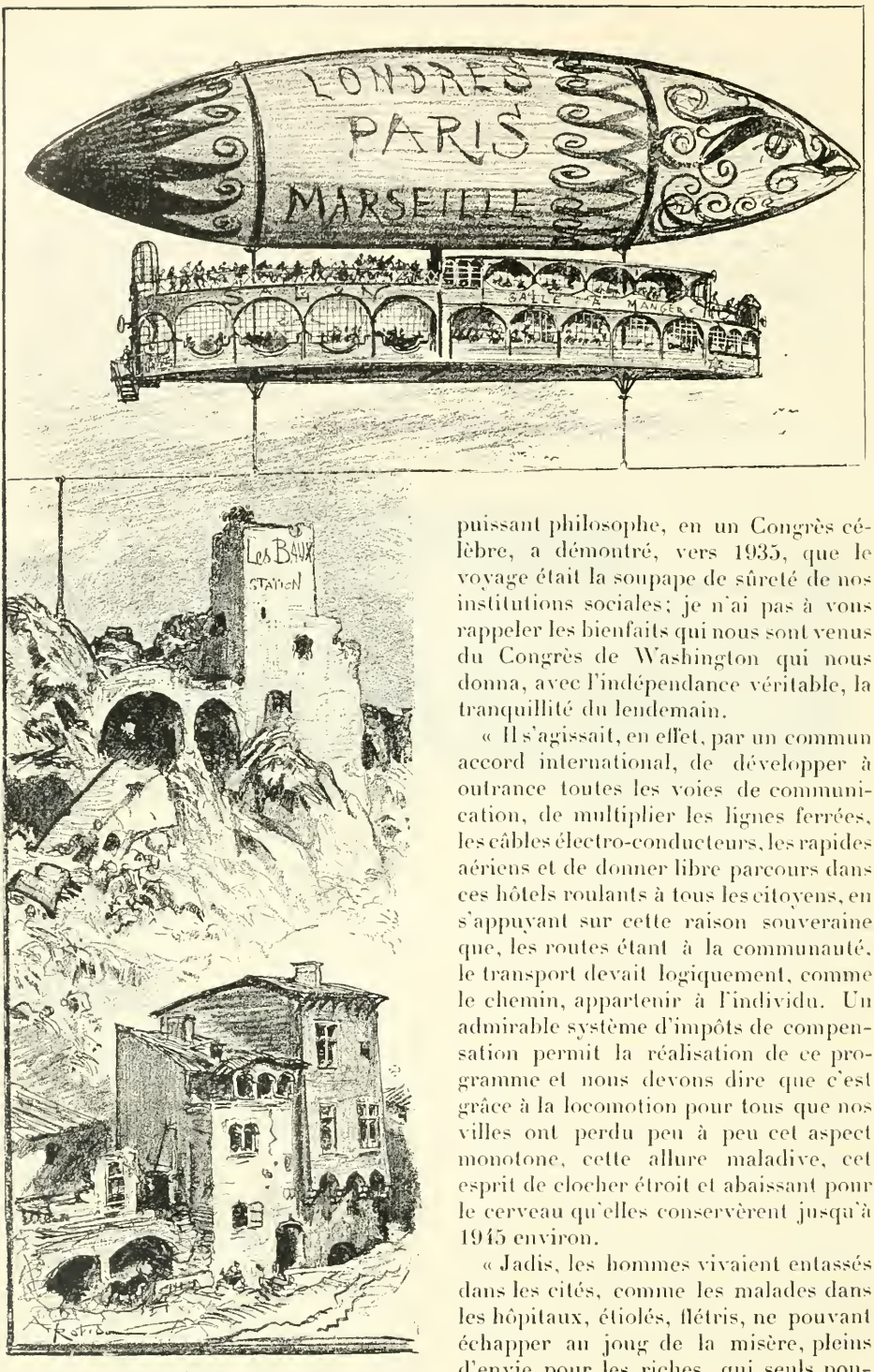

UN RAPIDE-VÉRO-ÉLECTRIC LIMITED

puissant philosophe, en un Congrès célèbre, a démontré, vers 1935, que le voyage était la soupape de sûreté de nos institutions sociales; je n'ai pas à vous rappeler les bienfaits qui nous sont venus du Congrès de Washington qui nous donna, avec l'indépendance véritable, la tranquillité du lendemain.

« Il s'agissait, en effet, par un commun accord international, de développer à outrance toutes les voies de communication, de multiplier les lignes ferrées, les câbles électro-conducteurs, les rapides aériens et de donner libre parcours dans ces hôtels roulants à tous les citoyens, en s'appuyant sur cette raison souveraine que, les routes étant à la communauté, le transport devait logiquement, comme le chemin, appartenir à l'individu. Un admirable système d'impôts de compensation permit la réalisation de ce programme et nous devons dire que c'est grâce à la locomotion pour tous que nos villes ont perdu peu à peu cet aspect monotone, cette allure maladive, cet esprit de clocher étroit et abaissant pour le cerveau qu'elles conservèrent jusqu'à 1945 environ.

« Jadis, les hommes vivaient entassés dans les cités, comme les malades dans les hôpitaux, étiolés, flétris, ne pouvant échapper au joug de la misère, pleins d'envie pour les riches, qui seuls pou-

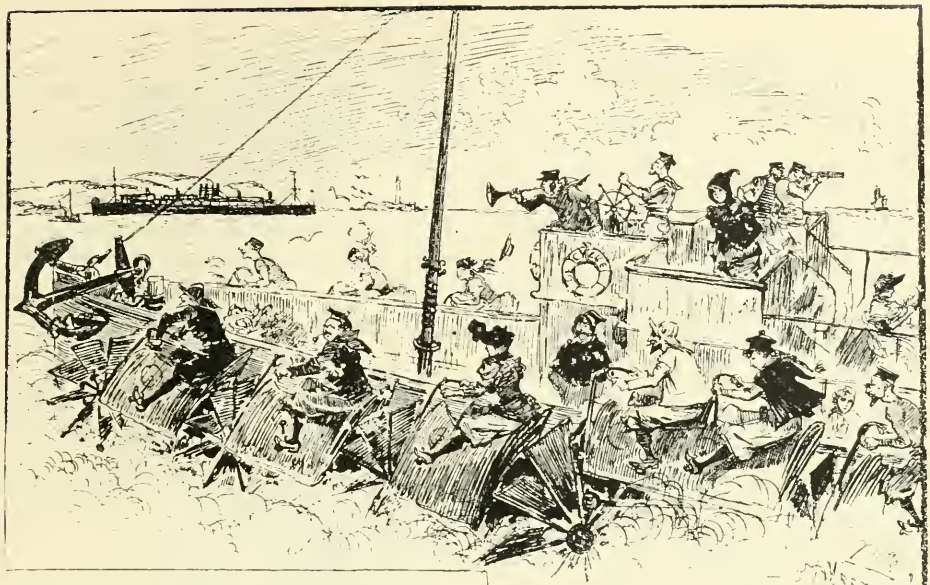

vaient aspirer à se mouvoir et à chercher l'air pur et l'éducation pratique du dehors. Les chemins de fer, aux mains d'avides capitalistes, n'étaient ouverts qu'aux classes fortunées; *voyager* signifiait *dépenser;* l'air, l'eau, la lumière se payaient au poids de l'or; le pauvre était traqué comme une bête féroce par des administrations qui semblaient inféodées à la gendarmerie; le public était corvéable à merci, il devait implorer la faveur d'être accueilli aux bureaux des transports, des impositions et des postes, lutter contre des douanes et des octrois devant lesquels il comparaissait comme un criminel devant des commissaires; les *Ronds de cuir* administratifs étaient rogues, grossiers, pleins d'importance et d'un esprit monstrueusement borné par des règlements ridicules et plus vieux que des édits du Moyen Age.

« Tout déplacement était une fatigue; les voitures, traînées par des bêtes brisées de fatigue et vidées par insuffisance de nourriture, s'en allaient cahin-caha, sursautant sur la chaussée, vers des gares lointaines, malpropres, incommodes, où il fallait traîner ses colis dans d'affreuses boîtes capitonnées à l'intérieur desquelles des geôliers vous enfermaient durement en compagnie d'autres prisonniers, et

CYCLISME FLUVIAL ET MARITIME

ce peuple bon enfant qui, par une série de gamineries cruelles, avait fomenté tant de sanglantes révolutions pour obtenir de vagues et inutiles libertés, se laissait conduire comme un troupeau de moutons, incapable de réclamer la plus chère de toutes les indépendances, celle de l'individu.

« Ce tableau, vous le connaissez, messieurs, il a été décrit cent fois dans tous les livres qui traitent de l'*Esclavage du peuple Républicain au* XIX^e^ *siècle;* mais si je l'esquisse au passage, c'est pour vous rappeler l'admirable solution de la question sociale dès maintenant obtenue par notre cosmopolitisme ou plutôt notre internationalisme gratuit. Nous avons su échapper, non pas à ce pessimisme que donnent souvent le bonheur et la réalisation du rêve, mais à l'affreux gâchis dont les justes revendications populaires menaçaient notre société. C'est à la locomotion à outrance, à la vapeur, à l'électricité, à la domination de l'air, à la possession des océans, aux facilités données à tous d'explorer notre globe, sans bourse délier, que nous avons pour toujours tourné cette grande difficulté d'être, qui angoissait si cruellement nos précurseurs.

« Mais ce qu'il fallait surtout, c'était sortir ce peuple de ses idées routinières, de ses opinions préconçues, de cette manière de fakirisme vaniteux qui le portait à se juger comme le premier du monde; c'est aux voyages entraînant la masse hors frontières, c'est à la locomotion que nous devons surtout le réactif puissant, le vigoureux moxa qui put le sauver au milieu même de cette ère nouvelle, apaisée et généralisatrice.

« Messieurs, les premiers hommes étaient errants, le Destin voulait qu'ils le redevinssent. Buvons à la locomotion qui nous assure la santé physique et morale, qui sont les seules richesses humaines! »

*
* *

Arrêtons ce discours XX^e^ siècle, qui, tout fantaisiste qu'il puisse paraître, est pour le moins vraisemblable; il résume un état de choses qui, espérons-le, deviendront des réalités; — l'humanité, nation définitive, peut être entrevue sans paradoxe.

La locomotion future sera le grand véhicule de cette humanité nouvelle, les hommes ont besoin de mêler leurs races, de connaître leurs habitats, d'apprécier leurs qualités distinctives; la haine des peuples n'est qu'un immense malentendu.

Les progrès mécaniques vont du reste se développer si hâtivement qu'ils feront bientôt crier au prodige; mais le génie des gouvernants sera, d'ici quelque vingt ans, souhaitons-le, de donner à tous nos concitoyens la fantaisie du voyage et d'ouvrir gratuitement les voies universelles. Dans le domaine économique et social, la gratuité des voyages serait encore le plus grand progrès que nous puissions réaliser.

OCTAVE UZANNE.

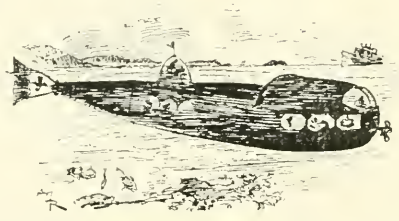

UN YACHT SOUS-MARIN

LA

LUTTE POUR LE TCHAD

De toutes les conquêtes de l'Europe au XIXe siècle, l'Afrique comptera assurément comme une des plus belles. Elle est, depuis cinquante ans, la terre de prédilection des explorateurs et des missionnaires, le théâtre souvent ensanglanté des sublimes apostolats de l'humanité et de la science. Elle fait le désespoir des cartographes et des éditeurs, qui suffisent à peine à tenir à jour les découvertes, à fixer les corrections, à orner de signes et de noms propres les larges espaces blancs des images géographiques du temps passé. Fait plus grave, et qui eût bien étonné les anciens diplomates, elle pénètre et prend le premier rang dans les chancelleries, trouble le fameux concert européen, s'impose aux discussions des congrès, enfante des interpellations dans les parlements, ébranle ou inquiète les ministères, et jette dans le vocabulaire et le code international des termes et des droits nouveaux : *hinterland,* zone d'influence, droit de préemption, définition des objets de contrebande, indépendance des fleuves, partage des degrés de latitude, etc.

CARTE DES ZONES D'INFLUENCE FRANÇAISE

Échelle au 90,000,000e.

Il y a plusieurs phases dans l'histoire de ces découvertes et de cette conquête. Tout d'abord l'Afrique fut considérée

surtout comme un marché d'hommes, une réserve inépuisable d'esclaves, le paradis des négriers, la terre d'élection des planteurs du nouveau monde et des armateurs de l'ancien. C'était l'Afrique transportée en Amérique; les navires avaient une cargaison toujours assurée; des nègres, ou, comme on disait, du *bois d'ébène,* à l'aller; du sucre ou du café au retour; c'était la façon alors de pratiquer l'échange des marchandises et le mélange des races. Ce commerce aussi lucratif que malhonnête s'accommodait à merveille du silence et de l'ombre. L'Afrique resta donc la terre des mystères, *terra incognita,* et, sur elle, l'imagination continua de broder les plus ingénieuses fantaisies.

Elle se défendait naturellement contre les entreprises de pénétration. Masse compacte, littoral sans golfes ni découpures, zone côtière bordée de monts escarpés ou de déserts sans eau, fleuves et rivières rares, fermées par des barres, encombrées d'écueils ou jalonnées de rapides et de cataractes, climat brûlant et insalubre, indigènes défiants ou hostiles, tels sont les principaux périls qu'il fallait braver, les obstacles qu'il fallait vaincre. Quand la France eut conquis l'Algérie, que l'Angleterre eut agrandi sa colonie du Cap et que les khédives d'Égypte furent maîtres du Soudan oriental, on entra dans l'âge héroïque des grandes expéditions scientifiques et des croisades humanitaires. La lutte, avec une ardeur qui depuis n'a pas faibli, mais avec un désintéressement dont les traditions se sont un peu perdues, se poursuivit sans trêve contre la barbarie et pour la science.

Entre toutes les régions africaines, celle qui a suscité les premières expéditions du siècle, celle qui a fait le plus de victimes, et qui pourtant, par une anomalie plus apparente que réelle, est aujourd'hui encore la plus ténébreuse, est la région du Soudan. *Belad-el-Soudan*, traduction arabe du mot Nigritie, le « Pays des noirs » ; c'est la contrée africaine par excellence, le cœur du vaste plateau que les Arabes, les Berbères et les Maures bornaient et convoitaient, et qu'ils ont envahi, accaparé et dompté. Les Arabes, à l'est, du côté du Nil, dans les pays actuels du Darfour, de l'Ouadaï, du Baghirmi; les Touareg, au nord, par le Sahara, dans le Kanem, l'Aïr et le Damergou ; les Foulah ou Peulh, à l'ouest, dans le Bornou, le Haoussa, le Sokoto, et sur les deux rives du moyen Niger, ont fondé leur domination politique et religieuse sur les indigènes, incapables de refouler ces invasions étrangères, et réduits à courber le front sous ces tyrannies plus intelligentes, mieux disciplinées, mieux armées, supérieures en un mot par l'organisation, les qualités et les vices.

A lire les descriptions, partout les mêmes, tracées par les voyageurs qui ont observé de près ces peuples nègres, on comprend quel sort leur était fatalement réservé, et comment ils ont tendu le cou à la servitude. Ils ont surtout l'instinct et comme le besoin de l'obéissance; vaniteux et timides, jaloux et bavards, leur grande occupation est moins de se défendre contre l'injustice ou la cruauté de leurs maîtres que d'édifier laborieusement leur chevelure, ou d'appointir leurs dents, ou d'orner leurs lèvres de breloques, ou de s'introduire dans le cartilage du nez un bâtonnet ou un anneau. Aussi ont-ils fourni pendant des siècles un butin facile aux razzias des racoleurs d'esclaves.

L'Europe, longtemps complice de ces horreurs, à la fin s'en émut et fit amende honorable. La passion de la science ajouta son aiguillon au souci de l'humanité. Le signal partit de l'Angleterre, de cette *British African Association,* fondée en 1788, sous les auspices de sir Joseph Banks, et qui indiqua d'abord à ses délégués l'exploration du Niger. C'est alors que s'ouvre le nécrologe européen de l'Afrique. L'Angleterre y inscrivit successivement Ledyard, Lucas, Bonaventure, le major Houghton, et l'illustre Mungo-Park, dont les deux explorations fécondes firent un chef d'école. Notre

compatriote, René Caillié, entra le premier dans Tombouctou, soixante-treize ans avant notre conquête militaire. A l'est, l'énergique élan du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, et de ses successeurs, créa sur le haut Nil un Soudan égyptien et ouvrit une route orientale de pénétration ; mais l'œuvre était fragile ; une formidable révolte prêchée par un cheik de Dongola, le *mahdi* ou prophète, Mohammed-Ahmed, anéantit les armées égyptiennes, enleva d'assaut Khartoum, malgré la belle défense de Gordon que l'Angleterre ne sut ou n'osa pas secourir à temps, et ferma de ce côté l'accès du lac Tchad. A l'ouest, sous l'impulsion féconde ou sous l'inspiration indirecte du général Faidherbe, nos missionnaires et nos soldats nous ont donné un empire, le Soudan occidental ou français, presque deux fois grand comme la France elle-même.

Fermé à l'ouest par un fanatisme organisé, au nord par un désert presque infranchissable, le Soudan central ne semblait plus guère accessible que par le fleuve Congo et son affluent l'Oubanghi où la France était postée, ou par le Niger, dont le cours moyen était sous notre protectorat et dont le cours inférieur, fort mal connu, semblait n'appartenir à personne, jusqu'au jour où l'Angleterre s'en arrogea habilement la possession.

L'histoire est courte et édifiante. Vers 1879, il y avait quatre compagnies anglaises de commerce établies sur le bas Niger ; elles se faisaient une concurrence acharnée, et la banqueroute générale était imminente. Tout à coup on les réconcilia, et la prospérité sortit de ces ruines consolidées. Les bénéfices nets de l'*United African Company* sur l'ivoire montèrent à soixante pour cent.

Aussitôt d'autres Anglais, des Allemands, des Français même, fondèrent des compagnies dans les mêmes parages.

De 1880 à 1884, la lutte fut ardente ; la *Compagnie française du Sénégal* et la *Société française de l'Afrique équatoriale* tinrent tête à leurs rivales. La Compagnie anglaise quintupla son capital et changea de nom ; elle devint la *National African Company*. Lord Aberdare en accepta la présidence. Mais tandis que le gouvernement anglais soutenait ses nationaux, la France ne fit rien pour les siens. Les deux compagnies françaises, vaincues à la fin dans cette lutte inégale, vendirent leurs comptoirs, leurs marchandises et leurs bâtiments à la compagnie anglaise, qui se débarrassa de la même façon de ses autres rivaux. En même temps, elle obtenait de son gouvernement une charte royale et prenait le nouveau titre de *Royal Niger Company,* titre qui lui conférait tous les droits régaliens, droits de justice, de police, de taxe ; et elle en usait sans retard en imposant à ses concurrents des tarifs de douane rigoureux sur l'huile de palme et autres articles, et l'interdiction de vendre des armes à feu et des alcools, non par un sentiment d'humanité, mais attendu qu'elle s'en réservait le monopole. Nous verrons le cas qu'elle fit du traité signé en 1885 à la conférence de Berlin, et ce qui en advint au lieutenant Mizon et aux projets de la France sur le lac Tchad.

Aller au Tchad est, en effet, comme un mot d'ordre, et le rêve des explorateurs, qui ne laisse pas les chancelleries indifférentes. Rares sont les voyageurs qui ont pu voir le fameux lac, plus rares ceux qui ont séjourné sur ses rives ; un seul, jusqu'à ce jour, a pu voguer sur ses eaux ; il a péri avant d'avoir pu donner à la science le résultat de ses observations. Les délégués de l'*Association africaine britannique,* Hornemann et Lyon, étant dans le Fezzan, entendirent parler l'un, en 1798, d'un fleuve Zad, et l'autre, en 1819, d'un lac Tsad, mais n'allèrent pas plus loin que Mourzouk. Le consul anglais à Tripoli affirmait cependant que le voyage au Soudan n'était qu'un jeu, et que, de la côte au Bornou, la « route était aussi unie que de Londres à Édimbourg ». Ce consul paraissait aussi peu instruit sur l'oro-

graphie de la Grande-Bretagne que sur la planimétrie du Soudan.

L'*Association africaine* organisa, en 1822, une nouvelle grande expédition ayant à sa tête trois Anglais, le major Denham, le docteur Oudney et le lieutenant de marine Clapperton. Ils traversèrent heureusement les oasis du Fezzan et le Sahara central, et parvinrent à Kouka, où on les accueillit favorablement. Tandis que ses compagnons se rendaient à Kano et Sokoto, Denham explorait la côte méridionale du lac Tchad, qu'il considérait d'ailleurs comme le déversoir du Niger. Ni Oudney, ni Clapperton ne revirent l'Angleterre; ils moururent tous les deux de la fièvre. Le chemin du Bornou semblait s'ouvrir: mais personne n'y entra et ne tenta de revoir le lac avant 1850.

A cette date, le gouvernement anglais fit tous les frais d'une coûteuse expédition qui, partant de Tripoli, devait reprendre les travaux de Denham et de Clapperton, et réunir sur les contrées qui entourent le lac Tchad toutes les observations scientifiques, politiques et commerciales possibles. James Richardson en était le chef. Il choisit pour compagnons deux jeunes Allemands très savants et pleins d'ardeur pour les voyages: l'un était un naturaliste, le docteur Overweg, l'autre s'appelait Henri Barth, tous les deux de Hambourg. L'expédition dura six ans. A peine entré au Soudan, Richardson succomba à la fièvre; l'année suivante, Overweg mourait de la même maladie, près du lac Tchad, où seul parmi les Européens il avait pu naviguer pendant deux mois. Pour le remplacer, la Société de géographie de Londres proposa un autre Allemand, le botaniste Édouard Vogel, recommandé au choix de la Société par l'illustre Humboldt et par Carl Ritter. Vogel ne trahit pas cette confiance. Tandis que Barth séjournait à Tombouctou, il explora le Bornou, visita Kouka, contourna la rive méridionale du lac Tchad, circula dans les massifs montagneux du sud-ouest et entreprit la traversée de l'Ouadaï. Il y fut assassiné. On a su depuis que son cheval, qui était très beau, avait excité la convoitise d'un des vizirs du roi; il réclama la monture pour l'offrir au sultan, Vogel la refusa. Il fut aussitôt dénoncé comme magicien, qui écrivait avec une plume sans encre, c'est-à-dire avec un crayon, et ce crime du sorcier blanc fut puni de la peine capitale. Des quatre explorateurs, Barth seul revint en Europe, après cinq ans d'absence, avec une incomparable moisson de documents. Son grand ouvrage est encore aujourd'hui un guide sûr et le livre de fond où les géographes puisent à pleines mains.

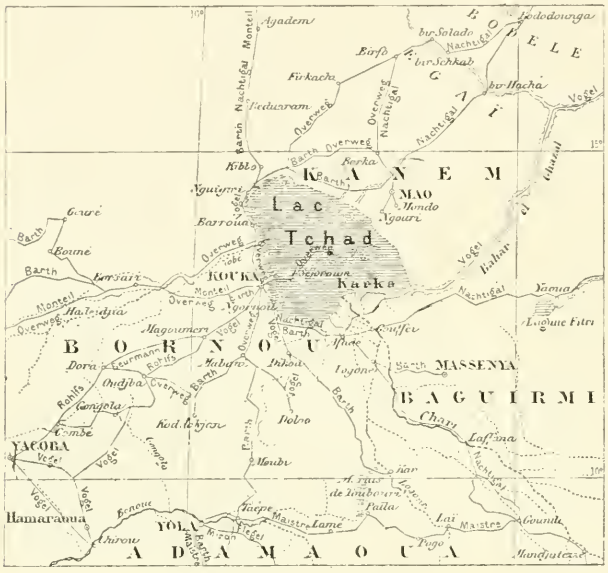

CARTE DU LAC TCHAD

(ITINÉRAIRES DES EXPLORATIONS DU BASSIN)

Échelle au 12,000,000e.

Dès lors, la marche en avant vers le lac Tchad ne fut plus interrompue que par de courts intervalles ; la plupart des explorations tentées au Soudan visent à dégager cette inconnue. Il est juste de reconnaître que c'est encore aux efforts persévérants de l'Allemagne que furent dus les grands progrès accomplis durant les vingt années qui suivirent le retour de Barth. Si le séduisant projet préparé sur l'initiative des sociétés savantes de Berlin et de Gotha, et confié, en 1861, à MM. de Heuglin et Munzinger, échoua faute d'entente entre les chefs et les organisateurs : si, en 1862, M. de Beurmann, d'abord bien accueilli à Kouka, fut assassiné dans la capitale de l'Ouadaï, où il essayait de retrouver les traces de son compatriote Vogel, deux autres expéditions postérieures eurent un éclatant succès. Gerhard Rohlfs, sans voir le lac Tchad, traversa l'Afrique de Tripoli au golfe de Bénin, par le Bornou et les pays haoussa ; et, de 1870 à 1874, un jeune médecin, le docteur Nachtigal, qui était venu chercher à Tripoli non des renseignements géographiques, mais un climat chaud nécessaire au rétablissement de sa santé, conquit par ses décou-

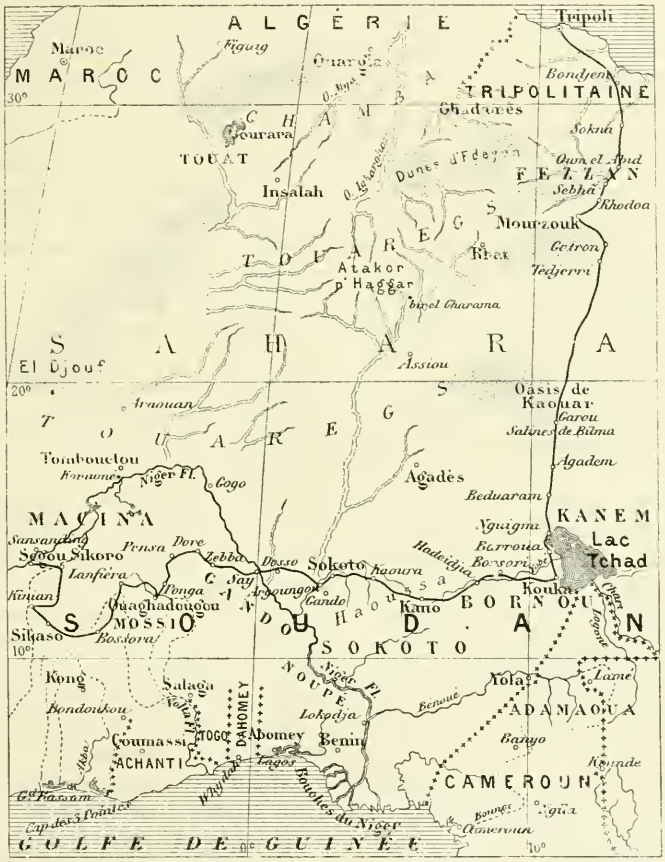

CARTE ITINÉRAIRE DE LA MISSION MONTEIL

Échelle au 30,000,000e.

vertes une renommée scientifique qui égala celle de Barth. Il établit à Kouka son quartier général, couvrit de ses itinéraires le Bornou, le Kanem, le Baghirmi, refit du lac Tchad une étude plus complète et réussit à gagner la capitale de l'Ouadaï, à travers le Darfour, et à rentrer en Europe par la vallée du Nil et le Caire.

Ce fut — jusqu'au jour où le commandant Monteil et M. Maistre opérèrent leurs grandes traversées du Niger à Tripoli par le lac Tchad, et du Congo au golfe de Bénin, par les vallées du Chari et de la Bénoué — le plus hardi voyage accompli dans la région du Tchad. Ce fut le seul qui ait révélé à l'Europe les secrets de l'Ouadaï, car l'originalité du voyage postérieur de Matteucci et Massari dans la même région est contestable, et l'authenticité même en a été contestée. Les musulmans fanatiques qui avaient massacré Beurmann après Vogel, pour voler leurs dépouilles et pour effacer du sol la souillure du passage de ces mécréants, avaient essayé de perdre Nachtigal en l'accusant de cannibalisme, de sorcellerie et de magie : le talisman du docteur fut en réalité dans sa patience, sa discrétion, son sang-froid, son humanité. Quand il quitta l'Ouadaï, le « magicien » y laissa des amis, et son souvenir y est encore vivant.

Tel est l'abrégé historique des tentatives qui ont eu la région du lac Tchad pour objet, avant les récents traités de partage du Soudan africain. Avant d'exposer comment il a plu à la diplomatie de régler les lots, il est bon de faire connaître la nature et la valeur du bien tant convoité. Consultons les données encore incomplètes des témoins oculaires : seuls ils ont fourni les éléments d'un arrangement qui distribue à trois puissances un lac qui n'appartient encore en réalité à personne.

A première vue, sur les cartes usuelles, les lacs ont tous un air de famille; on ne les distingue guère que par la forme ou l'étendue. Mais combien la parenté s'accuse, si leurs eaux sont teintes en bleu! Le terme même de lac, communément appliqué à ces bassins ouverts ou fermés de la montagne, du plateau ou de la plaine, contribue à faire naître et à entretenir l'illusion. Le Léman et le Tanganyika, le Balkach et le Melghir, le Balaton et le Michigan se ressemblent pourtant fort peu : tout entre eux diffère, les sources, le site, la profondeur, le débit, la couleur, la nature chimique des eaux. Les uns sont des réservoirs limpides, des abîmes inépuisables; les autres des mares croupissantes, des lagunes saumâtres, des dépressions encombrées d'îles de boue et de forêts de roseaux, qui se dessèchent ou se remplissent, selon le degré de sécheresse ou le régime des pluies. Le lac Tchad appartient à cette dernière catégorie.

Ce nom de « Tchad », donné par les marchands arabes à la vaste lagune du Bornou, a le sens de « grand amas d'eau ». Denham lui avait substitué celui de Waterloo, qui d'ailleurs ne lui est pas resté. On sait qu'il s'étendait autrefois bien au delà des limites actuelles, surtout au nord-est, et de là vint sans doute l'erreur légendaire qui faisait du Tchad le réservoir immense, où, pour les uns, venaient aboutir tous les fleuves soudaniens, y compris le Niger, où, pour les autres, tous les Nils d'Afrique, le Nil des blancs et le Nil des noirs venaient puiser leurs sources.

On ne saurait en déterminer la superficie précise. On l'a souvent comparé à un triangle; mais c'est un triangle à l'aspect changeant, comme les phénomènes auxquels il doit son origine. Il occupe le fond d'une immense cuvette que n'encadre aucun système de montagnes régulier. A des distances plus ou moins éloignées, des massifs isolés, blocs de granit, roches de calcaire ou de grès rouge, dunes de sable ou d'argile, semblables à des cylindres, à des pyramides, ou à des forteresses en ruines, tantôt à pentes douces, et tantôt à parois escarpées, sont comme les bastions disposés aux alentours du bassin, sauf à l'ouest. Le bassin lui-même est une plaine

presque horizontale, monotone, recouverte de limon rouge ou noirâtre ; çà et là s'étalent des mares sans profondeur, qu'on a comparées aux *r'dir* ou aux *chott* des steppes algériens. A la saison des pluies, tous ces creux se remplissent, et des rigoles ouvrent des communications entre eux, là où le sol n'est pas tout à fait submergé. L'été, les canaux temporaires et souvent les r'dir eux-mêmes se dessèchent; on voit alors le plus grand de tous, le Tchad, diminuer des trois quarts. Les explorateurs ont tous signalé cette alternative de sécheresse et d'inondation : Rohlfs estimait que le Tchad, entre ses rives d'hiver, avait une superficie de 50,000 kilomètres carrés, entre ses rives d'été de 10 à 12,000. Nachtigal indiquait la moyenne, 27,000 kilomètres carrés.

Cette variation du niveau des eaux rend l'aspect du lac fort changeant, et son approche difficile. Du bord, on ne le voit pas toujours; on le devine à travers les marécages boisés, les roselières, les forêts de joncs, les épais réseaux de lianes qui masquent l'horizon. Le voyageur qui se fraye un passage entre les flaques d'eau stagnante, de couleur sombre, bordées de papyrus, ne réussit à entrevoir la nappe centrale que par des éclaircies et à l'aide d'une longue-vue. Tel est l'aspect de la rive à la hauteur de Kouka. Aussi le commandant Monteil ne faisait-il qu'un léger sacrifice quand, sur l'invitation du sultan, il crut sage de ne pas se rendre au lac, au moins directement. Il ne manqua pas, dans sa marche vers le nord, de s'en rapprocher si bien qu'il en longea la rive occidentale, avant d'atteindre Barroua, et ne la quitta pas quatre jours de suite. Là, le Tchad est en maints endroits, à Nguigmi surtout, complètement dégagé, et l'on a de larges échappées sur l'étendue lacustre. Il l'est de même au nord, et du haut du bourrelet de dunes de sable accumulé par le vent, on peut, comme d'un belvédère, contempler le miroir de l'eau blanche, où se reflète la lumière du ciel. « Je ne dirai pas, dit M. Monteil, que ce spectacle a beaucoup de grandeur, mais il n'est pas sans charme... Le lac n'est en somme qu'un immense étang perdu dans une plaine sans fin. »

Le soleil et la pluie ne contribuent pas seuls à modifier les contours du grand étang; Barth et Nachtigal ont constaté que les eaux, poussées par le vent d'est, dévoraient peu à peu la rive occidentale. Des villages ont été évacués par les indigènes et submergés ; Barroua et Nguigmi sont menacés d'une destruction lente, mais certaine; la capitale, Kouka, a vu l'inondation s'approcher de ses murs en 1873, et le sultan, effrayé, parla de fixer ailleurs sa résidence. Les premiers voyageurs, Clapperton et Vogel, ont visité une Kouka sise à une trentaine de kilomètres du lac ; cette ville a été saccagée et détruite en 1846 par des bandes d'envahisseurs venus de l'Ouadaï. La nouvelle Kouka décrite par Rohlfs, Nachtigal et le commandant Monteil est, dit ce dernier, à quatre kilomètres seulement du Tchad; mais comme il y a dans Kouka deux villes fort allongées et séparées l'une de l'autre, la cité de la cour et de l'aristocratie, et la cité marchande, il est difficile de dire au juste quelle distance sépare les cases de l'une et de l'autre du lac aux frontières ondoyantes et fugaces.

Au contraire, à l'orient, le Tchad baisse et se dessèche lentement. On peut croire que jadis il couvrait de ses flots toute la plaine de l'Egaï, du Bodelé, et cette curieuse vallée du Bahr-el-Ghazal, toujours renommé pour ses pâturages et ses sources, et qui fut ou un tributaire, ou un émissaire du lac, aujourd'hui tari. Ce phénomène de déplacement n'est pas moins curieux ni moins évident au nord et au sud; l'ourlet de dunes qui borde le littoral du Kanem est échancré de golfes demi-circulaires creusés par la poussée des eaux; là aussi, une capitale, Njimié, autrefois renommée dans les chroniques du Bornou, a disparu, emportée par les

débordements du Tchad; la nouvelle capitale du Kanem, Mao, s'est sagement assise à soixante kilomètres du redoutable marais.

Comme pour compléter cet équilibre aquatique fort instable, le Tchad se comble peu à peu au sud-est, là où le Chari et les autres *bahr* du Baghirmi, en partie explorées par la mission française de M. Maistre, lui apportent leurs eaux chargées d'alluvions. C'est surtout à ce grand fleuve et au Yéou, qui coule

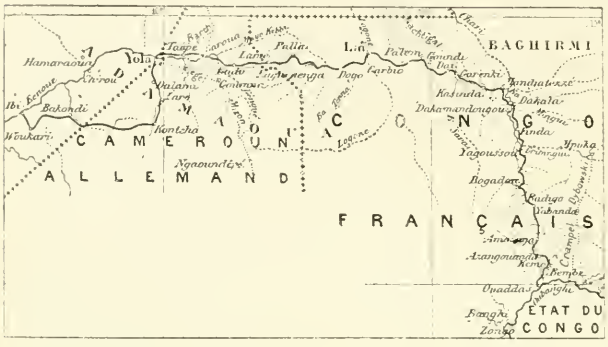

CROQUIS DE LA MISSION MAISTRE

Échelle au 15,000,000e.

à l'ouest dans le Bornou, c'est aussi aux moussons du sud que le lac doit le renouvellement de ses eaux, qui, en temps de crue, triplent son étendue, couvrent ses bas-fonds et parfois noient ses îles.

Elles sont éparses en grand nombre dans toute la section orientale. Sur ces archipels de terres basses, où Overweg et Vogel avaient osé s'aventurer, nous n'avons guère que les renseignements locaux recueillis par leurs successeurs. On compte une centaine d'îles, peuplées de trente mille individus. Ce sont des cultivateurs médiocres, mais des pêcheurs de premier ordre, et surtout des pasteurs et des éleveurs. Le territoire insulaire et les plaines qui bordent le lac sont d'une exceptionnelle fertilité ; leurs gras pâturages nourrissent en grand nombre des bœufs, des chèvres, des chevaux et des moutons. L'été, quand la baisse des eaux a fait de tous ces îlots une île presque unique, et transformé en chemins circulaires les rigoles qui séparaient les îles, les pasteurs du Bornou peuvent se rendre au Kanem en passant à travers les savanes coupées de fondrières, sans même se douter qu'ils foulent le fond du lac desséché. L'île Séjoroum cesse alors d'être une île; un cavalier peut y faire un raid, à la grande surprise des caïmans enfouis sous les roseaux.

Barth, Nachtigal et Rohlfs ont exprimé leur admiration sur la fécondité, le charme et la prodigieuse vie animale de cette région soudanienne. Barth vit droit devant lui, dans le lointain, tout un troupeau d'éléphants qui s'avançait lentement pour boire l'eau douce du Tchad et qui était semblable à une armée bien ordonnée; les mâles en tête et à l'arrière-garde, et au centre les jeunes et les femelles. Rohlfs s'extasie sur les nuées d'oiseaux chanteurs qui s'envolaient des fourrés d'arbres et des prairies du lac, sur les bandes d'oiseaux aquatiques de toute espèce, sur les légions de gazelles, d'antilopes, de sangliers qui peuplaient la forêt ou les roseaux des rives. « Quel paysage! s'écriait Nachtigal sur le Yéou. Tout ce que le brillant soleil des tropiques, avec l'aide d'une eau abondante et d'un sol vierge, peut produire se déployait à nos regards. De beaux lacs, entourés de la plus fraîche verdure, où les gazelles et le kargoum aux longues cornes, où les hérons, les pélicans et les autres oiseaux aquatiques aux longs pieds se promenaient gravement, où des oies et des canards gagnaient le large en criant, où des perroquets s'enfuyaient sous le couvert, présentaient à nos yeux des images changeantes et toujours belles. »

On sait par les récits des mêmes explorateurs et par ceux qu'a pu fournir

la très récente mission dirigée par M. Maistre du Congo au bas Niger, par le Baghirmi et l'Adamaoua, que les populations riveraines du Tchad en défendent l'accès. Le Kanem, l'Ouadaï, le Baghirmi, peuplés de musulmans ou de païens également fanatiques, armés de boucliers, de lances et de flèches empoisonnées, habitués aux combats cruels et perfides, ne laisseront pas sans lutter envahir leur pays. L'esclavage y est partout en faveur; on y prêche la guerre sainte contre les chrétiens : on y pratique en tout temps le banditisme et les razzias chez les tribus plus pacifiques du sud ou de l'ouest. Sur le Chari et son grand affluent le Logone, l'expédition Maistre dut livrer de sanglants combats aux Saras et aux Gaberis du Baghirmi, et n'échappa qu'à grand'peine à leurs embuscades. Les îles du lac Tchad sont des lieux d'asile pour les proscrits et surtout des repaires pour les pirates.

CARTE POUR L'ÉTUDE DES VOIES DE PÉNÉTRATION AU SOUDAN

Échelle au 30,000,000e.

Tel est l'enjeu qui fut en 1890 et 1894 l'objet des négociations actives entre la France, l'Angleterre et l'empire allemand. Depuis longtemps la France poussait ses éclaireurs et même ses soldats vers le Soudan central, mais par les chemins les plus longs : Duveyrier et Flatters, du côté du Sahara; Mage, Gallieni et leurs brillants continuateurs, du côté du Sénégal et du Macina, Binger surtout, qui ouvrit la boucle du Niger et corrigea d'un seul coup une erreur séculaire de la cartographie, en démontrant que la formidable chaîne des monts de Kong, dressée comme une barrière infranchissable entre les pays du Niger et la côte de Guinée, n'existait pas.

Cette grande découverte émut l'Europe autant qu'elle honora la France. Nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin, qui étaient aussi nos voisins de la Guinée et du Congo, ne pouvant plus se flatter d'entraver désormais nos progrès en Afrique, s'efforcèrent, par un partage arbitraire du territoire du Soudan encore indépendant et même inexploré, d'en ralentir et d'en limiter l'étendue.

Avec l'Angleterre, la France, une fois de plus moins soucieuse des profits immédiats que du succès des idées de paix, de justice et d'humanité, consentit à signer un pacte où la diplomatie britannique se réserva la part du lion. Elle s'adjugea, au large des pays de Lagos et de Bénin, toute la région située entre le lac Tchad et le Niger, c'est-à-dire le groupe de royaumes connus sous le nom d'États Haoussa et le Bornou. A la France elle abandonnait la contrée saharienne située au nord d'une ligne allant de Saï sur le Niger à Barroua, sur le lac Tchad; et tandis qu'elle gardait les pays les plus fertiles et les plus peuplés, elle semblait nous laisser le soin de « régler la question touareg » et de mettre en valeur les terres du désert, en souhaitant qu'elles nous fussent « légères »!

Il est vrai que, par la conférence de Berlin, la navigation du Niger était proclamée libre. Mais la Compagnie

royale britannique, qui avait rêvé de faire à elle seule la conquête commerciale du lac Tchad, interpréta à sa manière ce droit international. Étant sans rivale, elle laissa croire qu'elle avait signé des traités avec les rois du Sokoto et de l'Adamaoua, et elle proclama sur eux un protectorat hardi, mais problématique. En réalité, comme il fut démontré plus tard, son représentant, sir Mackintosh, ayant tenté de pénétrer dans Kouka avec une forte escorte armée, avait été expulsé par le parti arabe, qui l'accusait de vouloir « s'emparer du lac Tchad pour emporter tout l'or et le corail que les voyageurs européens disent qu'il renferme ».

Si léonine que fût la convention de 1890, elle ne découragea pas nos espérances. La route du Sahara nous restait largement ouverte; le texte du traité garantissait la navigation du Niger et de son affluent la Bénoué, et les pays du Bornou, de l'Adamaoua, du Baghirmi semblaient le prix réservé à la nation la mieux servie par l'énergie, l'habileté et aussi la loyauté et l'humanité de ses explorateurs et de ses marchands. La France pouvait concourir.

Trois fois déjà elle est entrée dans la lice, avec autant de méthode que de résolution. Partant de Say, sur le Niger, le commandant Monteil en 1890, en compagnie de l'adjudant Badaire, traversa le Mossi, le Derma, le Sokoto, le Bornou, protégé par le souvenir de Barth et de Binger, et aussi par son sang-froid, sa fermeté et sa patience. Il rentra en Europe par les oasis du Kaouar, du Fezzan et la Tripolitaine. Cette reconnaissance scientifique de la zone d'influence française avait une incalculable portée : sans parler des observations scientifiques, elle reliait le Soudan français et l'Algérie au Tchad, et prouvait l'indépendance du Sokoto et du Bornou. Là où l'expédition anglaise avec son appareil militaire avait échoué, la mission pacifique de Monteil jetait les bases d'alliances fécondes et de protectorats pleins de promesses.

En même temps que Monteil, le lieutenant Mizon tenta de remonter le Niger et la Bénoué pour faire connaître le nom et les procédés de la France aux sultans de l'Adamaoua. Mais, à deux reprises, la Compagnie royale du Niger lui barra la route, saisissant ses marchandises, arrêtant sa chaloupe, attaquant à coups de fusil son équipage, tuant et blessant plusieurs de ses compagnons. Lui-même fut grièvement atteint. La Compagnie ne réussit pas à empêcher Mizon de gagner Yola, capitale de l'Adamaoua, et d'y recevoir pendant cinq mois du sultan une hospitalité cordiale. Il n'alla pas au Tchad, il fit mieux. Il franchit le seuil des montagnes inconnues qui séparent la Bénoué des affluents supérieurs du Congo et de l'Oubanghi, et en avril 1891, il rencontrait, sur la Sangha, le commissaire général du Congo, M. de Brazza, qui s'efforçait de fonder une ligne de postes jusqu'à la frontière de l'Adamaoua. Les territoires du Congo français et du Soudan français étaient donc rattachés par cet itinéraire, et la route semblait fermée aux Allemands, maîtres de la colonie du Cameroun.

Enfin, du côté du Congo et de l'Oubanghi, après l'assassinat du vaillant Crampel, après le viril effort de l'expédition Dybowski, la mission Maistre, franchissant en sens inverse de Mizon la ligne de partage entre Congo et Tchad, découvrait une partie du Chari et de ses affluents et, sans pouvoir aller au lac, posait les jalons de la future exploration du Baghirmi et de l'Ouadaï.

La France, malgré ce triomphant essor, n'en subit pas moins encore une fois l'application du *sic vos non vobis*. L'Allemagne, en 1885, avait, elle aussi, envoyé une mission dans l'Adamaoua. Édouard Flegel, au nom de la Société africaine allemande, devait rechercher les communications de la Bénoué avec le lac Tchad, relier commercialement l'Adamaoua au Cameroun, et porter aux sultans de Sokoto et de Gandou les présents de l'empereur Guillaume. La troi-

sième partie de ce programme a été seule exécutée. La Compagnie du Niger fit échouer les deux autres, et Flegel périt. Mais l'Allemagne ne renonça pas à l'hinterland du Cameroun. Les voyages plus ou moins malheureux du docteur Zingraff, du capitaine Morgen et de l'explorateur van Stetten, qui seul atteignit à Ngaoundéré l'itinéraire de Mizon ; une tentative plus récente du baron von Uechtritz sur le Baghirmi, lui ont permis de revendiquer sa part du lac Tchad. Et le 4 février 1894, à Berlin, MM. le commandant Monteil et Haussmann, au nom de la France, signaient avec les plénipotentiaires de l'empire, MM. Kaiser et von Dankelman, la délimitation du Cameroun allemand et du Congo français. On verra sur la carte par quelle découpure bizarre la zone d'influence germanique a été étendue au delà de la Bénoué jusqu'au Chari et au lac Tchad, à travers les itinéraires Mizon et Maistre et bien loin au delà des explorations récentes des voyageurs de l'Empire. Mais il ne faut pas oublier que cette frontière nouvelle a l'avantage de circonscrire l'action politique de l'Allemagne sur les rives du Chari, et qu'elle paralyse du coup les prétentions un instant exprimées à Berlin sur l'Oubanghi et le haut Nil, où la France est postée, et où elle vient, dans une polémique retentissante et à son grand honneur, de défendre son droit contre les empiétements de l'Angleterre et de l'État belge du Congo.

On voit que toutes les pièces se tiennent aujourd'hui sur cet échiquier africain. Nous n'avons pu qu'indiquer la

CARTE DE LA NOUVELLE FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

(1894)

Échelle au 25,000,000e.

direction d'une partie entamée, la valeur d'un des enjeux et la position des joueurs. Le gain sera au plus hardi, au plus habile, surtout au plus tenace ; mais il sera bon d'avoir toujours l'œil sur la règle du jeu.

L. Lanier.

LA

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

A une époque où les chevaliers du poignard passent si allègrement de la théorie au fait, quand, aux lueurs des bombes scélérates, l'antique civilisation, secouée jusqu'en ses assises profondes, se penche, anxieuse, sur un abîme qu'elle n'ose interroger, il est consolant de s'élever parfois vers les régions sereines du Bien, il est doux de s'y reposer un instant auprès de ceux dont elles forment le pur et indestructible domaine. Certes, l'école pessimiste a beau jeu, en l'an de disgrâce qui s'achève. Que répondre à ses adeptes, alors que les événements se pressent, douloureux ou sanglants, thèmes faciles aux variations des prophètes de malheur ? Et cependant l'Histoire certifiera un jour, pour la décharge de notre temps, que jamais mieux qu'en ces heures sombres la terre des Vincent de Paul et des Belzunce ne sut se montrer prodigue de dévouements, que nul autre âge n'inscrivit plus d'exploits désintéressés au compte des champions du Devoir. Livingstone mourant déclarait que de toutes ses découvertes la plus précieuse pour lui était d'avoir constaté le grand nombre d'excellentes gens qu'il y a sur terre. Ce que l'illustre voyageur disait du « Continent noir », nous pouvons, en dépit des sectaires de l'anarchie, l'appliquer à ce pays des « visages pâles » et des cœurs généreux qui s'appelle la France.

En faut-il une preuve entre mille? La Société d'Encouragement au Bien nous la fournit éclatante. Voici trente ans à peine que le germe de cette association fut confié au vieux sol gaulois, et le chêne a déjà si vigoureusement incrusté ses racines dans le roc, les rameaux ont pris hors du tronc un tel et si merveilleux essor, qu'à travers leur frondaison dont l'ombre se projette au delà de nos frontières, chaque printemps voit s'épanouir la fleur des belles actions et des nobles exemples. Ajoutons, pour être tout à fait véridique, que le semeur de cet arbre superbe ne fut pas le premier venu. Il s'appelait Honoré Arnoul, un nom qui reste désormais le symbole de l'honneur et du sacrifice. En lui, vingt-huit années durant, ont tenu les destins de la Société tout entière; l'histoire de l'une ne peut se séparer du souvenir de l'autre.

Qui donc était Arnoul? Quelles furent les origines de son œuvre? Quel but se proposait-il en la fondant? C'est ce que le lecteur ami des hautes inspirations apprendra peut-être avec intérêt.

Fils du Limousin, Honoré Arnoul n'était qu'un homme de lettres bien modeste, un publiciste, non point de ceux qui — tel Girardin, son maître — se piquent d'avoir une idée par jour, mais l'un de ces doux entêtés à qui une pensée suffit pour toute une vie, si Dieu la marqua de son divin sceau ; car ils s'y enferment comme dans une impénétrable armure, décidés, en vrais preux qu'ils sont, à combattre et à vaincre par elle. La fortune était petite chez ce vaillant, l'amour du prochain immense : il possédait, par supplément, la foi qui déplace les montagnes. Né d'un brave soldat et d'une mère chrétienne, la lutte l'attire, mais la lutte pour créer, non pour détruire. Nourri de fortes études classiques, poète à ses heures, il se sent d'abord entraîné vers les Lettres; chaque nuit l'y ramène, ses journées appartenant à l'ingrate bureaucratie qui le fait subsister. Des revues locales accueillent ses essais, où tout de suite se révèle sa compétence aux choses de l'instruction publique. Bientôt des cours d'adultes, inconnus à l'époque, sont inaugurés sous ses auspices; la jeu-

nesse laborieuse est déjà l'objet de ses secrètes prédilections. Aimer, ainsi qu'on l'a dit excellemment de lui, sera la raison et la loi de son être. Il y obéit en se donnant pour compagne la femme d'élite que son âme a devinée. Hélas! ce bonheur promis n'offre que la durée d'un songe. L'adorée est ravie par la mort en pleine fleur d'existence, aux premiers rayons d'une félicité qui ne luira plus sur son foyer éteint. La maison vide, le solitaire met une croix sur cet amour; son cœur élargi par la souffrance n'abritera désormais qu'une passion, celle de l'humanité. *Chacun se doit à tous* devient sa maxime. Il y joint cet autre commandement, emprunté au Sauveur des hommes : *Aimons-nous, aidons-nous,* et il le pratiquera pendant un demi-siècle. Soulager les misères, exalter les dévouements, récompenser les belles actions est déjà son programme, quand un hasard le met sur la route d'Émile de Girardin. Celui-ci, d'un coup d'œil, a deviné ce que vaut l'inconnu, et il l'entraîne dans son radieux orbite. Rédacteur à *la Presse,* récemment fondée, dont il devient l'un des ardents polémistes, mais bientôt démissionnaire à la suite d'une maladie prolongée, Arnoul, cette fois, reprend avec bonheur, et pour toujours, ses études favorites. Il s'est juré, malgré la *res angusta domi,* de n'accepter à l'avenir que des fonctions non rétribuées : il tiendra son serment. L'éclair du 24 février lui révèle en vain d'autres horizons; vainement Lamartine, avec l'intuition du génie, veut-il faire de ce sage un préfet de sa république idéale. Lui, il préfère demeurer libre, libre de se vouer au soin des intérêts populaires :

La plume est mon outil, l'honneur mon capital,

se contente-t-il de répondre, et il n'accepte, à titre gratuit, qu'une inspection du travail des enfants dans les manufactures. Telle est la porte étroite par laquelle le futur philanthrope va décidément aborder une voie qu'il ne quittera plus.

Saisi de pitié tendre pour le frêle apprenti dont il a pris charge, très vite Honoré Arnoul sent sa sollicitude remonter du fils au père. Le sort du travailleur lui devient un sujet familier de méditations. Le bien-être matériel, le pain quotidien, d'autres avant lui l'ont assuré à l'ouvrier honnête; mais l'encouragement moral, mais la nourriture spirituelle, qui s'en préoccupe?

Tandis que roulant ces pensées dans son esprit, notre songeur passait un matin devant les lions de pierre de l'Institut : « Certes, se dit-il, comme frappé d'une inspiration soudaine, certes l'Académie française ne s'épargne point à la besogne. Elle a ses prix Montyon ambitionnés de tous, elle a la parole éloquente de ses « Immortels » pour en doubler la valeur; mais les gerbes sont comptées, au champ de l'Institut, et rares les élus appelés à s'en partager les épis. Pourquoi? Parce que la récompense se solde en numéraire, et en numéraire notoirement insuffisant. Que sont les moyens dont dispose la Compagnie en face du mérite abondant des candidats? Eh bien, si à l'argent, — qui n'est qu'argent, — nous substituions l'honneur, — qui est d'or, — nous aurions du même coup amendé et élargi le coin de terre où croissent les palmes. Alors pourraient se réunir en de mêmes et solennelles assises artisans, écrivains, prêtres et soldats, servantes ou grandes dames, tous et toutes ayant combattu le bon combat pour le triomphe des principes éternels. Ici, ce serait la vertu seule qui déterminerait le rang. Quant au signe de la victoire, il n'importerait guère. Une couronne de gazon satisfaisait les triomphateurs de l'ancienne Rome; à nos victorieux modernes il suffira d'un éclat de bronze frappé en médaille, d'un fragment de parchemin consignant l'acte méritoire : la foule fera le surplus en apportant au diplôme la consécration de sa faveur. »

Ainsi, passant devant l'Institut, le

doux songeur rêvait, ce jour-là, — et, ce jour-là, la Société d'Encouragement au Bien était née.

Il ne fallait plus à l'enfant qu'un berceau, des langes, des parrains de marque, de bonnes mères nourricières, un abri convenable et... le reste, c'est-à-dire à peu près tout. Recherche ardue, impossible à tout autre qu'Arnoul. « Où sont vos ressources? » lui demande-t-on. — « Hélas! répond-il, mon aveu n'a rien d'humiliant, cependant je suis forcé de convenir que nos coffres sont vides... Mais nous avons au fond de la caisse deux vertus sublimes, étoiles du malheureux, la Foi et l'Espérance, — et leur sœur, qui complète l'admirable trilogie, la Charité. » A de tels hommes qu'importe, en effet, la pauvreté! Ils comptent sur la Providence.

Le peu qu'il possédait sert aux frais
du baptême.
Et lorsqu'il n'a plus rien, il se donne
lui-même,

a dit, d'un tour heureux, l'un de ses récents panégyristes, M. Maurice Douay. Donc, sans perdre une heure, il se met en campagne. Le suivre parmi les aventures de cette généreuse odyssée ne serait pas un voyage dépourvu d'agrément. Par malheur, la place nous est mesurée. Rappelons d'un mot que peu de mois après la résolution prise, les statuts étaient élaborés, le conseil d'administration réuni, le président élu, l'autorisation ministérielle obtenue, et que, le 22 mai 1864, la Société d'Encouragement au Bien, définitivement constituée, tenait sa séance d'inauguration à l'Hôtel de Ville de Paris.

Ah! dame, pour cette *première,* la mise en scène laissait un peu à désirer. Ce n'était encore que la salle Saint-Jean, avec quelques centaines de spectateurs sur les bancs. Soixante et une médailles de bronze, deux diplômes, trente livrets prélevés sur la cassette de Napoléon III, qui avait voulu inscrire le nom de son fils parmi ceux des fondateurs, tels furent les modestes débuts d'une fête où l'on ne tressa que quatre-vingt-treize lauriers, et des plus simples. Il est vrai que l'enthousiasme

HONORÉ ARNOUL

des spectateurs suppléait à la modicité de la récompense, vrai encore que les présidents d'honneur se nommaient cardinal Donnet, Mgr Darbois, Charles Dupin, Duvergier, conseiller d'État. Aussi un membre du Sénat impérial, l'excellent baron de Ladoucette, assis au fauteuil de la présidence et environné de son conseil, put-il affirmer sans hyperbole que cette réunion venait de prendre sa place dans le grand concert de la philanthrophie et de l'humanité.

Trente ans plus tard, le 26 mai dernier, au cirque des Filles-du-Calvaire, six mille auditeurs se laissaient bercer à l'improvisation du maître charmeur Jules Simon, pendant que trois cent soixante-dix-neuf lauréats des deux sexes se partageaient les couronnes

civiques, les médailles d'or et d'argent, les volumes richement reliés, les livrets de caisse d'épargne, les diplômes aux fines arabesques dont tour à tour leur faisait remise, en une cordiale étreinte, chacune des personnalités assises au bureau. Entre ces deux dates, 1864-1894, le bilan des belles actions n'a point périclité, comme on le voit. Tout compte fait, la vertu a vu quadrupler le chiffre de ses récompenses: le plomb

LA MÉDAILLE

vil des écrins, grâce aux libéralités croissantes, s'est changé en or pur; blasons et diadèmes étoilent les feuillets de la présidence d'honneur; les cités de progrès, Marseille, Bordeaux, Poitiers, Limoges, Versailles... ont institué des réunions annuelles, filles de la nôtre, et l'assemblée-mère de Paris, en possession désormais d'un siège social, rue de Caumartin, 66, vient de recevoir, pour don joyeux du trentième anniversaire de sa fondation, le décret, enfin rendu, qui la reconnaît d'utilité publique.

Pourquoi, parmi tant de pages blanches, trouvons-nous aussi la page noire? La Mort, dans ce lambeau de siècle, a souvent changé le nom du président. Au baron de Ladoucette succède, en 1870, M. Élie de Beaumont, que remplace, cinq années plus tard, le duc de Doudeauville, laissant à son tour l'héritage au député des Deux-Sèvres, Henri Giraud, dont M. Jules Simon occupe aujourd'hui le fauteuil. Quatre fois donc, à intervalles presque égaux, la faux s'est abattue avant que l'illustre auteur du *Devoir* vînt nous consoler de ces pertes géminées. Seul, Honoré Arnoul restait debout, comme la colonne du temple, portant haut le front où, avaient neigé quatre-vingts hivers. C'est lui qui, chaque printemps, sous le titre discret de secrétaire-général, qu'il s'était modestement réservé, dressait le palmarès, résumé de plusieurs mois d'enquête. C'est lui qui, aidé de la collaboration du conseil supérieur, arrêtait, d'un trait sûr, la forme des notices, lui qui rédigeait ces rapports éloquents et mouvementés où, habile à éviter l'écueil de la redite, expert à mettre en relief le caractère de chaque physionomie, il excellait à présenter, tous les ans, au même auditoire, des faits presque identiques sous un aspect toujours nouveau.

Nous possédons la collection — devenue rare — de ces bulletins de l'Encouragement, véritable livre d'or du dévouement et de la charité. On trouverait difficilement ailleurs une lecture plus fortifiante contre les désespérances de ce qu'il est convenu d'appeler « l'esprit fin de siècle ». La chaumière ou le palais, le salon comme la mansarde, l'atelier tout aussi bien que le sanctuaire ou la caserne y offrent, à chaque alinéa, d'incomparables modèles. Mais il ne suffit pas de feuilleter des brochures, froides gardiennes d'actes sublimes; il faut encore et surtout avoir été témoin de réunions qui ne ressemblent à aucune autre au monde. Nul, s'il ne le ressentit, ne peut imaginer le frisson dont les cœurs y sont traversés. On croirait que l'âme même de la France palpite sous la coupole de la vaste enceinte, heureuse de se reposer des épreuves passées, au spectacle de ces pures gloires du pré-

sent. Et peut-être le lecteur n'en ayant point goûté l'émotion, ne nous saura pas mauvais gré de tracer, d'un crayon rapide, l'esquisse d'une de ces séances qui, toujours les mêmes par le fond, n'excluent cependant ni la variété du détail, ni l'imprévu des situations.

C'est un dimanche de printemps, le soleil de mai s'est levé radieux. Dès midi, le boulevard des Filles-du-Calvaire semble s'animer d'une vie spéciale. Déjà des groupes aux visages joyeux se pressent devant les grilles fermées du grand cirque; femmes et jeunes filles les égaient de leurs fraîches toilettes. De minute en minute le flot monte, la foule s'accroît; décidément la vertu fera recette. Une heure sonne, les portes s'ouvrent. Par le circuit des longs couloirs, les favorisés, en possession de billets multicolores, se précipitent du même entrain que s'il s'agissait d'assister aux exercices d'un gymnaste fameux. Et, de fait, ne sont-ce point d'admirables lutteurs que ceux dont on va célébrer les exploits? Des commissaires au brassard d'argent s'acquittent, exquisement courtois, de leurs fonctions de placeurs. Un quart d'heure ne s'est pas écoulé que, de bas en haut, les gradins regorgent, cependant que la foule continue à monter, car les entrées ont été libéralement distribuées. Bientôt les retardataires n'ont d'autre ressource que de se suspendre, grappes humaines, au rebord des galeries. Mieux partagés sont les lauréats, et c'est justice. Le parterre entier leur a été dévolu, devant l'estrade où leur sourient d'avance les nombreuses boîtes de maroquin estampillé. A ce moment la musique de la garde de Paris attaque une marche entraînante, le double rideau de toile s'écarte, et, au bruit des applaudissements, le président apparaît, entouré des vice-présidents, des secrétaires, des membres du conseil. Mais, si haute que soit la notoriété du *præses*, fût-il un Élie de Beaumont ou un duc de Doudeauville, les premiers regards de la foule sont pour le secrétaire général, pour Honoré Arnoul, qui, un ample portefeuille sous le bras, gagne la petite table de bois noir d'où il dirigera tout. La croix de la Légion d'honneur brille sur sa poitrine, plusieurs ordres étrangers se nouent à sa cravate; d'un fier mouvement de tête il rejette en arrière quelques-unes de ces boucles flottantes qui servent de couronne majestueuse à son front :

... Ils la connaissent bien la blanche chevelure
De qui l'argent soyeux s'éploie en longs réseaux,
Tel un de ces beaux soirs dont la splendeur étonne,
Quand la vierge, glissant sur les vapeurs d'automne
Sème le fil de ses fuseaux.

Peu à peu le silence s'établit, le président prend la parole, et nous n'apprendrons rien à personne, disant l'enchantement de l'auditoire quand cette parole, tour à tour spirituelle ou ailée, voltige sur les lèvres de M. Jules Simon. On bat des mains; on en battra souvent, durant les quatre heures qui vont suivre. Le calme revenu, Honoré Arnoul se lève pour la lecture du rapport annuel. Il va recueillir aussi sa part de faveur populaire, car si le grand orateur a ouvert les écluses de l'enthousiasme, il ne les a pas refermées derrière lui. C'est à son cœur seul que le vénéré philanthrope demandera l'inspiration; il sait d'avance que celui des mères, que celui des vaillants lui répondront :

« Aimons-nous, aidons-nous! » voilà ton évangile.
Ton âme cherche l'âme au travers de l'argile :
Tu la prends sans défense et ta voix la défend;
Tu dis « courage! » au faible, au malheureux « mon frère! »
Nul pleur de l'œil ne peut à ton œil se soustraire :
Tout cœur qui souffre est ton enfant...
Parle-leur du devoir, parle-leur de patrie!
Qu'un long écho réponde à ta voix attendrie!
Qu'ils apprennent de toi, patriote et chrétien,
Comment, de quelque nom que le monde la nomme,
Une mâle vertu fait de l'enfant un homme,
Et de cet homme un citoyen!...

Ainsi l'adjurions-nous un jour, en des strophes chaleureusement accueillies... et, en effet, le noble vieillard les entretient de patrie, de devoir, d'amour, et

ses larmes communicatives mouillent toutes les paupières, et l'émotion malaisément contenue finit, avec sa harangue, en une explosion de bravos. Place, maintenant, aux lauréats!

Ils sont là, ces lutteurs, de tout rang, de tout âge,
Si forts de leur vertu, si simples dans leur foi,
Qu'à l'instant où l'honneur les appelle au partage,
Eux seuls se demandent pourquoi.

D'une voix vibrante, le comte de Thannberg fait sonner leurs noms. Un à un, ils franchissent les degrés du bureau; le défilé sera long. Voici d'abord les titulaires des couronnes civiques, élus d'entre les élus, car leur nombre dépasse rarement le chiffre trois, jamais celui de quatre. Cette récompense, la plus haute parmi celles dont dispose l'association, ne s'adresse qu'à des princes de la science ou de la charité. Ils s'appellent, selon les temps, cardinal Donnet, amiral Pothuau, Ferdinand de Lesseps, J.-B. Dumas, Chevreul, Milne-Edwards, Pasteur, Octave Gréard, M^mes^ Heine-Furtado et Boucicaut, à moins que la branche de chêne et de laurier ne s'enlace à la bannière des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ou au drapeau des sapeurs-pompiers de Paris. Derrière cette élite s'avance le gros de l'armée, hommes de lettres en tête. Ceux-ci représentent les tenants d'une saine littérature, nobles esprits armés de toutes pièces contre *les empoisonneurs de la morale publique;* ni Octave Feuillet, ni Henri de Bornier n'ont dédaigné de monter à l'estrade en leur compagnie. Les vainqueurs des sujets de prose et de poésie mis au concours marchent parmi eux. Viennent ensuite, selon l'ordre alphabétique des départements, depuis l'Aisne jusqu'à l'Yonne, les mille et un méritants de cette humanité où l'on travaille, où l'on aime, où l'on souffre. Ici, selon le vœu de la fondation, richesse et pauvreté sont sœurs. Dans ce tournoi démocratique s'il en fut, la reine côtoie la fille des champs, l'humble ouvrière dont l'aiguille fait vivre ses parents infirmes reçoit les mêmes honneurs qu'une grande dame élevant à coups de millions des hospices. Un accueil identique attend Carmen Sylva, de Roumanie, Maria Pia, de Portugal, venant d'arracher ses enfants au trépas, ou la brave paysanne, immeuble de famille, qui, au jour de l'épreuve, nourrit de ses épargnes les maîtres qu'elle a fidèlement servis pendant un demi-siècle. Le centenaire chancelant, appuyé sur sa canne, est acclamé, – moins pourtant que l'enfant dont le premier pas dans la vie fut celui d'un sauveur. — Voyez ce gentil lutin : il n'a que sept ans! c'est le fils d'un bûcheron, le jeune Édouard Grillot, de Saint-Aignan. Par une nuit d'orage, en l'absence de son père, la misérable hutte a croulé, et lui, l'enfant, il a eu la fortune de sauver sa mère, écartant les décombres avec ses courageuses petites mains... Vous pensez si les douze mille autres mains présentes lui marchandent l'ovation! Et puis, c'est un prêtre dont un bout de ruban rouge empourpre la soutane, ou une sœur de charité, violette étonnée de se rencontrer en ce parterre. Marins et soldats leur succèdent, victorieux dans d'autres combats, partageant ici la même couronne; et quand l'Alsace, quand la Lorraine paraissent à leur tour, ce n'est plus de l'enthousiasme, c'est un ardent délire qui prend cette foule grisée de patriotisme. Toutefois l'étranger n'est pas exclu de la fête. La Russie, dans la personne de ses souverains, l'Angleterre, l'Espagne, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas..., triompheront, en fin de journée.

N'ayez crainte, d'ailleurs, que l'attention du spectateur s'émousse : des épisodes imprévus et touchants se chargent de renouer le fil de l'admiration. A l'appel d'un chef d'usine, voici surgir une délégation de ses ouvriers qui lui apportent des fleurs et qu'il presse contre sa poitrine. La bienfaitrice d'une commune rurale va recevoir son diplôme d'honneur, et voilà que le hameau presque entier se trouve, comme par enchantement, autour d'elle, pour lui former cortège. Soudain un prélude se fait entendre : de généreux artistes ont

voulu offrir à la solennité le tribut gratuit de leur talent. Quelques fragments d'opéra, des scènes empruntées à nos classiques reposent l'esprit d'une vertu trop prolongée. Entre temps, les poètes familiers de la maison déclament des vers de circonstance : quelle faveur les encourage et les soutient, nous ne l'oublierons jamais, pour notre part. Enfin une quête, le plus souvent fructueuse, que de fraîches jeunes filles glissant de bancs en bancs, libellules de la charité, se chargent de recueillir dans leurs bourses de satin, ajoute une bonne action à tant d'autres, et l'intérêt a si peu fléchi que, vers cinq heures, lorsque le président déclare la séance close, chacun est tenté de s'écrier : « Déjà! »

Depuis vingt mois, le temple a perdu sa colonne; il ne s'écroulera pas pour autant. Comblé de jours, Honoré Arnoul s'est éteint en pleine apothéose, après avoir assisté vivant, dans les galeries de l'Hôtel de Ville, au couronnement de son buste qui désormais, voilé de crêpe, figure à nos solennités. L'airain en durera moins que le souvenir qu'il doit perpétuer. Les pauvres, ses amis, ont fait au *petit manteau bleu* de notre âge de royales funérailles. Limoges, son pays natal, a réclamé les cendres, mais l'âme immortelle nous est restée, avec un legs précieux, — l'exemple d'une vie consacrée tout entière à ses semblables.

Le culte d'un tel mort se garde en travaillant,

disions-nous, l'an dernier, dans des stances d'adieu, et un murmure approbateur s'élevait du Cirque immense, tandis que des milliers de regards cherchaient, à sa place vide, l'éternel absent. Eh bien, tous, depuis, nous avons travaillé, tous nous travaillerons à tenir haut le pavillon sur lequel Arnoul inscrivit les mots de moralité, de travail, d'économie, d'amour et de dévouement. Que la chère ombre se rassure! Fût-elle battue des flots, sa barque ne manquera ni de pilote, ni de rameurs. Au gouvernail est assis Jules Simon, comme l'étoile qui dissipe la nuit et conjure les tempêtes. Près de lui se tiennent, au titre de vice-présidents, trois collaborateurs dont le zèle ne faillira pas, — Burdeau, docteur de Beauvais, et celui qui écrit ces lignes. Puis, tout alentour, voici groupés les membres du conseil, Élie de Beaumont, Chapellier, Pensa, Loubens, Mallat de Bassilan, Alphonse Maas, de Monnecove, Tardiveau, l'abbé Petit, Duveau-Carlier... d'autres encore dont l'abnégation n'a d'égale qu'une active et intelligente sollicitude pour les déshérités. Est-ce tout? non. Au siège libre du secrétariat-général nous avons, d'un

LA COURONNE CIVIQUE

vote unanime, installé un homme dont le nom prédestiné est à lui seul un programme, M. Conscience. Quel éloge, au surplus, pourrions-nous formuler qui valût celui de l'auteur du Devoir, lui prédisant publiquement qu'il sera un jour, avec Arnoul, l'une des gloires de l'œuvre?

Donc, cette grande œuvre — la Société d'Encouragement au Bien — ne saurait périr. Elle a franchi les monts, elle a passé les mers. Du Caire à Moscou, de Saint-Pétersbourg à Saïgon, elle étend ses ramifications puissantes, et pourtant, selon l'expression de Jules Simon, elle reste « une Société éminemment française, parce qu'elle prêche la paix, parce qu'elle pratique la fraternité, parce qu'elle honore la Vertu ».

Aussi vivra-t-elle autant que la France, c'est-à-dire toujours.

Stéphen Liégeard.

LA VIE SPORTIVE

Quel est celui ou celle qui, en l'an de grâce 1894, n'aura pas joué une partie de tennis, de crocket ou de football? qui n'aura pas suivi, sur la pelouse de Bagatelle, au bois de Boulogne, une partie de ce jeu, apanage du monde élégant et riche, que l'on nomme polo? qui n'aura pas excursionné sur les belles routes de France, monté sur sa légère bicyclette, ou grimpé, muni de l'alpenstock, sur les glaciers des Alpes ou des Pyrénées? qui, enfin, n'aura pas manié l'aviron sur nos rivières ou tiré des bordées le long des côtes, à bord de quelque yacht?

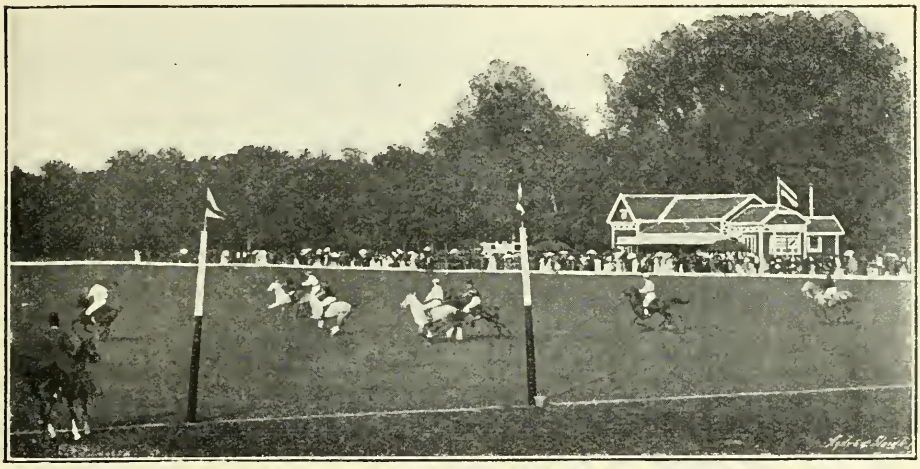

LE POLO DE BAGATELLE (BOIS DE BOULOGNE)

La vie sportive existe maintenant; elle existe même si bien que tous nos grands journaux quotidiens lui ont ouvert dans leurs colonnes une rubrique spéciale, relatant journellement les matchs, les concours, les championnats auxquels elle donne lieu.

Loin de nous la pensée d'en faire autant dans le *Monde moderne*. Une revue mensuelle serait mal venue à vouloir tenir ses lecteurs au courant de ces mille faits que l'on retrouve détaillés dans les organes spéciaux. Mais, toutefois, comme chacun de ces sports tient à un moment donné ses grandes assises, ses concours généraux, si je puis m'exprimer ainsi, suivant les saisons et suivant les régions, il nous sera aisé de nous occuper de chacun d'eux tour à tour et de les étudier les uns et les autres de près dans leurs principales manifestations. En attendant, et pour aujourd'hui, ma tâche se résume en quelque sorte à vous les présenter sommairement. A les énumérer seulement, la place qu'ils prendront sera déjà grande.

Jugez plutôt : la vélocipédie, les courses à pied, le polo, le lawn-tennis, la marche, l'alpinisme, le rowing, le yachting, le crocket, le football, le water-polo, les tirs à l'arc et à l'arbalète, les boules, les quilles, l'escrime, le patinage, la natation, le billard même, que sais-je?

Croyez-vous qu'il y en ait suffisamment pour satisfaire à tous les goûts et pour se plier à toutes les aptitudes?

Et dans le nombre, il en est plus d'un, j'en suis sûr, dont le nom vous étonne et vous rend rêveur. C'est une des conséquences de l'anglomanie qui nous étreint et nous gagne sans cesse. En fait de sport, rien n'est accepté s'il n'est pourvu de l'estampille anglaise.

De même qu'il est de bon ton de commander ses vêtements et de faire blanchir son linge à Londres, de même tout *sportsman* qui se respecte devra adopter les mœurs et les expressions anglaises.

Aussi, le *starter* — celui qui donne le départ — ne dira pas aux concurrents, avant de donner le signal :

— Êtes-vous prêts?

Il dira :

— *Are you ready?*

Quant au signal du départ lui-même, s'il est donné par la parole, ce ne sera pas :

— Partez!

Ce sera :

— *Go!*

Il est de bon ton de ne pas compter les distances en kilomètres, mais en milles anglais. Un coureur de vitesse est un *sprinter;* une yole de course est un *outrigger,* un aviron un *scull*.... je pourrais encore multiplier les exemples.

De même pour les noms des différents jeux ou sports : la course à pied s'appelle *racing;* la crosse est devenue *crocket;* le ballon au pied, *football,* et ainsi de suite.

Reconnaissons, toutefois, que les colonnes des journaux anglais sont émaillées de mots français en italique. Notre anglomanie ne serait donc au fond qu'un échange de bons procédés, et comme le français est le peuple poli par excellence, nous restons dans notre rôle.

Pourtant rien n'est nouveau sous le soleil, et tel jeu qui nous semble importé d'hier d'outre-Manche existe déjà depuis des siècles. Ainsi du polo, du football, du tennis.

Le *British Museum* possède des estampes persanes et indiennes du XVI^e^ siècle représentant des joueurs de polo, montés comme aujourd'hui à Bagatelle sur de petits chevaux et chassant devant eux à l'aide de longs maillets une petite balle de bois.

Qu'est-ce que le jeu de polo, que les Persans, 600 ans avant Jésus-Christ, appelaient *changau,* et les Thibétains *pulu?*

Le polo est une chasse à la boule exécutée par deux quadrilles adverses de cavaliers, deux *teams,* pour parler à l'anglaise.

La partie, qui dure trois fois vingt minutes, avec deux repos de cinq minutes, se joue sur une vaste pelouse de deux cent cinquante mètres de long sur cent quarante de large. A chaque extrémité, deux grands poteaux espacés de quatorze mètres figurent les camps.

Montés sur de petits poneys, dressés spécialement, les cavaliers, munis de leurs longs maillets, doivent amener la balle qu'on leur a jetée au milieu du pré, dans un des camps. L'équipe qui a amené la balle dans le camp de l'équipe adverse a fait un *goal* et marque un point. Celle qui, au bout, des trois reprises, a marqué le plus grand nombre de points, gagne la partie.

Voilà le polo.

Depuis l'année dernière, une société, constituée en vue de se livrer spécialement à ce jeu, s'est installée au bois de Boulogne, à la pelouse de Bagatelle, et le coquet chalet qu'elle y a construit est devenu le rendez-vous du monde élégant.

Le football, qui se nomma en France, suivant les régions, melle, soule ou barette, que Misson, dans ses mémoires (1698), appelait « un exercice utile et charmant » et qu'il décrivait ainsi : « C'est un ballon de cuir, gros comme la tête et rempli de vent; cela se ballotte avec le pied dans les rues par celui qui le peut attraper; il n'y a pas d'autre science; » le football, dis-je, se jouait déjà au XII^e^ siècle et, en 1314, Édouard II fit proclamer la défense, sous peine d'emprisonnement, de le jouer dans les rues de Londres, en raison des accidents qui s'y produisaient souvent.

C'est un exercice violent, en effet, souvent brutal, et qui demande à ceux qui le pratiquent non seulement de l'adresse, de la tactique, mais aussi une force physique assez grande.

Le football se joue sur une pelouse gazonnée aussi unie que possible, dont les dimensions réglementaires sont 100 mètres sur 70. L'emplacement est délimité par une série de petits drapeaux.

Aux deux extrémités, comme dans le polo, deux poteaux d'environ 4m,50 de haut, plantés à 5m,50 l'un de l'autre et réunis l'un à l'autre, par le haut, à 3 mètres du sol, par une barre transversale, constituent les buts.

Le nombre des joueurs est de quinze par chaque camp. La partie se joue en deux reprises de quarante minutes.

Le jeu consiste à faire passer le ballon directement du terrain de jeu par-dessus la barre transversale du but ennemi. On se rend compte à combien de courses, de mêlées, de bousculades sont exposés les concurrents pour arriver à ce résultat.

FOOTBALL — UNE MÊLÉE

Le football — un jeu d'hiver — a été, avec les courses à pied, plus particulièrement adopté par les élèves de nos lycées et collèges, les frais qu'il entraîne étant insignifiants, puisqu'il ne comporte que quatre poteaux et un ballon en cuir de forme ovoïde, pesant au plus 360 grammes. La bourse légère de nos potaches justifie cette préférence.

Un certain nombre de sociétés, le Racing-club, le Stade français, la Société athlétique française, et d'associations athlétiques scolaires qui s'étaient formées en vue de donner des réunions de courses à pied, pratiquent avec ardeur le football et, chaque année, se disputent les championnats interscolaires et interclubs.

Comme les jeux précédents, le lawn-tennis, ce jeu préféré des demoiselles, à cause sans doute des grâces qu'il leur permet de développer, et si répandu aujourd'hui par suite du peu d'emplacement et d'accessoires qu'il nécessite, n'est autre chose qu'une modification de la « courte paume », si universellement jouée en France au XVIe siècle.

Un espace gazonné, sur un terrain plat et bien battu, mesurant 24 mètres sur 12 environ, suffit pour l'emplacement d'un court de tennis. Il est coupé en deux, dans sa petite largeur, par le filet dont les extrémités sont supportées par deux poteaux fichés en terre.

La hauteur de ce filet doit être de 1m,065 aux extrémités et de 0m,915 au centre. Dimensions bizarres, me direz-vous ? Mon Dieu, oui; mais, pour ne rien changer à la théorie que j'expliquais plus haut, ce sont les mesures anglaises traduites en français et importées avec le jeu.

Le sol lui-même est divisé en cases de différentes grandeurs qui délimitent les camps et les emplacements où la balle doit ou ne doit pas tomber. C'est

en blanc que ces lignes sont généralement tracées.

A Paris, à la campagne, aux bains de mer, des clubs de tennis se fondent et prospèrent, et il n'est pas aujourd'hui de château, de maison de campagne qui n'ait son « court de tennis ».

Le club le plus important et le mieux installé actuellement est le club de l'île de Puteaux, qui fut fondé, en 1885, par MM. de Janzé, Kelly et La Montagne.

Le crocket et le golf sont des dérivés des précédents : il s'agit encore, dans ces jeux, de balles ou de ballons que l'on chasse avec des maillets, des crosses, ou simplement avec les pieds et les mains, comme le water-polo, qui n'est autre chose que le football dans l'eau.

Du yachting et de l'aviron, on peut dire qu'ils datent presque du déluge. Depuis les Phéniciens on a navigué à la voile et à la rame; les engins se sont transformés, la galère est devenue yacht, yole ou canot, et l'on peut juger par la gravure ci-contre de la transformation.

L'aviron a eu, en France, de nombreux adeptes. Depuis un an ou deux, malheureusement — et je dis malheureusement, car je suis persuadé que l'exercice de l'aviron est le plus complet et le meilleur, — la bicyclette lui a fait un tort considérable.

Néanmoins, on compte encore, tant à Paris que dans les départements, quatre-vingts sociétés environ qui organisent des courses. Elles sont groupées en fédérations régionales dont les plus importantes sont la Fédération parisienne et la Fédération du nord. Là, le contact de la Belgique, où l'on rame encore avec assez d'ardeur, rend les courses intéressantes et cornues.

RÉGATES DU HAVRE — LE DÉPART

Paris possède huit sociétés : la Société nautique de la Marne, la Basse-Seine, le Cercle de l'aviron, la Société de Billancourt, le Rowing-Club, la Société d'encouragement, le Cercle nautique de France et le Sport nautique de Paris.

Ces différentes sociétés envoient leurs rameurs dans les courses de province et organisent, une fois par an, des régates internationales dans le bassin d'Asnières. Elles courent, en outre, à l'instar des universités anglaises, deux matchs à huit rameurs, l'un entre la Marne et le Rowing, l'autre entre la Basse-Seine et Billancourt. Enfin, la Société nautique de la Marne organise le championnat de la Marne, le Rowing-Club celui de la Seine et le Cercle nautique de France le

championnat de France, qui se court en octobre dans le bassin d'Argenteuil.

Cette dernière journée, assurément la plus intéressante du rowing français, attire chaque année des rameurs belges, hollandais, italiens, qui viennent disputer à nos rameurs ce titre si envié de champion de France. Et, il faut l'avouer, nos couleurs n'ont pas toujours été victorieuses.

Par le lendit qu'organise la Ligue nationale de l'éducation physique, l'aviron pénètre maintenant dans nos collèges, et les régates scolaires qui se donnent chaque année sur le grand lac du bois de Boulogne obtiennent toujours un très grand et très légitime succès.

Mais j'ai dit que la bicyclette avait fait grand tort au bateau. Ce n'est que trop vrai.

La vélocipédie remonte moins loin. On connaissait bien les célerifères et les draisiennes ; mais ce n'est que du jour où le carrossier Michaux imagina la pédale, en 1855, que le vélocipède reçut ses lettres de grande naturalisation. Devenu bicyclette, muni de bandages en caoutchouc souples et gonflés d'air, c'est aujourd'hui un instrument de transport facile et agréable ; c'est le « cheval du pauvre », a-t-on dit. Appellation juste si l'on considère qu'il ne coûte rien à nourrir, et cependant, bien des chevaux n'atteignent pas le prix d'une bicyclette.

La docilité de la monture, l'absence de danger pour toute personne prudente, le plaisir qu'a le cycliste à rester son maître, à circuler où il veut et quand il veut, justifient pleinement la vogue sans cesse croissante de la vélocipédie.

ROWING — A LA BOUÉE

Elle a donné naissance à une industrie nouvelle qui emploie aujourd'hui des milliers d'ouvriers, et les capitaux qui s'y sont appliqués se chiffrent par millions. Aussi, quoi qu'en disent certaines gens, que la vogue passera et que le vélocipède retournera dans le domaine de l'oubli, on peut affirmer le contraire. Trop de ruines s'ensuivraient.

Le sport en tout reprenant ses droits, il s'est créé de nombreuses sociétés qui organisent des courses sur route ou sur piste, dans des vélodromes édifiés spécialement pour ce but. Et des vitesses incroyables ont été obtenues par les

coureurs de profession : 43 kilomètres dans une heure, la marche d'une locomotive; des performances extraordinaires ont été accomplies sur route : de Bordeaux à Paris, 600 kilomètres en vingt-cinq heures !

Mais est-ce là le but de la vélocipédie ? Qu'il me soit permis d'en douter.

Les courses, les records sont excellentes choses, en ce sens qu'ils sont à la fois la meilleure réclame que le sport en lui-même peut se faire auprès du grand public et qu'ils obligent les constructeurs à rechercher sans cesse des perfectionnements. Mais ce que l'on demande à la bicyclette, c'est le charme de la promenade, c'est l'agrément du tourisme.

Quand les vacances viennent, chacun met à exécution le programme longtemps à l'avance projeté, l'itinéraire savamment étudié. Combien j'en connais qui, sans vouloir renouveler les exploits des Terront qui abattent en quelques journées les milliers de kilomètres qui séparent Saint-Pétersbourg ou Rome de Paris, s'en vont tranquillement vers les plages normandes ou bretonnes, la Suisse, l'Auvergne ou les Pyrénées, par étapes journalières de 80 ou 100 kilomètres, visitant les villes du parcours et emplissant leurs poumons de l'air sain et vivifiant de nos campagnes !

Ceux-là seuls demandent à la vélocipédie ce qu'elle peut, ce qu'elle doit donner. Ils ne font pas, chaque soir, le décompte des kilomètres parcourus, mais celui des sites pittoresques qu'ils ont traversés ou des divers incidents de route dont ils se souviendront longtemps avec plaisir. Et ceux-là seuls sont dans le vrai.

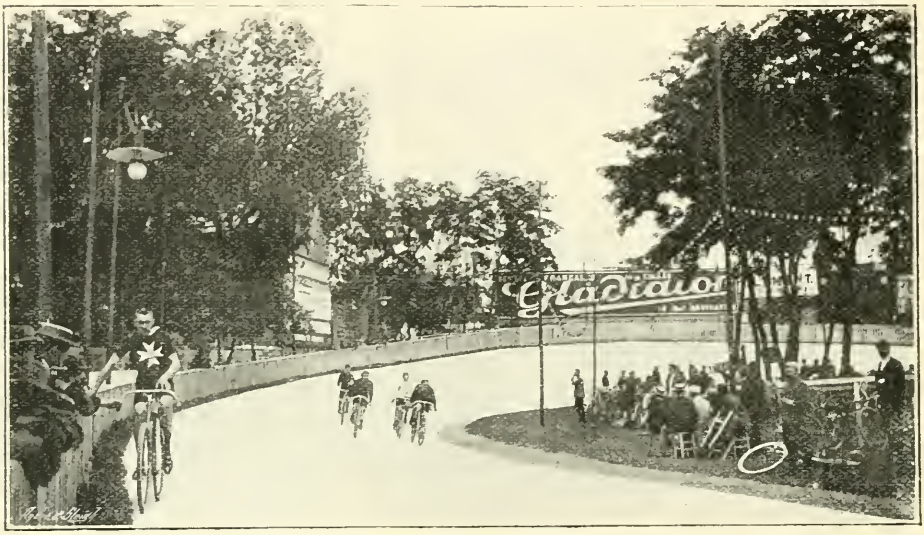

AU VÉLODROME BUFFALO — UNE COURSE DE 24 HEURES

Restent les courses à pied, le lancement du disque, le saut à la perche. Ces jeux se pratiquaient déjà du temps des olympiades que l'on veut ressusciter et rétablir.

Enfin les rallie-papiers, ces courses à travers champs et bois, où deux coureurs baptisés lièvres s'élancent d'abord, portant en bandoulière les sacs garnis de petits carrés de papier qu'ils sèment derrière eux pour laisser à la meute qui les poursuit une trace de leur passage.

Ces sports, que l'on groupe plus par-

ticulièrement sous le nom de sports athlétiques, sont ceux qui réunissent le plus d'adhérents, pour cette cause bien simple qu'ils n'entraînent à aucune dépense d'appareils ou instruments spéciaux. De ce fait, ils se trouvent à la portée de tous.

Le Racing-club de France et le Stade français, dont l'existence remonte à une dizaine d'années, ont été les premières sociétés constituées en vue de développer et d'encourager les sports athlétiques. Elles sont encore maintenant à la tête du mouvement, et, autour d'elles, d'autres sociétés, prospères aussi, sont venues se grouper.

Il n'est pas de collège aujourd'hui qui n'ait sa société athlétique. L'éducation physique a été officiellement

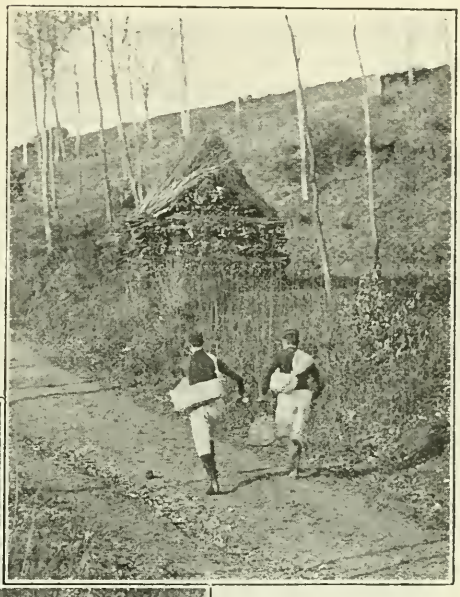

LES LIÈVRES

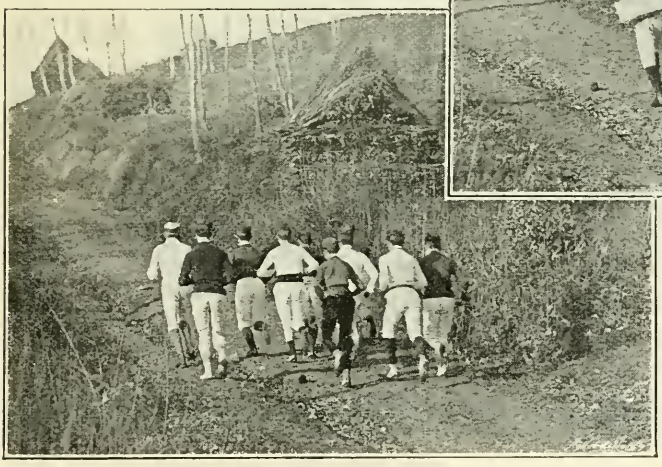

RALLIE-PAPIER — LA MEUTE

installée dans notre monde scolaire et le *mens sana in corpore sano* peut s'inscrire désormais au fronton de tous nos établissements scolaires.

Encore un sport que l'on tend à développer depuis quelque temps dans nos lycées et collèges : celui de la natation.

La loi du 24 juin 1879 avait décrété l'obligation de l'enseignement de la natation dans les écoles; mais ce n'est qu'en 1892 que la commission de réforme de l'enseignement de la gymnastique, instituée par la ville de Paris, décida, sur la proposition du service des jeux scolaires, de tenter un premier essai d'enseignement méthodique de la natation.

Cent quarante-deux enfants, élèves des écoles primaires communales, furent conduits par leurs instituteurs respectifs dans les trois piscines à eau tiède et courante existant à Paris, rue Rochechouart, rue Château-Landon et boulevard de la Gare. Voici les résultats de cette première expérience :

Après douze leçons, 80 pour 100 de l'effectif total des enfants nageaient et traversaient la piscine en tous sens, 50 pour 100 plongeaient au grand bain (2^m, 70 de profondeur), nageant entre

deux eaux et dans toutes les positions, 30 pour 100 procédaient à des simulacres de sauvetage en retirant du fond du grand bassin divers objets, et notamment un mannequin chargé représentant un enfant de cinq à six ans.

L'expérience fut reprise et complétée en octobre 1893; après avis du conseil d'hygiène, elle fut continuée pendant l'hiver, l'eau des piscines étant maintenue entre 20 et 28°.

Les résultats confirmèrent ceux de la première expérience en les accentuant; sur 1,000 enfants envoyés aux piscines, on trouva après seize leçons : 850 enfants nageant, 527 plongeant au grand bain et 330 en état d'opérer un sauvetage.

AU RACING-CLUB — DÉPART DES 100 MÈTRES

Enfin, le 11 juillet dernier, troisième expérience. Le nombre des enfants est plus que doublé et la proportion des progrès obtenus plus grande encore.

Après un pareil succès, on aurait tort de ne pas encourager ce sport à la fois si facile et si salutaire.

Et, comme pour combattre la vieille routine académique et pour prouver que les forts en thème n'ont rien à perdre à la pratique des exercices athlétiques, au contraire, les journaux spéciaux qui s'occupent de la vie sportive et de l'éducation physique ont bien soin, au moment des concours pour les écoles supérieures ou pour l'obtention des diplômes universitaires, de faire remarquer que tel ou tel qui vient de brillamment passer ses examens fut le vainqueur des cent mètres, ou gagna le championnat de l'aviron.

Ces journaux ont raison. Les listes qu'ils publient ont peu à peu produit leur effet, dessillé les yeux des plus aveugles, convaincu les plus rebelles et maintenant proviseurs et recteurs président eux-mêmes à toutes ces réunions sportives et couronnent les jeunes champions sur le terrain des courses avec autant de plaisir que dans l'amphithéâtre de la Sorbonne.

En France, je le sais, tout n'est le plus souvent qu'engouement et vogue éphémère. Et cependant, cette fois, l'élan qui porte notre nouvelle génération vers les exercices physiques est tel, les résultats acquis ont si bien prouvé les bienfaits que procurent tous ces sports sagement pratiqués, qu'il est permis de croire que la *vie sportive* est entrée dans nos mœurs pour le bien-être et le bonheur de tous.

« Soyez forts et vous serez bons », a chanté Jean Aicard, le poète. C'est la force et la conscience de cette force qui font, en effet, les cœurs généreux.

Il n'est pas plus bel éloge à faire des sports ainsi compris.

Paul Meyan.

SARAH BERNHARDT

Il y avait, il n'y a pas encore bien longtemps, à la Bodinière un grand portrait, celui d'une jeune fille brune au teint clair et aux grands yeux bleus rêveurs. Elle se tenait debout, dans une de ces banales robes noires à volants et à double jupe qui furent il y a quelque vingt-cinq ans une sorte d'endimanchement classique; ses bras tombaient un peu abandonnés, ses mains se joignaient d'un geste simple, et entre le bout de ses doigts distraits roulait la tige d'une belle rose; on eût dit une gracieuse provinciale ou une Anglaise ingénue, plutôt qu'une ancienne élève du Conservatoire, une débutante du théâtre de l'Odéon. Aussi, devant cette évocation lointaine d'une figure entrée depuis en pleine gloire, aucun nom ne surgissait-il d'abord. Tant de nuances de sentiment, tant d'impressions d'art, de succès, de fortune passant et repassant sur l'original, l'avaient altéré et modifié! Puis soudain la lumière se faisait, jaillissait de la profondeur du regard, d'un éclair mélancolique au coin de la bouche: «Ah! Sarah Bernhardt! »

UN AN APRÈS LE CONSERVATOIRE
(Cliché communiqué par la maison Nadar)

C'était en effet la Sarah Bernhardt des temps préhistoriques, la Sarah Bernhardt de *François le Champi*, celle que George Sand naïve et subjuguée comparait à une madone. La chronique du temps a beau nous raconter que les apparences étaient trompeuses, et que ni l'extrême modestie, ni l'extrême douceur n'étaient dès lors son fait, elle plaisait par cette grâce triste et par ces mines attendries. Comme à toutes les débutantes, on lui faisait passer le répertoire en revue; on l'essayait aussi dans le drame et dans la comédie modernes. Elle rendait les rôles de demi-teinte avec une mesure

parfaite et une exquise sensibilité. Après la petite Mariette du *Champi*, Zacharie, fils de Joïada dans *Athalie*, miss Anna Damby de *Kean*, le *Legs* de Marivaux lui valurent quelques succès aimables. Cependant elle avait derrière elle six ou sept années de théâtre et une dizaine de créations qu'elle demeurait encore dans le rang. L'éclat inattendu du *Passant*, en août 1869, l'en fit sortir tout à coup et pour toujours.

Ceux qui restent du Paris de ce temps-là — et nous savons, hélas! qu'ils ne sont pas nombreux — se rappellent cette soirée mémorable de la première, Agar et Sarah en scène formant par la différence de leur beauté et de leur talent un duo harmonieux et contrasté. L'une avec sa maturité superbe et orageuse, sa voix profonde, mordante et parfois cruelle, c'était la vie et l'expérience, la passion et l'aventure. L'autre, d'une jeunesse si frêle sous la toque à plume et le manteau flottant du gentil chanteur, avec ses yeux étonnés et lumineux, sa bouche faite pour la mélodie et pour la plainte, le lyrisme si pur de sa diction, c'était le rêve, la poésie, l'idéal. Lorsque Paris eût couru un hiver entier à ce petit acte, Sarah Bernhardt était célèbre. Cependant elle ne profita pas tout de suite de sa jeune renommée. On lui fit faire après le *Passant* quelques créations sans importance ou malheureuses, et l'année terrible, 1870-1871, interrompit forcément sa carrière. Ce n'est qu'en 1872 que nous la retrouvons dans le rôle de Marie de Neubourg de *Ruy Blas* qu'elle a rendu fameux, et qui mieux qu'aucun autre convenait à son talent et à sa nature.

Elle en a d'abord toute l'esthétique; comme elle était dans Zanetto la plus élégante des statuettes florentines, elle est la plus touchante des princesses de conte de fée. L'ingénuité douloureuse, l'inquiétude, la morbidesse qu'elle apporta dans cette création charmèrent tous les yeux et toutes les âmes. Ce nouveau succès lui ouvrit les portes de la Comédie française. Elle y demeura huit années, de 1872 à 1880, huit années qui furent sinon les plus tapageuses, du moins les plus vraiment belles de sa carrière.

Oh! l'heureux temps que cette période d'ascension pendant laquelle achève de se développer son talent si noble, si pur, si exempt encore de tout charlatanisme et de tout vulgaire savoir faire! Une haute conscience artistique et un travail incessant fortifient ses incomparables dons; en s'assurant, en devenant plus ample, sa diction demeure poétique et un peu flottante, comme l'accent même de la rêverie. On peut dire d'elle ce que le vieil Homère disait de ses déesses, qu'elle s'exprime en paroles ailées. Aussi séduit-elle les plus difficiles, non pas seulement la foule, mais l'élite, ceux dont le témoignage reste et fait foi : un poète illustre qui la suivit alors assidûment disait un jour devant moi qu'il était prêt à tout lui pardonner, — tout le présent et tout l'avenir, — en faveur de la souveraine joie d'art qu'il avait reçue d'elle.

Rappellerai-je ses créations? *Phèdre*, *Andromaque*, la Junie de *Britannicus*, la Mme de Savigny du *Sphinx*, la Berthe de la *Fille de Roland*, la mistress Clarkson de l'*Étrangère*. Mais si heureuse qu'elle soit dans les héroïnes de la tragédie classique ou de la comédie moderne, son triomphe, ce sont les rôles de haute fantaisie et de haut idéal, elle est surtout la femme des drames d'Hugo, de ces fantasmagories superbes où elle passe comme une blancheur, comme une poésie et comme une musique. Après quinze années, ne nous surprenons-nous pas encore parfois à l'appeler doña Sol, tant nous sommes restés pleins de la belle vision romantique et moyen-âgeuse qu'elle nous donna dans *Hernani*?

Grâce à l'Exposition de 1878, sa réputation s'était étendue au loin, et les quatre coins du monde avaient reçu l'écho de sa voix d'or. Désormais elle est une gloire consacrée et elle règne sur Paris. Ses caprices font événement, elle est le point de mire du reportage. C'est alors, à ce moment de suprême

éclat, que Bastien Lepage la fixe en un portrait demeuré célèbre, mais qui paraît aujourd'hui un peu décevant. Au lieu de prendre l'artiste en pleine illusion théâtrale, il nous la montre à la ville où elle peint, où elle écrit, où elle sculpte, où elle se livre à la fièvre de toutes les fantaisies et de toutes les tentatives. Le profil est un peu sec, la ligne du corps précise et tranchante; sous le corsage étriqué le buste sans richesse ne prête à aucune illusion de plastique; le bras collé au flanc ne craint pas de paraître aigu dans la gaine étroite de la manche. On se souvient qu'elle était poitrinaire alors, et que sa maigreur faisait partie de sa célébrité. Avec le protéisme qui lui est particulier, elle sait en faire dans ses rôles de la diaphanéité, de la grâce souffrante, et hors de la scène une sorte d'excentricité capiteuse et un peu brutale. Rien que l'envolée du chignon roussâtre, étranglé en deux endroits pour former deux houppes, l'une sur la nuque, l'autre sur l'occiput, suffirait à donner son caractère à cette toile. La femme qui pose ainsi, avec une telle raideur, une telle hardiesse insouciante, est en pleine expansion de personnalité, à ce point dangereux et précis où, tous les doutes levés par la continuité des triomphes, on cesse de se subordonner aux objets de son art, pour ramener au contraire son art à soi et en faire son propre moyen. En 1879, Sarah Bernhardt en était presque là. Elle se croyait *essentielle,* si l'on peut dire, en restituant au mot tout son sens : dès qu'un être a le malheur de se poser ainsi dans l'absolu, il en résulte tout naturellement un dérèglement d'imagination qui se traduit par de brusques saccades d'humeur et par des prétentions exagérées. A la fin de son séjour à la Comédie française, Sarah ne tenait plus compte de rien ni de personne : camarades, administrateur, public même, étaient enveloppés dans le même mépris et soumis au même manque d'égards; un éclat ne pouvait manquer de se produire; en mai 1880, l'artiste refusa de jouer et s'enfuit à Sainte-Adresse; un procès suivit, et la Comédie française le gagna; c'était, après de longs tiraillements, la rupture complète et définitive.

Cliché Braun *Salon de 1879*

PORTRAIT PAR BASTIEN LEPAGE

Désormais Sarah, maîtresse absolue d'elle-même, va vivre uniquement sur son propre fond. Elle commence la longue série de ses voyages, de ces promenades triomphales qui la mènent en quelques mois d'un bout à l'autre du monde, et dans lesquelles il serait fastidieux de la suivre. Elle a l'univers pour théâtre, avec des points de repère variés, Londres, New-York, Sydney, San-Francisco; entre temps elle est à Paris où elle donne des représentations dans des salles louées exprès pour elle, car si elle va chercher ailleurs l'argent et la gloriole, ne sait-elle pas que Paris seul donne la suprême consécration? Aussi a-t-elle soin de la lui redemander pour chacun de ses rôles. Nous avons eu la primeur de toutes les pièces que Sardou a faites pour elle, et qui sont la part la plus importante de son répertoire cosmopolite. Elle nous rejoue de temps en temps ses anciens succès, *Phèdre*, *Frou-frou*, *la Dame aux Camélias*. Mais quoi qu'elle joue, il est clair que son but est bien moins d'interpréter la pensée des auteurs et d'incarner son personnage, que de trouver des rôles qui la fassent valoir elle-même : se manifester à travers une action quelconque dans les attitudes qui lui vont le mieux et dans les situations où ses qualités de tragédienne et de mime s'épanouissent le plus favorablement, voilà à quoi se réduit aujourd'hui toute sa conception de l'art. Si la pièce sur mesure n'eût pas été inventée déjà, on l'eût inventée pour elle. Et il ne faut pas lui en vouloir. Si grande que soit une artiste, elle est nécessairement ce que son public la fait. A la Comédie française, Sarah était contenue, dirigée, par des amateurs éclairés et de goût très pur. Pour leur plaire, il lui fallait d'abord pénétrer ses rôles et ensuite ramener son exécution à l'idée synthétique et intérieure qu'elle s'en était faite. L'unité imposée à l'ensemble faisait la valeur du détail; bien loin de lui demander cette sévérité de composition, les publics beaucoup plus mêlés auxquels elle a aujourd'hui affaire ne cherchent au contraire que l'effet, le contraste; ils ont besoin d'un rendu qui les étonne; tout doit être de surface, et aucune persévérance de l'effort intellectuel, aucune suite, aucune liaison dans le jeu n'est nécessaire à l'artiste. Sarah a donc été entraînée à négliger ce qui s'adresse à l'esprit, et à s'occuper surtout de ce qui s'adresse à la vue; ce qui importe maintenant pour elle, c'est d'imaginer, de réaliser les combinaisons de toilette, les mines, les attitudes propres à déterminer un maximum d'enthousiasme et de séduction. Sa souple nature s'est merveilleusement prêtée à ces besoins nouveaux; pour impressionner par les moyens les plus directs ses admirateurs mulâtres ou yankees, elle a d'abord senti qu'il fallait être belle et elle l'a été tout de suite d'une beauté à la fois idéale et charnelle, où la blancheur voluptueuse des épaules, la forme sculpturale des bras, la grâce souveraine de la silhouette, enveloppée à demi d'un clair déshabillé de courtisane antique, concourent à souhait à l'éblouissement des sens et de l'imagination. Et elle a aussi repétri son visage, son visage tiré et pâle de phtisique, bon à intéresser des intellectuels, mais qui eût désillusionné là-bas sur l'autre revers du monde, les solides gaillards à sang chaud. Ses joues remplies, carminées, parées de fraîcheur, ne se creusent plus que pour des sourires. Sa bouche un peu entr'ouverte a l'air de retenir des voluptés en suspens; mais ce qu'elle a le plus travaillé, ce sont ses yeux qu'elle ouvre démesurément, ou qu'elle clôt à demi, qu'elle assombrit, qu'elle coule, qu'elle noie, qu'elle charge à volonté de douceur, d'ingénuité, de passion, et d'une sorte d'expression vague, intense et pâmée qui résume à elle seule toutes les intentions, toutes les nuances et tous les reflets, et qui est comme un tour de force d'expressivité sans objet et sans but.

En résumé, la Sarah Bernhardt d'aujourd'hui, après nous avoir ravis par un art tout idéaliste et comme détaché des formes sensibles, est devenue une mer-

veille de plastique : elle a le maniement, la maîtrise d'elle-même à un degré où personne ne l'a peut-être eue encore dans le monde moderne; c'est de l'art cela et même du très grand art, mais de l'art essentiellement subjectif. Le plaisir purement physique et imaginatif qu'il nous cause peut-il faire oublier les joies plus hautes qu'elle nous devait et qu'elle ne nous donne plus? Ou bien faut-il demander compte à la femme triomphante de la grande artiste compromise?

Partagés entre la révolte et la séduction, irrités de cette alternative de susurrements paresseux et de criailleries éperdues qui sont aujourd'hui son principal jeu, subjugués par ce rêve de beauté souveraine qu'elle fait passer devant nous, nous ne savons plus où nous fixer, à quelle exaspération, à quel enchantement... Un malaise se dégage de cette manifestation d'un talent si puissant encore, mais si peu sincère. Puis peu à peu on se laisse glisser à une béatitude complète, à la joie fluide qu'elle donne aux yeux et aux sens, et on l'admet comme une de ces figures idéales et romantiques, rêves de poètes, dont il faut jouir sans se rappeler leur mensonge.

Dans une des salles du musée de Cluny, sur une grande tapisserie du moyen âge, errent de belles châtelaines; un paysage fantastique les entoure; des fleurs aux calices monstrueux se penchent sur elles portées par des arbrisseaux invraisemblables; à leurs pieds se traînent des lionceaux, des dragons et des chimères. Cette nature est celle qui apparaissait au XII^e^ et au XIII^e^ siècle du haut des tourelles et des donjons. Sarah a été ainsi portée par sa fantaisie et son orgueil sur une haute tour d'où l'on ne voit plus la vie, et où l'on ne communique plus avec elle. Tout y est superbe et irréel, fait pour le charme de l'imagination et la désolation du jugement. La seule chose fâcheuse, c'est qu'une fois à ces hauteurs, on n'en redescend plus; la nature se venge de ceux qui l'ont abandonnée une fois en coupant à jamais le fil qui les reliait à elle: on devient uniforme dans son rêve toujours pareil, car elle seule est la source du renouvellement; et la tragédienne qui l'a reniée est condamnée à l'éternelle

répétition des mêmes jeux, des mêmes coquetteries et des mêmes coups de théâtre, comme la haute dame l'était aux mêmes floraisons fausses, aux mêmes chimères et aux mêmes dragons.

MARIO BERTAUX.

VERDI

FALSTAFF ET OTHELLO

Le musicien à la mode de cette année, c'est Verdi. Car il nous faut toujours, à Paris, un musicien à la mode, et cherché bien loin : étranger, ou mort. L'année dernière, c'était Wagner; avant lui, Berlioz; l'an prochain, ce sera César Franck. Grieg et Sébastien Bach aussi ont eu la vogue à leur heure, et, en certains moments, quelques jeunes, mais cela n'a pas duré. Et vraiment il n'y a rien à redire à cela, puisque la mode, en ses caprices, sait s'attacher ainsi parfois à de grands noms et consacrer de grandes œuvres, destinées à lui survivre.

Dans le cas présent, si l'on ne peut préjuger encore avec une suffisante certitude quel sera l'avenir des deux dernières productions du vieux maître italien, *Othello* et *Falstaff*, que nos deux grandes scènes lyriques parisiennes ont représentées cette année avec un incontestable succès, si l'on ne saurait non plus leur assigner d'ores et déjà la place qu'elles doivent occuper dans l'histoire de l'art musical en notre fin du XIX^e^ siècle, du moins peut-on assurer que les hommages solennels rendus par le public français n'ont point été déplacés en s'adressant au noble artiste qui toujours eut la foi en son art, et qui, plus qu'octogénaire, ne cesse de s'intéresser à son progrès et d'y contribuer lui-même de tout son effort.

C'est, en effet, un exemple assez rare, et bien digne de remarque, que cette évolution accomplie, dans la dernière partie de sa carrière, par un compositeur qui, en poursuivant d'abord un tout autre idéal, avait connu les plus grands succès. Sans doute d'autres musiciens ont eu aussi des « manières »

successives : tels Beethoven et Wagner, dont l'œuvre marque un progrès constant des idées, manifesté par trois styles de caractères bien tranchés. Dans la jeunesse, ils ne font guère qu'adapter les formes de leurs prédécesseurs : Beethoven écrit ses premiers quatuors, sa première symphonie, qui rappellent Mozart ; Wagner construit *Rienzi* sur le modèle des classiques opéras de Spontini. Mais bientôt la personnalité se dégage, et, sans plus chercher d'autre guide qu'en eux-mêmes, ils produisent la *Symphonie en ut mineur* et la *Pastorale*, *Tannhäuser* et *Lohengrin*. Enfin, alors qu'il semble être parvenu aux plus hautes régions, le génie, dans la pleine connaissance de soi-même, planant bien au-dessus du niveau commun, aperçoit d'autres sommets plus élevés encore : d'un puissant coup d'aile il s'y élève, et, s'éblouissant lui-même, il en rapporte des trésors insoupçonnés : la *Neuvième Symphonie,* les derniers quatuors, *Parsifal.*

Bien différent fut le travail de l'esprit opéré chez Verdi. Comme tous les maîtres, il a commencé par imiter ses prédécesseurs, Bellini et Donizetti : cette période fut d'ailleurs de courte durée et ne comprend en réalité que ses premiers essais ; bien vite il se dégagea et fit *Rigoletto, la Traviata, le Trouvère.* Puis vint une troisième manière. Mais cette nouvelle transformation fut-elle spontanée? L'on ne peut s'empêcher de songer qu'à l'époque où l'on en entrevit les premières manifestations, Wagner, le grand révolutionnaire, avait déjà rempli le monde du bruit de ses audaces. Ne fut-ce pas pour avoir subi une impulsion venue d'ailleurs, plutôt que pour obéir à une inspiration personnelle, instinctive, que Verdi a ainsi été du *Trouvère* en *Aïda,* puis en *Othello,* enfin en *Falstaff?* Certes, nous sommes assez bien éclairés aujourd'hui pour savoir qu'il n'y a rien de commun, comme tendances générales, entre ces derniers ouvrages et les drames musicaux wagnériens. Sans doute M. Verdi, dans ses dernières œuvres, s'est montré plus soucieux de l'expression dramatique que ne faisaient autrefois les compositeurs italiens ; mais chez Wagner, la tendance réformatrice a bien plus d'étendue, puisque, dépassant la question d'appropriation de la musique au drame, elle porte sur le drame lui-même. Au point de vue de l'esprit et des formes scéniques, son influence peut être ici considérée comme négligeable.

Il en est tout autrement au point de vue musical pur. Wagner inaugurait des formes harmoniques et orchestrales dont la richesse n'avait pas été soupçonnée avant lui : leur séduction fut tellement irrésistible qu'elle s'exerça même sur des génies qui semblaient le moins préparés à y céder. L'auteur du *Trouvère,* admirant, peut-être malgré lui, ces riches polyphonies, ces sonorités puissantes, pénétrantes et neuves, se remit à l'école et se forma un nouveau style dans lequel il était aisé de démêler l'influence dominante. *Aïda* est plein d'harmonies et d'agrégations sonores dont *Lohengrin* avait fourni les premiers modèles. On en pourrait signaler quelques traces encore dans *Othello,* malgré l'évidente préoccupation de l'auteur de ressaisir sa personnalité et de ne pas marcher dans les traces d'un autre, tout en n'abandonnant rien des progrès accomplis. Il est donc évident que cette dernière manière de Verdi n'est pas le résultat d'un développement immédiat de facultés originales, et que l'évolution à laquelle elle correspond s'est accomplie sous une influence étrangère. Influence superficielle, peut-être, mais qui, par cela même, n'en est que plus apparente, étant tout extérieure.

Ces considérations ne sauraient diminuer en rien l'estime ou l'admiration que mérite l'ensemble de l'œuvre de Verdi. Il est certain que s'il n'a pas eu la gloire de créer lui-même le nouveau mouvement, du moins doit-il être fort loué, au lieu d'y avoir résisté, comme auraient fait tant d'autres, de l'avoir si résolument suivi. Il y a quelque chose

de touchant, et fort digne de respect, dans ce spectacle d'un compositeur qui, parvenu à l'apogée de la renommée, auteur d'opéras populaires dans les deux mondes, se sent troublé à la vue d'un progrès accompli dans son art en dehors de lui, et, voulant s'y associer, se remet au travail, médite, cherche, et aboutit enfin à de nouvelles créations qui, sans être à proprement parler la condamnation de ses tendances antérieures, sont bien un peu pour les faire abandonner. Combien à cet égard il est supérieur à Rossini, qui, dans toute la force de l'âge, ayant cueilli des lauriers qu'il jugeait suffisants, passa la moitié de sa vie à ne plus rien faire, désintéressé des progrès de l'art, dédaigneux, ironique, hostile à toute rénovation!

Cliché Benque

M. MAUREL DANS *Falstaff*

Mais ce n'est pas seulement un progrès théorique qui caractérise la moderne évolution du génie de Verdi : mieux encore, le vieux maître, en adoptant des formes nouvelles, a su conserver une jeunesse d'inspiration, une fraîcheur, une verdeur étonnantes. A cet égard, *Falstaff* est remarquable. Et d'abord, le fait même d'avoir terminé sa carrière (puisqu'il dit qu'elle est terminée) par la composition d'un opéra bouffe, lui qui s'était fait une spécialité des drames les plus sombres et les plus lamentables, dénote une sérénité d'âme qui est un signe évident de sa force. Il n'a pas voulu que la vie s'achevât sans qu'il eût chanté la joie, célébré le rire consolant et salutaire. Dans *Falstaff*, en effet, tout rit, tout chante, tout respire la bonne humeur, la gaieté franche et saine. C'est un *scherzo* perpétuel (le mot étant pris à la fois dans son sens étymologique et musical), un *scherzo* en trois actes, depuis les scènes bouffonnes et mouvementées du début jusqu'à la fugue finale : « Le monde est une farce! » *Tutto è burla!* digne conclusion d'une vie artistique consacrée, pour la plus grande partie, aux travaux les plus sérieux.

Dans *Falstaff*, le principal personnage musical, ce n'est pas le héros de la comédie, ni ses dignes acolytes, ni les joyeuses commères : c'est l'orchestre. Il est vivant, coloré, d'une exquise finesse. Il circule, il court sous le

drame, vif et léger comme du Cimarosa, mais moins édulcoré, plus chargé d'harmonies, plus fort en couleurs. Les effets imprévus, les agrégations inusitées y abondent, parfois même avec quelque excès. Tantôt c'est la petite flûte et la contrebasse — les deux extrêmes — qui se combinent et se doublent à un intervalle de quatre ou cinq octaves; tantôt la note isolée d'un trombone qui vient renforcer un accent vocal; ou bien un basson qui cascade en suivant les grotesques évolutions de Falstaff. Souvent on pourrait lui reprocher, à cet orchestre, d'être trop parlant, d'en vouloir trop dire : il souligne tous les gestes, commente les moindres intonations, avec une exubérance toute méridionale. C'est lui qui imprime la forme musicale aux scènes, se conformant d'ailleurs scrupuleusement à leur mouvement général; car s'il impose sa suprématie, ce n'est jamais au détriment de la marche de l'action. Aussi les ritournelles obligées du « vieux jeu » sont-elles sacrifiées sans rémission : on entre en matière tout de suite, et l'on va sans s'arrêter, *presto, prestissimo*. Les voix déclament là-dessus avec une apparente liberté, — trop souvent couvertes par les instruments. On ne saurait mieux définir leur rôle respectif qu'en rappelant le principe du mélodrame, lequel consiste en une déclamation parlée soutenue par la symphonie de l'orchestre; la seule différence est qu'ici la déclamation est notée, mais l'orchestre n'en conserve pas moins le rôle essentiel au point de vue musical. C'est par là que le procédé de Verdi pourrait être rapproché de celui de Wagner; mais une différence fondamentale les sépare. Chez Wagner, l'orchestre est bien véritablement symphonique, car il développe des thèmes caractéristiques, ou *leitmotive*, qui sont de véritables thèmes de symphonies. Dans *Falstaff*, au contraire, on peut dire que la symphonie se déroule sans avoir de thèmes : l'orchestre va toujours, passant d'une idée à l'autre et formant comme un discours ininterrompu par lequel se réalise bien plus complètement encore le principe de la mélodie continue préconisé par Wagner. Ainsi donc Verdi aurait dépassé Wagner même dans l'application des théories wagnériennes! De cette absence d'un élément primordial formant une base au développement musical résulte, il faut bien l'avouer, une impression assez fugitive et superficielle.

Au reste, les inflexions mélodiques qui se succèdent ainsi sans discontinuer dans *Falstaff* ont parfois un tel relief qu'il suffit de la moindre répétition produite par le hasard du développement scénique pour leur donner la valeur de véritables thèmes. C'est le cas pour les répliques du rôle de mistress Quickly : « Révérence... Pauvre femme... De deux heures à trois », qui, bien que composées de quelques notes seulement, se gravent aussitôt dans la mémoire et forment le point central de la composition. C'est à cette particularité — en même temps qu'à la brillante interprétation que leur donne M^lle^ Delna — que les deux scènes où elles figurent doivent tout l'ascendant qu'elles ont eu dès l'abord sur le public.

Une autre phrase musicale, qui, à peine plus développée, mais répétée à plusieurs reprises, prend aussi une véritable importance, c'est la petite chanson d'amour que les deux jeunes amoureux, Nannette et Fenton, chantent en se répondant à la fin de leur premier dialogue et qu'ils redisent de nouveau plus tard; ce n'est pas une mélodie développée, et pourtant ces quelques notes d'un sentiment mélancolique et d'une douce poésie apparaissent chaque fois comme un repos bienfaisant au milieu de ce trépignement perpétuel.

L'ordonnance générale de la composition est, du reste, fort habile; le développement musical s'accomplit suivant une progression savamment maintenue, les formes se précisant d'autant plus qu'on approche davantage de la fin.

Le premier acte est tout entier composé de déclamations soutenues par l'orchestre; la page la plus saillante en est le monologue de « l'honneur ». Au deuxième acte apparaissent quelques phrases de chant, courtes encore, telles que la fine *canzone* de Falstaff : « Quand j'étais page », et les deux scènes de Quickly déjà mentionnées ; le finale, remarquable échafaudage sonore, commençant dans la manière des opéras bouffes rossiniens pour s'achever par le mélange des voix diverses de tous les personnages, prend un véritable essor lyrique. Enfin, le dernier tableau — la forêt de Windsor — est une sorte de ballet chanté, où se trouvent de véritables mélodies développées, comme le frais et gracieux chant de la nymphe, et le délicat menuet qui accompagne les explications du dénouement. Enfin le dernier chœur, en forme de fugue, est un morceau de musique pure, développé suivant les principes, comme si, pour finir, l'auteur avait voulu faire comprendre qu'après tout, malgré les apparences, il ne reniait pas la musique!

Cliché Reutlinger

Mlle DELNA

Cliché Nadar

Mlle GRANDJEAN DANS *Falstaff*

Avec *Othello*, nous revenons à des formes plus connues. Ici, les proportions sont mieux en rapport avec le développement habituel de l'opéra proprement dit. L'orchestre n'occupe pas non plus la place prépondérante qui lui avait été donnée dans *Falstaff*. Parfois, au contraire, il semble assez terne : à côté de choquantes exagérations de sonorité, il affecte de s'éteindre et s'atténue à tel point qu'à peine, dans une grande salle, en peut-on percevoir

les sons. Les voix ont repris leur ancienne suprématie. Elles n'en abusent pas pour nous accabler de cavatines, comme dans l'ancien opéra italien, mais leur déclamation est plus indépendante et mieux en dehors : le chanteur a reconquis le premier plan.

Je ne sais, à vrai dire, si le choix d'*Othello* est des plus heureux, ni si le sujet de ce drame est, au moins dans les premières parties, très favorable à l'interprétation musicale. Il faut avouer aussi que le collaborateur que M. Verdi a adjoint à Shakespeare, M. Arrigo Boïto, ne l'a point amélioré et ne lui a fidèlement le mouvement scénique, souligne le texte, le ponctue, mais, sauf exceptions, n'y ajoute presque rien.

La musique d'*Othello* est, en quelque sorte, une musique impressionniste, faite de formes indécises, de taches sonores, d'accords pointant deci, delà, se fondant en un ensemble harmonieux et vague. A cet égard, la scène d'amour entre Othello et Desdémone qui termine le premier acte est très digne d'attention. C'est la nuit, au bord de la mer, après la tempête, sous le ciel étoilé. Des violoncelles en sourdine et divisés en plusieurs parties s'unissent en des accords

FAC-SIMILÉ DE L'ÉCRITURE DE VERDI (manuscrit de *Don Carlos*)

rien fait gagner, au contraire, ni en clarté, ni en logique (la critique s'adresse à *Falstaff* aussi bien qu'à *Othello*). L'observation intérieure, l'étude psychologique des progrès de la jalousie au cœur du Maure, si profonde et si subtile dans Shakespeare, est ici réduite aux indications les plus sommaires; par contre, les mouvements extérieurs des personnages, cris de colère, de menaces, de vengeance, avec toutes les exagérations coutumières au goût italien moderne, Iago clamant son défi emphatique à la vertu, Othello grinçant des dents et jetant tout le monde par terre, voilà ce qui occupe tout le spectacle, du moins pendant les trois premiers actes. Et la musique n'apporte pas à cette première partie de l'œuvre un élément d'intérêt très personnel : elle suit agréables et doux, séparés par des silences, assez pauvrement rattachés l'un à l'autre; puis, Othello déroule sa cantilène amoureuse, à laquelle Desdémone répond dans une telle extase que le compositeur a cru nécessaire d'indiquer la nuance par un *pianissimo* écrit par six *p*. Des harpes interposent leur clair bruissement; les chants se succèdent, toujours pleins de langueur et sans se répéter jamais; et cela est plein de charme et berce doucement; il y a même une véritable bouffée de poésie à la fin de la scène, quand les deux époux s'éloignent en contemplant les étoiles, au milieu des sonorités enveloppantes de l'orchestre, et sur une modulation imprévue qui fait conclure le morceau dans un ton très étranger aux tonalités précédentes.

Le *Credo* d'Iago : « Je crois en un Dieu cruel qui m'a créé semblable à lui... Je suis un scélérat parce que je suis un homme », avait, dit-on, obtenu, en Italie, un succès d'enthousiasme : il ne l'a pas retrouvé à Paris, malgré l'autorité de son remarquable interprète, M. Maurel. Quelles qu'en soient les qualités de fermeté et d'accentuation, il vise trop à l'effet au détriment de l'inspiration sincère et n'est qu'une vaine déclamation. Certains morceaux de musique pure sont mieux venus, comme l'aubade donnée à Desdémone, chantée en chœur avec un accompagnement très coloré de mandolines et de guitares. Une courte phrase, dans la grande scène d'Othello et Iago, — le récit du rêve de Cassio, — prend un relief inattendu par son caractère mélodique habilement associé à une harmonie très délicate. C'est chose singulière que, dans l'opéra moderne, les récits de rêves aient donné si souvent matière à de véritables trouvailles mélodiques. Dans cette même scène, l'auteur a d'assez fréquents souvenirs de son ancien style : le duo final, un peu modernisé en la forme, nous reporterait volontiers au temps de *Rigoletto*. — Les scènes chorales du premier acte paraissent assez ternes, sur la scène où l'on applaudissait naguère les beaux chœurs de *Samson et Dalila ;* et certains ensembles vocaux, aux deuxième et troisième actes, sont vraiment bien peu harmonieux.

Cliché Camus

M. MAUREL, RÔLE D'IAGO, DANS *Othello*

Les critiques que pouvait mériter cette trop longue exposition du drame tombent au dernier acte, qui est vraiment d'une grande beauté. Le musicien a dignement interprété la tragique poésie shakespearienne. Le prélude, avec son solo de cor anglais qui fait par avance entendre la triste complainte de Desdémone, définit exactement la situation ; la scène des deux femmes a une expression désolée, à laquelle Mme Rose Caron ajoute le prestige de son incomparable diction et de sa profonde poésie. La romance du Saule est une mélopée sombre, lugubre, glaciale, si l'on peut dire : elle semble bien plutôt pénétrée du caractère des *lieder* des pays du Nord qu'être la chanson populaire de la vieille Vénitienne Barbara ; mais par là même, elle prépare mieux l'esprit à l'horreur tra-

gique du dénouement. L'*Ave Maria* de Desdémone a le caractère d'un beau chant classique. Quant à la scène du meurtre, elle est concise, mais conduite avec une rare maîtrise. L'entrée d'Othello est accompagnée par un long épisode d'orchestre qui souligne jusqu'aux moindres gestes du personnage : d'abord une phrase de contrebasses, grave, heurtée, saccadée ; puis un chant plaintif du cor anglais, qui reviendra à la dernière page, caractérisant la résolution fatale ; enfin, pendant que le Maure se perd en une suprême contemplation devant Desdémone endormie, les violons font retentir une phrase d'amour, dont les inflexions ne sont peut-être pas d'une très grande nouveauté, mais qui n'en semble pas moins expressive en un pareil moment. Et quand le crime est consommé, les cris d'Émilia, le désespoir d'Othello, ses plaintes désolées auprès de celle qu'il a frappée injustement traduisent le dénouement shakespearien avec une intensité et une justesse d'accent vraiment digne du sujet ; on ne saurait adresser au musicien une plus belle louange.

Ainsi donc, la France vient de consacrer solennellement la gloire du maître italien en adoptant avec empressement ses dernières œuvres. *Falstaff* et *Othello* ont obtenu, cela est certain, un beaucoup plus grand succès à Paris qu'en Italie. Et, si nous écoutons les échos venus de l'autre côté des Alpes, il nous apparaît que cet accueil pourrait avoir plus encore qu'une importance purement artistique. Ce serait mal connaître l'esprit italien que de s'en étonner : ce qui n'est pour nous qu'une simple manifestation d'art semble, aux yeux des Italiens, avoir les proportions d'un événement national. Car l'art a chez eux une telle importance qu'il fait, en quelque sorte, partie intégrante de la vie. Le peuple lui-même en a conscience : il sait que les œuvres d'art ne sont pas seulement la richesse de l'Italie, mais sa gloire la plus pure, et il considère tout hommage à son art comme rendu à la patrie elle-même. Parfois cette préoccupation est poussée à l'extrême. Le Vénitien Scudo, le trop célèbre critique de la *Revue des Deux Mondes* il y a trente ans, a raconté qu'un certain jour il rencontra, sur les boulevards de Paris, un de ses compatriotes, un exilé ; ils causèrent de la patrie absente, et d'abord l'étranger s'enquit du succès d'une danseuse italienne qui avait débuté, la veille, à l'Opéra. Elle avait réussi, Scudo en donna l'assurance ; et l'autre manifestait une véritable allégresse, s'écriant avec enthousiasme : « *Cara Italia, tu non sei encora morta !* — Chère Italie, tu n'es donc pas encore morte ! » Celui qui mélangeait ainsi la gloire de sa patrie avec le succès d'une danseuse, c'était Daniel Manin, le défenseur et le martyr de l'indépendance vénitienne ! Qui donc s'étonnerait maintenant si l'Italie tout entière a tressailli de joie à la nouvelle des acclamations qui ont accueilli en France le plus glorieux de ses enfants ? Nous-mêmes, tout en pensant que l'art et la politique doivent vivre indépendants, pourrions-nous ne pas nous féliciter en songeant que notre hommage spontané a pu occasionner un si heureux résultat ? Et même encore si l'on avait exagéré l'hommage, où serait le mal ? Cette sorte d'intervention de la politique dans les questions musicales ne vaut-elle pas mieux que celle qui, il y a quelques années, a pensé nous priver de l'œuvre du plus grand génie de notre temps ? Aujourd'hui, le patriotisme d'occasion des marmitons ennemis de Richard Wagner n'a fort heureusement plus d'occupations : nous évoluons dans des milieux plus calmes. Il appartenait à la musique de faire ainsi œuvre de paix.

Julien Tiersot.

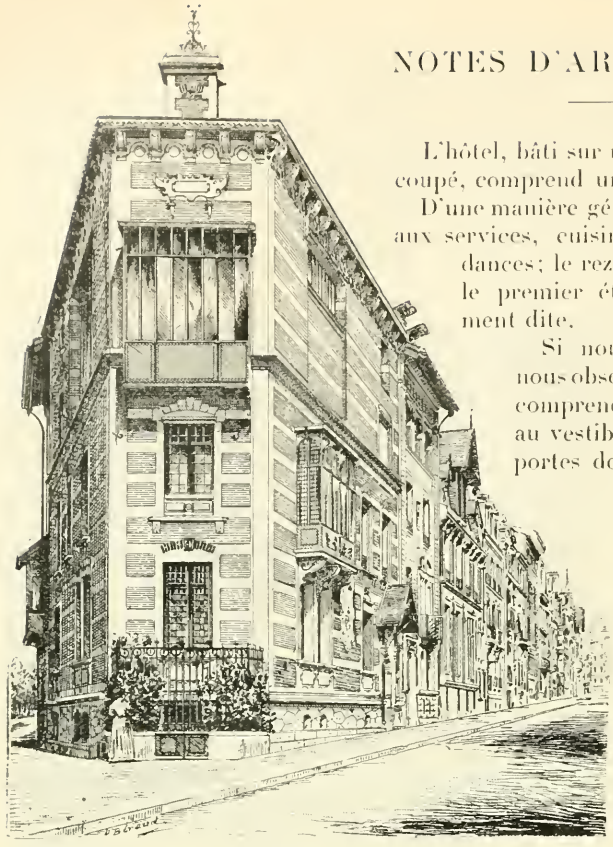

L'hôtel, bâti sur un terrain d'angle, avec pan coupé, comprend une superficie de 115 mètres. D'une manière générale, le sous-sol est affecté aux services, cuisine, office, caves et dépendances; le rez-de-chaussée à la réception; le premier étage à l'habitation proprement dite.

Si nous entrons dans le détail, nous observons que le rez-de-chaussée comprend : l'entrée, donnant accès au vestibule par cinq marches; trois portes donnent accès dans ce vestibule : celles du salon, de la salle à manger, d'un bureau ou vestiaire; le palier du grand escalier, le palier de l'escalier de service, situé sous le grand escalier, et le monte-plats à gauche de ce palier.

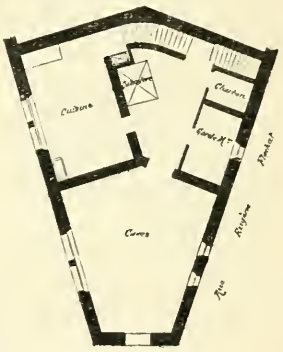

Le premier étage est occupé par deux grandes chambres à coucher avec toilettes, roberies, water-closets et salle de bains.

Le deuxième étage est consacré en majeure partie à deux ateliers d'artiste : le grand atelier, qui reçoit trois jours différents par de larges baies, et le petit atelier, qui fait suite au précédent; le surplus est occupé par un cabinet et les water-closets. Un entresol a été mé-

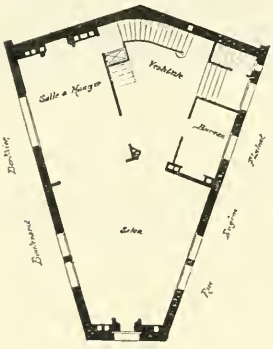

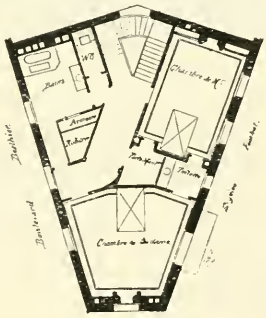

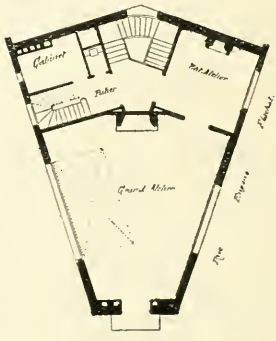

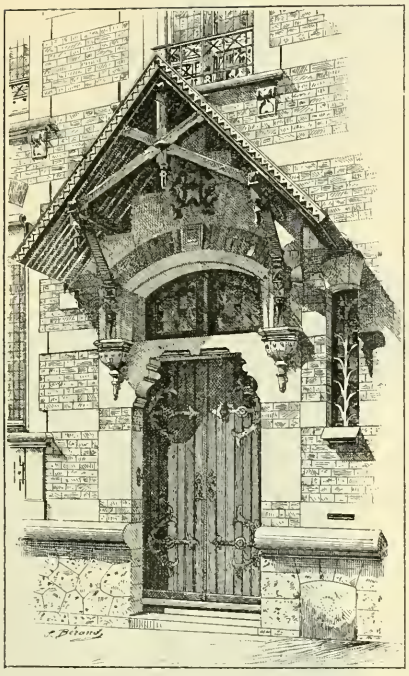

nagé derrière cet atelier, dont la hauteur sous plafond est de six mètres. Deux chambres de bonne et une chambre d'ami, avec cabinet de toilette et water-closets, forment, avec le petit escalier conduisant au grand escalier, la distribution de ce dernier étage.

Inutile de dire que toute autre affectation aurait pu convenir à cet étage.

Quant aux façades, dont le périmètre est d'environ 30 mètres, elles sont traitées dans le style flamand. Le salon est accusé par deux doubles baies et une glace sans tain située à l'angle de l'hôtel.

L'angle de la partie supérieure de l'hôtel est formé par le grand atelier.

La façade est en briques de Bourgogne, avec assises et appareils en pierre de taille, socle en meulière.

Nous trouvons dans ces façades un bow-window et une véranda prolongeant le grand atelier.

En outre, la porte d'entrée est décorée dans sa partie supérieure par un auvent du plus original effet.

Signalons aussi un remarquable motif en pierre du regretté sculpteur Chéret, situé dans l'axe de la façade principale.

Quant à la dépense, voici le résumé des forfaits :

Maçonnerie	30.075 fr.
Serrurerie et véranda	10.740 »
Menuiserie	6.500 »
Charpente	2.300 »
Couverture et plomberie	3.500 »
Fumisterie	2.600 »
Peinture	3.700 »
Terrasse et branchement	2.000 »
Papiers peints et vitraux	1.900 »
Sculpture et décoration intérieure	1.600 »
Persiennes en fer et monte-plats	685 »
Grand escalier à balustres	2.350 »
Lavabos-meubles	500 »
Divers	1.550 »
TOTAL	70.000 fr.

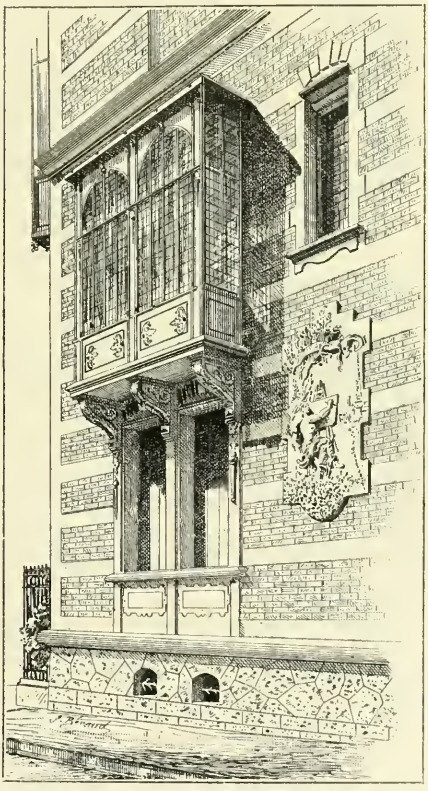

Cette dépense comprend une construction solide, soignée et d'une exécution parfaite, avec tout le luxe et le confortable modernes.

J. BRISSON.

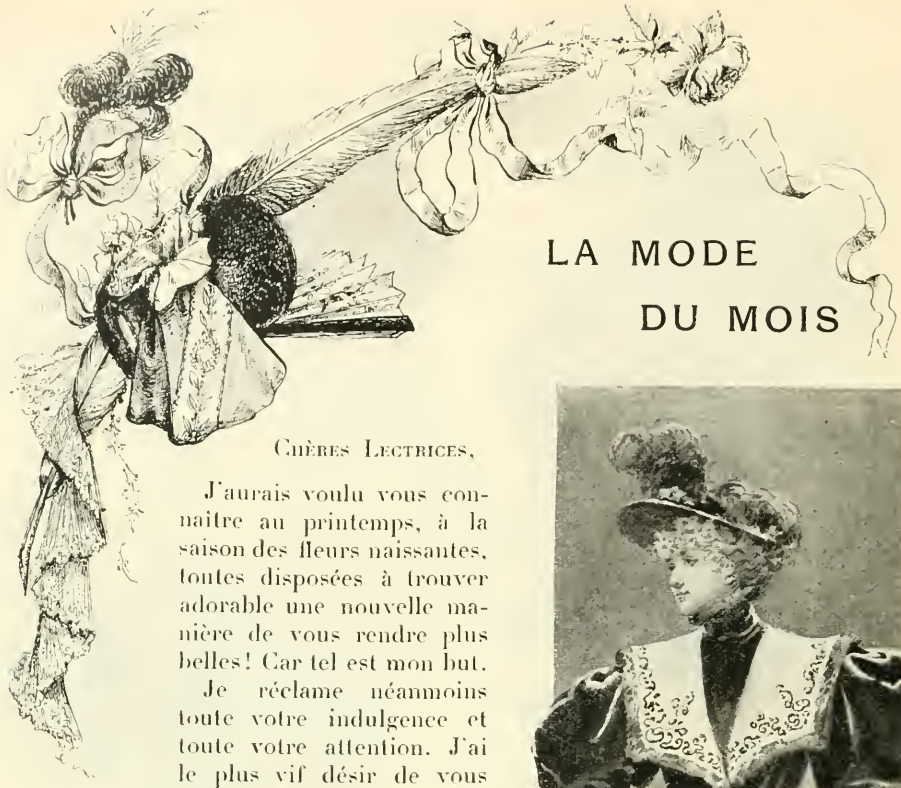

LA MODE DU MOIS

Chères Lectrices,

J'aurais voulu vous connaître au printemps, à la saison des fleurs naissantes, toutes disposées à trouver adorable une nouvelle manière de vous rendre plus belles! Car tel est mon but.

Je réclame néanmoins toute votre indulgence et toute votre attention. J'ai le plus vif désir de vous plaire. Demain vous réserve encore des fêtes couleur de votre rêve! Des atours séduisants, des robes éclatantes vont vous rendre plus délicieuses à voir que les fleurs de la saison disparue... Accueillez-moi donc en souriant. Je veux que vous soyez belles!

Que diriez-vous d'une robe 1830 — oui, vous avez bien lu — en velours bleu bluet?

Redingote très froncée se fermant de côté, manches à gigot très accentuées de forme, col en velours blanc rebrodé de jais et de martre.

Comme chapeau : celui de la reine Marie-Amélie, en velours noir tendu, orné de six plumes d'autruche d'une longueur de 30 centimètres, avec choux et roses de velours rubis.

Comme costume simple, il en est un qui aura beaucoup de succès, et dont la combinaison toute nouvelle vous plaira certainement. Il est en lainage fantaisie et orné de bandes de drap uni piquées, et qu'on dispose dans tous les sens, de façon à faire faire le dessin qui plaît le mieux.

Je ne sais si vous me comprenez bien,

Redingote en velours bluet, doublée satin blanc.
Col en velours blanc brodé de jais, bordé de martre.
Chapeau 1830, velours noir, plumes noires,
choux de velours rubis.

Jupe en velours moiré rose roi.
Veste 1820 en velours noir : la ceinture est en pékin noir et bleu, bordée d'effilé assorti.

chères lectrices, et vais me servir d'une comparaison qui vous fera tout desuite saisir. — C'est tout simplement la soutache remplacée par une bande de drap de 5 centimètres de largeur. — La veste, qui est unie et toute simple, est de la même nuance que les bandes piquées, avec petite basque de la largeur d'une main, portée en collerette.

Voulez-vous un conseil pour utiliser une fourrure défraîchie et en faire une chose élégante ?

Transformez votre fourrure en un petit boléro croisé, avec manches de velours de la nuance à la mode, bruyère des bois.

J'ai vu ce modèle, chez un de nos grands couturiers, vendu un prix fabuleux ! Et avec un peu de goût et une garde-robe bien montée, on peut s'offrir ce luxe sans débourser une aussi forte somme. Ce boléro se met sur toutes les jupes, drap uni ou soie.

Le chapeau sera d'un velours assorti à la fourrure et orné très sur le devant de la figure d'un gros nœud ailes de moulin en velours, bruyère des bois et mousse.

Voici, comme robe de promenade, un des modèles qui aura le plus de faveur cet hiver près des femmes élégantes; modèle signé d'un de nos plus grands faiseurs.

Robe princesse en drap amazone chêne clair, formant deux plis très amples et très resserrés à la taille, pour avoir toute l'ampleur derrière; empiècement de drap blanc formant petites manches plates et collantes d'une longueur de 25 centimètres. A ces petites manches viennent s'en ajuster de très larges et très bouffantes en velours violine et qu'un étroit poignet de mère-grand termine.

Chapeau Mercure galant, formé d'une calotte de jais très volumineuse, avec ailes soufre et choux de velours vanille.

Une irrésistible robe de visite, portée à un mariage princier et qui est tout à fait faite pour vous plaire. En voici la description :

Jupe très ample, en velours rose de roi moiré.

Petite veste 1820, en velours noir, avec manches de même nuance.

Cette veste est ornée devant d'un énorme nœud en pékin de moire noir et

blanc, avec longs pans tombant jusqu'au bas de la jupe, qui est elle-même ornée d'un effilé vieux jeu noir et blanc.

N'est-ce pas que cette toilette est d'une suprême élégance?

Je sais une jolie robe d'intérieur pouvant servir de robe de dîner; je l'ai trouvée fort nouvelle et fort jolie, en un pékin rose glaïeul et paille; en un taffetas froufrou et parleur, tout à fait délicieux.

Le corsage est de mousseline de soie glaïeul, et la même mousseline forme un volant à mi-jupe, repris par des roses roi, si c'est pour un dîner, ou par de simples nœuds même nuance, si on en fait une toilette d'intérieur.

Les manches, très ajustées, sont en satin blanc argenté et recouvertes de ruches de mousseline de soie formant entre-deux.

Collier de roses roi et ceinture de velours même nuance.

Il y a de jolis mélanges très nouveaux pour le bal. La mousseline de soie, la dentelle, la fourrure garnissent ensemble la même toilette, et l'œil, surpris de ce mélange, est admiratif. Quand un goût sûr a présidé à la disposition de ces garnitures, l'ensemble devient très harmonieux et très seyant.

La forme de décolletage est tout à fait impératrice Eugénie.

Les épaules font leur réapparition, et les petites manches se montent plus bas que le gras du bras.

Voulez-vous une toilette type, charmantes lectrices?

Jupe de satin blanc, avec trois volants de mousseline de soie vert d'eau très pâle; dégringolade de roses de toutes les teintes nouvelles.

Corsage en mousseline de soie plissée, nuance dahlia, avec ceinture de satin blanc, ainsi que les manches, qui laisseront ressortir toutes les épaules. Berthe de vieille dentelle cernant le décolletage.

Jupe pékin satin blanc, avec rayures roses roi et vert pâle.
Corsage : manches et volants à mi-jupe en mousseline de soie glaïeul; nœuds velours glaïeul plus foncé. Collier de roses roi.

Dans les cheveux, pouf de plumes 1830.

Cette toilette sera le dernier cri du chic à l'entrée de la saison mondaine.

Et la chasse? Mais elle vient avant le bal! Et j'allais l'oublier, et pourtant j'ai vu chez Redfern un bien joli costume de chasse à tir, en un écossais souple et de nuances fondues.

Le corsage est simple, avec empiècement de cuir rougeâtre.

Pantalon en drap écossais; première jupe aux genoux, deuxième jupe à la cheville, les deux jupes garnies dans le bas d'un large biais de cuir souple. A la chasse, la deuxième jupe se relève sur les côtés au moyen de deux pattes de cuir qui se boutonnent à la taille, et on a un ravissant costume court qui, complété par un chapeau de cuir mou, peut aussi devenir un costume de bicyclette.

Pour la chasse à courre, le costume varie peu. Les femmes qui suivent à cheval doivent se permettre le moins de fantaisie possible. Le costume classique : la jupe de drap noir grisâtre, l'habit rouge ou l'habit vert bordé d'astrakan, galonné aux manches et au cou; le gilet en velours ou en peau blanche, le petit tricorne, avec le bouton de l'équipage comme ornement. Tout cela très sobre; la coupe doit être irréprochable, la jupe aller comme un gant. Voilà en quoi consiste ce genre d'élégance horriblement difficile à acquérir.

Ai-je assez causé? Ai-je eu le don de vous plaire? Je vais vous dire, pour terminer, que la mode vous permettra, comme toujours, de donner dans les fantaisies seyantes, heureuse de les inspirer.

Les chapeaux seront très volumineux, très ornés; on veut délaisser le feutre, et la moire, le velours tendu seront très en faveur.

Robe princesse en drap chêne clair,
ornée d'un empiècement en drap blanc,
brodé chêne plus foncé.
Manches : gigots en velours violine.
Bas de jupe également en velours avec broderie au-dessus.

Pas de chapeau minuscule, il faudra se retourner pour bien vous voir : double charme.

Les collets auront encore la vogue, mais collant des épaules, fuyant même et se rapprochant de ces pèlerines de taf-

Petite veste en martre ou en vison.
Manches en velours assorti à la jupe ou différent, selon les goûts.

fetas noir que portaient, sur des robes de mousseline, nos ravissantes aïeules.

Rien de plus seyant que ces boas de fleurs ; encadrant le visage, ils donnent à la femme un charme particulier : l'air d'une fleur vivante d'une orchidée rare inventée cette année même. Délicieuse innovation qui fera pâlir l'exposition des fleurs.

Je conseille à une femme blonde un tour de cou en pavots à larges feuilles de nuance mauve rosé, à cœurs noirs, avec gros choux de point d'Angleterre en agrafe. Le manchon assorti composé des mêmes fleurs avec pochette en point d'Angleterre retenue au manchon par des rubans de satin noir, et tout ce joli joujou doublé de chinchilla.

Sur une pèlerine de fourrure, un tour de cou en fleurs, un petit bouquet sur le côté gauche, un gros bouquet au manchon transforment une toilette simple en une élégante toilette de visite.

Voilà la mode toute prête à vous parer, toute désireuse d'ajouter à vos charmes.

Costume de chasse.

Comtesse Lise de Rose.

L'Éditeur-Gérant : A. Quantin.

QUELQUES LIVRES

La Sculpture française depuis le XIVe siècle, par Louis Gonse. Paris, Librairies-Imprimeries réunies. Gr. in-4° de 350 pages, illustré de 130 gravures d'après les dessins de Boudier, d'une eau-forte de Gaujean et de 31 reproductions en héliogravure, par Dujardin. Prix : 50 francs.

On admet, comme article de foi, que l'art de la sculpture a constitué de tout temps une des suprématies les plus légitimes de la France ; on reconnaît que le tempérament artistique de notre patrie y a rencontré ses triomphes les plus nombreux, les plus variés, les plus continus. Grâce à son goût pour les réalités positives et les formes tangibles, celle-ci a toujours excellé dans le maniement de la plastique. La France est un pays de sculpteurs, c'est entendu. L'histoire de la sculpture, comme celle de l'architecture, y offre un perpétuel renouvellement. La vie, la sève, un splendide *processus* de transformations originales, — depuis l'obscure genèse de la période mérovingienne jusqu'à l'incomparable floraison de notre art national à l'époque gothique ; — puis ensuite, après, la grande évolution naturaliste du XIVe siècle, un flux incessant de recherches imprévues et fécondes, puissantes ou charmantes, se prolongeant de siècle en siècle, pendant toute la Renaissance, sous Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, et aussi vivace à la fin du XIXe siècle qu'elle l'était à ses plus beaux moments ; jalonnant sa route d'un Sluter, d'un Colombe, d'un Goujon, d'un Pilon, d'un Dupré, d'un Coysevox, d'un Puget, d'un Pigalle, d'un Houdon, d'un Rude, d'un Barye, d'un Carpeaux, d'un Chapu, d'un Mercié, d'un Dalou, d'un Rodin ; prodiguant la force créatrice en d'innombrables chefs-d'œuvre. Voilà ce qu'on sait de façon générale, mais sans avoir aucun moyen de se renseigner sur les causes, sur les enchaînements, sur les modalités successives, sur les hommes et sur les styles, si l'on n'est pas un érudit de profession. En un mot, chose à peine croyable, l'histoire de la sculpture française, dont les éléments existaient épars, mal digérés, souvent confus, dans des études spéciales sur tel ou tel maître, n'avait été l'objet d'aucun travail d'ensemble ; elle n'avait jamais été présentée dans un tableau historique et chronologique, qui permît au public de se reconnaître au milieu de cette immense accumulation d'idées et de faits. C'est la tâche que s'est proposée M. Louis Gonse, et à l'accomplissement de laquelle il a voué plusieurs années d'efforts et de patientes investigations. Esprit clair, précis et éminemment critique, il a voulu apporter la lumière dans l'histoire jusqu'ici embroussaillée et inculte, de la sculpture française. Son ambition, pour cette fois, s'est limitée à la période moderne, c'est-à-dire à celle qui s'ouvre à la suite de la période hiératique et impersonnelle du Moyen âge, pour se poursuivre sans arrêt, sans éclipse, jusqu'à nos jours. Le champ était vaste ; il y fallait apporter les procédés d'une méthode rigoureuse, d'une ingénieuse sagacité, et, en outre, les ressources multiples de l'écrivain. Le moment était, d'ailleurs, favorable. La création du magnifique Musée du Trocadéro, la reconstitution du Musée des Monuments français au Louvre, sous l'active impulsion de M. Courajod, donnait au sujet un caractère d'urgence et d'actualité. La *Sculpture française*, de M. Louis Gonse, comble donc, et avec éclat, une véritable lacune. Un nouvel ouvrage de l'auteur de *l'Art gothique* et de *l'Art japonais* est un événement de librairie. Celui-ci est digne de tout point de ses aînés ; il ne laisse rien à désirer au point de vue de la réussite matérielle. C'est un monument élevé aux gloires de la France. Le même soin, la même unité qui ont fait de *l'Art gothique* un des plus beaux livres de notre époque assureront à la *Sculpture française* le succès qui lui est dû.

Préoccupé de mettre en évidence l'originalité de nos grands maîtres, M. Gonse a cherché à dégager, par les œuvres reproduites, les côtés vivants et expressifs, le souci de vérité, le sentiment de nature et surtout cet admirable instinct du portrait, qui sont le propre du génie français.

Cent cinquante reproductions obtenues par les moyens les plus perfectionnés font du volume de M. Gonse un Salon Carré de l'art national. Les dessins de M. Boudier, comme les héliogravures de M. Dujardin, sont au-dessus de tout éloge. On ne saurait traduire avec plus de fidélité et de perfection la merveilleuse beauté des originaux admis à figurer dans ce cénacle. A. Q.

Un siècle de modes féminines (1794-1894). — Charpentier et Fasquelle, éditeurs. — 200 pages reproduisant 400 toilettes imprimées en couleur, 3 fr. 50.

C'est là une vulgarisation artistique qui mérite d'être encouragée. Il y a peu d'années, quelques mois à peine, un pareil tour

de force eût été impossible. Mais la chimie est venue en aide à la mécanique. La photographie d'abord et l'acide ensuite produisent des plaques gravées aussi jolies que fidèles et des machines-artistes revêtent le papier satiné des couleurs de l'arc-en-ciel. On ne pouvait employer plus intelligemment tant de ressources que ne l'ont fait les éditeurs dans ce charmant volume que toutes les femmes voudront posséder. Elles auront sous la main, et pour rien, une encyclopédie du costume. Et, en vérité, quelle est la plus gracieuse de toutes ces toilettes ? Ne doutez pas que ce soit celle que nous voyons aujourd'hui..., quand elle est portée par une jolie femme.

Comment vote la France, par Henri Avenel, 89, rue Richelieu. — Il ne s'agit point de discussions politiques, ce qui serait oiseux, mais d'une statistique électorale, ce qui est pratique. Nombre de cartes et de tableaux fort édifiants, synthèse vivante de l'opinion publique, présentent avec une philosophique clarté les mouvements électoraux de la France depuis dix-huit ans. C'est un travail de bénédictin laïque, orné de vraiment beaux portraits des quatre présidents, car nous en avons quatre en activité de fonctions. Un franc : il faut vraiment se désintéresser plus qu'il ne convient des affaires de son pays pour passer à côté de cette brochure plus utile que bien des livres.

QUELQUES MOTS DE FINANCE

Le *Monde moderne* doit, à ses débuts, s'expliquer avec une entière franchise sur ce chapitre délicat. On ne peut demander à une revue mensuelle de donner des renseignements sur les cours de chaque jour; par ce fait seul, il ne saurait être question ici de jeux de Bourse. Mais on peut examiner à tête reposée tel ou tel placement, c'est-à-dire recommander certaines valeurs après un sérieux examen. L'épargne n'a généralement pas une si grande hâte de s'immobiliser qu'elle n'aime à réfléchir sur ses décisions!

D'une façon générale notre service financier est à la disposition de nos lecteurs. S'ils nous consultent, nous leur dirons ce que nous aurons pu savoir : quelquefois des affirmations précises, quelquefois des suppositions; car, dans bien des cas, la certitude est impossible, mais nous leur parlerons toujours avec franchise. Cette revue est par elle-même trop importante pour courir le risque de se discréditer; elle préfère l'autorité que lui donne son grand tirage au bénéfice passager et peu licite que lui procureraient quelques complaisances financières.

La surveillance des grosses affaires est à peu près impossible. Sous la protection actuelle des lois, que compte un actionnaire de 1000 francs dans une société de 100 millions? Que peut-il savoir et que peut-il comprendre à des bilans toujours sommaires? Nous connaissons cependant un projet qui leur donnerait satisfaction; il grouperait les intérêts épars et en formerait un faisceau. Chaque actionnaire aurait ainsi, de par un mandataire général, possibilité d'examen et voix réellement délibérative. Mais une pareille organisation demande le remaniement des lois sur les sociétés anonymes et l'estampille du Gouvernement. Il se passera encore du temps avant que le projet soit déposé — et surtout voté; — n'en désespérons pas cependant.

Alors seulement, mais alors certainement, l'épargne se portera aux entreprises nationales moyennes, à celles qui constituent l'industrie d'un pays. La France, qui pourrait être la première nation industrielle et commerciale du monde, ne peut malheureusement pas prétendre à ce rang aujourd'hui. Si elle a l'intelligence, le courage, le travail, le génie de l'invention, elle a, pour ses capitaux, une prudence trop grande....., quand il s'agit de les employer chez elle. Patriotes plus que quiconque, nous sommes cosmopolites de placements, et nous avons, par une étrange aberration, volontiers plus confiance en l'étranger qu'en nous-mêmes.

Et ce sera notre ambition, dans notre modeste sphère d'influence financière, de dire à nos capitaux : n'allez plus au loin, fuyez l'illusion des gros rendements qui diminueront de plus en plus par les concessions que le capital sera forcé de faire au travail, mais aussi ne craignez pas d'aider à votre propre fortune et à la prospérité nationale en encourageant les entreprises honnêtes et intéressantes qui pourront se présenter.

MENUS D'AUTOMNE

C'est le moment de l'abondance, et la maîtresse de maison n'a que l'embarras du choix. Nous donnons une partie des meilleurs plats de la saison; quant à la confection du menu, il convient de laisser à chacun son initiative pour le choix et la quantité des mets.

DÉJEUNERS

ENTRÉES

Mayonnaise de canard
Filets de maquereau
à la Orly

ROTS

Cailles rôties
Chateaubriand inédit

LÉGUMES

Haricots verts à l'anglaise
Pommes de terre paille

DINERS

POTAGES

Brunoise
Condé

RELEVÉS

Turbotin à la Béchamel
Selle d'agneau à la Soubise

ENTRÉES

Timbale Milanaise
Civet de lièvre
Filet à la Maillot

ROTS

Caneton au cresson
Perdreaux sur canapé
Coq vierge de Caux

LÉGUMES

Cardons à la moelle
Salade Japonaise

ENTREMETS

Beignets soufflés
Riz Condé

Potage à la Brunoise. — Cet excellent potage, que l'on néglige souvent, n'est autre qu'une julienne coupée en petits dés, passée au beurre et presque tombée à glace avant de la mouiller d'excellent bouillon et, lorsque les légumes sont cuits, terminée avec une chiffonade (poignée d'oseille et cerfeuil ciselée et jetée cinq minutes dans le potage avant de servir).

Le Potage Condé est une purée de haricots rouges qui, une fois passée au tamis ou à l'étamine, doit être mise au bain-marie et, au moment de servir, liée avec un verre de crème double et un morceau de beurre fin. Cette purée, qui ne doit plus bouillir, sera néanmoins servie bien chaude sur des petits croûtons passés au beurre au dernier moment. Si la purée était trop épaisse, on l'allongerait alors avec un peu de bouillon.

Turbotin à la Béchamel. — Faites une purée de pommes de terre, liez-la avec un jaune d'œuf, formez-en une couronne sur un plat allant au feu, dressez vos morceaux de turbot dans le puits de la couronne, saucez le tout d'une sauce béchamel, parsemez de mie de pain, ajoutez quelques noisettes de beurre et faites gratiner à four vif. — *Sauce Béchamel.* — Faites un petit roux blanc avec une cuillerée de farine et un peu de beurre, mouillez-le avec du lait ou de la crème, laissez cuire un bon moment et, après vous être assuré qu'il est d'un bon sel, servez-vous-en.

La Selle d'agneau à la Soubise, facile à préparer pour être mise au four ou à la broche, est préférable cuite sans être désossée, légèrement atteinte, c'est-à-dire juste à point, ni trop saignante ni trop cuite. Pour cela, il faut un feu de broche clair, un peu vif, et une petite heure de cuisson. Si la selle est accompagnée du ou des gigots, il faut une bonne heure, c'est-à-dire un quart d'heure de plus et la rapprocher du foyer afin qu'elle se dore au fur et à mesure qu'on l'arrose. Envoyez la sauce Soubise à part (purée d'oignons blancs liée à la sauce béchamel).

Mayonnaise de canard. — Faites mariner vos membres de canard rôti de la veille avec un jus de citron, une goutte d'huile d'olive et un peu de persil haché. D'autre part, faites une sauce mayonnaise. Épluchez et lavez quelques laitues, conservez les cœurs, ciselez les feuilles et assaisonnez-les, mettez-les au milieu d'un plat, dressez vos morceaux de canard dessus, couvrez-les de sauce mayonnaise; décorez celle-ci avec les cœurs de laitue, quelques filets d'anchois et des olives dont vous aurez retiré le noyau. Faites une couronne d'œufs durs coupés en quatre et servez. — *Sauce mayonnaise.* — Mettez un jaune d'œuf dans un bol avec un peu de sel et un

peu de jus de citron, versez petit à petit de l'huile d'olive en tournant avec une cuiller de bois, et de temps en temps remettez une goutte de citron ou de vinaigre; continuez ainsi jusqu'à ce que vous ayez assez de sauce. Sitôt que la sauce devient trop ferme, ajoutez une goutte d'eau et continuez. Servez dans une saucière ou servez-vous-en pour masquer vos membres de canard.

Filets de maquereau à la Orly (ou Orly de filets de maquereau : les deux titres se disent). — Levez les filets de votre maquereau, divisez-les en quatre chacun et mettez-les dans un bol avec une goutte d'huile, un peu de sel et de poivre, une pincée de persil haché et un jus de citron.

Pendant que vos filets de maquereau marinent, faites une *pâte à frire* légère avec trois cuillerées de farine dont vous formez une fontaine dans un saladier ou une petite terrine; au centre, mettez un jaune d'œuf, un peu de sel et détrempez avec le quart d'un verre d'eau. Que votre pâte soit lisse et pas trop claire, ajoutez une demi-cuillerée d'huile et le blanc d'œuf battu en neige. Au moment de servir, mettez vos filets de maquereau dans cette pâte à frire, et laissez-les tomber l'un après l'autre dans votre friture bouillante. Immédiatement surnageront de magnifiques beignets que vous égoutterez dès qu'ils seront dorés d'un blond d'or et les saupoudrerez légèrement de sel fin, puis les dresserez sur une serviette avec un morceau de citron d'un côté et un bouquet de persil frit de l'autre.

La Timbale Milanaise, dont la croûte peut être commandée chez un boulanger ou chez un pâtissier, est surtout excellente si l'on fait sa garniture chez soi. Ris de veau braisé, quenelles, champignons, truffes, un peu de jambon d'York et un peu de langue à l'écarlate, le tout tenu très chaudement au bain-marie dans un peu de demi-glace et une cuillerée de tomate. Au moment de mettre cette garniture dans la croûte, la mêler à 250 grammes de macaroni cuit dans une eau salée légèrement frémissante, c'est-à-dire sans bouillir, puis parfaitement égoutté et coupé de même longueur en petits bâtons de 20 centimètres. Mettre cette croûte au four jusqu'au moment de servir, la dresser sur un plat bien chaud.

Civet de lièvre. — Découpez un lièvre en ayant soin de réserver le sang, dans lequel vous mettez une goutte de vinaigre afin qu'il ne noircisse pas et ne se coagule pas. Passez au beurre un quart de lard de poitrine; dès qu'il est revenu, mettez vos morceaux de lièvre dans la même casserole et faites-les revenir à grand feu en les retournant souvent, assaisonnez votre civet, singez-le d'une cuillerée de farine, remuez vivement; sel, poivre, bouquet garni, un ou deux gros oignons. Sitôt que la viande est ferme, mouillez votre civet d'une demi-bouteille de vin rouge et autant de bouillon; laissez cuire deux heures, ajoutez-y des champignons et des petits oignons glacés au beurre, le sang réservé et ne laissez plus bouillir. Servez bien chaud.

Filet à la Maillot. — Piquez un filet de bœuf ou un morceau suivant le nombre de vos convives. Faites-le rôtir à feu vif pour commencer; suivant l'épaisseur du filet, il faut une heure environ; si c'est au four, trois quarts d'heure suffisent; garnissez de gros champignons farcis de duxelles, faites-les gratiner à four vif et dressez-les autour de votre filet. Envoyez une sauce espagnole à part ou simplement le jus de votre filet bien dégraissé.

Cailles rôties. — Après les avoir vidées et flambées légèrement, enveloppez vos cailles dans une feuille de vigne, bardez-les et faites-les rôtir à feu vif; douze à quinze minutes suffisent : les amateurs les aiment saignantes, mais atteintes néanmoins. Servez-les sur canapé.

Chateaubriand inédit. — Faites-vous donner un double filet chez votre boucher, bien dénervé et paré; faites-le fendre sans le séparer, garnissez-le d'une duxelles dans laquelle vous aurez ajouté un filet d'anchois pilé et un peu d'estragon haché; faites griller aux trois quarts, enveloppez-le dans une feuille de papier beurré comme une côtelette en papillote, en ayant soin de remettre de la duxelles de chaque côté du filet, remettez-le à dorer à four vif et servez votre chateaubriand sans le dépapilloter.

Caneton au cresson. — Troussez votre caneton en rôti, c'est-à-dire les pattes allongées, bardez-le et faites rôtir à feu vif; servez avec du cresson, légèrement assaisonné de sel et d'un filet de vinaigre. Envoyez un citron à part.

Perdreaux sur canapé. — Choisissez de jeunes perdreaux dont la première penne de l'aile soit pointue et ait une petite pointe blanche à l'extrémité, videz-les, troussez-les, bardez-les et faites-les rôtir à feu clair et vif; un bon quart d'heure suffit, vingt minutes pour un perdreau rouge. Dressez sur canapé ou simplement avec une garniture de cresson, mais gardez-vous de mettre ce dernier sur l'estomac, placez-le dessous et dessus les pattes, et si vous versez un peu de jus autour, évitez également de le verser dessus.

Nous appelons *canapé* une lame de pain rectangulaire creusée au milieu, passée au beurre et, lorsqu'elle est dorée, garnie d'une duxelles hachis de champignons et de fines herbes

passé au beurre et tombé à glace avec un peu de lard râpé et une goutte de demi-glace ou de madère). Ce canapé se sert sous les rôts de gibier et, lorsqu'il s'agit d'une bécasse, d'une bécassine, d'oiseaux aquatiques ou de petits oiseaux, on doit mettre cette rôtie de pain dans la lèchefrite afin qu'elle reçoive le jus du rôti. Si le rôt est fait au four, on peut la placer sous l'oiseau quelques instants avant de le servir. Il est nécessaire que le feu soit vif afin de ne pas déglacer le rôt, ni ramollir le canapé par le contact de ce dernier avec le rein du gibier.

Coq vierge de Caux. — Videz et flambez votre coq, troussez-le, bardez-le ; enveloppez-le d'une feuille de papier beurré, mettez-le à la broche à feu vif, arrosez-le souvent avec du beurre et de son propre jus, ensuite déballez-le, laissez-lui prendre couleur et servez-le après une petite heure de cuisson avec son jus bien dégraissé ; gardez-vous de verser le jus sur l'estomac, qui doit rester glacé et croustillant.

Haricots verts à l'anglaise. — Sitôt vos haricots verts épluchés, mettez-les dans l'eau fraîche. Mettez une casserole d'eau au feu avec une pincée de gros sel dedans. Au moment du service, lorsque l'eau bout, jetez-y vos haricots verts. Vingt minutes suffisent ; rafraîchissez-les légèrement, qu'ils soient d'un beau vert, un peu fermes, dressez-les avec une pincée de persil haché et quelques coquilles de beurre que vous placez à la surface de part en part.

Pommes de terre paille. — Vos pommes de terre bien épluchées et lavées, coupez-les en filets carrés sur leur longueur, mais très minces ; laissez-les dans l'eau afin qu'elles ne noircissent pas. Au moment de les faire frire, égouttez-les, essuyez-les dans une serviette et faites frire à bon feu : dès qu'elles sonnent sec sur l'écumoire, égouttez-les et saupoudrez-les de sel fin. Dressez-les sur une serviette pliée à cet effet et servez.

Cardons à la moelle. — Coupez vos tranches de cardons de la longueur de huit centimètres, faites-les blanchir, rafraîchissez-les, enlevez la peau qui les couvre, mettez-les dans un blanc composé de farine, consommé blanc et le dessus du pot-au-feu, garnissez de carottes, oignons, bouquet garni, une pincée de poivre en grains et quelques lames de citron zesté, faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Saucez d'une *espagnole* et servez avec de petits croûtons garnis de moelle de bœuf blanchie préalablement. — *Espagnole.* — Vous faites un petit roux avec gros comme deux noix de beurre et une cuillerée de farine, vous mouillez avec du bon bouillon et le reste de la cuisson bien dégraissée de vos cardons et vous laissez cuire un moment : un instant avant de servir, vous passez votre sauce dans une petite casserole que vous tenez bien au chaud et vous servez avec vos cardons.

Salade Japonaise. — Faites cuire des truffes au champagne, des pommes de terre à l'étuvée, faites blanchir quelques douzaines d'huîtres et autant de moules.

Coupez les pommes de terre en lard ainsi que les truffes, mettez-les dans un saladier avec les moules et les huîtres, assaisonnez votre salade comme une salade ordinaire, ajoutez-y une pointe de paprika ou de cayenne, un peu de fines herbes et un verre de Porto, retournez et servez.

Beignets soufflés. — Mettez un décilitre d'eau dans une casserole, gros comme une noix de beurre et deux morceaux de sucre, une pincée de sel et quelques gouttes de fleur d'oranger ou un zeste de citron.

Posez votre casserole sur le feu et, au premier frémissement, ajoutez 60 grammes de farine que vous mêlez vivement à l'aide d'une cuiller de bois.

Desséchez cette pâte un instant sur le feu en la remuant fortement avec la cuiller et retirez-la du feu. Cassez un œuf dans un bol ; après vous être assuré qu'il est frais, versez-le dans votre pâte et mêlez-le vivement en le travaillant bien avec votre cuiller, cassez-en un second et essayez votre pâte à friture chaude ; vos beignets doivent se retourner seuls si la pâte est réussie. Alors, au moment du service, lorsque le rôti est parti, vous couchez vos beignets à l'aide d'une cuiller par douzaine dans votre poêle et poussez à feu plus vif afin qu'ils prennent une belle couleur, vous les égouttez sur un linge, les dressez sur une serviette disposée sur un plat et les saupoudrez de sucre.

Riz Condé. — Lavez votre riz à plusieurs eaux, faites-le blanchir quelques minutes, égouttez l'eau et mouillez-le avec du lait ; laissez cuire lentement avec quelques morceaux de sucre, un peu de fleur d'oranger. Étant cuit, liez-le avec deux jaunes d'œuf et un petit morceau de beurre fin. Dressez votre riz dans un légumier, saupoudrez-le de sucre et glacez-le à la pelle rouge. Si l'on désire utiliser les blancs, on en forme un peu de meringue et l'on décore le riz avec, ou le saupoudre de sucre et l'on fait cuire à four doux. Dès qu'il a une belle couleur, on le décore avec des confitures, et ce riz devient un entremets digne d'être apprécié des gourmets.

G. Garlin.

LES PETITES INVENTIONS

I. — MASQUE-RESPIRATEUR CONTRE LES POUSSIÈRES

Notre dessin montre chacune des deux pièces isolées de cet appareil, ainsi que

APPAREIL DE PROTECTION CONTRE LES POUSSIÈRES
(Système Detroye)

le mode d'attache au moyen de cordons de caoutchouc passés derrière les oreilles. Chacune de ces pièces comporte deux parties. Le respirateur nasal, par exemple, se compose de deux nez placés l'un dans l'autre; ces deux nez, en aluminium embouti, sont perforés d'un grand nombre de trous de forme circulaire ou ovale; c'est dans l'espace vide existant entre eux que l'on place la ouate hydrophile servant de matière filtrante. Sur le pourtour est un tube de caoutchouc servant à faire le joint contre le visage. Un petit œillet métallique sert à passer le cordon de caoutchouc reliant le respirateur aux oreilles. Enfin, l'on voit à la partie supérieure un renflement; c'est le siège d'un petit clapet, très léger, s'ouvrant du dedans en dehors, et destiné à la sortie de l'air expiré. Cet air, chargé de vapeur d'eau, ne doit pas en effet traverser le coton imprégné de poussières, car il formerait avec ces poussières une sorte de boue qui enlèverait au coton ses qualités filtrantes. Le *respirateur buccal* représenté au bas de notre dessin se compose de deux lames d'aluminium embouties et perforées, entre lesquelles se trouve également du coton hydrophile. On voit, sur les deux côtés, les petites clefs tournant dans deux encoches de la pièce extérieure. Sur le pourtour est adapté un tube de caoutchouc servant à faire le joint tout autour de la bouche.

Inventé par M. Detroye, de Limoges, cet appareil vient de remporter le 1er prix au concours de masques-respirateurs organisé par l'Association des Industriels de France contre les accidents du travail.

Terminons en disant que le constructeur de l'appareil Detroye est M. Jules Bellot, à Champeix.

II. — AVIRONS « EN AVANT ».

L'aviron est en deux pièces, terminée chacune par un secteur denté, et articulées sur une plaque métallique fixée sur le bord du bateau. Le bout le plus

AVIRONS « EN AVANT » (Système Mazurier)

court est entre les mains du rameur, qui fait face à l'avant du canot, comme l'in-

dique notre dessin; en tirant sur le manche de l'aviron, comme dans la manœuvre ordinaire, il fait agir en sens inverse l'autre partie, celle qui agit sur l'eau, grâce aux deux secteurs dentés qui engrènent l'un dans l'autre. Le rameur fait face à l'avant du bateau, au lieu de lui tourner le dos comme cela se fait avec les avirons ordinaires. Il voit donc le point vers lequel il se dirige. M. Mazurier, l'inventeur, de ce système original n'a pas songé à tirer parti de son idée au point de vue commercial; il la livre à ses confrères les amateurs de canotage, heureux s'ils peuvent la mettre à profit.

III. — DIFFUSEUR D'ANTISEPTIQUES A VAPEUR SURCHAUFFÉE

Cet appareil se compose d'un récipient en métal très résistant, permettant de faire bouillir le liquide antiseptique ou parfumé que l'on veut distribuer à grande distance et sous forme de vapeur sèche. La vapeur, lorsque l'ébullition a lieu, vient frapper les ailettes d'une petite hélice horizontale, à laquelle elle communique un mouvement de rotation très rapide, puis, suivant les lames en

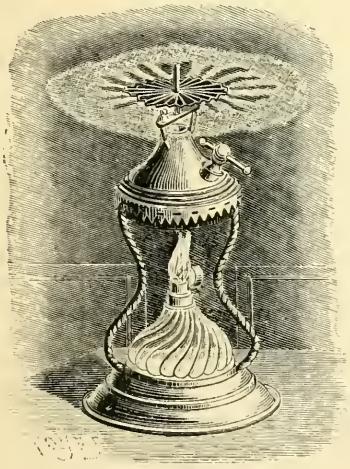

DIFFUSEUR D'ANTISEPTIQUES[1]

mouvement, elle est chassée par la force centrifuge et répandue d'une façon régulière à une distance beaucoup plus grande que ne pouvait le faire un vaporisateur ordinaire. De plus, la grande diffusion de cette vapeur sèche permet la saturation rapide de vastes espaces.

1. Ce diffuseur se trouve chez MM. Morin et Cie, 23, passage Saulnier, Paris.

IV. — LE BIGRAPHE

Comme son nom l'indique, le bigraphe est une machine permettant d'écrire

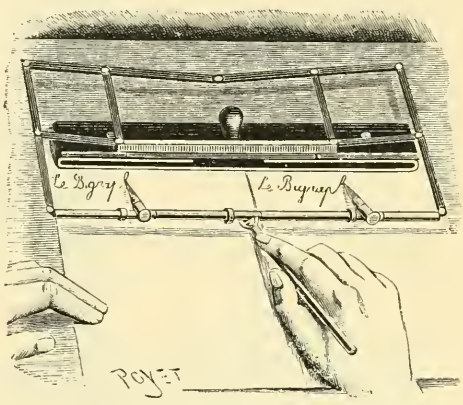

LE BIGRAPHE

deux copies à la fois. Notre dessin montre la disposition de cet appareil, qui se compose essentiellement de deux plumes fixées sur un cadre articulé et mû par un manche, qui est relié au cadre par un joint à la Cardan. Les deux feuilles de papier sur lesquelles on veut écrire sont placées l'une à côté de l'autre, la marge de la feuille de droite étant couverte par le bord de la feuille de gauche. On pose à plat sur ces deux feuilles une règle, dite règle conductrice, parallèlement aux lignes du papier. On règle ensuite les plumes, en les élevant ou les abaissant, de façon qu'elles touchent ensemble le papier. Pour faire varier l'écartement des plumes, on fait glisser les bagues maintenant chaque porte-plume sur la tige du cadre, et on les maintient en place par des vis de pression.

Il ne faut qu'un petit apprentissage pour arriver à se servir de cet appareil. Il pourra rendre des services dans les administrations où les pièces doivent être faites en double : études de notaires ou d'avoués, cabinets de brevets d'invention, etc.

V. — SIPHON ISOLATEUR POUR LA RECHERCHE DES FUITES DE GAZ

La Compagnie pour la fabrication des compteurs vient de créer, en collaboration avec un ingénieur distingué, M. Adolphe Bouvier, une méthode permettant de contrôler l'étanchéité des conduites de gaz souterraines. — La méthode consiste dans l'emploi méthodique de siphons isolateurs hydrauliques servant à boucher deux points de la conduite entre lesquels, à l'aide du gazomètre portatif représenté sur notre dessin, on essaye sous pression chaque section de canalisation ainsi isolée. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails techniques de cette méthode. Disons seulement qu'appliquée déjà dans plusieurs villes de France et de l'étranger, elle y a donné les meilleurs résultats, et a été, pour les Compagnies qui l'ont adoptée, la source de sérieuses économies, ainsi qu'en témoigne notre confrère le *Journal de l'Éclairage au gaz*, dont la compétence et (qu'on nous permette d'ajouter ce mot) l'indépendance sont bien connues du monde industriel. Terminons en disant que les usines à gaz ont tout intérêt à faire vérifier l'étanchéité de leurs canalisations par cette méthode.

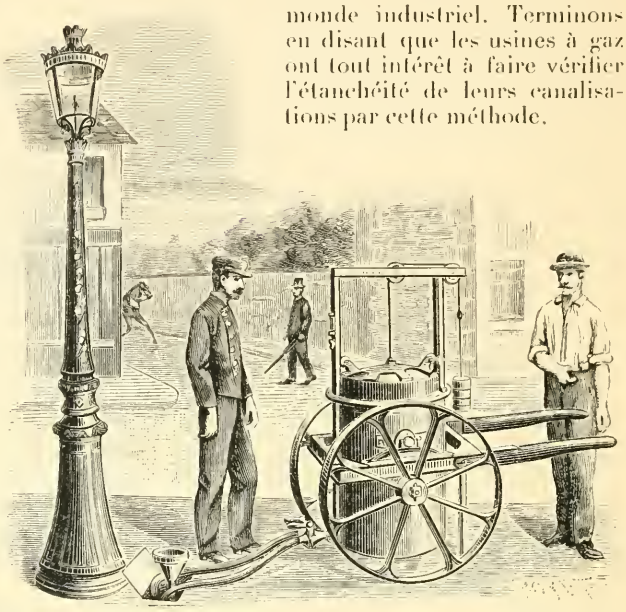

RECHERCHE DES FUITES DE GAZ DANS UNE CANALISATION SOUTERRAINE
(Par le système Adolphe Bouvier)

VI. — SEAU DOUCHEUR AUTOMATIQUE

Comme l'indiquent nos figures, qui représentent l'appareil en coupe verticale, le fond du seau est percé, sur le côté, d'un trou fermé par un bouchon formant soupape. Lorsque le seau est vertical, l'eau s'y maintient, mais dès qu'on incline légèrement ce dernier, le bouchon bascule, découvre l'orifice, et tout le liquide se vide en un instant par le fond, provoquant ce coup de fouet salutaire, précurseur de la réaction. On voit que cette manœuvre consistant à élever l'appareil au-dessus de sa tête et à l'incliner légèrement est bien plus simple que s'il s'agissait de se verser sur la tête un lourd seau d'eau par la méthode ordinaire.

DOUCHEUR AUTOMATIQUE

VII. — « PINCE L'IDÉALE »

Un inventeur, de Paris, vient de faire breveter un nouveau système de

pince (l'Idéale, pouvant s'adapter aux bretelles, au relevage des jupes, etc.,

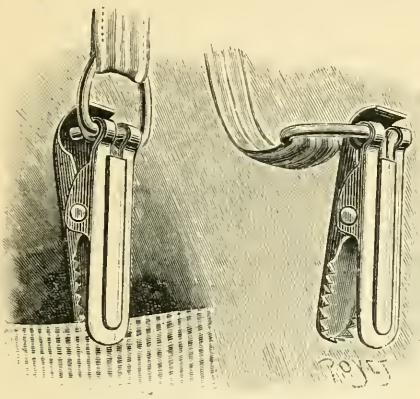

PINCE « L'IDÉALE »[1]

et représentée dans notre dessin fermée et ouverte. L'anneau supérieur porte, recourbée à angle droit, une petite tige (visible sur notre figure de gauche) qui sert de butoir et vient fermer la pince en appuyant sur la queue recourbée d'une des mâchoires. On voit donc que, plus on exercera une traction sur l'anneau, plus la pince se fermera d'elle-même, tout comme le boule-dogue qui mord d'autant plus qu'on s'efforce de lui faire lâcher prise. Si maintenant vous voulez ouvrir la pince afin de rendre l'étoffe libre, il vous suffira de mettre l'anneau dans la position de la figure de droite : le butoir n'agit plus sur la mâchoire, et celle-ci s'ouvre d'elle-même sous l'action d'un petit ressort à boudin qui entoure l'axe d'articulation. Rien de plus rapide que cette manœuvre.

VIII. — LE POLYBIBLION JACOB

Par suite du système de reliure ordinaire adopté pour les livres, ceux-ci ont une épaisseur forcément limitée, et nous ne voyons pas comment l'on pourrait lire un livre ayant l'épaisseur, par exemple, des deux dictionnaires de Bottin superposés. Eh bien, l'invention de M. Martial Jacob permet de manier aisément un volume ayant, si l'on veut, l'épaisseur de dix, de vingt, de cinquante de ces dictionnaires!

Au lieu de pages reliées à la manière ordinaire, et tournant dans l'espace d'un secteur de cercle d'angle limité, le polybiblion se compose de pages évoluant autour d'un axe central et en nombre presque illimité. Une pièce cylindrique, tournant autour de cet axe, reçoit le bord des feuillets, maintenus par des pinces spéciales, faciles à ouvrir et à fermer, et l'axe, supporté par les rebords de la boîte contenant le polybiblion, est mis en mouvement à la main par un levier extérieur. L'appareil s'équilibre de lui-même, et les feuillets viennent se présenter l'un à l'autre sous les yeux du lecteur, à mesure qu'il fait manœuvrer le levier pour mettre l'axe en rotation. Sans se déranger de son fauteuil, l'écrivain, tout en prenant des notes de la main droite et manœuvrant

LE POLYBIBLION (Système Martial Jacob)

le levier de la main gauche, pourra ainsi faire toutes les recherches qu'il désire.

ARTHUR GOOD,
Directeur de l'Office des Inventions nouvelles.

AVIS

Le *Monde moderne* est à la disposition de ses lecteurs pour leur donner directement tous les renseignements qui pourraient leur être utiles sur les brevets d'invention, marques de fabrique, dépôt de modèles, etc. Adresser les demandes au Bureau du Journal (service spécial des Inventions).

1. Cette pince se trouve chez M. Samuel Vincent, 23, boulevard Poissonnière, Paris.

Service de **COMMISSION** du *Monde moderne*

Par ses relations quotidiennes, le *Monde moderne* est en situation de procurer à ses lecteurs toutes marchandises aux prix les plus avantageux. L'avantage qu'il leur offre n'est pas seulement celui du bon marché, mais également la possibilité de choisir le meilleur entre tous les produits similaires. On peut nous désigner n'importe quel article à prix marqué et nous le procurerons avec une réduction très appréciable. Mieux encore, on peut nous manifester le désir d'acquérir un objet quelconque, question de prix réservée, nous nous chargerons, après enquête, de fournir à nos lecteurs tous renseignements nécessaires pour leur permettre de l'acheter en pleine connaissance de cause.

Les payements ne se feront qu'après réception de la marchandise, et le destinataire aura toujours le droit de la retourner si elle ne convient pas.

Le service de commission du *Monde moderne* prélèvera un bénéfice invariablement fixé à 5 p. 100. Il s'ensuit qu'il ne saurait utilement, tant pour lui-même que pour ses abonnés, s'occuper d'affaires inférieures à 50 francs. Il est entendu que cette commission est supportée par le vendeur et qu'elle ne chargerait jamais le prix d'acquisition.

En plus de ce service général et dont la multiplicité des cas ne saurait être prévue, le *Monde moderne* recommandera dans chacun de ses numéros, et sous sa responsabilité, certains articles qu'il aura pu étudier et choisir parmi plusieurs. Il les présentera, avec toute garantie de bon marché réel et de fabrication soignée, avec leurs prix nets. Aussi toute commande de ces articles devra-t-elle être accompagnée de leur montant.

Bicyclette "*Monde moderne*"

Routière légère, poids (garde-crotte et frein non compris) : **13 kilos**

Hauteur des roues 0^{m}, 70

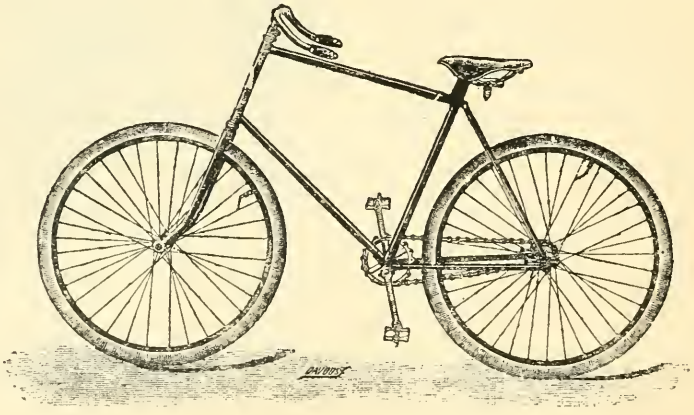

Développement 4^{m},65 ou 5^{m} selon demande

Description. — Cadre en tubes d'acier extra, direction à douille à billes, fourche creuse, *frein détachable*, chaîne à rouleaux, toutes les pièces mécaniques en *acier de qualité supérieure*, manivelles et repose-pieds détachables, selle "**Hamac**" à tension avec ressorts nickelés, pédales à billes à recouvrement, poignées buffle ou caoutchouc, *pneu-an pneumatique Michelin sans tringle*, guidon cintré à volonté.

Décor : Émail noir extra, nickelage riche. — Accessoires : Sacoche, clef, burette.

Prix, avec ou sans frein, pour hommes, **360** fr. ; pour dames, **380** fr.

Payable **30** *fr. par mois; au comptant,* **10** *o/o d'escompte. Garde-crotte en plus, cuir verni,* **5** *fr.; Emballage* **4** *fr. — Expédition à la charge de l'acheteur.*

Pour plus amples renseignements relatifs à cette bicyclette et à son acquisition, s'adresser aux bureaux du **Monde moderne**, 5, rue Saint-Benoît, Paris.

Le Vélomètre De Place

Ce nouvel appareil indicateur de vitesse est dû au capitaine L. de Place, et s'il est fait pour indiquer la vitesse de n'importe quelle machine, le modèle reproduit par la gravure est tout spécialement destiné à indiquer au cycliste la vitesse à laquelle il marche à chaque instant.

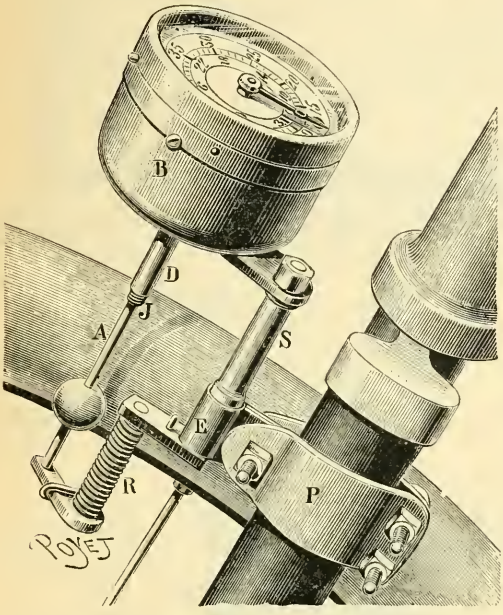

Fig. 1. — Vélomètre.

Grâce à cet instrument si utile, le cycliste peut s'entraîner lui-même et voir quel maximum de vitesse il peut atteindre pendant un temps donné, soit sur route, soit sur piste.

L'aiguille du vélomètre reste invariablement fixe sur le chiffre indiquant la vitesse réelle, même sur les terrains les plus raboteux et les pavés les plus inégaux. Cette fixité d'indication est loin d'être le cas des appareils similaires dont l'aiguille oscille constamment, rend la lecture impossible, et surtout ne revient pas de suite à la vitesse à laquelle on passe brusquement, entraînée qu'elle est par l'inertie des pièces du mécanisme intérieur.

Ce vélomètre prend son mouvement sur le côté du pneumatique ou du caoutchouc creux, près de la jante, là où il n'y a jamais de boue, au moyen d'une roulette fixée sur l'arbre A. — On comprend que ce mode d'entraînement permet de fixer le vélomètre sur une roue de n'importe quel diamètre. Tous les autres appareils tendant au même but exigent une poulie d'un diamètre variable suivant le diamètre de la roue antérieure du cycle, ce qui est une complication gênante, sans parler de la corde ou de la chaîne destinées à leur transmettre le mouvement, qui sont du plus fâcheux effet.

Le principe si nouveau de cet appareil est l'entraînement par l'air.

L'axe A mené par la roulette de contact, qui parcourt le même chemin linéaire que le pneumatique, actionne un ventilateur V (fig. 2), muni inférieurement d'un anneau tronconique C destiné au brassage régulier de l'air. — Ce ventilateur tourne avec une vitesse proportionnelle à la vitesse du cycle, et, puisant l'air à son centre le projette sur les ailettes d'une turbine T, montée sur un autre axe que lui. Cette turbine serait entraînée avec des vitesses sans cesse croissantes, si un ressort R, approprié, ne la bridait dans sa course. Ce ressort permet à l'aiguille du cadran (fig. 1) de faire un tour complet pour 55 kilomètres.

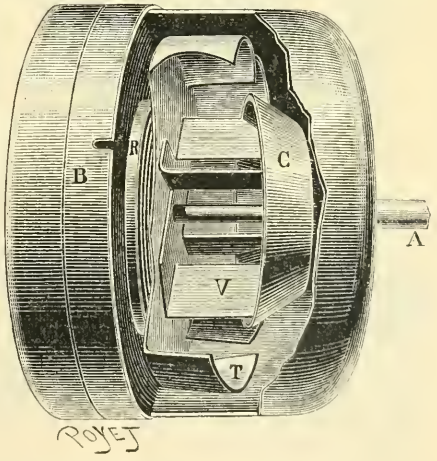

Fig. 2. — Détails intérieurs du Vélomètre.

Le cadran est gradué expérimentalement au tour, avec la plus grande précision.

Cet appareil s'adapte avec facilité à n'importe quelle bicyclette au moyen de la pince P, comme on y adapterait une lanterne.

PRIX du Vélomètre De Place, breveté, 25 francs, au bureau du MONDE MODERNE, 5, rue Saint-Benoît, Paris.

ROI DES DÉSINFECTANTS-ANTISEPTIQUES

en raison de son énergie *sûre* et *générale* contre *toutes les espèces* de microbes, de l'avantage inappréciable qu'il a d'être *inodore* et de son *Bon marché*. **PRÉSERVATIF** sans égal des **épizooties** : charbon, morve, rage, fièvre aphteuse ; peste bovine, crapaud, clavelée, rouget du porc, choléra des poules, maladie des jeunes chiens.

CHLOROL-MARYE

INFAILLIBLE contre : abcès, plaies, coupures, brûlures, morsures, piqûres. — **PRÉCIEUX** pour laver chevaux, moutons, chiens, etc..., et les débarrasser de tous leurs parasites, poux, puces, etc. — **INDISPENSABLE** pour assurer, en tout temps, la **salubrité** des écuries, étables, chenils, porcheries, bergeries, poulaillers, colombiers, etc..., au moyen de *lavages, arrosages* et *pulvérisations*.

ENVOI, GRATIS ET FRANCO, DES NOTICES EXPLICATIVES SUR DEMANDE.

TOUTES PHARMACIES. ENTREPOT : **LEBON & SALOMON**, 7, *R. des Petites-Écuries, PARIS*, Directeurs de la **SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE APPLIQUÉE**

Marque déposée

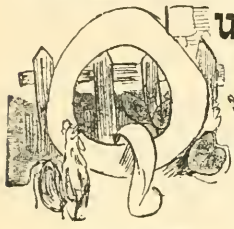

uina-Laroche

(Prix de 16,600 francs)

Le préféré des Médecins pour son efficacité rapide et son goût agréable pour les plus delicats.

PARIS, 22 ET 19, RUE DROUOT

SIROP

Zed

Coqueluches
Bronchites
Insomnies

PARIS
22 et 19, rue Drouot.

RAIFORT-IODÉ

J. BUCI

(SIROP FAIT A FROID)

Contre les ***Glandes du Cou — Rachitisme — Mollesse des Chairs — Pâleur — Eruptions de la Peau — Croûtes de Lait,*** etc.

Il remplace les huiles de foie de morue ; c'est un **fluidifiant** et un **dépuratif énergique du Sang** pour Enfants et Adultes contre la ***Scrofule*** et toutes les Maladies de la ***Peau***. — **3** fr. le flac. Paris, 19 et 22, rue Drouot.

aux mères!

INSTRUMENTS DE PESAGE

E. Roche

PARIS, 4, RUE DE LA FERRONNERIE, **PARIS**

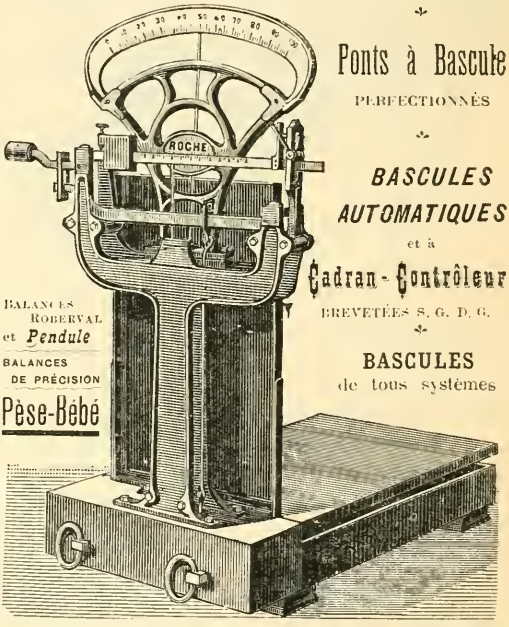

Ponts à Bascule

PERFECTIONNÉS

BASCULES AUTOMATIQUES

et à

Cadran-Contrôleur

BREVETÉES S. G. D. G.

BASCULES

de tous systèmes

BALANCES ROBERVAL et *Pendule*

BALANCES DE PRÉCISION

Pèse-Bébé

BROQUET

Paris 121, rue Oberkampf.

POMPES à tous usages

Médaille d'Or

PARIS 1889

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi franco de Prospectus)

MOTEUR GAZ NIEL

NIEL MOTEUR à GAZ et à PETROLE 22 R. LAFAYETTE PARIS

MOTEUR GAZ NIEL

CONSTRUCTION FRANÇAISE

Lib.-Imp. réunies.

Les Maladies du Siècle

MIGRAINES ET NEURASTHÉNIE

Quiconque réfléchirait aux multiples découvertes de la science et de l'industrie dans la dernière moitié de ce siècle serait épouvanté à l'idée du trouble profond que de pareils changements ont dû apporter aux conditions de la vie. On se demande comment la cervelle humaine n'a pas éclaté sous l'action de progrès aussi rapides et imprévus, comment le système nerveux supporte le surcroît immense d'excitation auquel il est maintenant soumis, car, et c'est là un des aspects les plus caractéristiques de notre temps, toutes ces découvertes, toutes ces inventions n'ont pas seulement eu pour effet de modifier les idées reçues dans les hauts sommets de la société, mais encore et surtout elles ont pénétré dans la masse, exigeant de tous des efforts intellectuels supérieurs, une plus grande souplesse et l'activité la plus débordante dans la lutte pour l'existence.

Aussi a-t-on vu les affections nerveuses se démocratiser, pour ainsi dire. Triste apanage, autrefois, des aristocrates de l'argent ou de la pensée, ces maladies exercent aujourd'hui leurs ravages dans toutes les classes de la société. En d'autres temps, si l'artisan, l'ouvrier, le paysan entendaient parler vaguement des *vapeurs* des grandes dames, la neurasthénie, cette névrose protéique aux formes capricieuses leur était complètement inconnue. — De nos jours, migraines, névralgies, excitation cérébro-spinale sont des affections communes.

Les nouveaux horizons ouverts à tous par la science et l'industrie ont excité les ambitions en même temps que devenait plus âpre la compétition. Ceux-là même que la névrose n'abat pas en chemin, parvenus au faîte de leurs désirs, ont à souffrir de l'épuisement que tant d'efforts déterminent. Beaucoup, partis d'une condition modeste et arrivés à la richesse et aux situations honorifiques qu'elle proportionne, se trouvent encore obligés à un surmenage intellectuel excessif en raison d'une préparation première insuffisante. L'étiologie de la neurasthénie, la *grande névrose du siècle*, comme on l'a si justement appelée, est tout entière dans ce rapide tableau avec le cortège interminable de tant de malaises : mal de tête à peu près constant, sommeil agité et très court, faiblesse musculaire, fatigues, lassitudes inexplicables, dépression cérébrale, ralentissement de la mémoire, incapacité pour les travaux d'association d'idées un peu longs, obtusion d'esprit, douleurs vagues, digestions pénibles, oppression, et par-dessus tout, la migraine comme symptôme douloureux le plus pénible.

Il va sans dire que nulle médication ne saurait avoir la prétention de guérir la neurasthénie d'emblée, mais uniquement de l'amender à la longue et d'en supprimer les manifestations névralgiques. Sous ce rapport, quelques-uns des analgésiques dernièrement découverts produisent d'assez bons effets, ce qui explique la vogue immense dont ils furent un moment l'objet, mais ils sont loin de procurer dans tous les cas un soulagement complet et durable. Leur action n'est pas immédiate et ne se produit souvent qu'après plusieurs doses successives et massives, ce qui n'est pas toujours sans de sérieux inconvénients.

Jusqu'ici la Cérébrine (coca-théine Pausodun) remplit seule l'ensemble des indications et agit dans les migraines, les névralgies et les crises nerveuses liées à la neurasthenie, à l'hystérie, à l'ataxie et à l'épilepsie comme un véritable spécifique. La Cérébrine, disons-le de suite, n'est pas un remède secret et n'a aucun rapport avec les préparations de liquides organiques injectables auxquelles sa découverte est bien antérieure ; à base d'analgésine, de caféine et de théine dans un véhicule essentiellement diffusible, sa composition est bien définie. Elle se présente sous la forme d'une liqueur limpide, agréable à l'œil et au goût, et est beaucoup plus active, plus sûre et moins onéreuse que tous les analgésiques connus.

Elle agit en moins de 15 à 20 minutes, et une seule cuillerée à soupe prise à n'importe quelle période de l'accès suffit pour faire disparaître les migraines et les névralgies les plus violentes.

Connue de la plupart des praticiens en France et à l'Étranger, elle est employée avec le plus grand succès contre les *Névralgies faciales*, *intercostales* et *sciatiques*, le *Tic douloureux de la face*, les *Odontalgies*, le *Zona*, le *Lumbago*, le *Vertige stomacal* et dans toutes les formes de la **Neurasthénie**, de l'**Hystérie**, de l'**Epilepsie** et de l'**Ataxie**. Elle agit merveilleusement contre les *coliques périodiques*, et les femmes peuvent la prendre en tout temps. Ses effets dans les cas de **refroidissement** si fréquents, *surtout chez les bicyclistes*, sont extrêmement rapides, *presque instantanés*, et préviennent la plupart du temps les conséquences plus ou moins graves qui en résulteraient, telles que *Rhumes*, *Bronchites*, *Rhumatismes*, selon les prédispositions (idiosyncrasies) du sujet.

Sous l'influence de la *Cérébrine* et après quelques doses, les accès de migraine ou de névralgie s'éloignent de plus en plus pour disparaître complètement, sans que, **contrairement au préjugé populaire**, *il en résulte aucun inconvenient dans l'etat général*.

La *Cérébrine* se vend à Paris par flacons de **5 fr.** et de **3 fr.** On peut se la procurer dans toutes les pharmacies.

Le Dépôt général est à Paris, chez M. Eugène Fournier (*Pharmacie du Printemps*), **114, rue de Provence** (*sur le côté et dans les anciennes dépendances des Magasins du Printemps*). Une notice complète est délivrée gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

EXTRAIT DES ATTESTATIONS

des principales Maisons de Couture de Paris

en faveur de

L'AGRAFE BALEINE ET A RESSORT

WORTH
Paris, 7, Rue de la Paix

J'ai essayé l'agrafe Baleine à ressort qui me semble très pratique & très commode

Worth

REDFERN
PARIS, 242, Rue de Rivoli, New-York, Cowes et London

Monsieur j'emploie avec grand succès l'agrafe Baleine et à Ressort. Ce genre de Baleine formé par la Continuité des Agrafes étant des plus pratique pour tendre le Corsage et le tenir hermétiquement fermé.

Redfern

ROUFF
ROBES & MANTEAUX
PARIS, 13, BOULEVARD HAUSSMANN

Monsieur J'tiens à vous dire que je suis très satisfait de votre agrafe Baleine à ressort et la préfère infiniment à toutes celles parues jusqu'à ce jour

Rouff Fils

Agrafe Baleine et à Ressort

WILLIAMSON
LADIES' TAILOR
PARIS, 17, Rue de la Paix

Monsieur

Je certifie très volontiers que je considère l'agrafe Baleine et à Ressorts comme la fermeture de corsage la plus pratique, cette agrafe s'ouvrant et se fermant entièrement tenant lieu de baleine et par conséquent évitant tout plis que pourrait en produire

Agréez, Monsieur, mes salutations empressés

J. Williamson

VIOLA
Ladies' Tailor,
LONDON, BRIGHTON, PARIS, 232, Rue Rivoli.

Monsieur

Votre Agrafe baleine et à Ressort étant des plus pratique pour tenir le Corsage hermétiquement fermé et par la Continuité de la Couture de la Baleine j'en suis très satisfait et vous le certifie avec plaisir

Mlle V. Viola